LIBRAIRIE
RAYMOND CLAVREUIL
37, RUE St ANDRÉ DES ARTS
PARIS VIe

ŒUVRES CHOISIES

DU CARDINAL

J. SIFREIN MAURY.

IMPRIMERIE D'AUCHER-ÉLOY,
A BLOIS.

Jean Sifrein Maury.

ŒUVRES CHOISIES

DU CARDINAL

J. SIFREIN MAURY,

CONTENANT

SON ESSAI SUR L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE,
SES ÉLOGES, PANÉGYRIQUES, Y COMPRIS CELUI DE SAINT VINCENT DE PAUL,
ET SES DISCOURS PRONONCÉS A L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE;

PRÉCÉDÉES

D'UNE NOTICE SUR SA VIE ET SES OUVRAGES,
ORNÉES D'UN BEAU PORTRAIT,

ET D'UN FAC-SIMILE DE SON ÉCRITURE.

TOME PREMIER.

A PARIS,
CHEZ AUCHER-ÉLOY ET CIE, ÉDITEURS,
RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, N° 65.

M DCCC XXVII.

LIBRARY
AUG 11 1969
UNIVERSITY OF TORONTO

DC
33
.5
M3
t.1

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE L'ABBÉ MAURY.

— - - - quoique votre absence me coute les regrets les plus sinceres vos amis doivent s'en consoler par le calme dont vous jouissés à la campagne, et par l'heureuse influence que le repos doit avoir sur votre santé. on doit puiser de nouveaux principes de vie autour de soi quand on se nourrit du bon air du printemps, et que l'on voit chaque jour le touchant spectacle de la résurrection de toute la nature. nous nous disons souvent icy que votre société dégoute de toutes les autres . . . . . .

agréés le fidelle hommage de l'inviolable attachement et du profond respect que je vous ai voué jusqu'à mon dernier souper

L'abbé Maury

mardy

Hocquart J^ne sculp

ESSAI

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES

DU CARDINAL MAURY.

Jean Sifrein Maury, naquit à Valréas dans le Comtat Vénaissin le 26 juin de l'année 1746. Ayant fait pressentir de bonne heure la puissance intellectuelle qu'il devait déployer successivement à la tribune sacrée et sur le théâtre de la littérature et de la politique, il fut placé dans un collége par son père, que le bon sens et le travail, à défaut d'instruction et de fortune, rendirent capable de seconder, par les bienfaits de l'éducation, le développement des dons heureux que son fils tenait de la nature. Le jeune Maury répondit à la sollicitude et aux espérances de ses parents; il obtint des succès éclatants dans toutes ses études, étonna ses condisciples par la rapidité de ses progrès, par l'étendue et la supériorité de son esprit, par son érudition précoce et sa profonde sagacité. L'état ecclésiastique était alors celui qui offrait au

mérite, dépouillé des avantages de la naissance, le plus de chances d'élévation. Grâces aux principes évangéliques sur l'égalité des hommes devant Dieu, et aux saintes institutions d'une Église dont le divin fondateur enseigna l'humilité par le précepte et par l'exemple, l'apostolat chrétien appelait dans son sein, pour les revêtir des premières dignités de la hiérarchie sacrée, le talent et la vertu que le hasard avait relégués dans les conditions plébéiennes, et que les exigeances politiques auraient condamnés à l'obscurité et à l'oubli. Les parents de Maury surent apprécier cette admirable constitution sacerdotale qui avait tiré Fléchier et Alberoni des rangs inférieurs de la société pour les élever à l'épiscopat; qui avait placé sur la tête d'un berger des Apennins la triple couronne, emblème de la supériorité du pouvoir spirituel sur l'autorité temporelle, du roi du ciel sur les rois de la terre; ils envoyèrent au séminaire de Saint-Charles d'Avignon, ensuite à celui de Sainte-Garde, le jeune homme dont le génie naissant et les premiers succès pouvaient donner de si brillantes espérances à sa famille. Il réussit en effet dans les hautes études comme il avait fait au collége, et vint se fixer à Paris, en qualité d'instituteur dans une maison particulière, avant même d'avoir atteint sa vingtième année. Il publia bientôt après (en 1766) un *Éloge funèbre du dauphin*, et un *Éloge de Stanislas*, heureux essai qui, à travers quelques défauts où se révélaient la fécondité et le désordre d'une imagination encore maîtrisée par les souvenirs de la rhétorique classique, annoncèrent néanmoins l'éloquent écrivain dont le talent abondant et flexible devait se manifester, selon les circonstan-

ces, ou par l'élégance et la clarté, ou par la noblesse, la véhémence et la rapidité du style, toujours unies à la force des pensées et à l'élévation des sentiments. En 1767, le jeune Maury, poursuivant avec ardeur ses travaux apologétiques, prit part au double concours ouvert par l'Académie, pour l'*Éloge de Charles V, roi de France,* et pour *les Avantages de la paix.* Ses efforts méritèrent d'être accueillis par les juges : on le loua, à juste titre, d'avoir orné des pompes du langage les plus graves et les plus judicieuses réflexions sur un règne mémorable et trop peu célébré. Il se sentit fier de ces suffrages, et déjà plein de confiance en lui-même, marcha encore d'un pas plus assuré à la gloire littéraire, noble objet de l'ambition de sa première jeunesse. Étant entré vers ce temps-là dans les ordres, il fixa hardiment ses regards sur la tribune évangélique, et se promit dès lors les succès qu'il y obtint dans la suite. Mais avant d'embrasser cette nouvelle carrière, et d'oser se jeter sur les traces de Massillon et de Bourdaloue, il fit une étude spéciale de l'éloquence de la chaire, et composa ces *Essais* précieux, qui forment aujourd'hui de véritables rudiments de la langue apostolique pour les hommes qui, se destinant au sacerdoce, et voulant se livrer à la prédication, ne peuvent se passer d'une connaissance complète de la rhétorique sacrée.

Cependant, quelque achevé qu'ait paru ce travail, dont plusieurs éditions aujourd'hui épuisées ont suffisamment attesté le mérite, un neveu de l'auteur a prétendu que le cardinal Maury ne regardait son *Discours sur l'Éloquence de la Chaire*, publié pour la première fois en 1777, que comme une pierre d'attente pour un édifice bien au-

trement majestueux. « Tout était prêt, dit-il; déjà même » son livre, ébauché à grands traits, était en entier tracé » dans sa tête, et le temps seul lui a manqué pour le » transcrire, à l'aide de cette mémoire à laquelle rien » n'échappait de ce qui, une fois, avait été confié à sa » garde. J'ai ce dépôt sous les yeux; je lis et relis sans » cesse ces écrits si chers à mon cœur. Je voudrais rap- » procher et réunir tous ces membres épars; trop heureux » s'il m'était donné d'acquitter ainsi la dette de la recon- » naissance, et d'offrir au public une production émi- » nemment utile! Mais vains efforts! *Je ne puis qu'entrevoir* » *la lumière, et j'erre inutilement dans ce dédale, où les* » *jalons, plantés de distance en distance pour guider le vol* » *du génie créateur, ne sont ni assez nombreux, ni assez* » *saillants pour diriger mes pas incertains, en m'indiquant* » *l'issue qu'il s'était préparée à l'avance.* »

Tout en déplorant avec M. Louis Sifrein Maury que le temps ait manqué à son oncle pour remplir le cadre immense qu'il avait esquissé, nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer que l'*Essai sur l'Éloquence de la Chaire* fut considéré par l'auteur lui-même comme un traité complet sur la matière, ainsi qu'on peut en juger par le passage suivant d'un avant-propos placé en tête d'une édition de ses œuvres. « Cet *Essai*, dit-il, n'avait » été d'abord destiné qu'à ma seule instruction. Quand » j'eus ainsi raisonné mes études et ma méthode, on crut » que mon travail pourrait être utile aux jeunes orateurs » qui voudraient suivre la même carrière. Je trouvai » dans ces cahiers d'observations journalières *un ensemble* » *et un traité presque tout fait sur l'éloquence sacrée*.....

» Quoi qu'il soit spécialement approprié aux candidats » de la chaire, les préceptes de l'art d'écrire, les prin- » cipes de la composition, les règles du bon goût, et » presque toute la théorie de l'art oratoire, s'appliquent » également à tous les genres de littérature, et peuvent, » pour ainsi dire, intéresser autant nos jeunes écrivains » que les orateurs eux-mêmes. » Cette observation était pleine de justesse, et quelques éditeurs du livre de l'abbé Maury l'avaient faite avant qu'il l'eût exprimée lui-même, en donnant à l'*Essai sur l'Éloquence de la Chaire*, le titre de *Principes d'Éloquence pour la Chaire et le Barreau.*

La publication de cet ouvrage, non moins remarquable par les ornements du style que par la richesse du savoir et la profonde connaissance de l'art oratoire, et qui n'était, ainsi que l'auteur l'a révélé lui-même, que le résultat de quelques essais qu'il avait composés pour sa propre instruction, avait été au reste précédée; 1° par l'*Éloge de Fénélon,* en 1771, travail digne du panégyriste de Charles V, et auquel l'Académie française accorda un *accessit*, le premier prix étant échu à La Harpe; 2° par des *Réflexions sur les nouveaux sermons de Bossuet*, en 1772; 3° par le *Panégyrique de saint Louis*, prononcé devant l'Académie française le 25 août 1772; 4° enfin par le *Panégyrique de saint Augustin,* prêché, en 1775, devant l'assemblée du clergé de France. Dans ces deux derniers morceaux d'éloquence, l'orateur, toujours pur et brillant, souvent impétueux, et quelquefois sublime, s'attacha à célébrer les triomphes du roi de France sur la barbarie et l'ignorance, et ceux de l'évêque d'Hyppone sur le sophisme et l'hérésie. Il peignit le fils de Blanche

s'efforçant d'éclairer, de civiliser, de soumettre le peuple, formant des généraux, instituant des magistrats, créant des lois, établissant des tribunaux et rendant lui-même la justice à ses sujets, sans pompe et sans gardes, sous le chêne de Vincennes; il montra l'élève de Monique et d'Ambroise abjurant la philosophie du doute, qui dessèche l'ame, pour se refugier dans la foi, source de consolation sur la terre, et gage de l'éternelle félicité. Cette merveilleuse conversion qui, comme celle de saint Paul, fit d'un ennemi du christianisme son plus redoutable apôtre, et permit à l'Église du Christ de voir tomber tant d'hérésiarques sous la puissante logique d'un homme, dont la jeunesse avait été infectée des erreurs de Manès, et qui mérita, dans sa maturité, d'être appelé le chérubin de la nouvelle alliance; cette conversion, disons-nous, trouva en l'abbé Maury, un historien digne d'elle. « Seul au milieu de ses incertitudes, « dit-il, Au-» gustin interroge toutes les sectes, et il n'en reçoit plus » que des réponses de mort; il résiste, il cède, il s'é-» loigne, il revient, il lutte, il succombe, il murmure, » il gémit, il tremble. Insensiblement tous ses principes » tombent, tous ses appuis échappent de ses mains. Alors » Monique prie, Ambroise tonne : le coup de la grâce » part de la chaire de Milan, ou plutôt du trône de » l'Éternel; Augustin est renversé, Augustin est relevé, » et la foi l'humilie aux genoux de son vainqueur Am-» broise, qui après s'être immortalisé par une si noble » conquête de son zèle et de son génie, couronne d'avance » le héros de la religion, en répandant sur son front l'eau » sainte du baptême. » Et après avoir retracé les combats

et les succès de ce fervent néophyte, l'abjuration de Firme et de Fortunat; la conversion de Fulgence à la lecture du sermon sur le jugement dernier; la purification du temple d'Hyppone souillé jusque là par les profanations des agapes; les habitants de Césarée abandonnant des coutumes barbares, et faisant succéder l'esprit de paix et de charité au déchaînement annuel de passions homicides, en certaines fêtes consacrées à des exercices guerriers; le panégyriste s'écria : « Voilà le triomphe, et » le plus éclatant triomphe de son éloquence. Quel spec- » tacle, ô mon Dieu! » Après de pareilles victoires de » son talent, dirai-je avec Bossuet, que le style de saint » Augustin ait ses défauts, comme le soleil à ses taches : » je ne daignerai ni les avouer, ni les contester, ni les » excuser, ni les défendre. Non, ce ne seront jamais des » grammairiens timides, ou de stériles partisans d'un » goût froid et dédaigneux, que nous reconnaîtrons pour » arbitres de l'éloquence évangélique. Un apôtre a d'autres » juges : ce sont les pauvres qui savent apprécier digne- » ment les talents oratoires d'Augustin, lorsqu'ils viennent » l'attendre en foule sur les chemins publics, et le con- » traindre de prêcher en leur faveur, pour triompher, par » l'onction de ses discours, de l'impitoyable dureté des » riches. »

Les prélats de France répondirent par des félicitations unanimes à cette digne apologie du flambeau de l'Église latine. La réputation de l'abbé Maury s'étendit dès lors avec rapidité; on s'empressa de tout côté de venir l'entendre; les principales chaires de la capitale retentirent de ses accents, et le roi l'appela à Versailles pour y

prêcher l'avent et le carême. Ainsi recherché des grands et environné de la faveur populaire, il mit tant de sagesse et de circonspection dans sa conduite (ce que ne semblait pas comporter la fougue de son caractère) qu'il sut s'attirer et conserver à la fois la bienveillance des gens pieux et des philosophes. On connaît surtout ses liaisons avec l'abbé de Boismont, qui le choisit pour son collaborateur dans la rédaction des *Lettrres secrètes sur l'état actuel du clergé et de la religion en France*, et qui le désigna pour lui succéder au prieuré de Lions en Picardie, auquel se trouvait attaché un bénéfice de 20,000 liv. de rente. Soit que Maury espérât recueillir un double héritage à la mort de son bienfaiteur, et le remplacer aussi à l'Académie, soit qu'il voulût seulement s'instruire des moindres détails de sa vie, pour lui consacrer un jour quelques pages dans un recueil biographique, l'abbé de Boismont crut deviner, aux interpellations réitérées que lui adressait son ami, qu'il s'occupait déjà de rassembler les matériaux d'un éloge académique. « L'abbé, lui dit-il en souriant, » vous prenez ma mesure. » Ce n'était pas pourtant sa mort qui devait ouvrir à Maury l'entrée du premier corps littéraire du royaume.

Malgré le soin qu'il prenait de s'abstenir, dans ses prédications, de toute parole offensive pour la cour qui le protégeait, le panégyriste d'Augustin ne réussit pas toujours à contenir sa véhémence, en parlant des vices et des abus de la grandeur. Il lui arriva un jour de faire entendre un langage austère aux heureux du monde, à Versailles même, et en présence du prince. Les courtisans, peu habitués à la sévérité des remontrances apos-

toliques, paraissaient les supporter avec peine, dans la bouche d'un simple prêtre, non encore élevé aux dignités ecclésiastiques, et qu'ils considéraient par conséquent comme placé de beaucoup au-dessous d'eux sur l'échelle sociale. L'orateur s'aperçut de ce mouvement d'impatience et d'irritation, et pour en prévenir les suites, dans l'intérêt de l'influence et de la considération dont il jouissait auprès de son brillant auditoire, il s'empressa de s'écrier : « Ainsi parlait saint Jean Chrysostôme. » Mettant ainsi sous la protection de ce grand nom les censures qui faisaient murmurer la cour, qu'une aussi imposante autorité eut bientôt calmée et réduite au silence.

L'abbé Maury n'était pas cependant parvenu encore au plus haut degré qu'il lui fût réservé d'atteindre dans la carrière de l'éloquence sacrée. En 1785, il prononça pour la première fois, dans l'église de Saint-Lazare, à Paris, cet admirable panégyrique de saint Vincent de Paul, qui acheva sa réputation comme orateur, et qu'on a toujours regardé depuis comme son chef-d'œuvre. Il avait déjà invoqué, dans ses *Essais*, le talent d'un Fléchier ou d'un Bossuet, pour célébrer dignement ce héros de la religion et de l'humanité; dix ans plus tard il prouva que cette tâche n'était point au-dessus de ses forces et qu'il était capable d'accomplir lui-même les vœux qu'il avait formés. On l'entendit réclamer du roi de France une statue dans son palais, pour le grand saint dont il s'était chargé de redire les vertus et la charité : « Le peuple re-
» connaissant, s'écria-t-il, ira graver à ses pieds cette in-
» scription également glorieuse pour votre majesté, pour

» saint Vincent de Paul et pour la France : *Un bon roi à* » *un bon citoyen.* »

Louis XVI ne s'offensa point du conseil qui lui était donné du haut de la chaire de vérité ; il s'empressa au contraire de la mettre à profit, et la statue du bienfaiteur des malheureux fut bientôt élevée dans la galerie du Louvre. Ce prince ne s'en tint pas là ; il voulut entendre lui-même le sublime discours qui avait frappé d'étonnement et d'admiration l'auditoire de Saint-Lazare, et l'abbé Maury, docile aux ordres du monarque autant que flatté de ses désirs, prêcha le panégyrique de Vincent de Paul dans la chapelle du château de Versailles, le 4 mars 1785, et se crut dispensé cette fois de conserver et de répéter l'allocution au roi, dont le but avait été rempli.

Tel fut au reste le succès prodigieux de cette nouvelle production de l'abbé Maury, que des félicitations lui en parvinrent de toute part et pendant de longues années. A son entrée dans l'Académie le duc de Nivernois répondant à son discours de réception, n'oublia point de lui rappeler le plus beau de ses titres aux honneurs littéraires. « Dans le panégyrique, dit-il, où vous nous invitez à » l'honorer (Vincent de Paul), avec autant d'attendris- » sement que d'admiration, au pied des autels vous l'avez » montré aux hommes de tous les climats et de toutes les » religions, à l'univers enfin, comme un bienfaiteur de » l'humanité entière, à qui toute ame sensible doit un » tribut d'amour et de reconnaissance. La statue de ce » grand homme sera un jour offerte à nos hommages, » et c'est à votre éloquence que nous la devrons. »—« Le » compliment du directeur de l'Académie, dit un éditeur

» de l'Essai sur l'éloquence de la chaire et du panégyrique
» de saint Vincent de Paul, fut aussitôt ratifié par l'opi-
» nion publique; et quinze ans après, le roi Louis XVIII,
» si juste appréciateur des convenances et du mérite lit-
» téraire, daignait y joindre son approbation entière, en
» écrivant au cardinal Maury : vous êtes le digne panégy-
» riste du plus modeste des saints. »

A ces précieux suffrages des princes temporels vinrent se joindre ensuite ceux des hauts dignitaires de l'Église. « Ce panégyrique, dit le même éditeur que nous venons
» de citer, a été lu, relu à Rome dans des assemblées où
» affluaient, à l'envi, des cardinaux, des prélats, des
» généraux d'ordres, entre autres celui de Saint-Lazare,
» qui s'y rendait accompagné de l'élite des enfants de
» saint Vincent de Paul. Il s'y trouvait aussi un grand
» nombre d'évêques et d'ecclésiastiques français des plus
» distingués. Je me souviens d'avoir moi-même assisté à
» deux de ces réunions chez le digne et respectable cardi-
» nal Albani, doyen du sacré collége, et chez le cardinal
» Antonetti, qui jouissait d'une si haute réputation, en
» qualité de théologien canoniste. Le cardinal Gerdil, si
» renommé par sa science ecclésiastique, y était égale-
» ment présent. Pour donner une idée de la vive et pro-
» fonde émotion que ce discours produisait sur tout l'au-
» ditoire, qu'on sache que plusieurs années après, le cé-
» lèbre et savant cardinal Borgia était dans l'habitude de
» répondre, lorsqu'on vantait en sa présence quelque
» prédicateur fameux : *Va bene cosi, ma non vi è ch' un*
» *panegyrista ed è il mio cardinale, l'oratore di san Vin-*
» *cenzo.* Pie VI, ce grand et pieux pontife, si justement

» vénéré par l'Église, voulut entendre la lecture de ce pané-
» gyrique et il l'honora de ses plus augustes suffrages. »

Ce fut, au reste, le 27 janvier 1785, c'est à dire plus d'un mois avant qu'il eût prononcé son panégyrique de saint Vincent, en présence du roi que l'abbé Maury entra à l'Académie en remplacement de Lefranc de Pompignan, dont il fit l'éloge avec une habileté remarquable; l'exorde de son discours mérite d'être rapporté : « Mes-
» sieurs, dit-il, s'il se trouve au milieu de cette assemblée
» un jeune homme né avec l'amour des lettres et la
» passion du travail, mais isolé, sans intrigue, sans
» appui, destiné à lutter dans cette capitale contre tous les
» découragements de la solitude; et si l'incertitude de
» l'avenir, affaiblissant le ressort de l'émulation dans son
» ame, il est encore assez fier néanmoins, ou plutôt assez
» sage pour n'attendre jamais aucune espèce d'avancement
» que de son application et de ses progrès, qu'il jette
» sur moi les yeux dans ce moment, et qu'il ouvre son
» cœur à l'espérance. »

La position sociale de l'abbé Maury était en effet si brillante alors, qu'il lui restait peu de souhaits à faire. Placé au sommet des honneurs littéraires, considéré comme le premier orateur de son temps, et possesseur d'un riche prieuré, il jouissait paisiblement des faveurs de la fortune, et consacrait ses loisirs au culte des lettres et de l'amitié, lorsque vint à sonner l'heure des tempêtes politiques, en 1789. Les électeurs ecclésiastiques, chargés de donner des défenseurs à leur ordre, dans l'assemblée des états-généraux, ne devaient point oublier l'éloquent panégyriste de Vincent de Paul : les suffrages

du clergé du bailliage de Péronne tombèrent en effet sur lui.

Ainsi jeté par les événements politiques sur un théâtre plus vaste que celui où ses hautes facultés avaient pu se développer jusque là, l'abbé Maury montra bientôt que ses commettants n'avaient pas trop espéré de lui. Fort de l'universalité de ses connaissances et de son génie, il aborda sans hésitation les aspérités de la science sociale, et traita les questions les plus épineuses du droit public, avec la même clarté et la même élégance qui distinguaient ses discours sacrés. Champion intrépide du clergé, défenseur opiniâtre des institutions monarchiques et des prérogatives de la couronne, il fut même moins gêné à la tribune qu'à la chaire, et trouva dans les discussions parlementaires l'occasion de déployer dans toute sa vigueur native, ce caractère ardent qui lui fit ajouter à toutes les brillantes qualités déjà admirées dans son style, une nouvelle puissance d'énergie, à laquelle il dut d'être regardé comme le plus nerveux et le plus véhément des orateurs. La première fois qu'il prit la parole, ce fut pour combattre le projet du comité de constitution relatif à la sanction royale. Son opinion fit une telle impression sur l'assemblée, que Mirabeau, qui dès lors sembla vouloir se constituer son rival, se crut obligé d'entrer en lice pour répondre à un aussi redoutable adversaire. Il prit aussi la parole dans la discusison sur la vente des propriétés ecclésiastiques, attaqua vivement à cette occasion l'Évêque d'Autun, Talleyrand-Périgord, et força de nouveau le comte de Mirabeau d'accourir au secours de ses amis. Le tribun fut véhément comme à son ordinaire, mais

l'abbé Maury insista, et sa réplique fut foudroyante. «La » suppression des biens ecclésiastiques, dit-il, ne peut être » prononcée que par le despotisme en délire. Voudrait-» on nous les prendre comme des épaves, ou bien par » droit de confiscation? C'est l'idée la plus immorale, car » il n'a jamais été permis de succéder à un corps à qui » l'on donnait la mort; c'est ainsi que Crébillon faisait » parler Rhadamiste :

Ah! peut-on hériter de ceux qu'on assassine?

» Le talent de régénérer, ajouta-t-il, ne sera-t-il donc » que l'art malheureux de détruire! Vous l'avez dit vous-» mêmes avec amertume, vous êtes environnés de ruines, » et vous voulez augmenter les décombres qui couvrent » le sol où vous deviez bâtir! Est-ce en faisant sans cesse » des victimes que vous voulez opérer le bien public? Les » maux que nous avions à réparer n'étaient rien en com-» paraison de ceux sous lesquels nous gémissons. Depuis » le palais des rois jusqu'au dernier des hameaux, tout est » en fermentation dans le royaume. Quel spectacle offre » la France? Un roi sans pouvoir et un peuple sans liberté! » Déjà vous êtes réduits à empêcher les citoyens de s'as-» sembler. Le plus terrible despotisme est celui qui porte » le masque de la liberté. »

Tels furent les débuts de l'orateur que les partisans de la révolution rencontrèrent depuis constamment sur la brèche, pour s'opposer aux envahissements de la démocratie. Maury partagea dès lors avec Cazalès la direction du parti monarchique, et ne laissa échapper aucune occasion

de justifier la confiance des royalistes. Il parla dans toutes les discussions importantes, improvisa avec autant de facilité que de chaleur, et fit preuve d'un savoir profond et spécial sur chaque matière, soumise aux délibérations de l'assemblée. Il embrassa la cause des anciens corps de judicature, dans le beau discours qu'il prononça, le 11 janvier 1790, en faveur de la chambre des vacations du parlement de Bretagne; réclama fortement le *veto absolu* en faveur du roi, le droit de paix et de guerre, et l'institution des juges; parla sur les finances et la dette publique, en homme versé dans les questions les plus épineuses de l'économie politique; combattit avec plus de talent que de succès la constitution civile du clergé; présenta un rapport lumineux sur la procédure prévôtale de Marseille; improvisa un discours fort étendu sur les assignats, et publia ensuite une opinion non moins remarquable sur le même objet; prit deux fois la parole sur la réunion d'Avignon à la France, et stigmatisa le baron de Menou avec l'arme du sarcasme et de l'ironie, comme il avait accablé le duc d'Orléans et le comte de Mirabeau, après les terribles journées de 5 et 6 octobre; il défendit le clergé d'Alsace, et reparut souvent à la tribune dans les différentes discussions relatives à *la dot de la reine d'Espagne*, à *la perception des impôts*, à *la régence* et à *l'organisation de la haute cour nationale*. La manière dont il s'exprima sur l'indépendance du pouvoir judiciaire, en s'occupant de cette dernière question mérite d'être rappelée. « En éloignant la haute cour nationale du corps » législatif, à quinze lieues de distance, dit-il, vous » voulez empêcher sans doute l'ascendant de votre voi-

» sinage et surtout prévenir l'influence de l'opinion po-
» pulaire, qui pourrait commander aux juges des dé-
» cisions, dont l'indépendance la plus absolue doit être
» toujours le premier et le plus sacré caractère. Eh
» bien! messieurs, pourquoi vous réserveriez-vous donc
» le choix de la ville où la haute cour nationale tiendra
» ses séances? Cette indication ne serait-elle pas suspecte
» dans la bouche d'un accusateur? La disposition des
» esprits sera-t-elle la même dans tous les lieux? Sera-
» t-elle indifférente au sort de l'accusé? Tout doit être
» en sa faveur dans son jugement, excepté les témoins et
» la loi. C'est donc pour lui que je réclame, au nom
» de l'humanité, le droit de choisir à vingt lieues de
» distance du corps législatif, la ville où il voudra être
» jugé. Des législateurs ne peuvent rien se réserver
» dans l'ordre judiciaire; et celui qui, après avoir dé-
» crété les lois, ne s'arrête pas religieusement pour
» laisser agir le magistrat chargé de leur exécution,
» ne doit plus être appelé qu'un tyran, dans toutes les
» langues qui conservent encore la mâle énergie de la
» liberté. »

Il était de mode alors de comparer l'abbé Maury à Mirabeau, et de considérer ces deux orateurs comme des rivaux, à la voix desquels obéissait respectivement chacun des partis qui divisaient l'assemblée. Un journal de cette époque, *l'ami du Roi,* rédigé par les continuateurs de Fréron, s'exprima ainsi sur ce parallèle: « Le fameux
» cartel proposé par M. l'abbé Maury à M. Mirabeau
» l'aîné, me conduit naturellement, dit-il, à des réflexions
» sur la destinée, le caractère et les talents de deux hom-

» mes, qu'on ne met aujourd'hui en opposition, que » parce qu'ils sont à la tête des deux partis qui divisent » la France : du reste, ils n'étaient point rivaux avant la » révolution ; ils ne le sont pas même aujourd'hui aux » yeux des vrais philosophes, et la postérité, plus éclairée, » ne fera entre eux aucune comparaison ; ce n'est donc » point un parallèle que j'établis, ce sont des principes et » des observations propres à déterminer l'opinion du » public impartial, sur deux personnages qui fixent les » regards de la France et de l'Europe entière.

» Mon dessein, ajoute le journaliste, n'est pas de re- » tracer ici l'odieux tableau des querelles domestiques, » des passions et des malheurs qui ont tourmenté la jeu- » nesse de M. Mirabeau ; ce n'est pas à moi d'examiner » à quel point il a pu mériter la sévérité d'un gouver- » nement très doux, justifiée en quelque sorte par la » haine de sa propre famille et les rigueurs d'un père. » Toute satire personnelle est indigne de ma plume, et » souillerait ce journal. Mais je le demande à tous les » hommes sensés, est-ce au sein du trouble et du dé- » sordre, est-ce dans les agitations de la crainte, dans » les embarras de la fuite, dans les angoisses du chagrin » et du désespoir, qu'on se forme l'esprit et le cœur? » Quel musée que le donjon de Vincennes! Est-ce dans » les prisons qu'on fait de bonnes études? Est-ce dans » les cachots que l'ame s'éclaire? Ne sait-on pas au con- » traire qu'elle s'aigrit et s'irrite dans ces lieux d'hor- » reur, qu'elle s'y nourrit et s'y gonfle de venin ; qu'elle » s'y endurcit et s'y dépouille absolument de cette délica- » tesse, de cette sensibilité, le plus puissant ressort de

» la vertu, et le charme le plus précieux du talent : une » longue captivité, l'habitude de la souffrance, les sombres » réflexions de la solitude forment au malheureux un ca- » ractère de bronze, lui apprennent à maîtriser tous ses » mouvements, et lui font contracter cette dissimulation » profonde, cette hypocrisie, ce grand art de tromper » dont il a si souvent besoin vis à vis de ses juges.

» Sous l'ancien régime, M. de Mirabeau ne s'est fait » connaître que par des ouvrages clandestins, pleins du » fiel de la vengeance et du poison de la révolte, qui » n'avaient d'autre mérite que l'audace des principes et » l'amertume de la satire, qu'un style serré, obscur et » barbare, hérissé de termes scientifiques, d'emphigouris, » de figures outrées, de métaphores extravagantes qu'on » pourrait regarder comme les convulsions de l'esprit et » l'ivresse de l'éloquence. Quelque temps avant la révo- » lution, la publication coupable d'une correspondance » secrète et un horrible abus de confiance qu'on lui attri- » bua, achevèrent de le perdre dans l'esprit des honnêtes » gens. Il était possible alors qu'un bouleversement gé- » néral lui parût plus nécessaire encore au rétablissement » de ses affaires qu'à la régénération de la France. On » connaît le mot terrible de Catilina qui, voyant les » sénateurs enflammés d'indignation à son aspect, s'écria, » transporté de fureur : *Eh bien! j'éteindrai cet incendie* » *avec des ruines : incendium meum ruinâ extinguam.*

» On convoque fort à propos les états-généraux : M. de » Mirabeau profite de cette époque favorable pour renou- » veler un stratagème imaginé autrefois avec succès par » Clodius, ce fameux démagogue que l'inimitié de Ci- » céron a rendu immortel.

» Ce Clodius, né patricien, mais sans aucune consi-
» dération dans son ordre, s'avisa, comme tous les fac-
» tieux, de masquer sa criminelle ambition des intérêts
» du peuple; il abjura sa naissance et se fit adopter par
» un plébéien. Cette démarche, agréable à la populace,
» et secondée d'une éloquence séditieuse, lui fit obtenir
» la dignité de tribun du peuple. A peine revêtu de cette
» puissance redoutable, il remplit la place publique de
» brigands et d'assassins; il arme les esclaves, chasse les
» bons citoyens, et leur ferme la bouche par la violence
» et par la terreur; il fait taire les lois anciennes, promul-
» gue, par l'organe de ses satellites, des décrets atroces
» et incendiaires, et au milieu de cette horde de bandits
» et de scélérats, qu'il appelle la nation, il dénonce
» comme ennemi du peuple Cicéron, le père de la pa-
» trie, le sauveur de Rome; Cicéron, dont le zèle et la
» vigilance avaient découvert la conjuration de Catilina,
» et puni ses complices : c'est même pour cet acte de
» justice qu'il est condamné; et ce grand homme, le
» dieu de l'éloquence, l'ornement de la république, est
» forcé de fuir, non pour conserver sa vie, mais pour
» épargner à son pays les horreurs d'une guerre civile.
» Je laisse au lecteur le soin de juger si cette histoire de
» Clodius a quelque rapport avec celle de M. Mirabeau.

» Tournons maintenant nos regards sur M. l'abbé
» Maury; que voyons-nous? d'excellentes études, suivies
» avec une application constante dans la tranquillité et le
» silence qui conviennent aux lettres; une jeunesse pai-
» sible et laborieuse; un talent mûri dans l'obscurité et
» dans la retraite; un homme qui n'a d'autre passion que

» celle de la littérature et de la gloire, qui, né plébéien, » s'ennoblit par son seul mérite, s'élève à la considéra- » tion et à la fortune, et corrige l'erreur du sort : ses » succès lui tiennent lieu d'intrigue ; la première faveur » qu'il reçoit du gouvernement est demandée pour lui, » non par un courtisan, par une femme titrée, mais par » le corps entier de l'Académie française, frappée de son » éloquence. Ses premiers essais le placent à côté des plus » grands orateurs : tous les temples de la capitale reten- » tissent de ses chefs-d'œuvre ; la renommée lui ouvre » les portes de l'Académie, comme l'Académie lui avait » ouvert la route de la fortune : l'estime et l'amitié contri- » buent à l'enrichir, et l'usage qu'il fait de ses richesses » prouve combien il en était digne. Dans les plus beaux » temps de la république romaine, ce moyen de parvenir » à l'opulence était très honorable, et Cicéron lui-même » fut redevable de la plus grande partie de ses biens aux » testaments de ses amis.

» Le talent uni aux richesses, une juste considération » auprès des grands et des ministres, c'était sans doute » plus qu'il n'en fallait pour désoler, pour irriter l'envie. » M. l'abbé Maury a payé, comme tous les grands hom- » mes, les intérêts de sa célébrité, de ses succès et de son » bonheur ; il s'est vu long-temps en butte aux plus lâches » calomnies, aux traits les plus envenimés de la médio- » crité jalouse et humiliée. La révolution l'a vengé en le » faisant mieux connaître, en lui fournissant l'occasion de » se développer tout entier. Il a étonné jusqu'à ses enne- » mis par ses profondes connaissances en histoire et en » politique, par cette rare facilité de parler sans prépa-

» ration, talent si recherché des anciens, fruit d'une longue » méditation et d'un travail assidu ; par cette abondance » d'idées, par cette netteté qui porte la lumière dans les » questions les plus obscures, par cette brillante imagi- » nation qui embellit les sujets les plus arides. On ne » s'attendait pas à trouver dans un académicien, dans un » orateur, la science d'un financier, les vues d'un homme » d'état, le génie d'un législateur. Il a constamment écrasé » ses adversaires sous le poids de ses arguments, par » une érudition immense, jointe à la plus saine critique. » Il a bien fallu lui répondre avec des poignards; on a » soulevé contre lui un peuple abusé (1), dont il a toujours » soutenu les vrais intérêts, et qui ne tardera pas à lui » rendre justice; mais M. l'abbé Maury a su tourner au » profit de sa gloire la bassesse et la méchanceté même » de ses ennemis ; il a fait voir qu'à l'éloquence des Ci- » céron il joignait une intrépidité (2) que le Romain ne » connut jamais, et qui est très rare dans un homme de » lettres. Tous les bons citoyens ont admiré le courage » héroïque avec lequel il a exposé sa vie pour la défense » de la vérité et de la justice, pour le soutien de la mo-

(1) A l'époque du 14 juillet, l'abbé Maury prévoyant les jours terribles qui allaient se lever pour la France, voulut passer à l'étranger; mais ayant été reconnu à Péronne, il fut arrêté, et réclamé ensuite par l'assemblée constituante, où il vint reprendre sa place.

(2) Assailli, à différentes époques, par des groupes populaires, il se montra toujours inaccessible à la peur, et donna des preuves d'une présence d'esprit égale à son courage. Poursuivi un jour par les cris ; *à la lanterne*, il se retourna vivement et répondit : « Quand vous » m'aurez mis à la lanterne, y verrez-vous plus clair. » Une autre fois,

» narchie et des lois, pour l'honneur de la nation fran-
» çaise. Quant à son talent oratoire, il a sur M. Mirabeau
» l'avantage immense que lui donnent l'ame, la sensi-
» bilité, la délicatesse et le goût: l'un, par le charlatanisme
» de son style et de son débit, par la pantomime et les
» *lazzis* de son action, est fait pour en imposer au peuple,
» qui dédaigne le naturel, et n'admire que ce qu'il n'en-
» tend pas; l'autre, par l'élégance, la clarté, la justesse,
» l'énergie et la véritable chaleur de sa composition enle-
» vera toujours les suffrages des hommes instruits et des
» fins connaisseurs; les discours du premier offrent une
» caricature grossière; ceux du second, un dessin noble
» et pur; l'éloquence de M. de Mirabeau ressemble aux
» statues de ces sculpteurs barbares qui ne savaient ex-
» primer les passions qu'avec des contorsions et des gri-
» maces hideuses; celle de M. l'abbé Maury rappelle les
» chefs-d'œuvre du ciseau grec, où la grâce et la beauté
» se réunissent toujours à l'expression la plus pathétique. »
(*L'Ami du Roi*, n° 156, 2 novembre 1790).

Mais il n'était donné ni au talent, ni au courage d'arrêter dans sa marche impétueuse le torrent de la révolution. Les efforts de l'abbé Maury restèrent sans succès, ce

des forcenés parlant de l'*envoyer dire la messe à tous les diables :* « Soit, mais vous viendrez me la servir, et voilà mes burettes, dit-il, » en tirant de sa poche deux pistolets, que le soin de sa défense per- » sonnelle lui faisait porter habituellement sur lui. » Nous ne devons pas oublier non plus l'invitation qu'il adressa au président de l'assemblée constituante, d'imposer silence à des dames qui s'agitaient dans les tribunes publiques et l'interrompaient par leurs clameurs : « Faites » taire ces *sans-culottes.* »

qui n'empêcha pas le monarque de l'en récompenser par les magnifiques louanges qu'il lui adressa dans sa lettre du 3 février 1791 (1).

Le souverain pontife Pie VI daigna, peu de temps après, confirmer les suffrages du roi de France, et appela l'abbé Maury *egregium virum*, dans le consistoire tenu le 26 septembre 1791, en lui donnant le titre de cardinal *in petto*.

Après la clôture de la session de l'assemblée consti-

(1) *Lettre adressée par Louis XVI à M. l'abbé Maury.*

3 février 1791.

M. l'abbé, vous avez le courage des Ambroise, l'éloquence des Chrysostôme. La haine de bien des gens vous environne. Comme un autre Bossuet, il vous est impossible de transiger avec l'erreur; et vous êtes, comme le savant évêque de Meaux, en butte à la calomnie : rien ne m'étonne de votre part; vous avez le zèle d'un véritable ministre des autels, et le cœur d'un Français de la vieille monarchie. Vous excitez mon admiration; mais je redoute pour vous la haine de nos ennemis communs; ils attaquent à la fois le trône et l'autel, et vous les défendez l'un et l'autre. Il y a quelques jours, sans votre imperturbable sang-froid, sans vos ingénieuses réparties, je perdais un Français totalement dévoué à la cause de son roi, et l'Église un de ses défenseurs les plus éloquents. Daignez songer que nous avons besoin de vous, que vous nous êtes nécessaire, et qu'il n'est pas toujours utile et toujours bien de s'exposer inutilement à des périls certains. Usez avec modération de ces talents, de ces connaissances, de ce courage dont vos amis et moi tirons vanité. Sachez temporiser; la prudence est ici bien nécessaire : votre roi vous en conjure; trop heureux s'il peut un jour s'acquitter envers vous, et vous prouver sa reconnaissance, son estime et son amitié.

Louis.

tuante, l'intrépide défenseur des doctrines monarchiques s'empressa de franchir le Rhin, et de se rendre auprès des chefs de l'émigration, dont il reçut l'accueil que son zèle et ses services lui avaient fait espérer. Il ne resta pas long-temps en Allemagne; son état, son devoir, sa fortune l'appelaient à Rome. Il y fut, en effet, revêtu, dès son arrivée, du titre d'archevêque *in partibus* de Nicée, et chargé ensuite d'aller assister à Francfort (1792), en qualité de nonce apostolique, au couronnement de l'empereur François II. Au retour de cette mission diplomatique, il obtint l'évêché de Montefiascone et Corneto, avec le chapeau de cardinal (1794). Mais l'irruption des Français en Italie vint bientôt le forcer d'abandonner la ville pontificale. Il se sauva à l'aide d'un déguisement, et gagna le territoire vénitien sous une blouse de charretier. L'impératrice de Russie lui offrit alors un asile dans ses états, ce qui a fait croire aux divers biographes qui nous ont précédé, qu'il s'était rendu en effet à Saint-Pétersbourg, quoiqu'il n'eût jamais quitté Venise. Il assista, en 1799, au conclave assemblé, dans cette ville, pour élire le successeur de Pie VI, et rentra dans Rome avec le nouveau pontife, auprès duquel il résida, comme ambassadeur de Louis XVIII. C'est à cette époque qu'il reçut de ce dernier prince la lettre où se trouve ce bel éloge, noble prix de tant de dévouement : « Vous êtes l'intré-» pide défenseur de l'autel et du trône, le digne panégy-» riste du plus modeste des saints. »

Cependant l'ascendant de la victoire, obstinée sous les drapeaux de la république française, avait imposé des sacrifices aux souverains. Las des calamités que la guerre

entraîne à sa suite, et désireux d'en épargner la prolongation à leurs peuples, ils venaient de consentir à déposer les armes, en face de cette révolution qu'ils n'avaient pu vaincre, et qu'un soldat heureux semblait vouloir réconcilier avec l'Europe, en la soumettant aux formes monarchiques. Le chef de l'Église ne s'était pas montré moins disposé que les princes temporels à accepter une paix dont les conséquences devaient être surtout favorables au catholicisme, qu'elles allaient rétablir dans un vaste empire. L'abbé Maury ne crut pas pouvoir se montrer plus difficile que les augustes coalisés de Pilnitz, que le successeur de saint Pierre ; et, sur l'invitation, ou l'ordre même de Pie VII, il écrivit une lettre de félicitations au puissant guerrier qui relevait en France l'autel et le trône. Voici au reste comment l'abbé Maury a expliqué lui-même en 1814, dans un mémoire apologétique, cette circonstance importante de sa vie.

« Au moment où N. S. P. le pape Pie VII fut élu et » proclamé souverain pontife, j'obtins de sa sainteté une » lettre qu'elle écrivit de sa main à sa majesté Louis XVIII, » pour lui faire part de son exaltation au trône pontifical, » comme aux autres princes catholiques. Cette lettre était » une reconnaissance authentique du souverain légitime » de la France.

» Je transmis aussitôt au roi, avec lequel j'avais l'hon- » neur d'entretenir la correspondance la plus suivie, cette » noble récompense de mon zèle pour son service et » pour sa gloire.

» Sa majesté daigna me témoigner sa satisfaction, en » m'adressant aussitôt des lettres de créance qui me » constituaient son ambassadeur à Rome.

» Mais deux mois après ces événements, c'est à dire » le 14 juin de cette même année 1800, le premier consul » de la république française remporta la victoire de Ma- » rengo, qui le rendit maître de l'Italie. Il s'en prévalut » pour ouvrir des négociations avec le pape, en lui of- » frant la restauration du culte catholique en France, par » l'organe du cardinal Martiniana, évêque de Verceil.

» Le saint père reçut ces propositions avant son arrivée » à Rome, qui fut retardée jusqu'au 6 du mois de juillet. » Animée du pieux et grand dessein de rallier trente-cinq » millions d'ames au centre de l'unité catholique, sa sain- » teté consentit à l'ouverture des négociations.

» Je me rendis à Rome, au moment de l'entrée so- » lennelle du pape, qui revenait de Venise. Je lui pré- » sentai, dans une audience particulière, les lettres de » créance dont j'étais porteur. Sa sainteté s'empressa de » les lire, et elle me dit ensuite, avec l'accent du regret, » que sa situation actuelle ne lui permettait pas de les » recevoir.

» Je m'imposai le silence le plus absolu sur cette » mission diplomatique, ainsi que sur le refus forcé du » pape, et j'en rendis compte. M. Cacaut, ministre de » France, arriva bientôt à Rome. Je m'y rendis aussi, » pour assister, selon l'usage, au consistoire; il en fut » aussitôt instruit, et il demanda, par une note très forte, » mon retour dans mon diocèse.

» Le pape m'en fit donner immédiatement communi- » cation par M. le cardinal Joseph Doria. Je le tirai de » tout embarras, en partant sur-le-champ de Rome, où je » ne suis plus retourné depuis.

» Les négociations relatives au concordat dont j'étais » parfaitement instruit et dont je rendais un compte exact, » firent des progrès très rapides. Je n'exerçais en France » aucune jurisdiction spirituelle, rien ne me fut commu- » niqué officiellement sur cette grande affaire ; le con- » cordat ne me fut pas même envoyé par le secrétaire » d'état, au moment de sa publication, en 1802.

» Le gouvernement monarchique fut ensuite rétabli » en France dans le printemps de 1804. Le pape ayant » reconnu l'empire français, et le chef de ce même gou- » vernement, sa sainteté, subjuguée comme toute l'Eu- » rope, par l'ascendant des circonstances, contracta l'en- » gagement de venir à Paris sacrer le nouveau souverain.

» Je fus mis alors en cause malgré moi, et obligé » de m'expliquer sur ce nouveau gouvernement, sans » prendre toutefois aucune espèce d'initiative.

» Dans le mois d'août de la même année 1804, je re- » çus à Montefiascone une lettre que je conserve précieu- » sement. Elle m'était écrite, ainsi qu'à tous les autres » cardinaux, en vertu d'un ordre formel de sa sainteté, » par le prélat secrétaire de la congrégation du cérémonial, » pour m'informer officiellement que le saint père venait » de reconnaître Napoléon souverain de la France, et » qu'il nous ordonnait de lui écrire une lettre de félicita- » tions sur son avénement au trône.

» Je fus assuré en même temps que tous les cardi- » naux avaient déjà exécuté cet ordre du pape. *Le rétablis- » sement de la monarchie en France se ralliait à mes invaria- » bles principes.* Dès lors je ne pouvais rien opposer de » raisonnable à cette forme de gouvernement ; je me se-

» rais donc sacrifié sans espérance, sans nécessité comme » sans fruit, en me séparant du chef suprême de l'Église, » et de tout le sacré collége, par un refus isolé, inutile » et très désastreux pour moi, dans ma solitude où je me » trouvais à la merci de la France, alors toute puissante » en Italie. D'ailleurs j'étais né sujet du saint siége; j'étais » régnicole, sans être Français d'origine. Cette considé- » ration particulière imposait à mon obéissance le devoir » absolu d'adhérer à la volonté et à l'exemple de mon » souverain, dont j'habitais les états, où j'exerçais un mi- » nistère public.

» Dominé par des observations d'un si grand poids, » j'écrivis la lettre (1) de félicitations qui m'était prescrite, » et qui fut aussitôt fidèlement imprimée dans toutes les » gazettes de l'Europe : mais je crus me mettre à l'abri » de tout reproche, en prenant la précaution d'énoncer » formellement, dans la première phrase de ma lettre, » *que je me réunissais à tous les membres du sacré collége*, » *pour me conformer aux ordres du pape*, *en adressant à sa* » *majesté le tribut de mes félicitations sur son avénement au* » *trône*.....

» Assuré de la publicité de ma lettre, je ne crus pas » que le respect et le dévouement, dont mon cœur a tou- » jours été et sera toujours rempli, me permissent d'écrire » au roi, pour lui faire part de ma soumission à l'empire » des circonstances. Mon apologie serait devenue un ou-

(1) C'est en faisant allusion à cette démarche du cardinal Maury, qu'une femme d'esprit disait, en regardant le portrait gravé de cet homme célèbre : « *Je ne l'aime qu'avant la lettre.* »

» trage, si, après m'être ainsi prononcé, j'avais osé dé-
» clarer à une maison si auguste et alors si malheureuse,
» que je désespérais, pour le trône de France, de la pos-
» térité de saint Louis.

» Au milieu des angoisses de mon silence, dans le mois
» d'avril 1805, un ministre du nouveau monarque voulut
» bien me prévenir et me faire engager à venir à Milan,
» pour le couronnement du roi d'Italie, ou à me rendre
» à Gênes auprès de l'empereur Napoléon, si je n'avais
» pas le temps d'arriver à Milan le 25 mai, fête de l'as-
» cension.

» J'allai donc à Gênes. Le même ministre m'offrit,
» avec beaucoup d'instances, le traitement de cardinal
» français, une place au sénat, et le grand cordon de la
» légion d'honneur. Je crus ne devoir rien accepter dans
» ce moment; et je fis agréer ma délicatesse, en la fon-
» dant sur la crainte qu'on ne m'accusât d'être venu ven-
» dre mes principes à la fortune.

» On me fit promettre alors un prochain voyage à Paris.
» J'y vins en effet, mais au bout d'une année, six mois
» après la bataille d'Austerlitz. Ce fut M. Portalis, alors
» ministre des cultes, qui m'adressa un passe-port, sans
» que je l'eusse demandé, avec une invitation obligeante
» de me rendre dans cette capitale.

» Je croyais n'y séjourner que trois ou quatre mois;
» je ne demandai rien; on me donna le traitement de
» cardinal français, à compter du 1er octobre 1806. La
» campagne de Prusse commença : je fis des ouvertures
» sur mon retour en Italie; on me répondit qu'il ne
» fallait pas y songer avant la conclusion de la paix. »

Cependant, après la cessation des hostilités, et la publication du traité de Tilsitt, le cardinal Maury continua de résider dans la capitale de l'empire français. Placé d'abord, comme aumônier, auprès du prince Jérôme, et reçu une seconde fois à l'Académie, à la place de Target (1), il fut nommé, le 14 octobre 1810, à l'archevêché de Paris. Cette dernière faveur de la fortune devint pour lui la source des plus vives inquiétudes et de la plus cruelle disgrace. Le souverain pontife n'ayant pas voulu en effet confirmer son élection, en lui accordant l'institution canonique, le cardinal Maury, entraîné en 1814 dans la chute de Napoléon, à la déchéance duquel il donna néanmoins une adhésion pure et simple, le 5 avril de cette même année; le cardinal Maury, disons-nous, fut mandé à Rome pour rendre compte de sa conduite. On lui reprocha d'avoir

(1) Ses adversaires politiques ont prétendu, dans leurs biographies, que son discours de réception n'avait pas répondu aux espérances que ses succès passés avaient fait concevoir. « La séance où il le pro-» nonça, disent-ils, ne fut pour Maury, comme pour son auditoire, » qu'un long supplice. Chénier faisant allusion à cela, disait : *Je n'y ai* » *pas assisté, mais j'ai été le voir passer.* » Ils le blâment ensuite d'avoir voulu conserver le *Monseigneur*, dans la république des lettres, à l'exemple du cardinal Dubois. Cette prétention l'exposa en effet vivement alors aux traits satiriques des écrivains dont il n'avait cessé de combattre les doctrines politiques. Le conseiller d'état Regnault de Saint-Jean-d'Angély lui demanda vivement à cette occasion, dans une des salles même de l'institut, ce qu'il pensait donc valoir, pour venir affecter la supériorité à l'Académie sous le costume et les marques de ses dignités ecclésiastiques : « Très peu quand je me consi-» dère, répondit le cardinal, et beaucoup quand je me compare. »

administré le diocèse de Paris (1) pendant quatre années, sans avoir obtenu la consécration pontificale, et malgré la défense même du pape, consignée dans un bref du 5 novembre 1810. Le cardinal déclara aussitôt que ce bref ne lui était jamais parvenu; et, dédaignant ensuite de se défendre par des *fins de non recevoir*, il essaya de se justifier en taxant de fausseté les rapports adressés au saint père sur son compte, et en citant des *précédents* admis dans l'Église gallicane, et conformes, selon lui, aux saints canons (2). Pie VII ne crut pas devoir considérer cette justification comme satisfaisante et complète. Maury fut mandé à Rome pour rendre compte de sa conduite. Sa famille et ses amis, prévoyant le sort qui lui était réservé, tentèrent en vain de le détourner de ce voyage. Il n'était pas assez coupable à ses yeux, et se sentait, au contraire, trop enhardi par le témoignage de sa conscience, pour refuser d'obéir aux ordres du saint-siége. Il quitta donc la France, et se dirigea vers la capitale de la chrétienté, avec toute la confiance que pouvaient lui inspirer le sentiment de son innocence et la justice du souverain pontife. A son arrivée, il vit avec douleur que le sacré collége et le chef de l'Église avaient été également prévenus contre lui. Pour détruire les fâcheuses impressions que sa conduite avait laissées dans l'esprit de ses collègues et du saint père, il demanda

(1) Pendant son administration du diocèse de Paris, l'abbé Maury publia plusieurs mandements pour célébrer les triomphes des armées françaises.

(2) *Voyez* le mémoire apologétique que nous avons cité. Paris 1814.

à l'expliquer et à la justifier. Ses réclamations restèrent sans résultat : l'entrée du conclave et la participation aux diverses cérémonies où son titre l'appelait, lui furent interdites, et il vécut à Rome entièrement exilé de la cour pontificale. A l'époque de l'invasion des Napolitains, Pie VII ayant abandonné cette ville, avec tous les cardinaux et autres princes de l'Église, Maury écrivit au cardinal Pacca pour obtenir la permission de suivre sa sainteté. Loin d'obtempérer à cette prière, on lui annonça qu'il était libre de retourner en France, où Napoléon venait de reprendre le sceptre après sa sortie de l'île d'Elbe. Il ne voulut point profiter de cette faculté, attendant toujours le moment de faire agréer sa justification par le pape, ou du moins d'être admis à réfuter les inculpations dont il était l'objet, dans un jugement solennel. Après la défaite de Murat, et la rentrée de Pie VII dans sa capitale, il sollicita donc, avec une nouvelle ardeur, sa mise en cause. Déjà la lecture du mémoire qu'il avait publié à Paris un an auparavant avait assez disposé les esprits en sa faveur pour inquiéter ses accusateurs. On voulut un instant lui répondre; mais soit qu'on redoutât sa science canonique et sa puissante dialectique, soit qu'on le crût suffisamment convaincu d'insoumission au saint-siége, sans l'avoir entendu juridiquement, on renonça au projet d'une réfutation, et il fut enfermé au château Saint-Ange. Il y resta six mois, et passa de cette prison dans une maison de lazaristes au milieu desquels il vécut six mois encore. Mais cette année de pénitence et d'expiation expirée, et s'étant démis de l'évêché de Mon-

tefiascone (1), il rentra dans les bonnes grâces du souverain pontife. Ce n'était plus temps : l'amertume et le dégoût dont il venait d'être abreuvé avaient profondément altéré sa santé. L'homme qui s'était élevé au premier rang des orateurs et des publicistes, en défendant l'Église et le trône ; qui avait reçu, dans sa brillante carrière, les félicitations des papes et des rois, ne pouvait survivre à l'étonnante métamorphose opérée dans sa situation et dans sa fortune, et qui avait attiré sur sa tête l'animadversion des rois et les foudres des papes. Dévoré de chagrins, et luttant péniblement, durant l'espace de deux années, contre les progrès d'une affection scorbutique (2), il cessa de vivre le 11 mai 1817.

L'abbé Maury avait eu de bonne heure le sentiment de sa puissance morale, et deviné sa future élévation. En venant à Paris pour la première fois, n'ayant que de faibles ressources pécuniaires, il rencontra, sur le coche d'Auxerre, deux jeunes gens, l'un médecin et l'autre avocat, qui, nés comme lui de parents pauvres, s'imposaient la plus rigoureuse économie dans leur voyage, et se promettaient aussi une amélioration dans leur fortune, des facilités qu'offrait la capitale au développement et à

(1) Maury ne consentit à se démettre que parce qu'il vit dans les instances de ses adversaires la reconnaissance d'un titre dont ils le prétendaient déchu depuis son acceptation de l'archevêché de Paris.

(2) Nous n'avons pas cru devoir parler des soupçons que quelques personnes, tant en France qu'en Italie, élevèrent sur le genre de mort du cardinal Maury. La version officielle assure qu'il succomba sous les atteintes d'une affection scorbutique; c'est celle que nous avons dû adopter.

l'exercice des facultés intellectuelles. La similitude de position et d'espérances établit bientôt une étroite liaison entre eux ; ils confondirent leurs pécules, et se communiquèrent leurs projets. Dans un de ces épanchements confidentiels, que la longueur du voyage leur permit de renouveler quelquefois, Maury, soit que sa confiance en la fortune fût plus grande, soit qu'il voulût égayer ses compagnons en leur montrant dans l'avenir des compensations à leurs privations actuelles, ne craignit pas de prédire les plus hautes destinées à chacun d'eux, sans s'oublier lui-même. « Tu seras un jour médecin du roi, dit-» il au disciple d'Esculape, et toi, président de cour sou-» veraine ou avocat général, en s'adressant au docteur en » droit : quant à moi, je prêcherai à la cour et j'ob-» tiendrai l'épiscopat. » L'abbé Maury parlait à Threillard (1) et à Portal (2).

Nous pourrions ajouter à cet essai une foule de traits heureux, de bons mots et d'anecdotes piquantes, que les divers biographes, nos devanciers, ont ignorés, et par conséquent omis. Nous nous contenterons de citer les plus remarquables parmi ceux dont l'authenticité ne nous paraît pas devoir être révoquée en doute.

M. de Mirabeau croyant un jour son rival enlacé dans de

(1) Threillard a été successivement député aux états-généraux, à la convention, aux cinq-cents, directeur, ministre, membre de la cour de cassation, etc.

(2) Maury n'a pas vu s'accomplir entièrement sa prédiction, relativement à M. Portal, aujourd'hui médecin du roi; mais ce vénérable docteur était depuis long-temps placé fort haut dans le monde médical, lorsque le cardinal cessa de vivre.

faux raisonnements, s'écria : « Je le tiens, M. l'abbé » Maury, je vais l'enfermer dans un cercle vicieux. — » Vous viendrez donc m'embrasser, M. de Mirabeau, ré- » pliqua vivement le spirituel champion du clergé. » Et l'assemblée de rire, à la confusion de l'agresseur. Cependant, malgré la fougue de son caractère et l'impétuosité de son éloquence, Maury sut conserver tant de sang-froid, au milieu des interruptions les plus violentes et même des huées; il posséda le tact parlementaire à un si haut degré, qu'il fut peut-être le seul qu'on n'envoya pas à l'Abbaye, parmi les improvisateurs de l'assemblée, qui prenaient part aux combats journaliers de la tribune. Lorsque, sur l'invitation ou l'ordre du souverain pontife, il eut adhéré à l'établissement du gouvernement impérial, et cessé par conséquent de représenter Louis XVIII auprès du saint-siége, Napoléon qui connaissait ses anciennes relations avec ce prince, crut, dit-on, l'embarrasser en lui demandant où il en était avec les Bourbons. « Sire, répondit le cardinal, mon respect » pour eux est inaltérable : mais j'ai perdu sur ce point la » foi et l'espérance, et il ne me reste que la charité. »

***

AVANT-PROPOS.

On avait souvent réimprimé ce recueil, et toujours à mon insu, quand j'en publiai moi-même une édition en 1810. Tous les écrits dont il était composé reparurent alors avec des développements nécessaires, des corrections importantes et des additions très considérables. L'*Essai sur l'Éloquence*, augmenté de plus des deux tiers, devint en quelque sorte un ouvrage nouveau. Mais, quoique la doctrine en fût beaucoup plus étendue et plus motivée, le fond resta encore le même, sans aucun changement essentiel, ni dans les principes, ni dans les jugements oratoires qui en forment le véritable esprit littéraire.

Cet *Essai* n'avait été d'abord destiné qu'à ma seule instruction. Quand j'eus ainsi raisonné mes

études et ma méthode, on crut que mon travail pourrait être utile aux jeunes orateurs qui voudraient suivre la même carrière. Je trouvai dans ces cahiers d'observations journalières un ensemble, et un traité presque tout fait sur l'éloquence sacrée. La marche progressive de mes premières idées a été pour moi une espèce de *voyage* littéraire, dont les souvenirs me retraçaient les jouissances de mon travail, et les motifs de mes opinions sur l'art oratoire, soit dans le cours de mes lectures raisonnées dont j'avais conservé des extraits, soit dans les leçons encore plus instructives que fournit l'exercice habituel du ministère de la parole.

Quoique cet ouvrage soit spécialement approprié aux candidats de la chaire, les préceptes de l'art d'écrire, les principes de la composition, les règles du bon goût, et presque toute la théorie de l'art oratoire, s'appliquent également à tous les genres de littérature, et peuvent, pour ainsi dire, intéresser autant nos jeunes écrivains que les orateurs eux-mêmes.

En essayant de tracer la route de l'éloquence, on doit se proposer d'en exciter le goût, plutôt que d'en rappeler les éléments. Une exposition sèche des règles fatigue plus l'esprit qu'elle ne l'éclaire, et leur multitude embarrasse l'inexpérience sans rien inspirer au talent. Les traités didactiques n'ont jamais formé un seul orateur. Les leçons des rhéteurs, qui sont l'objet des premières études, ressemblent le plus souvent aux réponses des anciens oracles qui enveloppaient la vérité de nuages et de ténèbres.

Pour jeter plus de lumière sur la route des orateurs, il faut donc les environner sans cesse d'exemples toujours plus instructifs que les préceptes. La multitude, le choix et la nouveauté des modèles que nos grands maîtres ont fournis à presque tous les chapitres de l'*Essai sur l'Éloquence*, donnent lieu d'espérer qu'un genre si précieux d'intérêt ne saurait manquer à cet ouvrage. Nos orateurs du premier ordre, et surtout Bossuet, qui est à leur tête, y sont cités à chaque page, soit pour révéler de nouvelles

beautés cachées dans leurs compositions, soit pour signaler des morceaux importants, qui n'ont pas été remarqués, soit même quelquefois pour indiquer des fautes que l'autorité d'un grand nom rendait contagieuses, et qu'on peut discuter avec un respectueux esprit de critique, qui devient alors un hommage de plus qu'on rend à leur mémoire. Mais si l'on s'est quelquefois permis de relever des fautes assez généralement ignorées dans les productions des grands maîtres, on a justifié cette liberté légitime de la critique par le plus grand zèle à les venger des reproches injustes qui ont été faits à leurs chefs-d'œuvre. Quelques discours assez généralement inconnus, mais dignes d'être comptés parmi nos trésors oratoires, attendaient depuis long-temps la justice qu'on se plaît à leur rendre dans le cours de ces observations, et n'avaient besoin que d'être reproduits en partie sous les yeux des Français, pour se recommander d'eux-mêmes à l'admiration publique.

Les sermonnaires étrangers sont jugés, dans

l'*Essai sur l'Éloquence*, avec autant d'impartialité que nos orateurs français. On s'est borné aux plus célèbres prédicateurs de l'Italie et de l'Angleterre, selon le degré d'estime et d'intérêt qu'ils peuvent inspirer aux jeunes orateurs. Les lecteurs qui voudront approfondir cette étude comparée, pourront aisément recourir aux ouvrages qu'on leur désigne, en choisissant les plus estimés dans la carrière de la chaire parmi ces deux nations, les seules de l'Europe qui méritent d'être nommées en France avec quelque estime dans l'histoire de l'éloquence sacrée. Les jugements hasardés parmi nous avec tant de légèreté sur quelques prédicateurs anglais, qu'on n'a pas craint de comparer et même de préférer à nos immortels orateurs, seront relevés dans cet *Essai* avec la justice que réclame de la vérité l'intérêt de la gloire nationale, pour défendre les droits et l'incontestable prééminence de nos grands hommes.

On ne blesserait jamais dans ses compositions ni la langue, ni le goût, ni les bienséances, si

l'on exerçait une critique aussi délicate et aussi sévère en revoyant ses propres ouvrages, qu'en examinant les productions d'autrui, surtout de ses rivaux. Mais cette sagacité n'a encore été donnée à aucun écrivain, puisqu'il n'en existe pas un seul auquel on ne puisse reprocher des fautes, ou des redondances, ou des négligences de style dans un travail de longue haleine. Cette observation explique le grand sens du conseil de Boileau, quand il exhorte les auteurs *à faire choix d'un censeur* dont le goût se montre toujours pur et inexorable, sans être jamais ni pointilleux ni timide,

> Et dont le crayon sûr d'abord aille chercher
> L'endroit que l'on sent faible, et qu'on veut se cacher.
>
> *Art poétique*, Chant IV.

Le sujet de cet ouvrage est d'autant plus intéressant, qu'il est bien peu d'études plus philosophiques sans doute, que d'approfondir et d'expliquer tout ce qui doit plaire ou déplaire dans un orateur. L'abbé Batteux doit aux an-

ciens cet heureux aperçu, dont il se fait honneur en ne les citant pas. C'est en effet, selon l'observation judicieuse de Denys d'Halicarnasse et de Cicéron, la plus curieuse et la plus instructive métaphysique de l'esprit humain, que de remonter ainsi à la source et aux principes du vrai beau dans tous les genres, et de développer les jouissances du bon goût par l'analyse raisonnée des plaisirs de l'esprit. On ne saurait éprouver l'impression de ces beautés originales, et en avoir tout le sentiment, que lorsqu'une méditation profonde peut nous rendre raison des jugements savants d'une saine critique, dont les observations deviennent pour ainsi dire palpables, quand on sait confronter les règles de l'art avec les compositions des grands maîtres.

La chaîne de nos orateurs sacrés semble menacée d'une interruption déjà trop sensible. Il faut donc renouer les études de la génération actuelle aux chefs-d'œuvre du genre, et signaler tous les grands anneaux auxquels on doit se rattacher, pour en perpétuer l'éclat et la solidité.

Aussi n'a-t-on négligé dans cet *Essai* aucune occasion de conserver toutes les traditions de la chaire, lesquelles se perdraient infailliblement, si l'on différait plus long-temps de les recueillir; et c'est ce qu'on a fait sur la foi des successeurs de Massillon, qui ont eu le plus de succès dans cette carrière. Aucun prédicateur n'a songé à perpétuer le souvenir de ces anecdotes historiques, sans lesquelles plusieurs beautés du premier ordre, cachées dans les monuments oratoires du siècle de Louis XIV, ne seraient plus intelligibles pour la postérité. On était encore assez généralement instruit, il y a quarante ans, de ces traditions orales qui ne sont consignées encore nulle part, et dont il ne resterait bientôt plus de vestige. Nos plus grands orateurs ne publièrent pas eux-mêmes leurs sermons. Les éditeurs chargés de ce soin n'ont jamais songé à y joindre un commentaire opportun, qui aurait ajouté beaucoup d'instruction et d'intérêt à la lecture de Bossuet, de Bourdaloue et de Massillon. Tout ce qui intéresse un genre de littéra-

ture dans une période à jamais mémorable de gloire, appartient éminemment à l'histoire littéraire de cette époque, et doit être transmis à l'émulation des âges suivants.

Quelque désir qu'on ait d'exciter une honorable émulation dans tous les domaines de l'éloquence, cet Essai contient très peu d'additions aux articles qui concernent les orateurs du barreau. Ce sujet a été complétement traité par Quintilien, qui en a fait l'unique objet de son *Institution de l'Orateur*. La chaire elle-même n'a jamais eu pour l'instruction de ses candidats un livre élémentaire qu'on puisse comparer à ce chef-d'œuvre de l'antiquité, qui leur sert encore d'ouvrage classique, et dont les excellents principes consacreront toujours notre doctrine sur l'éloquence sacrée.

Si l'on voulait approprier spécialement les leçons de l'art oratoire au barreau, cette matière mériterait d'être traitée par un homme de talent et de goût qui aurait long-temps suivi les audiences, et qui même y aurait obtenu des

succès assez imposants pour accréditer ses conseils et sa méthode par toute l'autorité de sa renommée. Rien ne serait plus honorable pour un avocat justement célèbre au barreau, et noblement jaloux d'en élever les triomphes oratoires au niveau de notre gloire littéraire, que de tracer la route, de révéler les secrets de son art, et de chercher à multiplier les chefs-d'œuvre de ce genre, en réunissant tous les résultats de ses études, de son assiduité au palais, et de sa propre expérience, dans un manuel éloquent propre à naturaliser la véritable éloquence au milieu du sanctuaire des lois.

Cette carrière fournirait jusqu'à présent très peu de citations dignes de servir de modèles : on n'en trouverait guère d'exemples que dans les défenses du surintendant Fouquet par Pélisson. Il en est des avocats qui improvisent avec le plus de succès leurs plaidoyers et leurs répliques, comme des acteurs qui obtiennent le plus d'applaudissements au théâtre : cette gloire éphémère meurt avec eux, parce qu'elle n'a point

d'autre consistance que le souffle fugitif de la parole qui s'évapore dans les airs. Quelqu'analogie qu'il y ait entre les deux genres des prédicateurs et des avocats, sous tous les rapports de l'art d'écrire, de disposer et d'enchaîner ses preuves, de propager et de soutenir ses mouvements oratoires, les règles de l'éloquence sacrée ne sauraient suppléer entièrement à la méthode et à la connaissance du barreau.

Puisse cet ouvrage ranimer et fixer dans les bons principes de l'antiquité et du *grand siècle* le goût de l'éloquence sacrée ! L'époque actuelle me semble éminemment propre à électriser les ames d'une noble ardeur, qui peut seule donner cette impulsion et cette direction aux talents vers les travaux et les succès de la chaire. Quelle période de notre histoire put jamais, en effet, promettre autant d'illustration à la France dans cette carrière, où la supériorité dont elle jouit déjà l'élève au-dessus de toute espèce de parallèle et de concurrence ?

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. L'ABBÉ MAURY,

A SA RÉCEPTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE, LE 27 JANVIER 1785.

Messieurs, s'il se trouve au milieu de cette assemblée un jeune homme, né avec l'amour des lettres et la passion du travail, mais isolé, sans intrigue, sans appui, destiné à lutter dans cette capitale contre tous les découragements de la solitude; et si l'incertitude de son avenir affaiblissant le ressort de l'émulation dans son ame, il est encore assez fier néanmoins ou plutôt assez sage pour n'attendre jamais aucune espèce d'avancement que de son application et de ses progrès, qu'il jette sur moi les yeux dans ce moment, et qu'il ouvre son cœur à l'espérance, en se disant à lui-même : Celui qu'on reçoit aujourd'hui dans le sanc-

tuaire de l'éloquence, dut à la seule médiation de l'Académie française le bonheur de voir aussitôt la route aplanie sous ses pas. En entrant dans la carrière, il porta ses regards vers cette compagnie; il y aperçut tous les premiers hommes de la littérature et les plus vertueux, les plus dignes amis des lettres, et leurs plus zélés protecteurs; et il se persuada que si, par un heureux effort, il parvenait à s'en faire connaître, il devrait bientôt à leur indulgence les plus honorables encouragements. Ses espérances ne furent point trompées. Profondément saisi, comme on l'est dans le premier âge, d'amour pour les vertus touchantes de l'archevêque de Cambrai, et d'admiration pour les vertus héroïques de saint Louis, il s'annonça par leur éloge. Dès lors il vit l'Académie française l'accueillir, et le désigner avec intérêt à l'opinion publique. La distinction dont elle honora son premier essai lui concilia la bienveillance d'un prélat digne, par les qualités de son ame, du nom chéri de Fénélon. L'Académie fit plus encore; ayant daigné porter ses sollicitations aux pieds du trône en faveur du jeune panégyriste de saint Louis, elle obtint pour lui, de la bonté si naturelle au feu roi, une grâce marquée. Si

depuis cette époque, le disciple qu'elle avait en quelque sorte adopté par ses bienfaits, a pu se dévouer avec plus de calme et d'émulation aux pénibles travaux du ministère évangélique, c'est uniquement à ce corps illustre qu'il en est redevable; et c'est son propre ouvrage que l'Académie achève aujourd'hui, en lui accordant la plus glorieuse des récompenses littéraires.

Tel est, messieurs, le point de vue attendrissant sous lequel j'envisage, dans ce moment l'Académie. Que d'autres se la représentent comme l'un des grands monuments de la gloire du cardinal de Richelieu, de ce ministre qui mesura tous les empires, calcula leurs forces, leurs intérêts, leurs rapports, apprit aux souverains le danger des victoires qui affaibliraient trop un ennemi ou fortifieraient trop un allié, parut rendre désormais impossibles les anciennes révolutions des conquérants, et acquit des droits à l'éternelle reconnaissance du genre humain, en fondant sur l'équilibre des puissances la grande famille des nations. Que d'autres voient dans ce sanctuaire du goût le tribunal de la langue, le trésor public de la littérature, où chaque écrivain apporte le fruit de ses études et de ses veilles, et au milieu d'une nation spirituelle

et cultivée, la plus précieuse élite des talents répandus dans toutes les classes de la société. Que d'autres contemplent ici avec une admiration patriotique, des écrivains dont les ouvrages, composés avec un art qui n'est connu qu'en France, ont fait de Paris la capitale des lettres, et ont imposé à toute l'Europe la nécessité d'étudier notre langue qui éclaire et rallie aujourd'hui tous les peuples. Que d'autres enfin se plaisent à distinguer sur votre liste, des noms destinés à perpétuer ce long héritage de gloire qui honore l'esprit humain. Pour moi, messieurs, ma reconnaissance élève encore plus haut mes pensées. Je me trouve ici au milieu de mes bienfaiteurs. Je considère l'Académie française comme le foyer de l'émulation, le patrimoine du génie, l'asile et le centre commun de toutes les espérances des gens de lettres, le conseil de l'opinion publique pour les encouragements dus aux jeunes littérateurs, et les écrivains illustres qui la composent, comme les protecteurs naturels des talents naissants.

Mais en mesurant ainsi l'étendue de votre gloire, messieurs, combien dans ce moment je me sens abaissé moi-même! combien plus encore, lorsque je me retrace les grands hom-

mes qui ont été assis dans ce sanctuaire, et qui, dans la carrière de l'éloquence où je suis entré, ont rendu nos chaires l'un des plus riches domaines de la littérature française, et ont fait parmi nous, de la tribune sacrée, la digne rivale de la tribune antique! Je ne puis me livrer ici aux sentiments d'admiration et d'enthousiasme dont me pénètrent comme vous, messieurs, la simplicité majestueuse, et la véhémence prophétique de Bossuet, l'attrait irrésistible et doucement victorieux de l'auteur immortel du *Petit-Carême*, l'onction céleste de Fénélon; mais une réflexion à laquelle je ne dois point me refuser, c'est qu'abstraction faite de leurs incomparables talents oratoires, au seul titre de moralistes, ils méritent encore éminemment les respects et la reconnaissance du genre humain. Je la fais sans doute à propos cette observation, dans un moment où l'on recueille parmi nous avec tant de magnificence les préceptes moraux des écrivains du paganisme; et j'ose dire non seulement que si l'on compare leurs maximes à la morale de l'Évangile, qui, par la divinité de sa source, est tant au-dessus de toute comparaison, mais que si l'on rapproche, sous un rapport purement littéraire, Confucius,

Epictète, Sénèque, Marc-Aurèle lui-même, de vos orateurs de Meaux, de Cambrai, de Clermont, l'on sera forcé d'avouer que, par la connaissance du cœur humain, par la peinture des mœurs, par la honte qu'ils attachent au vice, par le charme qu'ils donnent à la vertu, par le style enfin, par le génie, par l'éloquence avec laquelle ils plaident la cause de l'humanité souffrante, nos orateurs français sont encore supérieurs à tous les sages de l'antiquité.

Je m'aperçois, messieurs, que des objets si attachants et si intéressants pour moi suspendent trop long-tems l'hommage que je dois aujourd'hui à l'homme illustre dont je viens occuper la place; et je me sens d'autant plus pressé de m'acquitter de ce devoir au nom des lettres, que la voix publique, devenue si favorable à M. de Pompignan au moment de sa mort, ne s'est pas toujours montrée aussi juste envers ses écrits, qu'elle l'est envers sa mémoire. Il semble que la renommée ne se plaise à célébrer que des ombres. M. de Pompignan, dont le rare mérite était, pendant sa vie, une espèce de secret pour une partie de la nation, a fondé sa réputation sur des titres aussi variés que durables. En effet, avoir possédé une lit-

térature vaste et féconde, et réuni à une connaissance approfondie de l'hébreu, du grec, du latin, de l'espagnol, de l'italien, de l'anglais, le talent de bien écrire en vers et en prose dans sa propre langue, la plus difficile de toutes; avoir allié une érudition immense aux dons de l'imagination, et mérité des succès éclatants au théâtre, dans les tribunaux, dans les académies; avoir su passer des plus hautes conceptions de la poésie aux recherches de l'histoire, aux méditations de la morale, aux calculs de la géométrie, aux défrichements même de la science numismatique; avoir parcouru tous les domaines de la littérature, et s'être mesuré tour à tour, par des tentatives plus d'un fois heureuses, avec Virgile et Racine, Pindare et Rousseau, Boileau et Horace, Anacréon et les commentateurs de la langue des Grecs; avoir ajouté à cette variété de connaissances et de talents, les lumières d'un jurisconsulte, souvent même les vues d'un homme d'état; enfin, avoir couronné, par de bonnes et louables actions, une carrière si honorable, et consacré les travaux d'un homme de lettres et les vertus d'un citoyen par les principes et les motifs toujours sublimes de la religion : tel est, messieurs, le tableau que pré-

sente la vie de l'écrivain justement célèbre, qui entre aujourd'hui dans la postérité.

Né avec des talents distingués, et avec ce besoin de renommée qui les accompagne ordinairement, M. de Pompignan fit des études solides et brillantes sous le célèbre père Porée, dont le nom, cher aux lettres, parviendra glorieusement aux âges futurs avec ceux des grands hommes qu'il eut pour disciples, et dont il était si digne de cultiver l'esprit et de former le goût. Il avait à peine atteint sa vingt-deuxième année, lorsque sa verve, inspirée par le génie de Virgile, enrichit notre littérature de la tragédie de Didon, et l'éclatant succès de son premier ouvrage ne s'est point démenti depuis plus d'un demi-siècle. Racine avait indiqué ce beau sujet dans sa préface de Bérénice, avec une prédilection qui semblait promettre un digne rival au poëte le plus parfait de l'antiquité : mais, soit que sa retraite prématurée l'eût détourné de cette heureuse idée, soit que la faiblesse du caractère d'Énée l'eût rebuté, soit enfin qu'il fût effrayé de la ressemblance inévitable de Didon avec Ariane, que Thomas Corneille avait peinte, je ne dis pas avec le coloris et l'élégance de Racine, mais avec des traits si naturels et si touchants ; l'au-

teur de Phèdre avait laissé à M. de Pompignan la gloire de faire passer du poëme latin sur la scène française, le personnage le plus intéressant que le génie antique eût jamais inventé. Un plan sage, des caractères soutenus, des ressorts vraisemblables et tragiques, une sensibilité qui égale souvent l'éloquence des personnages à l'intérêt des situations, un style enfin où l'on aurait pu désirer, il est vrai, plus d'énergie, mais déjà pur, attachant, et périodique, annoncèrent dès lors à la nation un élève formé dans l'art d'écrire, et dans la connaissance du cœur humain, à l'école de Virgile, de Racine, de Métastase; et ses principes de goût ont toujours attesté depuis, que son talent méritait de les choisir pour maîtres et pour modèles.

L'amour passionné de M. de Pompignan pour les anciens, ce sentiment, la marque la plus sûre des bons esprits, manifesté en lui dès sa jeunesse, ne s'est jamais ni affaibli ni corrompu; et ce n'est pas un éloge médiocre à lui donner en présence des dépositaires du goût. Je sais à regret, messieurs, qu'on ne lit presque plus aujourd'hui les ouvrages de l'antiquité que dans les colléges. Des études profondes épouvantent de jeunes littérateurs

plus impatients de renommée qu'avides d'instruction, et qui échangent aveuglément les frivoles succès de nos cercles, avec cette gloire tardive, mais durable, qui leur survivrait dans l'avenir. Il faut savoir vivre long-temps seul quand on veut devenir célèbre. Tout homme de lettres qui a pour les anciens une estime profondément sentie, écrit ordinairement avec goût; et on s'aperçoit à son style naturel et simple, qu'il a puisé l'idée et le sentiment du beau dans leur source. En effet, c'est dans leurs immortels écrits que nous trouvons cet ensemble, ces développements, cette chaîne de conceptions qui forme le tissu du style, cette vérité d'expression qui est l'image vivante de la pensée, cette justesse de goût qui respecte toujours la langue et ne la tourmente jamais, ce ton, cette couleur de la nature qui n'exagère rien et qui n'affaiblit rien, cette simplicité touchante à laquelle on n'ose s'abandonner que lorsqu'on a le courage du bon goût et la conscience de son talent. C'est dans le commerce des anciens que nous contractons cette habitude constante de creuser un sujet, une pensée, un sentiment, avec laquelle un génie méditatif atteint aux profondeurs de la nature, tandis qu'un esprit léger effleure à peine des surfa-

ces. C'est en lisant les anciens que l'on peut s'approprier une foule d'expressions neuves : plus on les imite, plus dans sa propre langue on devient soi-même original ; et l'on reconnaîtra, messieurs, au nombre, au mouvement, à l'harmonie du style, un écrivain qui a fréquenté les auteurs de l'antiquité, comme autrefois la fable trouvait une voix plus mélodieuse aux oiseaux qui avaient voltigé sur le tombeau d'Orphée. Je ne crains pas d'être démenti par vous, messieurs, en avançant que le talent de l'écrivain dépend souvent de son instruction, et que la perfection du style, dans notre langue, tient plus que l'on ne pense à une étude réfléchie des langues anciennes. Quel est l'homme de lettres qui ne sente chaque jour, par le besoin de traduire sa pensée en latin pour parvenir à l'exprimer dans toute sa force, combien le célèbre Arnauld avait raison de dire qu'on apprend à écrire en français, en lisant Cicéron ? Si Racine avait moins médité la langue de Tacite, il n'aurait point transporté dans Britannicus la couleur et l'énergie de l'historien latin ; s'il avait été moins familier avec la langue d'Homère et de Virgile, on n'en eût pas retrouvé l'intérêt et le charme dans Iphigénie et dans Andromaque ;

comme on n'eût point reconnu l'esprit et l'accent des livres saints dans Athalie, s'il n'eût pas été imbu, dès son enfance, du style des prophètes à l'école de Port-Royal. Enfin, messieurs, il me semble que les anciens sont, dans la littérature, ce que sont les vétérans dans les armées, des hommes éprouvés auxquels, sur la foi de leur gloire, on peut se confier pour s'en laisser conduire. Aussi voyons-nous que jamais les anciens n'ont été plus honorés que par les plus illustres des écrivains modernes. Jamais Homère n'a été mieux loué que par Fénélon, Euripide que par Racine, Pindare que par Rousseau, Phèdre que par La Fontaine, Horace que par Boileau, Aristote et Pline enfin, que par ce grand homme leur émule (1), que je vois placé au milieu de vous, comme une des principales colonnes de ce temple.

Qu'on me pardonne cette digression si appropriée à ma situation et à mon sujet, dans l'éloge d'un homme de lettres qui avait voué aux anciens le culte le plus vrai et le plus constant. Il suffit en effet de parcourir les ouvrages de M. de Pompignan, pour juger de

(1) M. de Buffon.

sa piété littéraire envers l'antiquité, comme du caractère dominant de son esprit. Je voudrais en vain dissimuler, messieurs, que dans ses traductions des Géorgiques et de quelques livres de l'Enéide, il n'a ni l'imagination dans l'expression, ni la couleur, ni l'harmonie, ni la verve et le mouvement toujours animé, toujours varié de ce traducteur célèbre, qui parmi vous a porté la magie du style poétique à un si haut dégré de perfection; mais au moins, ces traductions de M. de Pompignan réunissent-elles d'une manière très estimable, la fidélité, la clarté, le naturel, la précision, souvent assez de nombre et de mélodie pour satisfaire même une oreille délicate, et singulièrement ce goût sage et pur, qui ne tient pas sans doute lieu du génie, mais qui, dans les ouvrages d'agrément, peut quelquefois consoler de son absence. Tous ces caractères, je ne dis pas d'un talent éminent, mais d'un bon esprit, se font de même apercevoir dans les traductions en vers qu'il nous a données de l'éloquente élégie d'Ovide à son départ de Rome pour son exil, du voyage charmant d'Horace à Brindes, des plus belles odes de Pindare et d'Horace, de quelques morceaux de Lucien, de Dion Cassius, enfin du poëme phi-

losophique et moral *des Travaux et des Jours*, chef-d'œuvre d'Hésiode, et l'un des plus précieux monuments de la poésie antique, où le traducteur français réunit quelquefois l'énergie de Juvénal à la précision de Despréaux. C'est ainsi que M. de Pompignan s'est constamment attaché à faire revivre, sous les yeux de la littérature française, les modèles de l'antiquité. Dans les époques de l'affaiblissement du goût, les hommes éclairés par de longues études, et qui s'intéressent sincèrement à la gloire des lettres, ne peuvent pas sans doute créer les talents; mais ils peuvent du moins rappeler à la génération naissante les principes et les exemples consacrés par le suffrage de toutes les nations et de tous les siècles: comme chez les anciens peuples, on allait, dans les temps de calamité, tirer du fond des temples les statues des héros et des dieux, pour les offrir de plus près aux regards et aux hommages des citoyens.

La traduction d'Eschyle est, dans ce genre de travail, le service le plus signalé que M. de Pompignan ait rendu aux lettres. Eschyle, le père de la tragédie, et peut-être lui-même le plus tragique des poëtes grecs, donne aux passions le caractère le plus énergique et le

plus terrible dans l'Agamemnon, dans les Coëphores, dans les Euménides. Il trempe sa plume dans le sang pour peindre le crime, la vengeance, le remords; mais des métaphores quelquefois trop hardies, ou trop forcées, ou peut-être restreintes aux mœurs de la Grèce, obscurcissaient souvent la pensée d'Eschyle, et la rendaient impénétrable aux hellénistes les plus profonds, et aux scoliastes eux-mêmes. M. de Pompignan semble avoir dissipé le premier ces ténèbres, comme il est le premier qui, dans notre langue, ait osé traduire Eschyle tout entier. C'est dans cette traduction, dont les traits libres et hardis ressemblent aux premiers mouvements du génie, qu'on voit un grand littérateur sans aucun faste de notes ambitieuses ou superflues. Jamais poëte dramatique, avant lui, n'avait traduit des tragédies; et l'on sent, à cette lecture, combien son talent venait heureusement au secours de son érudition. On lit l'Eschyle de M. de Pompignan sans penser jamais au traducteur, qui, à force d'art, s'efface lui-même et disparaît. C'est en effet, messieurs, le triomphe d'un écrivain qui traduit, de s'éclipser devant ses lecteurs, pour concentrer toute leur attention sur l'auteur qu'il veut reproduire : comme

c'est le triomphe d'un orateur de se faire oublier, pour montrer le héros qu'il célèbre : comme c'est le triomphe du poëte dramatique de se cacher toujours à l'ombre du personnage qu'il fait parler.

Des services moins éclatants, dont la république des lettres est redevable à se savant écrivain, mais qui ajouteront beaucoup à sa gloire quand ils seront connus, sont conservés, messieurs, dans l'immense recueil de ses correspondances. C'est un riche et vaste dépôt de littérature, de jurisprudence et d'histoire, et partout on y sera étonné de l'étendue et de la variété de son érudition. Vous pouvez juger d'avance, messieurs, du singulier mérite de cette collection, plus volumineuse que les œuvres de M. de Pompignan, par les idées, les vues, les principes de goût qu'il a developpés dans la lettre universellement estimée qu'il écrivit à Racine le fils, auquel il demandait et proposait des observations sur les ouvrages de son illustre père. Mais ce qui m'a surtout frappé dans cette lecture, c'est l'aimable intérêt qui attire sensiblement son cœur vers ce commerce d'instruction. Cet écrivain, si austère avec le public, semble amollir son style, et l'attendrir au nom de l'amitié, dont

il a la cordialité, l'abandon, les aimables inquiétudes, et son ame lui fait développer alors un nouveau talent, celui d'une douce éloquence. Ainsi, messieurs, ce qui, dans l'art d'écrire, lui a le moins coûté, sera peut-être un jour ce qui honorera le plus sa mémoire; et il aura ce trait de ressemblance avec M. le chancelier d'Aguesseau, dont il fut chéri et estimé, que ses lettres seront l'un des plus beaux monuments de ses travaux et de son génie.

On s'aperçoit, messieurs, en lisant attentivement les ouvrages de M. de Pompignan, et en les comparant avec ses lettres familières, que toutes les fois qu'il les destinait à paraître aux yeux du public, la sévérité de son goût surveillait de près, et intimidait son talent. C'est là ce qui refroidit souvent son imagination dans ses épîtres morales, parmi lesquelles cependant je crois devoir en distinguer une qui respire la sensibilité la plus ingénue et la plus touchante; elle est adressée à son fils mort quelques jours après sa naissance, à ce même enfant qu'il voit aussitôt au milieu des chœurs des anges, et qu'il invoque avec l'onction d'une foi vive et tendre, et l'accent d'une douleur touchante et respectueuse, mais en conservant

toujours à genoux devant ce berceau, devenu pour lui un autel, la dignité si douce et si légitime de la paternité. C'est, j'ose le dire, messieurs, l'une des plus belles idées que la poésie chrétienne ait jamais conçues, et que le génie de la religion puisse inspirer à la piété paternelle d'un poëte.

Mais comment est-il donc arrivé, messieurs, qu'avec ce goût scrupuleux et craintif qui semble, devant le public, effrayer et faire vaciller quelquefois la plume de M. de Pompignan, il se soit comme abandonné au genre de poésie qui demande le plus de courage et d'audace, je veux dire le genre lyrique? Ne serait-ce point par la raison même qu'il est très naturel et très simple de se précipiter ainsi hors de sa sphère, lorsqu'on a le sentiment de sa timidité, et qu'on s'efforce de la vaincre? De là vient sans doute, messieurs, que dans ses odes il a plus d'élans heureux que de mouvements soutenus, parce que la force de résolution n'a qu'un moment, et, que, dans le génie comme dans l'ame, il n'y a que la force de caractère qui soit constante. Ici, messieurs, je dois rappeler à l'avantage de M. de Pompignan, une observation qu'on a faite avant moi; c'est que le genre de l'ode a perdu parmi nous le grand intérêt

patriotique et moral qui l'animait dans les beaux climats où elle prit naissance. Chez les Grecs, en effet, le poëme lyrique n'était rien moins qu'un jeu fictif de l'imagination, et l'essor d'un enthousiasme solitaire ou factice. Le poëte était bien réellement parmi eux l'organe de la religion, de la patrie, ou de la gloire, l'interprète des sentiments d'un peuple entier réuni en corps de nation, et le prêtre des muses. On l'appelait aux jeux olympiques, aux jeux pythiques, aux jeux isthmiques, aux courses néméennes, comme un pontife inspiré et accrédité du ciel, pour célébrer et couronner solennellement les vainqueurs, avec toute l'autorité d'un ministère public, en présence de la Grèce assemblée; et c'était alors que *le nom de poëte était véritablement sacré* (1), selon l'expression très juste de Cicéron. Au milieu de ces grands spectacles, il était facile sans doute à un homme né pour l'éloquence d'être saisi d'un enthousiasme soudain; mais comment, dans nos constitutions modernes, ce feu divin allumera-t-il avec la même ardeur l'imagination d'un poëte solitaire qui n'a plus qu'un objet idéal, et ne peut représenter qu'un per-

(1) *Verè sanctum poetæ nomen.* Pro Archiâ poetâ.

sonnage isolé? Cependant, malgré cette espèce de dégradation du genre lyrique, quoique le génie d'Horace n'ait été secondé qu'une seule fois par l'appareil de ces solennités nationales, le poëte latin marche encore avec gloire après Pindare qu'il imite, et qu'il compare lui-même à un fleuve impétueux qui n'a point de fond. Malherbe et Rousseau se sont également illustrés par de superbes odes dans notre langue. M. de Pompignan, quoiqu'inférieur à l'un et à l'autre, s'est montré, dans la force de son talent, digne de les suivre; et j'oserai dire qu'il égala un moment la pompe et la magnificence du style de Rousseau, en déplorant sa mort. C'est dans cette ode, messieurs, que l'on admire l'une des plus sublimes strophes dont notre Parnasse puisse jamais s'honorer; et ce qui ajoute encore à son mérite, c'est qu'elle est consacrée à célébrer le triomphe du génie sur l'envie. Inscrivons donc sur sa tombe, comme l'épitaphe la plus digne d'un poëte lyrique, cette strophe à jamais mémorable, par la réunion d'une grande idée à une plus grande image; et puisqu'elle peint merveilleusement les travaux des gens de lettres, franchissant les âges pour éclairer l'univers, qu'il me soit permis de répéter avec orgueil dans son éloge cette

magnifique apologie des grands hommes, dont M. de Pompignan, méconnu à son tour dans son talent lyrique, aura la gloire d'être l'immortel vengeur, au milieu même de ses funérailles littéraires.

Le Nil a vu sur ses rivages
Les noirs habitants des déserts
Insulter, par leurs cris sauvages,
L'astre éclatant de l'univers.
Cris impuissants! fureurs bizarres!
Tandis que ces monstres barbares
Poussaient d'insolentes clameurs,
Le dieu, poursuivant sa carrière,
Versait des torrents de lumière
Sur ces obscurs blasphémateurs (1).

(1) J'ai entendu quelquefois comparer à cette superbe strophe, que rien ne surpasse et n'égale peut-être en ce genre dans aucune langue, une autre strophe dont le même poëte a su enrichir la neuvième et très belle ode du premier livre de ses Poésies sacrées. C'est une imitation du psaume 79, *qui regis Israel, intende, etc.*, où se trouvent les versets suivants : *Vineam de Ægypto transtulisti; ejecisti gentes; et plantasti eam; dux itineris fuisti in conspectu ejus; plantasti radices ejus, et implevit terram. Operuit montes umbra ejus, et arbusta ejus cedros Dei. Extendit palmites ejus usque ad mare, et usque ad flumen propagines ejus.*

Il était difficile sans doute de transporter dans notre langue timide, et beaucoup moins poétique aussi que phi-

La grande et peut-être l'unique ressource de l'ode parmi nous, messieurs, c'est le genre

losophique, ces images trop hardies pour nous, cette vigne qui voyage, et que Dieu précède et conduit au loin. Le talent de M. de Pompignan a très heureusement triomphé de toutes les difficultés, en faisant parler ainsi le roi prophète, avec autant de naturel que d'imagination et d'élégance.

Du milieu des vastes campagnes,
Cette vigne que tu chéris,
Elève ses bourgeons fleuris
Jusques aux faîtes des montagnes.
Les cèdres rampent à ses pieds;
Ses rejetons multipliés
Bornent au loin les mers profondes.
Le Liban nourrit ses rameaux,
Et l'Euphrate roule ses ondes
Sous l'ombrage de leurs berceaux.

Cette strophe n'approche nullement, à mon avis, de celle que je rapporte dans mon discours. Le style n'en est ni aussi ferme, ni aussi plein, ni aussi coulant, ni aussi rapide, ni aussi énergique, ni aussi étonnant par la richesse des rimes, comme par la magnificence de l'élocution et des images; mais ce n'en est pas moins une très belle période poétique, et pour peu qu'elle soit soutenue par la déclamation officieuse du lecteur, elle a beaucoup de pompe et d'harmonie.

Je ne puis résister à l'occasion et au plaisir d'honorer ici la mémoire du talent lyrique de mon prédécesseur, en citant encore une autre strophe de l'ode XI de son premier

sacré, parce qu'il est susceptible d'un véritable enthousiasme, et que dans tous les arts d'ima-

livre. Voici comment il a rendu le passage du psaume 103 : *Benedic, etc., terminum posuisti quem non transgredientur, neque convertentur operire terram.* « Vous avez marqué à la mer les bornes qu'elle ne passera point et qui l'empêcheront d'inonder la terre. » Il dit donc que Dieu a renfermé les eaux de la mer, en leur opposant une barrière insurmontable.

Les bornes qu'il leur a prescrites
Sauront toujours les resserrer ;
Son doigt a tracé les limites
Où leur fureur doit expirer.
La mer dans l'excès de sa rage,
Se roule en vain sur le rivage
Qu'elle épouvante de son bruit ;
Un grain de sable la divise :
L'onde écume, le flot se brise,
Reconnaît son maître, et s'enfuit.

Ces six derniers vers sont d'un vrai poëte, et leur beauté lyrique allant toujours en croissant, le dernier de tous est le plus sublime.

Il serait aisé de multiplier ces citations, pour constater, en l'honneur de M. de Pompignan, des titres poétiques du premier ordre. Les amateurs de la poésie française appelleront dans tous les siècles les regards de la postérité sur ce recueil où ils admireront tant d'autres strophes, et même des odes entières, dignes des éloges du bon goût. J'avoue à regret qu'en s'assurant par de si beaux titres

gination, les idées religieuses sont la plus féconde et peut-être l'unique source du vrai

une place parmi les poëtes du premier ordre, M. de Pompignan aurait pu réduire, presque de moitié, la collection de ses *Poésies sacrées*, sans rien perdre de sa gloire, et qu'il n'aurait pas dû surtout la rendre encore plus volumineuse, en y ajoutant par un mauvais calcul d'amour-propre, le prolixe *Examen*, ou plutôt l'ennuyeux commentaire en forme d'apologie ou de panégyrique, composé avec le goût poétique d'un économiste, par l'*ami des hommes*, M. le marquis de Mirabeau, dont l'admiration pernicieuse rappelle l'enthousiasme ridicule du docteur Mathanasius, dans le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*.

On sait combien Voltaire, ennemi déclaré de M. de Pompignan, lui fit expier chèrement sa vanité littéraire, et surtout son zèle religieux, par ses pamphlets et ses plaisanteries. Ce même Voltaire qui s'est tant moqué des *Poésies sacrées*, sans justice et sans bonne foi, n'aurait certainement pas pu trouver dans cette collection, des vers aussi décolorés, aussi faibles, aussi dépourvus de poésie et de goût que la tirade qu'on est surpris de lire encore dans un poëme de son meilleur temps, dans un ouvrage de courte haleine qu'il a retouché plusieurs fois, enfin dans le *Temple du goût*.

Près de là dans un cabinet
Que Girardon et le Puget
Embellisaient de *leur sculpture*,
Le Poussin *sagement peignait*,
Le Brun *fièrement dessinait*;
Le Sueur *entre eux se plaçait*,

beau, du beau idéal. Les prophètes, que je considère ici sous l'unique rapport de la poésie, et indépendamment de l'inspiration divine, écrivaient dans une langue que sa pauvreté même forçait d'être hardie, énergique, figurée et par conséquent éminemment pittoresque.

On l'y *regardait sans murmure ;*
Et le Dieu qui de l'œil suivait
Les traits de leur main libre et sûre,
En les admirant *se plaignait*
De voir qu'à leur docte peinture
Malgré leurs efforts *il manquait*
Le coloris de la nature.

On ne conçoit pas qu'un si grand poëte ait pu composer, revoir et conserver de pareils vers ; ou plutôt ce ne sont pas-là des vers, et pour me servir ici du mot propre, d'une expression technique que les très savant antiquaire Dom Tassin, bénédictin, emploie souvent dans l'histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur, de pareils bouts-rimés par l'auteur de la Henriade ne sont que de la *prose carrée*, uniquement réservée aux inscriptions en style lapidaire, dont chaque ligne doit présenter un sens complet. Voltaire écrit ordinairement en prose avec beaucoup plus d'imagination et de verve qu'il n'en a montré en caractérisant, d'une manière si languissante, nos plus grands sculpteurs et nos peintres les plus célèbres. Qu'aurait-il dit du talent poétique de M. de Pompignan, si sa muse tant ridiculisée eût parlé la même langue pour célébrer nos artistes du premier ordre ?

Leur nation avait des rapports continuels et intimes avec Dieu, qui la gouvernait immédiatement, dans les principes de la théocratie, où le palais du souverain était le seul temple de la divinité. C'était là que Moïse avait chanté, après le passage de la mer Rouge, la première et la plus belle de toutes les odes. Le génie de David, tout énervé qu'il est dans nos versions, étincelle encore de traits sublimes. Plein de verve et d'images, il assiste à la création, quand il en peint la magnificence; il vole de merveilles en merveilles, et anime toutes ses expressions d'un mouvement vif et pressant. *Le Seigneur,* dit-il, *tonna sur la tête des méchants, et aussitôt la terre les vit tomber en cendres* (1). C'est un homme qui vous parle de haut et de loin; il n'a que le mot important de son idée à vous transmettre, ne s'énonce que par traits; et, dans cette rapide concision, il vous découvre la cause la plus merveilleuse, en vous entraînant et en se précipitant avec vous vers ses effets les plus lointains et les

(1) C'est la traduction littérale du texte hébreu de cet étonnant verset des psaumes : *Intonuit super peccatores Dominus, et illico cediderunt cinis super terram.* Ils étaient debout, ils tombent foudroyés, et dans ce rapide intervalle de leur chute, ils sont déjà réduits en cendres!

plus sublimes. Jamais l'esprit divin ne communiqua au génie de l'homme tant d'ascendant et de puissance. David commande en souverain aux éléments, à la mort, à l'avenir; et, depuis les astres du ciel jusqu'aux abîmes de la terre et de l'enfer, l'Éternel semble avoir mis toute la nature sous l'empire de son poëte.

Rousseau, celui de tous nos écrivains lyriques qui s'est montré le plus digne d'imiter David, si David, dans la véhémence et la rapidité de son génie, n'était pas inimitable, Rousseau n'a voulu ou n'a osé traduire que douze de ses plus beaux psaumes ; et, en s'efforçant d'égaler son modèle, il semble avoir porté le style de l'ode à son plus haut degré d'élévation. Simple et magnifique à la fois, il a l'accent de l'enthousiasme dans un langage toujours soumis aux lois de l'analogie et du goût, l'art de dompter toujours et si heureusement la rime qu'il n'en laisse jamais remarquer le travail, et que cette contrainte embellit au contraire sa pensée en l'exprimant avec plus d'harmonie, d'éclat et de précision, dans une diction toujours élégante, pure et harmonieuse, la majesté la plus imposante et la plus naturelle du ton lyrique, la pompe des expressions les plus solennelles, les talent de revêtir ses pen-

sées d'images augustes qui parlent aux yeux et peignent à l'esprit toute la majesté de l'Être-Suprême.... Heureux s'il eût plus souvent déployé cette sensibilité qui rend la voix de David si touchante, et dont il a lui-même, une fois au moins, répandu tout le charme dans le cantique d'Ezéchias!

Ce fut à l'exemple de Rousseau, et en le prenant pour modèle, que M. de Pompignan conçut le projet d'enrichir notre littérature des trésors qui restaient encore à recueillir dans les livres saints; et le secret qu'il semble avoir réellement dérobé à ce grand lyrique, c'est celui d'une versification toujours claire et correcte, et ordinairement facile et harmonieuse. Je n'inviterai point sans doute les amateurs de la poésie, messieurs, à lire de suite un recueil de cent odes sacrées, pour constater la justice de cet éloge; c'est une épreuve trop redoutable, peut-être, pour toute espèce de vers français, quand ils ne sont pas soutenus par l'intérêt d'une action dramatique. Mais qu'on lise par intervalles, comme le caractère de notre poésie et le génie de notre nation semblent l'exiger, les psaumes, les prophéties, les cantiques, les discours philosophiques et en vers, tirés des livres sapientiaux, les hymnes très

poétiques enfin de M. de Pompignan. On y trouvera peut-être que, trop préoccupé du soin de flatter l'oreille, il se néglige quelquefois sur les moyens que son talent lui fournirait pour intéresser l'ame; que, trop satisfait du ton élevé qu'il a su prendre et soutenir, il ne recherche point assez les douces modulations qui en sauveraient la monotonie; qu'il laisse souvent à désirer plus d'imagination dans l'expression, et plus de sensibilité dans ses vers; et qu'enfin l'ambition de grossir le volume de ses poésies lyriques, a nui à la solide gloire que lui aurait acquise un recueil choisi des belles odes sacrées dont il est l'auteur, s'il avait voulu y borner son talent. Mais dans celles-ci, du moins, qui sont en assez grand nombre, on reconnaîtra une élocution animée, abondante et correcte, une très riche variété de rhythme, un beau caractère de poésie, la tradition et la manière des oracles du goût, l'art de rendre quelquefois heureusement des expressions de l'Écriture, qui semblaient inaccessibles à notre langue, et souvent, dans la fierté imposante de ses débuts, une verve qui imite l'inspiration (1).

(1) Son agréable *Voyage de Provence et de Languedoc* est écrit en vers avec beaucoup de correction et d'élégance.

Tels étaient, messieurs, les principaux titres littéraires de mon prédécesseur, lorsque la voix publique l'appela au partage de votre gloire. Chef d'une cour souveraine, favorisé des dons de la fortune, qui sont si utiles au développement des talents, quand ils ne les étouffent point, accoutumé à jouir d'une admiration universelle, ou plutôt d'une espèce de culte dans nos provinces méridionales, où, au danger de trouver tant d'hommages, se joignait encore pour lui le malheur de n'avoir point de rivaux et de ne trouver qu'un trop petit nombre de juges, généralement estimé parmi les gens de lettres, épargné par la critique, ébloui, peut-être, par de trompeuses espérances, environné de la considération d'un frère (1) distingué dans le clergé de France par ses vertus et par ses lumières, il venait d'ajouter à Montauban une nouvelle colonie à la république des lettres, quand il parut devant ce sénat littéraire pour obtenir les honneurs de triomphe. Je ne saurais penser ici, messieurs, sans un regret amer, à la perspective de bonheur qui semblait s'offrir aux regards de M. de Pompignan, lorsqu'invité

(1) M. l'archevêque de Vienne.

par vos suffrages à venir s'asseoir parmi vous, il n'avait plus qu'à jouir du repos dans le sein même de la gloire. Un moment, et, en apparence, le plus heureux moment, a tout empoisonné. Je ne vois plus mon prédécesseur, durant le reste de sa carrière, qu'à travers un nuage sombre.... Mais c'est sans doute, messieurs, rendre hommage à votre délicatesse et à votre justice, que de séparer à vos yeux les talents qui ont illustré une vie tout entière, d'un excès de zèle qui en a obscurci le plus beau jour. Le zèle pour la religion n'attend point ici de moi un éloge superflu : il n'en a pas besoin; je m'interdirai donc par les mêmes convenances la censure des écarts auxquels il peut conduire. Consolons plutôt l'ombre affligée de M. de Pompignan, que je me représente dans ce moment à mes côtés, rapprochant par ses regrets les deux séances qui composent toute sa vie académique, celle de son adoption, celle de son éloge funèbre; et attendant aujourd'hui des mains de son successeur les dernières palmes qui doivent couronner devant vous l'ombre plaintive et intéressante de l'auteur de Didon. Non, messieurs, vous n'avez point oublié que les liens qui l'attachaient aux lettres, l'unissaient tou-

jours à vous. S'il a pu se croire étranger à cette compagnie, l'erreur a été à lui seul; mais, dans le cours de ce long et déplorable divorce, ses travaux littéraires vous appartiennent, et je porte aujourd'hui, avec confiance, tous ses titres et tous ses succès en tribut à votre gloire.

Depuis cette fatale époque, M. de Pompignan semble avoir cherché, dans la retraite de la campagne, des consolations que la capitale ne pouvait plus promettre à son ame agitée. C'était là qu'entouré d'une bibliothèque savante dans laquelle il avait recueilli le précieux dépôt des livres de Racine, il trouvait au milieu de sa solitude la société de l'esprit humain, concentrait son talent dans les paisibles jouissances de l'érudition, et se dérobait, par des études profondes, au sentiment de ses regrets et de ses douleurs. C'était là que, partagé entre les travaux littéraires et les plaisirs de la bienfaisance, il vivifiait la contrée qu'il habitait, assistait les malheureux, de sa fortune, de ses conseils, de ses lumières; qu'il environnait sa vieillesse de bonnes œuvres, et qu'il se hâtait d'en remplir les restes d'une vie qui devait bientôt lui échapper. C'était là que sa conduite honorait ses principes, qu'il montrait la piété chrétienne

en action, qu'il fondait un hospice pour fixer dans sa terre les héroïnes de la charité, les dignes filles de saint Vincent de Paul, et que, d'un seul don et en un seul jour, il sacrifiait une somme de quarante mille livres à l'éducation des enfants et au soulagement des malades : nouveau genre de gloire qu'il est si doux de pouvoir ajouter aux succès littéraires, parce que le génie et la vertu ne brillent de tout leur éclat, que lorsqu'on parvient ainsi à les réunir! Enfin c'est là qu'après avoir déployé, dans ses longues souffrances, le courage de la résignation, il vient de terminer sa carrière au milieu des larmes de sa famille et des bénédictions de ses vassaux : hommage plus touchant et plus glorieux à sa mémoire, que tous les applaudissements des théâtres ou des académies, et le vain bruit de la célébrité!

Avant sa mort, M. de Pompignan a rendu grâce à la solitude, du calme qu'elle avait répandu sur sa vieillesse; et son talent a été consacré enfin une fois à célébrer son bonheur. L'un de ses écrits les plus récents a été une *Épître sur la retraite*, dans laquelle, à la vue de l'astre bienfaisant qui se levait sur la France, il formait, en poëte citoyen, les vœux les plus ardents pour la prospérité d'un règne dont l'aurore sem-

ble s'annoncer à la nation sous d'heureux présages : objet bien digne en effet des derniers chants d'une muse qui n'a jamais rendu hommage qu'à la vertu. Eh ! certes, messieurs, quel Français, s'il n'est pas insensible à la gloire de son pays, a pu voir, sans une sorte d'enthousiasme, un prince qui, dès sa plus tendre jeunesse, ne s'est montré passionné que pour la justice et pour la vérité, la marine créée, la servitude abolie, les lois plus humaines, une politique morale, le crédit fondé sur l'économie du gouvernement, une guerre sollicitée hautement par le vœu public et couronnée par une paix glorieuse, enfin l'indépendance de l'Amérique assurée à l'histoire par un monarque de vingt-sept ans ? La gloire des lettres n'a pas été oubliée, messieurs, dans cette grande révolution qui doit tant influer sur le sort des deux mondes. Le roi vient de cimenter une nouvelle alliance littéraire entre les États-Unis et la France, en dotant d'une riche collection de livres les universités de Virginie et de Pensylvanie. Vous voyez assis parmi vous un guerrier (1) qui, après avoir combattu pour

(1) M. le marquis de Chastellux.

cette république naissante, vient de lui obtenir ce nouveau bienfait de notre jeune monarque, et qui a le double mérite d'avoir contribué à procurer aux Américains les deux plus grands biens de l'ordre social, la liberté et les plus belles productions de l'esprit humain. Ainsi vos ouvrages, messieurs, deviennent, pour ainsi dire, un nouveau ressort diplomatique, entre les mains de votre auguste protecteur. Ce sont vos trésors littéraires qui forment ses plus magnifiques présents ; et il ne se montre jamais plus grand lui-même, que lorsque, répandant la lumière avec tant d'éclat du haut de son trône, il dispense aux nations les plus reculées les chefs-d'œuvre de nos écrivains. Mais, par un noble échange de gloire entre lui et le génie, ce prince a trouvé une manière, inconnue avant son règne, d'honorer les grands talents et les hautes vertus. Jusqu'à nos jours, en effet, messieurs, les peuples avaient dès long-temps érigé des statues aux souverains, tandis qu'aucun monarque n'avait encore décerné le même honneur à ses sujets les plus illustres et les plus utiles à leur patrie. Louis XVI est donc pour l'histoire le premier souverain qui se soit imposé le devoir d'acquitter cette dette si

ancienne et si sacrée du trône, en élevant des statues, dans son palais, aux plus grands hommes de sa nation, et en faisant servir ainsi l'émulation dont il anime les beaux-arts, à réveiller l'amour de la gloire dans toutes les classes de la société.

Voilà peut-être, messieurs, dans la science d'électriser et d'enflammer les esprits, l'unique secret qui eût échappé à la munificence de Louis XIV. Les murs de ce sanctuaire ont retenti cent fois des hommages que l'éloquence et la poésie ont rendus à ce grand roi, qui voulut qu'après la mort de l'illustre chancelier Séguier, la protection des lettres, désormais trop honorable pour un sujet, devînt, dans son empire, l'apanage éternel de la couronne, fit régner avec lui, pendant un siècle, tous les beaux-arts, et à qui son heureux génie inspira souvent des traits dignes de Corneille ou de Bossuet, sans que, durant tout le cours de son long règne, il ait proféré une seule parole qui ait démenti la dignité de son rang et l'élévation de son ame. Aussi, messieurs, plus ce monarque s'éloigne de notre âge, plus il s'agrandit à notre vue. A mesure que les mémoires de ses généraux nous rendent, en quelque sorte, témoins de sa vie privée, l'ancien

enthousiasme de la France se réveille pour exalter un prince à qui elle doit tout, ses lois, sa discipline militaire, ses places fortes, sa police, ses premières routes, sa marine, ses arsenaux, ses ports, ses manufactures, ses académies, ses plus beaux monuments publics. Pour moi, messieurs, qui viens à votre suite, et à une si grande distance de vos talents, apporter aux pieds de Louis XIV le faible tribut de mon admiration, dans ce temple où il régnera toujours par ses bienfaits et par votre reconnaissance, ne pouvant plus rien ajouter à vos éloges, je rassemblerai du moins sous vos yeux les traits épars de sa gloire; et je dirai simplement et sans art : Il eut à la tête de ses armées Turenne, Condé, Luxembourg, Catinat Créquy, Boufflers, Montesquiou, Vendôme et Villars. Duquesne, Tourville, du Guay-Trouin commandaient ses escadres. Colbert, Louvois, Torcy étaient appelés à ses conseils. Bossuet, Bourdaloue, Massillon lui annonçaient ses devoirs. Son premier sénat avait Molé et Lamoignon pour chefs, Talon et d'Aguesseau pour organes. Vauban fortifiait ses citadelles. Riquet creusait ses canaux. Perrault et Mansard construisaient ses palais; Puget, Girardon, Le Poussin, Le Sueur et Le Brun les embellissaient. Le

Nôtre dessinait ses jardins. Corneille, Racine, Molière, Quinault, La Fontaine, La Bruyère, Boileau éclairaient sa raison et amusaient ses loisirs. Montausier, Bossuet, Beauviliers, Fénélon, Huet, Fléchier et l'abbé Fleury élevaient ses enfants. C'est avec cet auguste cortége de génies immortels, dont la plupart appartiennent à cette compagnie, que le premier roi protecteur de l'Académie française, toujours fier de sa nation, qui sous lui s'illustra dans tous les genres de gloire, appuyé sur tant de grands hommes qu'il sut mettre et conserver à leur place, se présente aux regards de la postérité!

RÉPONSE

DE M. LE DUC DE NIVERNOIS,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

AU DISCOURS

DE M. L'ABBÉ MAURY.

Monsieur, c'est un hasard malheureux pour vous, que celui qui me charge d'avoir l'honneur de vous répondre, et je ne me cache pas ce que vous y perdez. Obligé de remplacer M. l'archevêque de Toulouse, je sens mon insuffisance, je l'avoue sans honte, je remplis un devoir, et je n'aspire qu'à de l'indulgence.

Heureusement pour moi, monsieur, le choix que l'Académie vient de faire en vous adoptant, diminue beaucoup le poids de la fonction dont je suis chargé. Que pourrai-je apprendre de vos talents à cette assemblée? Que pourrai-je dire de ceux de votre prédécesseur, que vous n'ayez dit bien mieux dans le discours que vous venez de prononcer? On serait même presque tenté de croire que, malgré tout le mérite de M. de Pompignan, la compagnie, au nom de qui j'ai

l'honneur de parler, pourrait s'abstenir de célébrer son nom dans des murs si peu témoins de sa présence. Il y est entré précédé de sa réputation; il y a paru un instant, et il en a disparu pour jamais, nous laissant à nous plaindre et de son absence, et des motifs qui en furent la cause; mais quels qu'ils puissent être, nous ne saurions priver sa mémoire du juste hommage qu'ont mérité ses talents : c'est un tribut que doit l'Académie à quiconque meurt avec des droits à l'estime de la postérité.

M. de Pompignan les avait acquis à plusieurs titres, parce qu'il s'était exercé dans plusieurs genres. L'étude des langues savantes et des langues modernes l'avait mis en état de traduire ou d'imiter avec succès les morceaux de poésie ou ancienne ou étrangère les plus précieux. Hésiode et Pindare, Virgile et Horace, Shakspear et Pope, sont devenus tour à tour sous sa plume des poëtes français. Familiarisé même avec la langue des livres saints, il a su, il a osé, après Rousseau, naturaliser en France les psaumes, les cantiques, les prophéties, en cinq livres de poésies sacrées, où l'on trouve souvent des strophes dignes de la sublimité du sujet, et où l'on s'instruit toujours dans des notes où l'auteur déploie une érudition vaste et une critique judi-

cieuse. Enfin des odes, des épîtres, des poésies familières, des ouvrages dramatiques et lyriques tirés de son propre fond, ont encore ajouté à sa gloire; et, sans trop présumer de ses forces, il n'a pas craint d'entrer dans la même lice où avaient brillé avant lui Boileau, Quinault, Corneille et Racine, Rousseau et Voltaire. Il était impossible de surpasser de semblables devanciers, peut-être même de les égaler; mais la seconde place est assez honorable après eux, et une versification élégante, correcte et harmonieuse, un goût pur et formé sur l'antique, assurent à M. de Pompignan cet honneur qu'il n'est pas aisé de mériter.

Je dirai après vous, monsieur, qu'il avait pour les anciens une espèce de sentiment religieux; mais j'ajouterai que son culte n'était pas de la superstition. Il les regardait en même temps, et comme des guides qu'il faut suivre, et comme des modèles dont on peut approcher.

Eux seuls font leurs pareils (*dit-il*): sans l'Iliade,
Nous aurions Alaric, mais non la Henriade.

Ajoutons à cet éloge du seul poëme épique dont la France puisse s'honorer, que ce poëme si plein de beautés a été le fruit de la jeunesse de son auteur, ce génie rare, à qui la nature

destinait une si longue et si vaste carrière de gloire dans tous les genres. C'est que les hommes nés pour faire honneur à leur siècle commencent de bonne heure à se distinguer, et M. de Pompignan lui-même en offre un exemple. A peine âgé de vingt-quatre ans (1), il fit représenter sa tragédie de Didon, digne des applaudissements qu'elle reçut au théâtre, et de l'estime des gens de lettres, qui y mit le sceau. L'immortel Racine avait terminé ses travaux dramatiques par un chef-d'œuvre enrichi des plus sublimes traits de l'Écriture; on vit avec étonnement un jeune homme s'approprier avec succès, dans son premier ouvrage, les plus grandes beautés de Virgile. Les encouragements ne pouvaient pas manquer à un pareil essai, ils lui furent prodigués, et le jeune auteur entra dans le monde littéraire sous les auspices les plus heureux et les plus flatteurs.

Mais la carrière des lettres n'est pas la seule où M. de Pompignan se soit distingué. Il était né magistrat, et dans sa jeunesse il s'était livré à l'étude des lois et de la jurisprudence : revêtu de la charge d'avocat général dans une cour des

(1) M. de Pompignan était né en 1710; il a donné sa tragédie de Didon en 1734.

aides, il sonda toutes les profondeurs de l'assiette et de la perception des impôts ; et, portant dans cette étude aussi sèche qu'importante son ardeur infatigable pour le travail, il se rendit bientôt capable d'exercer dignement ce ministère si difficile, qui impose le double devoir de veiller en même temps aux intérêts du peuple et à ceux du fisc. Il s'acquittait de ces nobles fonctions dans l'une des contrées qui jadis avait vu Agricola (1) présider à leur administration avec tant de sagesse : il y montra les mêmes vertus, mais il ne sut peut-être pas aussi bien que lui en tempérer l'usage par une prudente économie. Il ne sut peut-être pas assez que leur pratique demande de la mesure, surtout la pratique du zèle : vertu dangereuse, même pour celui qu'elle anime, quand elle n'est pas circonscrite dans ses justes bornes. Un discours éloquent où il s'abandonnait à tout son enthousiasme pour la réformation des abus, fut regardé comme l'effervescence inquiétante d'un esprit qu'il fallait réprimer. M. de Pompignan fut exilé, et cette disgrace le dégoûta d'un état où il se voyait entre le danger de paraître s'exagérer ses devoirs, et celui de ne pas les remplir

(1) Au commencement du règne de Vespasien.

à son gré dans toute leur plénitude. La charge de premier président dont il fut pourvu ensuite ne put le rattacher à la magistrature; et il y renonca au bout de quelques années, pour se donner tout entier à la république des lettres.

Il aurait pu y trouver la gloire et le repos ensemble; il n'y trouva que la gloire. Le repos semblait le fuir, les querelles semblaient le suivre. Il eut des admirateurs, et il les mérita; mais il n'eut guère moins d'ennemis, et on lui reprocha de se les être attirés. Quoi qu'il en soit, il les aurait aisément regagnés, s'il leur avait laissé le temps, s'il les avait mis à portée de reconnaître, en le pratiquant, que la bonté de cœur et l'amour du vrai faisaient le fond de son caractère, si un naturel ardent et peu flexible ne lui avait fait préférer le parti du schisme à celui de la tolérance et des ménagements. On n'en doit point aux vices; mais on en doit aux opinions, et même aux erreurs, surtout lorsqu'on est sans mission pour les combattre.

Lors même qu'on est chargé par état de les attaquer, il est beau, il est sage, il est utile de ne faire jamais parler au zèle que le langage de la charité, et de reprendre les hommes sans les aigrir, parce que, si on les aigrit, on ne les corrige pas. La société repousse, et la religion

désavoue l'orateur chrétien, qui, tenant en main le flambeau de la vérité, l'allume pour brûler et non pour éclairer. Heureux celui qui ne tonne que pour avertir, et qui n'aspire à des conquêtes que pour répandre la consolation et les bienfaits !

C'est ainsi, monsieur, que s'acquirent une immortelle renommée les grands hommes du clergé français, dont vous avez si bien analysé l'esprit et les ouvrages dans votre excellent discours sur l'éloquence de la chaire, vous nous avez révélé tous les secrets de leur génie; mais vous avez fait plus encore : pénétré de leur esprit, vous vous êtes attaché à le conserver, comme les élèves de Raphaël ont su perpétuer dans son école la pureté de son dessin et la sagesse de ses ordonnances, s'ils n'ont pu atteindre tout-à-fait jusqu'à la sublimité de ses conceptions et à la grâce inimitable de ses contours. Organe, après Fénélon et Bossuet, après Bourdaloue et Massillon, de la parole sacrée, vous ne lui avez rien laissé perdre de ses droits; vous nous avez fait voir Elisée, portant dignement le manteau de son maître.

Exciter les riches à la charité, les pauvres au travail; humilier l'orgueil des grands sans les exposer à la haine des petits, et consoler ceux-

ci de leur infériorité, sans les affranchir des liens utiles de la subordination ; montrer la vérité sans voile, enseigner la religion sans fanatisme, et mêler à ses saints préceptes les leçons de la morale et de la philosophie, pour la faire pénétrer dans tous les esprits : telles sont, monsieur, les sublimes fonctions que vous avez eues à remplir, dans les temples de la capitale ; tel est le noble genre des succès qui vous ont fait appeler à ceux de la cour.

C'est à la cour, monsieur, que l'exercice de votre auguste ministère est souverainement important, délicat et difficile. On doit la vérité aux rois : c'est le seul bien qui peut leur manquer. On la doit surtout à un jeune roi qui l'aime, et qui la cherche pour la faire servir au bonheur de ses peuples. Mais autant une crainte pusillanime qui arrêterait la vérité sur les lèvres du ministre des autels serait une prévarication vile et coupable, autant serait répréhensible une audace téméraire qui violerait le respect qu'on doit toujours à son roi, même en l'enseignant, même en lui présentant le miroir où il doit reconnaître ses faiblesses. Ces deux écueils, placés sur la route de vos pareils, sont fameux par plus d'un naufrage, et ce n'est pas un petit mérite à vous de les avoir évités. Le mérite de savoir par-

ler aux princes sans adulation et sans témérité, n'est ni commun ni médiocre; il ne peut appartenir qu'à une ame élevée jointe à un esprit judicieux qui connaît la concordance nécessaire, mais difficile, de tous les devoirs entre eux.

Il me serait aisé de m'étendre davantage sur ce qui vous concerne, monsieur, et je serais écouté avec plaisir; mais les éloges académiques ne sont pas institués dans la vue de flatter l'amour-propre de nos nouveaux confrères; ils ont un but plus sage, une intention plus pure. L'objet de l'Académie est de justifier ses choix aux yeux du public à qui elle doit rendre compte de ses motifs, parce qu'elle ambitionne son suffrage; et sous ce point de vue, monsieur, je ne dois pas m'attacher à une énumération détaillée de vos succès, qui sont si bien connus parmi tous les ordres de citoyens.

Ils brilleront encore avec plus d'éclat, et bientôt le plus glorieux de vos triomphes sera consacré par un monument que le roi destine à ce héros de la charité, dont vous avez si dignement célébré les vertus. Vous avez fait pour saint Vincent de Paul plus que n'avait fait sa canonisation même. Elle n'a pu lui assurer que le culte de ceux qui ont le bonheur de professer la religion dont il a été un des principaux ornements;

et vous, monsieur, dans le beau panégyrique où vous nous invitez à l'honorer avec autant d'attendrissement que d'admiration aux pieds des autels, vous l'avez montré aux hommes de tous les climats et de toutes les religions, à l'univers enfin, comme un bienfaiteur de l'humanité entière, à qui toute ame sensible doit un tribut d'amour et de reconnaissance. La statue de cet homme unique sera un jour offerte à nos hommages, et c'est à votre éloquence que nous la devrons : ainsi, monsieur, vous verrez s'associer votre gloire à celle de votre héros, et à celle d'un monarque qui a la vraie piété des rois, puisqu'il met la sienne dans l'amour du bien public, de l'ordre et des mœurs. Il n'y a point d'adulation à vous féliciter de cet avantage, et je remplirais mal mon devoir, si je gardais le silence sur un si noble prix décerné à vos talents.

Ils vous ouvrent aujourd'hui les portes de l'Académie, monsieur; mais dès long-temps ils lui avaient inspiré un sensible intérêt; et vous n'avez pas oublié la preuve qu'elle vous en a donnée, lorsqu'à sa sollicitation vous avez reçu un bienfait de sa majesté : récompense plus honorable encore qu'utile de votre beau panégyrique de saint Louis. Aussi, monsieur, assurée de-

puis long-temps de la reconnaissance dont vous venez de lui rendre un hommage public, la compagnie pressent avec plaisir que vous remplirez avec exactitude les devoirs que la qualité d'académicien vous impose. Ils sont doux à remplir pour un homme de lettres aussi honnête qu'éclairé. Les sentiments d'une confraternité sincère, source d'une aménité constante dans les entretiens, dans les disputes même, et une assiduité régulière à des assemblées où l'on trouve un commerce utile d'instructions réciproques : voilà ce que l'Académie exige de ses membres, plus encore que les talents ; voilà ce qu'elle attend de vous, monsieur; et c'est ainsi que vous lui ferez oublier la perte qu'elle fait dans l'écrivain illustre que vous remplacez, et l'espèce de divorce qu'elle a pu lui reprocher.

ESSAI

SUR

L'ÉLOQUENCE

DE LA CHAIRE.

I. OBJET DE CET OUVRAGE.

C'EST sans doute une grande et belle institution, que d'avoir réuni les hommes dans un temple pour les instruire de leurs devoirs ; d'avoir établi des cours publics d'entretiens approfondis entre la religion et la conscience ; d'avoir contrebalancé l'impunité du présent par la justice de l'avenir ; d'avoir armé les orateurs sacrés de toute la puissance de la parole, pour combattre les vices, éveiller la foi, remuer le cœur, ébranler l'imagination, subjuguer la volonté et enchaîner toutes les passions sous le joug de la loi par les liens les plus intimes des intérêts éternels ; d'avoir appelé chaque héraut

de l'Évangile à une si haute mission, en lui disant : Viens occuper dans le sanctuaire la place de Dieu lui-même : toutes les vérités morales t'appartiennent : tous les hommes ne sont plus devant toi que des pécheurs et des mortels ; et les dépositaires du pouvoir ne se distinguent à ta vue que par de plus grandes obligations, de plus redoutables dangers et la perspective d'un plus sévère jugement. Découvre à tes auditeurs le tribunal suprême de la justice les asiles de l'humanité souffrante, les chaumières, les tombeaux, les abîmes de l'éternité ; et fais-en sortir des leçons utiles à la terre, en forçant l'homme de devenir lui-même son accusateur et son juge dans le secret de ses pensées et dans la solitude de ses remords [1].

Tel est le tableau que présente le ministère évangélique ; de sorte que si cette méthode d'instruction n'existait pas dans le christianisme, il faudrait l'y introduire pour l'avantage du genre humain.

Mais ce que la chaire offre de divin dans l'économie de la religion ne saurait être l'objet d'un traité didactique : on ne doit s'y occuper que des moyens humains dont l'art oratoire peut renforcer un si auguste ministère. Dès que les hommes sont assemblés pour entendre un ora-

teur, le seul instinct de la sensibilité devient pour eux l'oracle du goût. Ils se communiquent tous les mouvements qu'ils éprouvent. Ils apprécient l'éloquence par le sentiment qui en est le meilleur juge; et le jugement qu'ils prononcent aussitôt sur l'effet d'un discours, en se livrant aux émotions continues, et aux explosions soudaines qu'un prédicateur excite dans les ames, devient le plus sûr et le plus glorieux suffrage qu'il puisse jamais obtenir.

Voici d'après cette esquisse l'idée générale qu'on peut se former de l'éloquence de la chaire.

II. IMAGE DE L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE.

Un homme sensible voit son ami engagé dans quelques desseins contraires à son intérêt ou à ses devoirs : il veut l'en détourner; mais il craint d'éloigner de lui sa confiance, par une opposition trop brusque : il s'insinue donc avec douceur : il ne combat pas d'abord, il discute. On ne l'écoute point; il ne demande qu'à être entendu : il prend l'accent de la pitié; et peu à peu il renforce ses raisons, en présentant les arguments de l'évidence avec la réserve du doute. On ne lui répond rien, on feint de ne pas le comprendre. Alors il se plaint, non de l'obsti-

nation, mais du silence; il va au-devant de toutes les objections, et les réfute. Animé du zèle indulgent de l'amitié, il est loin de prétendre à briller par l'esprit : il ne parle que le langage du sentiment. Bientôt, sûr d'intéresser, il s'interdit tout reproche, il découvre le précipice aux yeux de son ami, et lui en montre toute la profondeur pour assaillir en lui l'imagination, la plus faible mais la plus vive de nos facultés. C'est avec ce ressort qu'il parvient à l'ébranler : il s'abaisse jusqu'à la supplication, et donne un libre cours à ses soupirs et à ses plaintes. C'en est fait : le cœur cède, la vérité triomphe, les deux amis s'embrassent; et c'est à l'éloquence d'une persuasive tendresse que la raison et la vertu doivent l'honneur de la victoire. Orateur chrétien ! voilà votre premier modèle dans l'art de préparer et de graduer les triomphes de l'éloquence sacrée. Cet homme compatissant qui doit s'attendrir pour convaincre, c'est vous même : cet ami qu'il faut émouvoir pour le gagner, c'est votre auditoire.

Eh ! que dis-je ? Une mission toute divine va-t-elle donc se borner aux artifices d'un rhéteur ? Non, sans doute. En présentant ainsi à votre talent des préceptes en exemples, ou plutôt en action, j'ai voulu essayer d'abord sur vous les

moyens d'insinuation oratoire, que développe cette allégorie; mais je sens que je dégraderais trop votre ministère, si je n'établissais point sur les marches du trône même de Dieu le solide point d'appui du levier que la religion met entre vos mains pour enlever à la fois tous vos auditeurs. N'avez-vous donc que des motifs humains à développer dans la chaire où vous exercez l'autorité du juge suprême de l'univers? N'en connaissez-vous donc point d'autres étrangers et supérieurs aux intérêts de la vie présente? Et ne sentez-vous pas combien vous affaibliriez le ressort tout puissant de votre éloquence, si elle oubliait qu'elle emprunte toute sa force des souvenirs profonds de la conscience, et de l'imposante perspective de la mort, et de l'éternité?

Vous voilà donc placé entre le ciel et la terre comme le défenseur de tous les droits du créateur, et de tous les intérêts des créatures. Or la totalité du genre humain, et à plus forte raison l'universalité de vos auditeurs, se présente à vos regards, dans un seul individu, dans un seul être collectif qui les réunit, et les représente tous avec la plus exacte ressemblance.

III. DES MOYENS DE CONVAINCRE UNE GRANDE ASSEMBLÉE.

En effet, il n'existe en quelque sorte, par cette fiction oratoire, qu'un seul homme pour l'orateur dans la multitude qui l'environne; et, à l'exception des détails qui exigent quelque variété pour peindre les passions, les états, les caractères, il ne doit parler dans sa composition qu'à un seul auditeur, à un seul infortuné, à un seul coupable, dont il déplore les égarements, les désastres, les erreurs, les peines, les misères ou les vices : cet homme est pour lui comme le démon de Socrate, qu'il voit toujours debout, toujours à ses côtés, et qui tour à tour s'attendrit ou s'irrite, résiste ou promet, s'humilie ou se courrouce, et ne cesse de lui répondre que pour l'interroger. C'est lui qu'il ne faut jamais perdre de vue quand on compose, jusqu'à ce que l'on parvienne à triompher de ses préjugés, de ses inconséquences et de ses travers. Les raisons qui seront assez persuasives pour surmonter sa résistance individuelle suffiront pour subjuguer la plus nombreuse assemblée. L'orateur tirera même de nouveaux avantages d'une grande affluence, où tous les mouvements excités à la

fois, comme les vagues d'une mer agitée qui s'entrechoquent de tous les côtés, multiplieront les triomphes de l'art, en formant une espèce d'action et de réaction entre l'orateur et l'auditoire. C'est dans ce sens que Cicéron a raison de dire *que nul homme ne peut être éloquent, sans une multitude qui l'écoute* (1). L'auditeur venait entendre un discours; mais dès qu'il paraît, l'orateur le prend à partie: il l'accuse, il le confond: il lui parle, tantôt comme son confident, tantôt comme son médiateur, tantôt comme son juge. Voyez avec quelle adresse il lui dévoile ses sentiments les plus cachés, avec quelle sagacité il lui révèle ses pensées les plus intimes, avec quelle force il anéantit ses excuses les plus séduisantes. Le coupable se reconnaît: une attention profonde, l'effroi, la confusion, le remords, tout annonce que l'orateur a deviné, dans ses méditations solitaires, le secret des consciences. Alors, pourvu qu'aucune saillie ingénieuse ne vienne émousser les traits de l'éloquence chrétienne et refroidir cette sainte émotion des cœurs, la parole évangélique se gravera plus avant et achevera son œuvre. Vous verrez encore, il est vrai,

(1) *Orator sine multitudine audiente eloquens esse non potest.* Brutus, 338.

dans le temple des milliers d'auditeurs; mais il n'y aura plus qu'une seule pensée, un seul intérêt, un seul sentiment : c'est à dire Dieu et le pécheur, ou plutôt le repentir et la clémence. Je me trompe : le ministre de la parole, devenu ainsi un ange de réconciliation, se confondant avec son auditoire, qui réagira puissamment sur lui-même, mêlera de douces larmes de joie aux pleurs attendrissants de l'amour, qui scelleront le pacte solennel de la miséricorde; et tous ces individus réunis reproduiront devant vous, pour l'honneur immortel d'un si beau ministère, l'homme idéal que l'orateur avait présent à sa pensée pendant la composition de son discours.

IV. DES AVANTAGES DE L'ORATEUR QUI S'ÉTUDIE LUI-MÊME.

Mais où chercher cet homme abstrait, cet interlocuteur fictif, ainsi formé de tous ces traits divers, sans s'exposer à peindre un être chimérique? Où trouver ce fantôme, cette espèce de simulacre d'atelier, dans lequel tous peuvent se reconnaître, sans qu'il ressemble individuellement à personne? Où le trouver? dans votre propre cœur. Descendez-y souvent, parcourez-en tous les replis : c'est là que vous découvrirez,

et les prétextes des passions que vous voulez combattre, et l'origine des faiblesses et des contradictions que vous devez nous développer pour nous en guérir. Massillon avouait sans détour que c'était celui de ses livres qui l'avait le plus instruit; et le peintre le plus fidèle du cœur humain, l'éloquent et pieux Racine, se vit honoré du plus digne éloge que puisse obtenir un écrivain moraliste, lorsqu'après avoir entendu ces deux vers de ses cantiques :

> Mon Dieu! quelle guerre cruelle!
> Je trouve deux hommes en moi,

Louis XIV dit aussitôt : *Je connais bien ces deux hommes-là!*

Il faut donc rentrer ainsi en soi-même pour être éloquent. Aussi les premières productions d'un jeune orateur sont-elles ordinairement trop recherchées, parce que son esprit, toujours tendu, fait des efforts continuels, sans oser s'abandonner jamais à la simplicité de la nature, jusqu'à ce que l'expérience lui apprenne que, pour atteindre au sublime, il est bien moins nécessaire d'exalter son imagination que de se recueillir profondément en soi-même et dans son sujet. Si vous avez médité les livres saints; si vous avez étudié les hommes; si vous avez bien lu les mo-

ralistes, qui ne sont pour vous que des historiens; si vous vous êtes familiarisé avec la langue des orateurs, peignez-nous ensuite vos propres combats, vos faiblesses, vos inclinations, vos inconséquences : c'est le secret de la nature humaine que vous allez nous révéler. Faites sur vous-même l'épreuve de votre éloquence. Devenez pour ainsi dire l'auditeur de vos propres discours; et, en anticipant ainsi sur l'effet qu'ils doivent produire, vous tracerez, sans les altérer jamais, des caractères frappants; vous nous subjuguerez par une suite de ces mouvements et de ces tableaux qui frappent et entraînent l'auditoire, dont le silence attentif et profond atteste que l'orateur est dans le vrai, et qu'il a saisi l'accent et la langue de la nature. Vous verrez que, malgré les nuances qui les distinguent, tous les hommes se ressemblent intérieurement, et que leurs vices sont uniformes, parce qu'ils dérivent toujours ou de la faiblesse, ou de l'intérêt, ou de l'orgueil, et surtout de l'orgueil; car la première et la plus dominante de nos passions, n'est pas l'intérêt personnel, dans le sens qu'on attache vulgairement à ce mot, mais l'amour-propre qui en triomphe presque toujours. Enfin vous ne mettrez rien de vague dans vos peintures; et plus vous aurez approfondi les sentiments de votre

propre cœur, mieux vous retracerez l'histoire du cœur humain.

V. DE LA MANIÈRE DE PRÉPARER LES COMPOSITIONS ORATOIRES.

Ces principes généraux sont insuffisants. Il faut donc passer aux détails, et appliquer les règles de l'art à la composition d'un discours. *C'est une grande et dangereuse entreprise*, dit l'orateur romain, *d'oser parler seul au milieu d'une nombreuse assemblée qui vous entend discuter les plus importantes affaires; car il n'y a presque personne qui ne remarque plus finement et avec plus de rigueur les défauts que les beautés de nos discours, et on nous juge toutes les fois que nous parlons en public* (1). En effet, outre le talent naturel que l'éloquence exige, et auquel le travail ne supplée jamais, tout orateur qui veut satisfaire son auditoire est obligé d'ajouter à l'instruction qu'il a puisée dans ses études pré-

(1) *Magnum quoddam est onus atque munus suscipere atque profiteri se esse, omnibus silentibus, unum maximis de rebus, magno in conventu hominum audiendum. Adest enim ferè nemo quin acutiùs atque acriùs vitia in dicente quam recta videat: quoties enim dicimus, toties de nobis judicatur.* Brutus, 27, 125.

liminaires une connaissance très approfondie du sujet qu'il se propose de traiter, et qu'il est et doit être supposé connaître mieux que ses auditeurs. Plus il l'aura étudié à loisir, plus il s'assurera d'avantages sur eux et de confiance en lui-même, pour en faire l'objet d'un discours public. Qu'il le médite donc long-temps, s'il veut en pénétrer tous les principes et en découvrir tous les rapports. C'est par ce travail préalable que l'*on fait amas*, selon l'expression de Cicéron, *d'une forêt d'idées et de choses* (1), qui, en s'accumulant, donnent à l'orateur je ne sais quelle impatience d'écrire, ou plutôt un invincible besoin de déclamer seul, dans le silence même des nuits, ses heureuses et soudaines inspirations qui rendent ensuite la matière plus abondante, et la composition plus riche, plus rapide et plus pleine. Mais, pour n'être point appauvri ou détourné par d'importunes réminiscences après ces instants de création, il fau écrire à mesure que l'on produit, et tenir ainsi son imagination toujours en haleine, et toujours libre dans son essor, en ne l'exposant à aucune distraction par les dépôts divers qu'elle serait

(1) *Silva rerum ac sententiarum comparanda est.* De Orat. 29.

chargée de surveiller, si elle les confiait à la mémoire. Ce sont deux facultés qu'on ne peut employer à la fois, sans les affaiblir l'une et l'autre; et de là vient que pour improviser avec succès, il faut s'abandonner à la verve du moment, et se défendre en toute rigueur de préparer d'avance une seule phrase. Quand on a ainsi rapproché les principales preuves, qui sont comme les matériaux de l'édifice, on se rend bientôt maître de son sujet : on en fait aisément la distribution oratoire; et l'on entrevoit déjà de loin l'ensemble du discours à travers ses idées détachées, qui deviendront des masses régulières, dès qu'une combinaison oratoire les réunira. Cette ordonnance coûte peu à l'orateur; car *le discours*, dit Fénélon, *est la proposition développée, et la proposition est le discours en abrégé* (1).

Au moment où j'indique cette méthode de travail, je m'y conforme, et j'en recueille le fruit. Le dépôt de mes notes et de mes idées de réserve est sous mes yeux. Ces réflexions détachées que me suggéraient mes lectures, sur les principes ou sur les compositions de l'art oratoire, et que je jetais dans ce cachier sans ordre et sans liaison, viennent se placer ici d'elles-mêmes sous

(1) Lettre sur l'éloquence.

ma plume. Si toutefois malgré ces provisions vous éprouvez en écrivant la lassitude et les langueurs d'une imagination refroidie, sortez aussitôt de votre retraite, et ne perdez pas plus de temps, selon le langage des anciens, à vouloir écrire *malgré Minerve.* Une conversation de choix est un stimulant plus prompt et plus actif qu'aucune lecture qui serait de commande et non pas d'instinct. Allez donc vous délivrer de cette sécheresse d'esprit, dans les entretiens d'un ami éclairé qui partage vos études. Sa présence et vos entretiens intimes agrandiront la sphère de vos conceptions solitaires. La stérilité, qui n'est que le sommeil du talent cessera bientôt. L'inspiration vous sera rendue. Vous trouverez dans un instant de verve, ces raisons, ces images, ces pensées fécondes que vous cherchiez vainement quand vos ressorts intellectuels étaient détendus. Vous vous écrierez alors comme le favori des muses, au moment où son génie poétique revient l'inspirer : *Deus! ecce Deus!* et dans cet accès d'effervescence et d'enthousiasme, votre imagination électrisée enrichira vos tableaux d'une multitude de traits heureux qui auraient échappé à vos méditations dans la solitude du cabinet.

VI. DU PLAN D'UN DISCOURS.

Avez-vous ainsi creusé les principes, et vu le fond de votre sujet? C'est ici que l'art commence. Il est temps de fixer votre plan; et c'est presque toujours la partie qui coûte le plus de travail à l'orateur, et qui a le plus d'influence sur le succès de son discours. Toute sa gloire dépend de cette première ordonnance du tableau. Le plan doit ouvrir un champ vaste et fécond à l'éloquence. S'il est trop circonscrit, il vous met hors de votre matière, au lieu de vous fixer au centre du sujet. C'est ainsi que Cheminais, séduit par le cliquetis d'une antithèse brillante, se borne, dans son sermon sur l'ambition, à présenter l'ambitieux esclave et l'ambitieux tyran : sans s'apercevoir combien il s'appauvrit en se renfermant dans ces deux coins trop resserrés, où il ne peut plus peindre les sacrifices, les bassesses, les injustices d'un autre genre, que coûte cette malheureuse passion, et tous les étranges mécomptes auxquels ses mauvais calculs livrent ordinairement ses victimes. Il ne faut qu'une erreur pareille dans le plan, erreur qui est l'équivalent d'un mauvais choix de sujet, pour ôter à un discours comme à un drame toute espèce d'intérêt, et pour égarer et entraîner à une chute inévita-

ble le même orateur, le même poëte, dont le talent mieux dirigé s'est signalé par des chefs-d'œuvre dans la même carrière. Ce danger est principalement réservé aux beaux-arts d'invention, surtout à l'éloquence et à la poésie; et c'est aussi ce qui rend nos succès plus difficiles, plus incertains, et par conséquent plus honorables. Un écrivain ne court jamais le même risque dans les ouvrages d'un ordre inférieur, qui n'exigent que du travail, de la raison, ou même que de l'esprit et du goût.

Plus un orateur méditera son plan, plus il abrégera sa composition. Laissons donc blâmer la méthode des divisions comme une contrainte funeste à l'éloquence; et adoptons-la néanmoins sans craindre qu'elle ralentisse la rapidité des mouvements oratoires, en les dirigeant avec plus de régularité. Le génie a besoin d'être guidé dans sa route, ou de se guider lui-même, en nous disant d'où il vient et où il va; et la règle qui lui épargne des écarts le contraint pour le mieux servir, quand elle lui donne de salutaires entraves : car le génie n'en est que plus ferme et plus grand, lorsqu'il marche avec ordre, éclairé par la raison et dirigé par le goût. L'auditeur qui ne sait où l'on veut le conduire est bientôt distrait; et le plan est tellement nécessaire pour fixer son

attention, qu'il ne faut plus délibérer si l'orateur doit l'indiquer. Ce plan, aussi indispensable pour composer avec méthode que pour être entendu avec plaisir, est-il mal conçu, obscur, indéterminé? Il y aura dans les preuves une confusion inévitable, une fatigante divagation, et du mouvement sans progrès. Les objets ne seront point nettement séparés; et les raisonnements s'entrechoqueront, au lieu de se prêter une force corrélative et un appui réciproque. Plus on creuse son plan, plus on étend son sujet. Des rapports qui paraissaient d'abord assez vastes pour présenter la matière du discours dans toute son étendue, forment à peine une sous-division assez riche, quand on sait généraliser et développer ses idées. Loin donc, loin d'un orateur chrétien ces plans éblouissants par une singularité sophistique, ou par une antithèse stérile, ou par un paradoxe subtil! Loin ces plans qui ne sont ni assez clairs pour être retenus, ni assez importants pour mériter d'être remplis, et qui ne présentent qu'une vaine abstraction sans intérêt! Loin ces plans fondés, ou sur des épithètes sans fécondité, qui n'ouvrent aucune route à l'éloquence! ou sur des aperçus sans étendue, plus propres à servir d'épisode que de partage à une solide instruction! Loin surtout ces sous-divi-

sions correspondantes et symétriques entre les deux parties d'un discours, où elles forment une opposition puérile, également indigne et d'un art si noble et d'un ministère si auguste! Évitez ces défauts brillants, présentez-moi un plan simple et raisonnable. Vos preuves lumineuses et bien distinctes se graveront aussitôt dans ma mémoire; et je rendrai à votre éloquence le plus beau de tous les hommages, si je conserve un souvenir profond de ce que j'aurai entendu : car le meilleur sermon est toujours celui que l'auditeur retient le plus aisément.

VII. DES PLANS TIRÉS DU TEXTE.

Tout orateur qui a des idées à lui, des idées originales, aura des plans neufs et frappants, sans se proposer jamais d'étonner, et par le simple besoin de marquer le but vers lequel l'appelle son génie. Les plans ne sont souvent que singuliers ou bizarres, surtout lorsqu'on veut les tirer du texte du discours. Cette pénible contrainte ne réussit presque jamais dans les sermons de morale. Massillon a calqué la division de son sermon sur la confession, dans lequel on trouve tant de beautés de détail, sur un passage de l'Évangile; il prend pour texte ce verset de

saint Jean : *Erat multitudo cæcorum, claudorum, et aridorum. Il y avait un grand nombre d'aveugles, de boiteux, et de ceux qui avaient les membres desséchés.* Massillon compare les pécheurs qui environnent les tribunaux de la pénitence, aux malades qui étaient rassemblés sur les bords de la piscine de Jérusalem; et il montre l'analogie de ces infirmités corporelles avec les abus les plus communs qui rendent les confessions inutiles. *Il y avait des aveugles :* défaut de lumière dans l'examen. *Il y avait des boiteux :* défaut de sincérité dans l'aveu de ses fautes. *Il y avait des malades dont les membres étaient desséchés :* défaut de douleur dans le repentir. Cette application est très ingénieuse sans doute; mais elle est aussi très recherchée, et le goût exquis de Massillon n'a succombé que cette seule fois à la tentation de puiser un plan artificiel dans l'analyse de son texte. L'usage qu'il a fait du fameux passage, *Consummatum est,* dans son sermon sur la passion est plus heureux. Cette interprétation ne lui appartient point : elle avait été développée avant lui dans plusieurs ouvrages ascétiques, d'où il a très bien fait de la tirer pour la produire au grand jour. Il me semble que la méthode d'adapter le texte au plan ne saurait presque jamais être employée avec succès dans

les instructions purement morales, et qu'elle réussit beaucoup mieux dans les mystères, dans les homélies, dans les oraisons funèbres, et dans les panégyriques, où le texte devient étranger au discours quand il n'annonce pas le sujet, et même quand il ne renferme pas, au moins implicitement, la division. Il est aisé de trouver dans l'Écriture sainte des versets analogues à l'idée principale qu'on veut développer en ce genre; et on sait toujours gré à l'orateur de ces applications heureuses qui consacrent en quelque sorte le plan qu'il a choisi.

Je regarde comme le modèle d'un plan fécond et heureux d'un sermon, et qui ouvre une belle et vaste carrière à la logique, à l'imagination, à l'éloquence de l'orateur, cette division admirable du discours du père Le Chapelain, pour la profession religieuse de madame la comtesse d'Egmont : « Dans ce monde distingué qui m'é-
» coute, il est un monde qui vous condamne : il
» est un monde qui vous plaint : et il est un
» monde qui vous regrette. Il est un monde qui
» vous condamne : et c'est un monde injuste que
» je dois confondre. Il est un monde qui vous
» plaint : et c'est un monde aveugle que je dois
» éclairer. Il est un monde qui vous regrette :
» et c'est un monde ami de la vertu que je dois

» consoler. Voilà ce qu'on attend de moi, et ce » que vous devez en attendre vous-même. En » trois mots, justifier la sagesse de votre sacri- » fice aux yeux du monde injuste qui vous con- » damne : ce cera la première partie. Éclairer sur » le bonheur de votre sacrifice le monde aveu- » gle qui vous plaint : ce sera la seconde partie. » Consoler enfin, autant qu'il est en moi, de l'é- » ternité de votre sacrifice, le monde raisonna- » ble et chrétien qui vous regrette : ce sera la » troisième partie. C'est à vous, divin Esprit, » que j'ai recours. Vous êtes l'esprit de force, » l'esprit de lumière, l'esprit de consolation : » j'ai besoin de tous ces dons pour confondre le » monde, pour éclairer le monde, pour consoler » le monde. » Le discours est, pour ainsi dire, fait dès qu'un plan si riche est trouvé. L'orateur qui ne saurait pas le remplir serait incapable de le concevoir.

VIII. DE LA PROGRESSION DU PLAN.

Mais soit que l'on traite ainsi un sujet moral, soit que l'on excerce son talent sur les mystères, ou sur les panégyriques, dont les sujets vraiment propres à l'éloquence sont en très petit nombre, il importe toujours d'observer dans la distribution du plan une graduation marquée, pour as-

surer ou plutôt pour augmenter toujours l'intérêt des faits, la progression des preuves, la force du raisonnement et la véhémence des mouvements oratoires. Il est aussi rare que difficile de faire les deux parties d'un sermon égales en beauté, parce qu'elles n'offrent presque jamais les mêmes ressources à l'imagination de l'orateur. Mais la seconde, si le sujet s'y prête, doit l'emporter sur la première : c'est la méthode de nos grands maîtres. En Italie, au contraire, la seconde partie des sermons n'est comptée pour rien, ne prouve rien, ne conduit à rien ; et elle finit toujours ou presque toujours, sans aucune péroraison éloquente, à moins que l'orateur ne termine son discours par la paraphrase d'un psaume : ce qui est très beau, et malheureusement aussi très rare. Cette mauvaise routine d'énoncer un second point, et de le réduire à deux ou trois pages insignifiantes, est l'une des causes de l'infériorité des prédicateurs italiens comparés à nos orateurs du premier ordre ; car plusieurs d'entr'eux ont beaucoup plus de talent qu'on ne le suppose à Paris : comme on le verra dans la suite de cet ouvrage. Il est manifeste que l'éloquence décheoit toujours quand elle cesse de s'élever : c'est donc au second membre de la division, habilement combiné pour distribuer

avec art l'intérêt progressif du sujet, qu'il faut réserver les raisons les plus triomphantes et les sentiments les plus pathétiques. La marche de Cicéron, dont les plans sont très nets et très oratoires dans toutes ses harangues, quoiqu'il les énonce rarement dans l'exorde, sa marche, dis-je, est très favorable à l'accroissement de ses preuves, et l'oblige de se surpasser continuellement par de nouveaux efforts, à mesure qu'il avance dans les difficultés de sa matière. Ouvrez ses plaidoyers : il nie d'abord le fait qu'on lui oppose ; et ensuite il prouve qu'en le supposant vrai on n'en pourrait rien conclure contre son client. Je me bornerai à citer ici deux exemples frappants de cette excellente méthode. En défendant Archias, qui avait été son instituteur, et dont il parle toujours avec l'accent de la piété filiale, Cicéron divise ainsi son discours. « Je prouverai qu'Archias est citoyen romain, et que, s'il ne l'était pas, il serait digne de l'être. » Le plan de la harangue pour Milon n'est pas moins pressant. « Milon, dit-il, n'a point tué Clodius : s'il l'avait tué il aurait bien fait. » Il n'est pas donné à l'esprit humain de raisonner avec plus d'ordre et de vigueur en éloquence. Eh ! qu'on ne croie pas que Cicéron procède ainsi par hasard dans quelques occa-

sions particulières ; car dans ses *partitions oratoires*, dans ce dialogue charmant, où ce grand homme subit un examen sur l'éloquence, en répondant à toutes les questions que lui propose son fils sur l'art oratoire, Cicéron en fait un système raisonné ; et il consacre comme une règle fondamentale de l'éloquence du barreau, cette manière de diviser le discours. *Voici*, lui dit-il, *comment vous devez procéder : ou il faut nier le fait qu'on vous oppose; ou, si vous l'avouez, il faut prouver qu'il n'en résulte point les conséquences que votre adversaire en déduit* (1). J'avoue qu'il est très rare de pouvoir suivre cette marche didactique dans nos chaires, où les discussions morales ne sont jamais problématiques, et où la conscience, qui ne ment jamais, ne saurait contester la vérité à ses remords. Mais Bourdaloue oppose souvent cette logique pressante aux excuses ou aux prétextes de la faiblesse et de la mauvaise foi. Plus nous imiterons cette méthode, plus nous approcherons de la perfection.

(1) *Aut ità consistendum est ut quod objicitur factum neges, aut illud quod factum fateare, neges eam vim habere, atque id esse quod adversarius criminetur.* Parag. 29, 101.

IX. DU TORT QUE L'ESPRIT FAIT A L'ÉLOQUENCE.

A toutes ces règles que l'art prescrit pour diriger le plan du discours, hâtons-nous d'ajouter un plan général de composition, dont ne doivent jamais s'écarter les orateurs, et surtout les orateurs chrétiens. Quand on entre dans la carrière, le zèle dont on est animé pour le salut des ames ne fait pas toujours oublier les avantages inséparables des grands succès. Mais souvent aussi un désir aveugle de briller et de plaire coûte la solide gloire qu'on pourrait acquérir si l'on s'abandonnait aux seules impulsions de la piété, qui s'allie si bien avec la sensibilité nécessaire à l'éloquence. Il est à souhaiter, sans doute, que l'on n'aspire qu'à se rendre utile à la religion, en se condamnant aux travaux effrayants que ce ministère exige, et dont on ne saurait jamais être dignement récompensé par le vain bruit de la célébrité. Mais si des motifs si élevés et si purs n'agissent point assez puissamment sur votre ame, trop éprise encore de l'attrait ou de l'espoir également trompeur d'une réputation que vos mécomptes vous apprendront tôt ou tard à mieux apprécier, calculez du moins les véritables in-

térêts de votre amour-propre : et voyez combien ils sont inséparables de l'efficacité apostolique de vos instructions sacrées. Dans cette carrière, une renommée solide et durable ne peut s'établir que par un auditoire vraiment religieux, et par l'affluence des fidèles qui environnent les chaires chrétiennes. Voilà les suffrages utiles, les seuls suffrages permanents, dont vous deviez vous honorer ! D'ailleurs est-ce donc pour vous que vous exercez le ministère public de la parole évangélique ? est-ce pour vous, et pour nourrir votre orgueil, que la religion rassemble ses enfants dans ses temples ? Vous n'oseriez le penser, vous rougiriez au moins de le dire ; mais n'importe, je veux bien un moment ne considérer en vous qu'un orateur. Dites-moi donc : qu'est-ce que l'éloquence ? est-ce le misérable métier d'imiter cet accusé, dont nous parle si énergiquement un ancien poëte dans ses satires, *qui balançait devant ses juges avec des antithèses symétriques, les accusations capitales, dont il était chargé* (1)? Est-ce le secret puéril de combiner de froids jeux de mots, d'arrondir des périodes, de dédaigner la simplicité d'un style naturel, plein de force

(1) *Crimina rasis librat in antithetis.* Pers., sat. 1

et d'onction, pour symétriser des phrases obscures et maniérées, et de se tourmenter dans de longues veilles pour faire dégénérer une instruction si sérieuse et si sainte en un vain et sacrilége amusement? Est-ce donc là l'idée que vous avez conçue de cet art divin, qui réprouve les ornements frivoles, qui domine les plus nombreuses assemblées, va droit à la conscience, au lieu de s'abaisser à ne parler qu'à l'esprit, et donne à un seul homme la plus personnelle et la plus auguste de toutes les souverainetés, un empire absolu sur tous les cœurs, par l'unique puissance de la parole. — Mais la gloire! dites-vous : quoi? vous cherchez la gloire? vous la fuyez. Non, non, l'esprit seul n'est jamais sublime. Ce n'est que par la véhémence des passions, et, si j'ose parler ainsi, par une raison passionnée qu'on peut être éloquent. Comptez tous les orateurs illustres de tous les pays et de tous les siècles : trouverez-vous parmi eux des écrivains ingénieux, diserts, épigrammatiques? Ah! ces hommes immortels se bornaient à émouvoir, à persuader, à faire verser des larmes : et c'est pour avoir toujours été simples qu'ils seront toujours grands. Eh quoi! vous aspirez à leurs triomphes : et vous n'osez pas marcher sur leurs traces! et vous vous abais-

sez aux dégradantes prétentions d'un rhéteur! et vous comparaissez, en suppliant qui mendie des suffrages, devant ces mêmes hommes qui devraient trembler au bruit de vos menaces, sous le poids des anathêmes du ciel, en vous conjurant de fléchir son courroux! Relevez-vous donc, hâtez-vous de vous préserver de cette ignominie : soyez éloquent par intérêt si vous ne l'êtes par zèle, au lieu de ne vous montrer qu'un déclamateur par vanité; et croyez hardiment que le moyen le plus sûr de bien prêcher pour soi, c'est de prêcher utilement pour les autres.

X. DE L'EXORDE.

L'esprit plaît dans une épigramme ou dans une chanson. Mais dans la chaire l'esprit a prétention est une espèce de miniature placée trop haut pour sa perspective optique; il n'y produit jamais de grands effets sur une nombreuse assemblée : et la vraie éloquence proscrit toutes les pensées trop fines ou trop recherchées pour être saisies par le peuple. Eh! qu'est-ce en effet qu'un trait brillant pour émouvoir ou pour échauffer une multitude qui ne présente d'abord à l'orateur qu'une masse immobile qui, bien loin de partager les sentiments de celui qui parle

ou de lui prodiguer de l'intérêt, lui accorde à peine une froide et vague attention ? Le début d'un discours doit être simple et modeste pour concilier au prédicateur la bienveillancce de l'auditoire. L'exorde mérite cependant d'être travaillé avec beaucoup de soin. La doctrine et l'exemple des maîtres de l'art avertissent de s'y restreindre au développement d'une seule idée principale qui découvre et qui fixe toute l'étendue de l'*argument oratoire*, ou de la matière qu'on veut traiter. C'est là qu'au moment même où elle est annoncée, les points de vue de l'orateur sont indiqués sans occuper trop d'espace; que les germes du plan se hâtent de paraître comme l'explication naturelle et nécessaire du sujet; qu'une logique de raison plutôt que de raisonnement règle le choix des rapports auxquels le ministre de la parole préfère de se borner : en mettant à l'écart tous ceux qui seraient communs, vagues, abstraits, ou stériles : et en circonscrivant le discours avec autant de discernement et d'exactitude que de clarté et de précision ; et qu'enfin des principes lumineux annoncent par d'importants résultats les méditations profondes d'un orateur qui a beaucoup réfléchi, et qui ajoute l'empire du talent à l'autorité de son ministère pour cap-

tiver l'attention d'une assemblée nombreuse qu'il associe à toutes ses pensées, en lui présentant un si grand intérêt. Tel est l'art de Bossuet, quand, pour frapper vivement les esprits, il dit, en commençant l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre, « qu'il veut dans un seul » malheur déplorer toutes les calamités du genre » humain, et dans une seule mort, faire voir » la mort et le néant de toutes les grandeurs » humaines. » Tout ce qui ne prépare point aux principaux objets d'un discours est inutile dans un exorde. Ecartons donc de cette partition oratoire les réflexions subtiles, les citations, les dissertations, les lieux communs, et même les images et des métaphores ambitieuses; car, *il ne faut*, dit l'orateur romain, *employer alors les mots, que dans leur sens le plus usité : de peur que le discours ne paraisse travaillé avec trop d'apprêt* (1). Marchons au but par le plus court chemin : tout doit être ici approprié au sujet, puisque, selon l'expression de Cicéron, l'exorde n'en est que l'*avenue* (2). N'imitons point ces prolixes rhéteurs, qui, au lieu d'entrer d'abord

(1) *In exordiendâ causâ servandum est ut usitata sit verborum consuetudo, ut non apparata oratio esse videatur.* Ad Herennium, lib. 1, 7.

(2) *Aditus ad causam.* Brutus.

en matière, se tournent et se retournent dans tous les sens, comme un voyageur qui ne connaît pas sa route, et laissent l'auditoire incertain sur la matière qu'ils vont traiter. L'exorde ne commence véritablement qu'au moment où l'on découvre l'objet et le dessein du discours.

XI. DE L'EXPOSITION DU SUJET.

A peine le sujet est-il exposé qu'il faut se hâter de le bien définir. Cette précaution est surtout nécessaire quand on traite des questions abstraites, telles que *la providence*, *la vérité*, *la conscience*, *etc.*; et on est sûr d'errer dans des spéculations vagues, si l'on néglige de se fixer d'abord par des notions précises. Il est dangereux sans doute de vouloir trop s'élever dans ces morceaux préparatoires; et l'expérience apprend tous les jours à se méfier de la prétention des débuts éloquents. Il est néanmoins nécessaire, comme je l'ai déjà observé, d'intéresser fortement l'attention d'une assemblée distraite; et je ne vois pas que l'on viole les règles de l'art en frappant l'auditeur par un trait soudain qui le sépare de ses propres pensées, en le mettant à la suite et à la merci de l'homme éloquent qui le captive et

le domine, pourvu que cette brusque émotion ne trompe point son attente, et que le triomphe de l'orateur aille toujours en croissant. « Je » veux, dit Montaigne, des discours qui don- » nent la première charge dans le plus fort du » doute, je cherche des raisons bonnes et fer- » mes, d'arrivée. » Montaigne a raison. Rien n'est plus important et plus difficile que de s'emparer de ses auditeurs, de les réunir promptement à soi, et d'entrer dans son sujet par un mouvement qui puisse les frapper, au lieu de laisser hésiter leur intérêt et divaguer leur imagination. Dans sa tragédie de la Troade, Sénèque ouvre la première scène par un monologue sublime. Trois vers lui suffisent pour émouvoir tous les cœurs. On aperçoit dans le lointain la ville de Troie consumée par les flammes. A la vue d'un spectacle si analogue à son triste sort, Hécube chargée de fers, seule sur le théâtre, prononce en soupirant ces éloquentes paroles : (1) « Vous,

(1) *Quicumque regno fidit, et magnâ potens*
Dominatur aulâ, nec leves metuit deos,
Animumque rebus credulum lœtis dedit,
Me videat et te, Troja!...

Toute la force et la sublimité de ce trait poétique sont dans ces derniers mots, que l'incendie visible de Troie rend si énergiques : *Me videat et te, Troja!*

» potentats, qui vous fiez à votre puissance; vous » qui dominez sur une cour nombreuse; vous » qui ne craignez point l'inconstante faveur des » dieux; et vous aussi qui vous livrez au som- » meil si doux de la prospérité, regardez Hé- » cube, et contemplez Troie! » Qui ne rentre alors en soi-même! qui échappe à l'effroi d'un pareil constraste, et en regardant le ciel ne réfléchit pas du moins sur l'incertitude et sur les dangers de sa destinée! C'est ainsi qu'un grand orateur doit profiter de tout ce qui l'environne, pour intéresser et s'associer le cœur humain. C'est ainsi qu'il est beau d'enrichir le commencement d'un discours; mais je ne puis trop répéter qu'il faut que la suite soit digne d'être écoutée, quand on a élevé son auditoire à cette hauteur.

XII. DE LA PROPAGATION DES IDÉES.

Nous arrivons ici au moment du travail, où le talent de l'orateur va se montrer, et déployer tous les charmes qui lui sont propres. C'est cette propagation continuelle des grandes idées, et des sentiments analogues, qui se suivent, s'engendrent, s'appellent et s'enchaînent mutuellement: c'est elle qui caractérise les compositions oratoires; c'est le bel art de former le tissu du style, et d'avancer sans cesse sur la même ligne

tracée par le fil des conceptions progressives, qui donne de la rapidité au discours, du nerf à l'éloquence, de la grâce aux transitions, et tout l'intérêt du dialogue le plus entraînant à un monologue continu, mais toujours varié, et qui lie enfin, comme dans un seul faisceau, des réflexions privées de connexion et de suite, qu'on verrait languir sans mouvement et sans vie, si elles étaient incohérentes ou isolées. Le progrès qui soutient la marche de chaque période est l'image naturelle des élans qui doivent animer d'un bout à l'autre les compositions oratoires, d'où il résulte qu'il n'appartient qu'aux pensées vastes et fécondes de rendre un écrivain éloquent. Les phrases incises, les idées accessoires, les comparaisons descriptives, les définitions ingénieuses, la prétention de faire effet, ou de surprendre à chaque mot, enfin le luxe de l'esprit n'enrichissent point un orateur : tout ce qui l'arrête dans sa course le gêne et l'appauvrit. Qu'il évite donc, comme les plus dangereux écueils de son talent, ces saillies séduisantes qui ralentiraient son impétuosité et son ardeur. Qu'il retranche sans pitié de ses productions cet amas de fleurs qui étouffent l'éloquence au lieu de l'embellir; et qu'il se précipite avec force, plutôt qu'avec toutes ces con-

vulsions de rhéteur, vers son but principal, sans regretter jamais les sacrifices apparents qu'il fera sur sa route. *Quest-ce en effet*, dit Cicéron, *qu'est-ce donc que l'éloquence, si ce n'est le mouvement continu de l'ame* (1)? Si l'auditeur se retrouve sans cesse à la même place; s'il aperçoit la langueur de l'amplification, les variantes des idées, le pléonasme des énumérations, enfin le jeu de la phrase, ce n'est plus un orateur véhément qu'il admire avec transport, c'est un déclamateur fleuri, dont il se détache à chaque instant, qu'il juge avec rigueur, et qu'il écoute sans intérêt.

Il ne l'écoute, il ne le suit même pas longtemps : il fait aussi, comme l'orateur, des réflexions oiseuses sur chaque mot : il a d'autant plus d'objections et de critiques à lui opposer qu'il ne peut pas l'interrompre : il perd sans cesse de vue le fil du discours, au milieu de ces écarts d'un rhéteur qui cherche à briller, tandis que son sujet languit énervé par tant d'esprit, sans chaleur, sans couleur et sans vie. L'assemblée, fatiguée de cette surabondance de paroles, sent à chaque instant son attention rebutée se lasser

(1) *Quid aliud est eloquentia, nisi motus animæ continuus?* Cicer. Orator.

et mourir. Ah! si vous saviez être éloquent, faux bel esprit, qui le glacez par vos assoupissantes antithèses, il n'aurait pas la liberté de se distraire : il partagerait vos émotions : il pressentirait tout ce que vous allez dire; il croirait découvrir lui-même les raisons simples et frappantes que vous lui présenteriez, composer en quelque sorte avec vous un discours qui lui raconterait et lui développerait si fidélement ses sentiments les plus intimes : sa satisfaction serait à son comble, ainsi que votre gloire; et vous éprouveriez que c'est toujours le charme de celui qui écoute qui assure le triomphe de celui qui parle. « Un » habile appréciateur de l'art oratoire, dit Cicé- » ron, que je traduis ici fidélement, n'a pas be- » soin d'entendre un orateur pour juger du mé- » rite de son éloquence. Il passe; et sans s'arrêter, » sans prêter attention, il voit d'un coup d'œil » les juges qui tournent la tête de côté et d'autre, » bâillent, ou conversent entre eux, envoient et » renvoient s'informer à chaque moment, s'il » n'est pas temps encore de finir l'audience, et » de congédier le suppliant. C'en est assez pour » lui : il comprend aussitôt que la cause n'est » point plaidée par un homme éloquent qui sa- » che se rendre maître de tous les esprits, comme » un joueur de luth gouverne à son gré les sons

» qu'il veut tirer des cordes d'un instrument.
» Mais, s'il aperçoit, au contraire, en passant,
» ces mêmes juges attentifs, la tête haute, le re-
» gard fixe, et paraissant frappés d'admiration
» pour celui qui parle, comme un oiseau s'in-
» cline absorbé dans le charme d'une douce et
» ravissante harmonie; s'il voit surtout les spec-
» tateurs, écouter avec cette même admiration
» un discours qui les tient, pour ainsi dire, en
» extase, se dresser pour mieux observer l'im-
» pression qu'il produit sur l'esprit des juges, et,
» ce qui est encore plus tranchant, s'il voit toute
» l'assemblée entraînée tour à tour, de la terreur
» à la pitié, de l'amour à la haine, et je ne sais
» quel mouvement involontaire agiter tout à
» coup les esprits par un redoublement de véhé-
» mence..... Ah! si comme je l'ai dit d'abord, il
» aperçoit en passant de pareils effets oratoires,
» il ne lui en faut pas davantage : il n'a plus be-
» soin de rien entendre pour asseoir son juge-
» ment : il comprend, il décide avec certitude,
» que la cause est plaidée dans ce tribunal par un
» orateur du premier ordre; et que l'éloquence
» y fait son œuvre, au plus haut degré de per-
» fection (1). »

(1) *Itaque intelligens dicendi existimator non assidens*

XIII. DE L'ÉLOQUENCE DU BARREAU.

Le barreau est une excellente école pour apprendre à donner aux idées cette propagation oratoire, qui est l'un des plus difficiles secrets de l'art. J'ai suivi les audiences du palais : j'y ai entendu quelques avocats assez éloquents, et un bien plus grand nombre de ces rhéteurs diserts que Cicéron appelait, *non pas des orateurs, mais des ouvriers exercés à une grande volubilité de langue* (1). J'avoue cependant que j'y ai quelquefois admiré des avocats, d'ailleurs fort médiocres, qui me surprenaient par un singulier ta-

et attentè audiens, sed uno adspectu et præteriens de oratore sæpè judicat. Videt oscitantem judicem, loquentem cum altero, non numquàm etiam circulantem, mittentem ad horam quæsitorem ut dimittat rogantem ; intelligit oratorem in eâ causâ non adesse qui possit animis judicum admovere orationem tanquàm fidibus manum. Idem si præteriens adspexerit erectos intuentes judices, ut avem cantu aliquo, sic illos viderit oratione quasi suspensos teneri ; aut id quod maximè opus est, misericordiâ, odio, motu animi aliquo perturbatos esse vehementiùs : ea si præteriens, ut dixi, adspexerit, si nihil audierit, tamen oratorem versari in illo judicio, et opus oratorium fieri aut perfectum jam esse profectò intelliget. Brutus, 54, 200.

(1) *Non oratores, sed operarios linguâ celeri et exercitatâ.* Brutus, 18, 83.

lent de distribuer parfaitement leurs plaidoyers, de disposer les preuves avec méthode, et de donner une progression soutenue au raisonnement. Ce mérite oratoire, aussi commun au barreau qu'il est rare partout ailleurs, y est aussi beaucoup moins remarqué : soit parce qu'il est réservé aux gens de l'art d'en sentir tout le prix dans le développement d'un discours : soit parce que la force des arguments étant plus graduée dans les discussions juridiques, il suffit de se conformer à l'ordre naturel des *moyens* pour les exposer avec avantage dans la défense d'une cause qui trace elle-même la route de l'orateur. Il n'en est pas ainsi des discours de morale, où la distribution des preuves étant du seul domaine du goût, tout appartient au raisonnement et rien au sujet, qu'il est si important et si difficile de développer avec une progression toujours croissante. Toute question de droit, au contraire, étant fondée sur des faits successifs, devient pour ainsi dire historique, et présente d'elle-même à l'orateur un commencement, un milieu et une fin, qu'il ne pourrait déplacer et confondre, sans en être aussitôt averti par l'impossibilité de rendre sa cause claire et intelligible.

On trouve encore au barreau des esprits très

distingués et d'excellents logiciens; mais on s'y plaint depuis long-temps, et avec raison, d'une triste décadence. L'homme qui s'est acquis le plus de gloire dans ce siècle, en y exerçant les fonctions du ministère public, M. le chancelier d'Aguesseau, est regardé universellement comme un dialecticien exact et lumineux, un jurisconsulte profond, un écrivain élégant et correct. Voilà son vrai mérite littéraire! Il me semble que la voix publique ne lui accorde pas, à beaucoup près, la même supériorité comme orateur. Il ne fut jamais éloquent, quoiqu'il ait traité plusieurs sujets susceptibles de la plus haute éloquence. Sa célébrité oratoire, comme toutes les réputations de ce genre au palais, ne pouvait et ne devait pas lui survivre. Il est vrai que ce grand magistrat n'était pas placé dans son véritable talent, et n'en avait même pas encore toute la vigueur quand il exerçait le beau ministère d'avocat-général; et il y aurait de l'injustice à ne juger un écrivain de cet ordre, très grand littérateur, très recommandable ami des lettres, que sur les discours et les plaidoyers qui furent les premières productions de sa jeunesse.

En général, les avocats ne travaillent point assez leurs causes, ou du moins leurs mémoires et les plaidoieries qu'ils écrivent. Ils parlent de-

vant un parterre trop peu éclairé, ou trop indulgent, et ils en abusent. Ils ont quelquefois de la fécondité, jamais de la véhémence; et plusieurs d'entre eux sacrifient la gloire à la vanité, en prolongeant leurs allocutions pour remplir plus long-temps ou plus souvent les audiences auxquelles le public assiste. Mais il ne suffit pas de se montrer, il faut être admiré quand on veut devenir célèbre. Aussi ne saurait-on se dissimuler que les gens de lettres, accoutumés à écrire avec plus de soin, ont une supériorité marquée sur les avocats, toutes les fois qu'ils partagent leurs fonctions. Ce n'est en effet ni Le Maître, ni Patru, qui occupent le premier rang au barreau français. Cet honneur est réservé à Pélisson, qui sut mériter une gloire immortelle, en composant ses mémoires pour le surintendant Fouquet; il appartient surtout à ce fameux Antoine Arnauld, qui se signala dans la controverse, en forme juridique, par son chef-d'œuvre sur *la perpétuité de la foi* (1), dont on ne saurait trop admirer le

(1) Arnauld composa ce chef-d'œuvre pour réfuter les trois ministres protestants Claude, Blondel et Aubertin, qui ne purent lui opposer rien de raisonnable. Voici avec quelle généreuse modestie l'auteur d'un si étonnant ouvrage avoue, ou plutôt apprend lui-même à ses lecteurs, qui sans lui n'en auraient jamais rien su, qu'il en doit la

style, l'éloquence du raisonnement, l'érudition et la dialectique. Arnauld composa ces trois vo-

première conception à quelques lignes de Bellarmin, dont il ne voudrait paraître que le simple commentateur. « Le cardinal Bellarmin, dit-il à la fin de sa préface, » digne des plus grands éloges, emploie l'argument de la » perpétuité de la foi, appliqué par les jésuites aux con- » troverses avec les religionnaires, plus particulièrement » contre les calvinistes sur l'eucharistie, et en fait un de » ces arguments généraux qu'il expose dans le troisième » livre de ses Controverses, chap. 8. » *Pour reconnaître*, dit-il, *que notre doctrine n'est point une invention nouvelle, mais que c'est l'ancienne foi de l'Église, il suffit de considérer l'accord des Grecs, sur ce point, avec l'église romaine; car il y a plus de dix siècles que les Grecs se sont séparés de nous: ce qui les aurait empêchés de recevoir de nouvelles opinions de l'église latine. Et cependant ils n'ont jamais eu sur ce point aucun différend avec les Latins, et ils n'en ont point encore, etc.* « On peut juger par la manière dont ce savant cardinal » propose cet argument, de l'utilité qu'il y a de développer » et de mettre dans toute leur force certaines preuves qui » demeurent obscurcies dans les livres.... Mais comme » Bellarmin se contente de l'indiquer, il le propose d'une » manière qui frappe trop peu. Il ne parle que des Grecs, » et il pouvait parler de toutes les autres communions qui » étaient séparées de l'église romaine long-temps avant » les Grecs.... En discutant à la fois tous les points con- » troversés, il n'a pas pu traiter chaque preuve avec la » même étendue et la même force qu'elles peuvent avoir

lumes in-4° pour développer et pour démontrer une seule phrase du cardinal Bellarmin : et il en fit dans sa préface un aveu d'autant plus noble, qu'on eût ignoré à jamais, sans lui, qu'il était redevable à un jésuite de l'idée très lumineuse de son ouvrage. Mais il ne dut qu'à son seul génie le choix d'un autre sujet dans lequel il a surpassé tous les orateurs du barreau : je veux dire son invincible *Apologie des catholiques d'Angleterre*, accusés d'une conspiration contre le roi Charles II, en 1678. Lisez cette éloquente discussion.

» dans ses écrits appliqués à chaque preuve en particulier. » C'est proprement ce qu'on a eu dessein de faire de cet » argument de Bellarmin, et que l'on pourra faire en- » core, tant de lui que d'autres écrivains catholiques, » en leur laissant de bon cœur la gloire de les avoir trou- » vés les premiers, et en reconnaissant que l'on ne fait » que marcher sur leurs pas et suivre leurs pensées. »

J'invite les orateurs de la chaire et du barreau à lire cet ouvrage, dans lequel un article de foi devient, pour ainsi dire, une simple question de fait. Ils y trouveront, ainsi que dans les autres chefs-d'œuvre de Port-Royal, en ce genre, tels que l'*unité de l'Église*, *les Préjugés légitimes*, *les Calvinistes convaincus de schisme*, etc., l'art de la dialectique dans toute sa perfection, et la véritable manière de prouver et de démontrer un fait, avec une force de raisonnement qui est la véritable éloquence polémique, et qu'il n'est pas possible de porter plus loin.

Que de larmes Arnauld vous fera répandre sur la mort du vertueux vicomte de Stafford! Orateur sans chercher à l'être, il ne paraît pas se proposer de vous émouvoir; mais, par le simple récit des faits, par la seule dialectique, par les dépositions des témoins sur lesquelles les catholiques furent condamnés, il prouve péremptoirement leur innocence : il vous attendrit sur le sort des infortunés dont il raconte les désastres : il remue votre sensibilité, par le seul ressort de l'évidence, qu'il a su rendre pathétique; et il rend exécrable pour toujours la mémoire du fameux Ouatès, qui inventa cette absurde calomnie. Jamais on n'a porté plus loin la démonstration morale; et il ne faut point oublier, en l'honneur du défenseur officieux qui s'est tant illustré par une pareille apologie, que dans cet ouvrage, malgré les plus violentes préventions du jansénisme, Arnauld justifie victorieusement les jésuites qu'il déteste, et qui, devenus à leur insu les clients de leur antagoniste le plus redoutable, durent être bien étonnés de l'entendre plaider leur cause, avec un zèle aussi généreux que touchant : bienfait dans lequel ils furent forcés d'admirer la plus sublime des vengeances!

Il serait à désirer sans doute que ce célèbre Arnauld, si injustement préféré par Boileau à tous

les grands écrivains du siècle de Louis XIV, dans l'accès de la plus aveugle admiration que l'esprit de parti puisse inspirer, eût toujours traité des questions aussi propres à faire triompher son génie. Ce fameux chef de l'école de Port-Royal n'avait pas encore atteint sa vingt-huitième année, lorsque Descartes le consulta, *comme l'homme du siècle*, disait-il sur ses *Méditations Physiques*, et proclama lui-même dans ses lettres la prééminence de ses talents en tout genre. Il était né avec un esprit guerrier. On disait de lui, comme du docte Pétau, jésuite, qu'il n'écrivait jamais que pour critiquer ou pour réfuter les livres d'autrui. Il ne composa guère en effet que des ouvrages polémiques; mais il aurait pu être compté parmi les plus grands orateurs, comme il le fut parmi les premiers controversistes de son siècle. On sait qu'il fut un grammairien très profond, et qu'il égala, pour le moins, en métaphysique, ce même Mallebranche, qui, malgré ses erreurs en physique et ses hypothèses idéales, conserve et mérite encore, par le charme très attachant de son style, et par l'intérêt qu'il répand sur les matières les plus sèches ou les plus abstraites, la réputation d'être le premier de nos écrivains dans le genre de la philosophie. Ce même Arnauld, que Racine révérait et consultait comme le juge dont

il ambitionnait le plus le suffrage, était également l'oracle de Boileau dans toutes les questions de grammaire, de poésie et de goût. Après lui être resté courageusement fidèle durant sa longue disgrâce, Despréaux se montrant, à son sujet, plus hardi que juste, et oubliant le génie si dominant de Bossuet qui venait de descendre au tombeau, osa rendre encore à cet illustre proscrit, mort alors depuis dix ans, cet étonnant hommage, jusques dans l'épitaphe de Bourdaloue.

Enfin, après Arnauld, ce fut l'illustre en France
Que j'admirai le plus, et qui m'aima le mieux.

XIV. DE CICÉRON.

Cette digression sur le *grand Arnauld* ne m'a point éloigné de l'éloquence judiciaire qui est ici l'objet de mes observations. Il a marqué tous ses pas dans cette carrière, par des monuments durables : il a prouvé que sans traiter des questions d'état, comme les anciens, on peut s'élever dans les genre délibératif, au ton d'une véritable éloquence. On prétendrait donc bien vainement excuser la distance infinie qu'on trouve entre les avocats du barreau français et les orateurs du sénat romain, par la différence des intérêts qui lui ont été confiés. Cicéron a eu quelquefois la

gloire d'être le défenseur, et même le sauveur de la république, j'en conviens; mais ne soutenait-il pas plus souvent aussi des causes beaucoup moins importantes? Et la plus grande partie de ses plaidoyers n'est-elle pas consacrée aux affaires quelquefois obscures de ses concitoyens? N'a-t-il pas même défendu scandaleusement de très mauvais procès : tels que celui de Popilius Léna, lequel le réfuta ensuite, ou plutôt l'en punit d'une manière si infâme, en devenant lui-même son assassin, lorsque Marc-Antoine, qui venait de proscrire ce grand homme, alla lui choisir un bourreau parmi ses propres clients? Et le célèbre père Porée, qui, ainsi que son digne émule, M. Le Beau, fut bien plus excellent professeur que grand écrivain, n'avait-il pas imaginé une très ingénieuse méthode de former le goût, et d'exciter l'émulation de ses écoliers, en donnant habituellement pour sujet de composition, à l'élite de sa classe, la réfutation des plaidoyers de Cicéron, sans autre secours que la faiblesse de ses moyens de défense, et sans autres armes que celles qu'il fournit contre lui-même? Ces habiles maîtres faisaient mieux approfondir ainsi l'étude de ses ouvrages, pour suppléer aux répliques de son éloquent adversaire Hortensius, qui, heureusement pour la gloire du prince de

l'éloquence romaine, ne sont point parvenues à la postérité?

Il est donc constant que ce grand orateur, toujours éloquent devant le préteur comme dans la tribune aux harangues, n'avait pas besoin d'une cause liée aux destins de Rome pour déployer toutes les richesses de son talent; et qu'il était même souvent plus éloquent lorsqu'il plaidait au milieu du peuple que lorsqu'il parlait en présence de César. Sa harangue pour Ligarius est écrite, il est vrai, d'un style enchanteur; mais elle est bien loin d'être estimée comme l'un de ses discours du premier ordre. Cicéron y demande la vie de Ligarius à un usurpateur, comme s'il implorait la clémence d'un souverain légitime. Les éloges qu'il prodigue adroitement à César dans son ingénieuse péroraison semblent justifier les reproches dont l'accabla le stoïcien Brutus, après la mort du dictateur, dans cette fameuse lettre où cet austère républicain l'accuse de flatter bassement Octave, et qui est comptée avec raison parmi les chefs-d'œuvre de l'antiquité. C'est dans les *Verrines*, c'est dans les *Catilinaires*, c'est dans la seconde *Philippique*, c'est dans les péroraisons de tous ses plaidoyers, c'est dans ses traités immortels qui ont pour titres, *l'Orateur, de l'Orateur, et des Orateurs illustres*,

qu'on trouve toute l'éloquence de Cicéron, disons mieux, la mesure de l'éloquence antique elle-même. Pour mieux accabler les ennemis de sa patrie, qu'il traduit dans les tribunaux, c'est toujours aux adversaires qu'il poursuit, c'est à Marc-Antoine, à Verrès, à Catilina, que Cicéron adresse la parole devant les juges; et la véhémence de ce style direct rend chacune de ses *actions* juridiques un véritable pugilat oratoire. Tous ces écrits classiques doivent être le manuel des orateurs chrétiens. La rapidité avec laquelle il composait ces admirables discours, malgré la multitude et l'importance des affaires dont il était surchargé, ne l'empêchait point de donner à son langage une si rare et si désespérante perfection, qu'il est aussi aisé d'entendre ses harangues, que difficile d'en reproduire le charme inexprimable, en les transportant dans notre langue. Il est vrai qu'il serait peut-être également impossible à Cicéron et à Démosthène lui-même de traduire dans leurs beaux et riches idiomes, notre incomparable Bossuet, sans lui rien faire perdre de son originalité, de sa verve, de ses inventions de style, de son énergie, de sa sublime simplicité et de sa prodigieuse magnificence.

Les étonnants exemples de fécondité que nous offrent les dernières compositions de l'o-

rateur romain prouvent évidemment que nos avocats ne sauraient justifier la négligence de leur élocution, par les travaux ou par les distractions inévitables de leur état. Non certes ce n'est pas le temps seul qui leur manque pour écrire avec tant de perfection : c'est le talent, c'est le goût, c'est l'inspiration du génie. Ce fut dans un intervalle bien court, et pendant les orages continuels d'une guerre civile que Cicéron publia tous ses fameux plaidoyers contre Marc-Antoine, qu'on appelle les *Philippiques*. On se prosterne d'admiration, quand on rapproche la sublimité et la célérité d'une composition si vaste, et si complétement finie ; et l'on ne conçoit pas qu'il ait pu conserver assez de liberté d'esprit, après la mort de César, pour entreprendre et pour achever, en si peu de temps, dans la soixante-quatrième et dernière année de sa vie, la collection unique en ce genre d'éloquence, des quatorze discours sur la même cause, par lesquels il termina si glorieusement sa carrière. Son courage y parut agrandir encore son talent. Jamais il n'approcha de plus près de l'énergie et de la véhémence de Démosthène. Aussi son triomphe devint-il son arrêt de mort ; et Marc-Antoine, triumvir, sentit si bien l'impossibilité de se dé-

fendre contre un tel accusateur, qu'il ne lui répondit, qu'en forçant la main lâche d'Octave son complice à souscrire l'ordre d'assassiner Cicéron.

Brutus, dont le goût était aussi sévère que la morale, désapprouvait néanmoins dans les harangues de l'orateur romain cette inépuisable fécondité, cette abondance stérile, quoique toujours élégante et harmonieuse, ce luxe ou cette richesse d'expression et d'images, qui énervent peut-être quelquefois sa vigueur; et il disait à Cicéron lui-même que son éloquence manquait de *reins*. L'impartiale postérité a pensé comme Brutus.

Ce ne fut point sans doute par un principe de goût, mais par la crainte trop bien fondée qu'Auguste ne se souvînt encore qu'Octave avait sacrifié honteusemnt aux triumvirs ses collègues, son bienfaiteur Cicéron, que Virgile et Horace eurent la lâcheté de ne nommer jamais, dans leurs poésies, cet orateur aussi célèbre aujourd'hui que Rome elle-même. Virgile surtout!.... Ah! comment Virgile a-t-il pu l'oublier en solennisant la gloire du peuple romain? L'assassin de Cicéron régnait! Et quoiqu'Auguste eût assez d'esprit et de pudeur pour dire à ses propres neveux, quand il les surprit lisant les *Philippiques*, qu'ils avaient bien raison

d'admirer ces plaidoyers, et que Cicéron avait été un grand citoyen, Virgile qui ne croyait pas sans doute à la clémence des remords, n'osa jamais rappeler ce nom accusateur dans ses écrits ; et le poëte courtisan n'hésita point de sacrifier aux dangereuses réminiscences d'Octave, devenu souverain de son pays, l'un des plus beaux titres de gloire de sa patrie, en accordant aux orateurs de la Grèce la supériorité de l'éloquence sur le consul de Rome : *Orabunt alii meliùs causas*, etc.

XV. DE DÉMOSTHÈNE.

Malgré l'adulation ou l'affirmation de Virgile, les gens de lettres n'ont point encore prononcé unanimement entre Cicéron et Démosthène. Ces deux orateurs sont l'un et l'autre au premier rang, et dans l'opinion de plusieurs rhéteurs, à peu près sur la même ligne. Cicéron a une prééminence incontestable sur son rival, en littérature et en philosophie. Mais il ne lui a point arraché le sceptre de l'éloquence : il le regardait lui-même comme son maître : il le louait avec tout l'enthousiasme de la plus haute admiration : il traduisait ses ouvrages ; et si ces traductions officieuses étaient parvenues jusqu'à

nous, il est probable qu'en lui rendant un service trop généreux, Cicéron se serait placé lui-même pour toujours au-dessous de Démosthène. C'est lui-même qui nous autorise à le croire, par l'éloge le plus accompli que puisse faire d'un orateur l'exaltation du ravissement. C'est lui, c'est Cicéron qui trouve dans Démosthène, non seulement un orateur parfait, mais encore toute la perfection de l'art et le beau idéal du genre oratoire. *Rien*, dit-il, *rien ne manque à Démosthène. Il ne me laisse absolument rien à désirer : il n'a de rivaux dans aucune partie de son art. Il remplit*, ajoute-t-il, *l'idée que je me suis formée de l'éloquence ; et il atteint le degré de perfection que j'imagine* (1).

C'est la force irrésistible du raisonnement, c'est l'entraînante rapidité des mouvements oratoires, qui caractérisent l'éloquence de l'orateur athénien : il n'écrit que pour donner du nerf, de la chaleur et de la véhémence à ses pensées,

(1) *Recordor me longè omnibus unum anteferre Demosthenem, qui vim accommodarit ad eam quam sentiam eloquentiam, non ad eam quam in aliquo ipse agnoverim.* Orator, n° 23. *Unus eminet inter omnes, in omni genere dicendi.* Orator, n° 104. *Planè quidem perfectum, et cui nihil admodum desit, Demosthenem facile dixeris.* Brutus, seu de claris oratoribus, n° 35 [2].

qui ne sont que les élans impétueux d'une ame ardente; il parle, non comme un écrivain élégant qui veut être admiré, mais comme un homme inspiré et passionné que la vérité tourmente, et dans lequel la haine de la tyrannie concentre et exaspère toutes ses facultés; comme un citoyen accablé ou menacé du plus grand des malheurs, et qui ne peut plus contenir la fougue de son indignation contre les ennemis de sa patrie. L'audace de son style se compose de l'emploi, de l'alliance, ou de la simplicité hardie et pittoresque de ses expressions; et, s'il ose se montrer familier, il devient sublime. Son ascendant est irrésistible, et l'empire tout puissant de l'évidence sur l'esprit humain est dans sa bouche. Tout cède devant lui à la domination de ses paroles : et sa langue conquérante s'enrichit des trésors inépuisables de sa verve et de son imagination. *Que serait-ce,* disait Eschine, son rival, aux jeunes Athéniens qui, n'ayant pu entendre sa foudroyante harangue sur *la Couronne,* la déclamaient devant lui avec l'accent et les transports de l'enthousiasme, *que serait-ce donc,* leur disait-il, *si vous eussiez entendu le monstre lui-même?* C'est l'athlète de la raison; il la défend de toutes les forces de son ame et de son génie, et la tribune où il parle devient une arène. Il

subjuge à la fois ses auditeurs, ses adversaires, ses juges; il ne paraît point chercher à vous attendrir : écoutez-le cependant, et vous pleurerez par réflexion. Il accable ses concitoyens de reproches; mais alors il n'est que le précurseur et l'interprète de leurs remords. Réfute-t-il un argument? il ne discute point, il propose une simple question pour toute réponse, et l'objection ne reparaîtra jamais. Veut-il soulever les Athéniens contre Philippe ? ce n'est plus un orateur qui parle : c'est un général, c'est un roi, c'est le prophète de l'histoire, c'est l'ange tutélaire de sa patrie; et quand il veut semer autour de lui l'épouvante de l'esclavage, on croit entendre retentir au loin, de distance en distance, le bruit des chaînes qu'apporte le tyran.

On admire, depuis plus de deux mille ans, et avec toute raison, les *Philippiques* de Démosthène, et sa fameuse harangue *pour la Couronne*, en faveur de Ctésiphon (1); mais il me

(1) « Boileau ne pouvait se lasser d'admirer l'oraison » de Démosthène, *pro Coronâ*. C'était, selon lui, le chef- » d'œuvre de l'esprit humain. *Toutes les fois que je la lis* » disait-il, *je voudrais n'avoir jamais écrit*. Un de ses amis » lui dit un jour, Ah ! Monsieur, je lis maintenant un au- » teur qui est bien mon homme : c'est Démosthène. *Si*

semble que les gens de lettres et les orateurs chrétiens lisent trop peu ses autres ouvrages, son discours *sur la paix*, sa *première* et sa *seconde Olinthiaque*, sa harangue *de la Chersonèse*, et plusieurs autres chefs-d'œuvre véritablement dignes de sa renommée. C'est dans ces écrits trop négligés par les prédicateurs, et qui semblent même inutiles à la réputation de Démosthène, puisqu'on ne lui en tient aucun compte, c'est là que l'on pourrait trouver des titres suffisants pour justifier sa gloire, si toutes ses autres productions oratoires étaient inconnues. Bornons-nous à en citer ici un seul trait. Les ennemis de Démosthène (c'étaient, à l'exception d'Eschine, quelques écrivains sans talent, qui osaient se croire ses rivaux, parce qu'ils faisaient dans Athènes le métier de so-

» *c'est votre homme*, lui répondit Despréaux, *ce n'est pas* » *le mien.* Comment l'entendez-vous donc, lui répliqua » son ami? *C'est qu'il me fait tomber la plume des mains.* » Lettres de Boileau à Brossette, tome III, page 212.

Or, si la lecture de Démosthène inspirait un tel découragement à un si grand poëte, quelle impression ne doit donc pas faire son éloquence sur l'esprit d'un orateur qui sait aussi en apprécier le prodigieux mérite, et peut se croire d'autant plus obligé de s'en approcher qu'il parcourt la même carrière?

phiste), tous ces envieux détracteurs de Démosthène, dis-je, l'accusaient de chercher plutôt dans ces discours les applaudissements de la multitude que l'utilité publique. Ce grand homme fier de sa conscience, outragé long-temps sans se plaindre, daigna enfin exercer envers eux la suprême justice du génie, pour confondre à jamais leurs insolentes clameurs, en présence de tout le peuple athénien; et voici ce qu'il leur dit dans sa harangue *de la Chersonèse*. « Je suis tel-
» lement éloigné de regarder tous ces vils rhé-
» teurs comme des citoyens dignes de leur pa-
» trie, que si quelqu'un me disait en ce mo-
» ment : Et toi, Démosthène, quels services as-
» tu rendus à la république? ô Athéniens! je ne
» parlerais ici ni des dépenses que j'ai faites pour
» mes concitoyens dans l'administration de mes
» emplois; ni des captifs que j'ai rachetés, ni
» des dons que j'ai faits à la ville, ni de tous les
» monuments qui attesteront un jour mon zèle
» pour mon pays; mais voici ce que je répon-
» drais : J'ai toujours eu une conduite opposée
» aux maximes de ces misérables. J'aurais pu sans
» doute les imiter, et vous flatter comme eux;
» mais je vous ai toujours sacrifié mon intérêt
» personnel, mon ambition, et même le désir
» d'enlever vos suffrages. Je vous ai parlé de ma-

» nière à me mettre au-dessus de pareils citoyens,
» en vous élevant vous-mêmes au-dessus des au-
» tres peuples de la Grèce. O Athéniens ! il doit
» m'être permis de me rendre aujourd'hui ce té-
» moignage. Non, je n'ai pas cru pouvoir deve-
» nir le premier parmi vous, si je vous rendais
» vous-mêmes les derniers de tous les hommes. »
C'est à ses ennemis, c'est à la triste nécessité de les accabler de toute l'autorité de son génie et de sa gloire, que Démosthène doit ce sublime morceau, l'un des plus beaux mouvements de son éloquence. Il serait très facile de multiplier de pareilles citations quand on parle d'un si grand orateur; mais mon intention n'est point de dispenser les prédicateurs de le lire. Je les exhorte au contraire à l'apprendre par cœur, et à transporter son énergie, sa vigueur et son pinceau, dans les compositions de la chaire qui leur présentera une foule de sujets dignes de les faire revivre. Je les exhorte surtout à se bien convaincre eux-mêmes, par la lecture de ses harangues, que son éloquence franche et impétueuse, dédaigne toute manière, toute afféterie, toute recherche d'esprit, et ne lui coûte pas le moindre effort, parce qu'elle ne s'abaisse jamais à aucune prétention. *Il se sert de la parole*, dit

Fénélon (1), *comme un homme modeste de son habit, pour se vêtir et non pour se parer. Il tonne, il foudroie : c'est un torrent qui entraîne tout.*

XVI. DE BOSSUET.

Au seul nom de Démosthène, mon admiration me rappelle celui de ses émules avec lequel il a le plus de ressemblance, l'homme le plus éloquent de notre nation. Que l'on se représente donc un de ces orateurs que Cicéron appelle *véhéments, et en quelque sorte tragiques* (2), qui, doués par la nature de la souveraineté de la parole, et emportés par une éloquence toujours armée de traits brûlants comme la foudre, s'élèvent au-dessus des règles et des modèles, et portent l'art à toute la hauteur de leurs propres conceptions; un orateur qui par ses élans monte jusques aux cieux, d'où il descend avec ses vastes pensées agrandies encore par la religion, pour s'asseoir sur les bords d'un tombeau, et abattre l'orgueil des princes et des rois devant le Dieu qui, après les avoir distingués sur la terre, du-

(1) Lettre à l'Académie française sur l'éloquence.

(2) *Grandis et, ut ità dicam, tragicus orator.* Brutus, 203.

rant le rapide instant de la vie, les rend tous à leur néant, et les confond à jamais dans la poussière de notre commune origine; un orateur qui a montré dans tous les genres qu'il invente ou qu'il féconde, le premier et le plus beau génie qui ait jamais illustré les lettres, et qu'on peut placer, avec une juste confiance, à la tête de tous les écrivains anciens ou modernes qui ont fait le plus d'honneur à l'esprit humain (1); un

(1) Je me souviens que lorsque je décernai pour la première fois cet hommage de la préséance du génie à notre grand Bossuet, M. de la Harpe, qui ne connaissait pas alors la vingtième partie de ses ouvrages, ne fut point de mon avis, et combattit mon opinion avec beaucoup de vivacité dans nos sociétés littéraires. A cette époque, il n'avait encore lu que les Oraisons funèbres et l'Histoire universelle, création unique de l'esprit humain, étrangement méconnue par Voltaire, qui a critiqué la grande et sublime conception par laquelle tous les événements sont dirigés d'en haut vers l'établissement de la religion, c'est à dire précisément ce qu'il y a de plus admirable et de plus merveilleux dans cet ouvrage. Ce chef-d'œuvre, réuni à l'*Histoire des variations*, assure à la France la primauté littéraire dans le genre historique. M. de la Harpe, devenu depuis un si célèbre critique, voulut opposer alors à Bossuet Homère, Platon, Aristote, Démosthène, Cicéron, Tacite, Leibnitz, Newton, Pascal, nos autres grands écrivains du dix-septième siècle,

orateur qui se crée une langue aussi neuve et aussi originale que ses idées, qui donne à ses

et principalement l'universalité supposée de l'esprit de Voltaire qu'il exaltait par-dessus tout. La discussion de tous ces objets de comparaison fut tellement favorable à l'immortel évêque de Meaux, qu'elle réduisit, sinon à la conviction, du moins au silence, mon adversaire et ses partisans. Je dois ajouter à ce récit que plus de vingt ans après notre dispute, il a rendu, de son propre mouvement, la même justice que moi au génie transcendant de Bossuet, en motivant son opinion sur une partie des raisons que je lui avais opposées. Voici comment il s'exprime, en paraissant supposer, je ne sais pourquoi, qu'il fait un acte de courage littéraire, lorsqu'il s'honore lui-même par un si beau tribut de justice, dans le treizième volume de son *Cours de littérature*, page 66. « Un homme, » *si j'ose dire ce que j'en pense*, me paraît avoir été plus » magnifiquement partagé que personne, puisque seul il » s'est élevé au plus haut degré, dans ce qui est de la » science et ce qui est du génie : c'est Bossuet. Il n'a » point d'égal dans la partie de l'éloquence, dans celle de » l'oraison funèbre, dans celle de l'histoire, dans celle » des affections religieuses (1), dans celle de la contro- » verse (2); et en même temps personne n'a été plus loin » dans une science immense qui en renferme une foule » d'autres : celle de la religion. C'est, ce me semble, » l'homme qui fait le plus d'honneur à la France et à » l'Église *des derniers siècles*. »

(1) Voyez ses Méditations sur l'Évangile.

(2) Voyez l'Histoire des Variations.

expressions un tel caractère d'énergie, qu'on croit l'entendre quand on le lit, et à son style

Je ne comprends pas bien ce qu'a voulu dire M. de la Harpe, par la réserve de ces trois derniers mots. Aucun des pères de l'Église ne peut être comparé à Bossuet sous le rapport de l'éloquence. Saint Jean-Chrysostôme, et plus encore saint Augustin, ont été très certainement des hommes du plus grand talent; mais le mauvais goût du siècle dans lequel ils ont vécu aurait suffi pour les placer à une extrême distance de Bossuet, quand même ils auraient été, ce que je suis loin de croire, aussi magnifiquement partagés que lui par le ciel, dans la distribution des dons du génie. Ce sont, à mon avis, les pères de l'Église, que La Bruyère flatte et non pas Bossuet, en disant de lui : *Parlons d'avance le langage de la postérité, un père de l'Église !* Cet hommage était assurément très honorable et très beau pour un évêque vivant qui le recevait en personne, au milieu d'une séance publique de l'Académie française. Mais il me semble que depuis la mort de ce grand homme, en mettant à part l'incomparable autorité que donne le titre authentique et sacré de *père de l'Église*, et le droit d'être ainsi compté parmi les anneaux dont se forme la chaîne de la tradition; en ne considérant que sous des rapports purement littéraires l'érudition, la dialectique et l'éloquence des écrivains ecclésiastiques; enfin en admettant dans l'échelle graduée de son admiration, pour fixer les rangs parmi les hommes les plus célèbres, aucune autre règle d'appréciation que la mesure de leurs talents individuels: il me semble, dis-

une telle majesté d'élocution, que l'idiome dont il se sert semble changer de caractère et se divi-

je, qu'on pourrait, en jugeant ainsi Bossuet, l'appeler avec autant de confiance que de vérité, *le premier des pères de l'Église.*

A la suite de l'opinion de M. de la Harpe, en faveur de Bossuet qu'il regardait comme l'écrivain qui honore le plus la France, je me plais à citer de lui un autre passage où il a montré qu'il sentait toute la sublimité d'un si grand talent. « Qu'un homme de goût, dit-il, le relise, » qu'il le médite : il en sera terrassé d'admiration. Je » ne saurais exprimer autrement la mienne pour Bos- » suet. Dans ses écrits on ne trouve jamais la moindre » apparence d'efforts ni d'apprêt, rien qui vous fasse son- » ger à l'auteur. Il vous échappe entièrement, et ne vous » attache qu'à ce qu'il dit. C'est là surtout, on ne saurait » trop le répéter, la différence essentielle du grand talent » et de la médiocrité, du bon goût et du mauvais. Si votre » imagination vous commande, vous me commandez, » et dans ce cas je ne verrai rien dans vous qui démente » cette impression. Je ne vous verrai rien chercher, rien » affecter, rien contourner. Suivez de l'œil l'aigle au plus » haut des airs, traversant toute l'étendue de l'horizon : » il vole, et ses ailes semblent immobiles. On croirait » que les airs le portent : c'est l'emblême de l'orateur et » du poëte dans le genre sublime, c'est celui de Bossuet. » Cette dernière image est une très belle imitation du style de Bossuet lui-même, et par là même la plus vraie et la plus heureuse manière de le louer.

niser en quelque sorte sous sa plume ; un apôtre qui instruit l'univers, en pleurant et en célébrant les plus illustres de ses contemporains, qu'il rend eux-mêmes du fond de leur cercueil les premiers instituteurs et les plus imposants moralistes de tous les siècles; qui répand la consternation autour de lui, en rendant, pour ainsi dire, présents les malheurs qu'il raconte, et qui en déplorant la mort d'un seul homme, montre à découvert tout le néant de la nature humaine; enfin un orateur dont les discours inspirés ou animés par la verve la plus ardente, la plus originale, la plus véhémente et la plus sublime, sont en ce genre des ouvrages absolument à part, des ouvrages où sans guide et sans modèles, il atteint la limite de la perfection, des ouvrages classiques consacrés en quelque sorte par le suffrage unanime du genre humain, et qu'il faut étudier sans cesse, comme dans les arts on va former son goût et mûrir son talent à Rome, en méditant les chefs-d'œuvre de Raphael et de Michel-Ange. Voilà le Démosthène français ! voilà Bossuet ! On peut appliquer à ses écrits oratoires l'éloge si mémorable que faisait Quintilien du Jupiter de Phidias, lorsqu'il disait que cette statue avait ajouté à la religion des peuples.

XVII. DE LA PRIORITÉ ET DE L'INFLUENCE DE LA POÉSIE SUR LE STYLE ORATOIRE.

Bossuet a été en Europe le véritable créateur et le plus parfait modèle de l'éloquence de la chaire. Lingendes, qui aurait pu prétendre et participer à cette gloire, n'osant pas se fier à notre idiome encore barbare, traduisit lui-même ses sermons en latin, après les avoir prêchés en français, avec de grands applaudissements, sous le règne de Louis XIII, et durant la minorité de Louis XIV. Notre langue n'était encore garantie, à ses yeux, par aucun monument littéraire qui obligeât l'Europe de l'étudier ou même de la comprendre, pour se mettre de niveau avec les progrès des lumières et des oracles du goût; elle était prête à se former sous la plume de Malherbe et de Corneille, qui surent à la fois l'épurer et l'enrichir de la magnificence ou du germe de toutes les beautés du style, en la dotant d'une poésie sublime que le naïf badinage de Marot n'avait pas dû lui faire espérer. L'éloquence devait venir et vint à sa suite. C'est la marche naturelle et philosophique de l'esprit humain, dans la fixation des langues, chez les peuples qui ont des lumières sans avoir

encore du goût. On commence en ce genre par le plus difficile, parce qu'il faut un très grand effort, c'est à dire un très grand charme, pour entraîner la multitude, qu'on ne ravit et qu'on ne domine que par les grands succès populaires de la poésie. En tout temps et en tout pays, dans la Grèce, à Rome, dans la moderne Italie, en France, enfin chez tous les peuples qui ont une littérature, les poëtes du premier ordre ont précédé les grands prosateurs (1).

Faut-il en être surpris? Les annales des premiers âges du monde attestent que les élans de l'esprit dans une nation qui se civilise sont d'abord des hymnes d'actions de grâces qu'on offre ensemble à l'Éternel. Réunis devant les autels qu'ils érigent à l'Être-Suprême, les hommes ne composent plus qu'une seule famille. Cette com-

(1) Chez les Grecs, Homère et Hésiode précédèrent Démosthène et Périclès. Lucrèce était admiré par les Romains long-temps avant Cicéron. La langue italienne a été illustrée par le Dante, par Pétrarque et par le Tasse, avant de pouvoir s'honorer de l'éloquence de Machiavel, de Muratori, de Tiraboschi, du cardinal Casini, et d'aucun de ses plus médiocres orateurs. Marot, Regnier, Malherbe et surtout Corneille étaient la gloire de la langue française avant qu'elle fût ennoblie par aucun titre oratoire.

munauté de besoins, de prières ou d'actions de grâces appelle naturellement le chant qui en augmente l'expression; et la parole ainsi modulée, doit être nécessairement soumise à une mesure uniforme de temps, c'est à dire de mouvement et de repos, pour en régler et en cadencer toutes les syllabes. La religion, qui est le premier et le plus salutaire besoin de l'homme en société, crée donc ainsi à la fois la musique et la poésie; et les pieuses affections qu'elle inspire ne se réunissent, pour ainsi dire, en un faisceau, qu'avec le secours du rhythme, de la prosodie, de la rime ou de la mesure poétique (1). Avant cette réunion, tout est isolé dans une langue, et rien ne peut faire autorité dans l'art d'écrire. Il n'existe encore alors aucune convention de goût, aucune base reconnue d'harmonie, aucun point de comparaison, aucun type qu'on puisse imiter, aucun auxiliaire pour la mémoire, qui ne retient rien sans effort de ce qui a quelque étendue en prose, enfin aucun régulateur pour l'oreille, qu'on ne domine jamais que par le secret de la flatter sans cesse, et dont Cicéron pré-

(1) Il faut en excepter la seule poésie des Hébreux, qui a un mécanisme particulier. Voyez l'excellent traité de Lowth, augmenté par Michaëlis, *de sacrâ poesi Hebræorum.*

conise la superbe et suprême autorité, pour juger seule en dernier ressort de ce qui plaît à sa chatouilleuse délicatesse dans la mélodie du style : *Superbissimum auris judicium.*

C'est donc par la contrainte heureuse de la versification, première musique de l'oreille, qu'une langue acquiert d'abord l'harmonie qui lui est propre, par la combinaison de la mesure la plus analogue à ses éléments; ensuite, la pureté et la correction de sa syntaxe plus facile à fixer et à démêler dans une marche si régulière, par le cadre des rhythmes variés qui rendent les fautes grammaticales plus saillantes au milieu du court espace de chaque vers; la force et l'énergie, par cette sévérité du mètre qui fixe rigoureusement au poëte, dans chaque ligne, le nombre des syllabes, le condamne à une précision qui l'autorise à des licences heureuses, et agrandit sa pensée en resserrant son style; la couleur et les images, par le besoin continuel des mots figurés, pour faire mieux ressortir les idées réduites à cette sobriété de paroles; les mouvements impétueux de l'imagination ou de la sensibilité, par la verve des débuts, par la rapidité et la variété des tournures que commande chaque période et quelquefois chaque ligne; l'élévation par la liberté ou plutôt par l'essor poétique, qu'on est obligé

d'accorder à une diction si contrainte et subordonnée à tant de règles; l'élégance, par l'habitude et la nécessité de choisir et de combiner toutes ses expressions; enfin le naturel et la grâce, par l'obligation singulière de paraître sans cesse indépendant et libre, malgré le poids des chaînes dont on est accablé, et de cacher à force d'art, au milieu d'un pareil esclavage, toute apparence de contrainte, de gêne, d'embarras, et même d'effort. Voilà les entraves des poëtes, et voilà aussi les services que la poésie rend à toutes les langues qui la cultivent!

On sent avec quelle promptitude le goût général d'une nation qui attache du prix aux plaisirs de l'esprit, doit se former à cette école; car le public apprend à juger, en même temps que les auteurs apprennent à écrire. Toutes ces découvertes de style se transportent dans une proportion que le goût fixe bientôt, de la poésie à l'éloquence qui l'avoisine et la suit de près. C'est la véritable raison des avantages sensibles que donne aux orateurs l'exercice ou du moins l'essai préalable de la versification dans la carrière de l'éloquence (1), quoique l'éloquence de la prose

(1) La justesse de cette observation vient d'être constatée par un nouvel exemple, dans l'éloge de Corneille, qui

et celle de la poésie n'aient presque rien de commun entre elles, et qu'il soit très rare ou comme

a remporté avec tant d'éclat le prix au jugement de notre Académie française. L'auteur de ce discours, M. Victorin Fabre, dont le triomphe littéraire a dû m'inspirer d'autant plus d'intérêt, qu'il honore le voisinage du pays où je suis né, est à peine entré dans sa vingt-troisième année. Il s'était déjà fait connaître par d'autres succès d'un heureux présage dans la poésie; et cette nouvelle couronne académique a prouvé combien l'étude et l'exercice de l'art des vers avaient hâté les progrès de son talent dans le genre oratoire. Un tel début ne promet pas seulement, il montre un écrivain qui saura soutenir dans cette carrière la gloire de notre nation. Il me semble que le grand Corneille n'avait pas encore été si bien loué. On ne pouvait ni l'apprécier avec plus d'esprit et de goût, ni le célébrer avec plus de raison et d'éloquence. Cet éloge, qui s'est fait remarquer par des beautés du premier ordre, doit ranimer la vieille admiration des Français pour le créateur des Horaces et de Cinna. Notre littérature peut donc se féliciter d'avoir un orateur de plus en ce genre où aucun peuple moderne n'est encore parvenu à nous égaler. Cette lice n'est guère ouverte pour les gens de lettres, que dans la seule route des concours académiques. Il est à désirer pour le talent de M. Victorin Fabre, qu'après s'y être signalé dès sa jeunesse, il puisse encore y briller d'un plus grand éclat, quand le gouvernement aura rempli le vœu déjà décrété, mais auparavant si ardemment exprimé par M. Thomas, vers la fin de son Essai sur les

impossible qu'un même écrivain les réunisse, en excellant dans l'une et dans l'autre. Les orateurs arrivent donc toujours les premiers, après les poëtes, dans les sentiers du bon goût. Ainsi Pascal, qui fut parmi nous le premier écrivain classique en prose, en surpassant Amyot, Montaigne, du Vair, prosateurs d'une langue qui manifestement n'avait point encore de poésie (1), Pascal, dis-je, se montra dès lors un véritable et même un grand orateur dans quelques unes de ses Lettres provinciales; et aussitôt l'influence du style poétique, signalé par lui dans le style oratoire, s'étendit des ouvrages d'éloquence à tous les autres genres d'écrits en prose.

Éloges, en ouvrant une carrière plus étendue et plus magnifique à la haute éloquence, par les nouvelles solennités funèbres ou triomphales que nos orateurs auront désormais à célébrer en l'honneur des armées françaises, dans le temple national de la Victoire.

(1) Je ne fais mention ici ni de Balzac ni de Voiture. Outre qu'ils écrivirent tous deux, et même hors de saison, dans le style oratoire qui paraît toujours le premier à la suite de la poésie dans toutes les langues aussitôt qu'elles s'épurent, se développent et s'enrichissent d'une littérature, il faut convenir que dans le genre de l'éloquence, ni l'un ni l'autre ne peuvent être comptés parmi les modèles, quoiqu'ils aient contribué à les former.

Lingendes avait beaucoup contribué par ses sermons à cette heureuse harmonie de notre langue oratoire; mais il ne sut pas en pressentir le perfectionnement : il la répudia en traduisant et en publiant ses discours dans l'idiome de Cicéron, auquel il se confia davantage, et qu'il se flattait de savoir beaucoup mieux. Il ne crut pas que la langue française pût vivre aussi long-temps que ses ouvrages, qu'elle fit bientôt oublier; et en se déshéritant ainsi lui-même des conquêtes et des triomphes de notre littérature, il n'eut pas plus d'influence sur nos prédicateurs du grand siècle, que les anciens orateurs romains qu'il était si loin d'égaler.

XVIII. DE LA RÉVOLUTION OPÉRÉE PAR BOSSUET DANS LA CHAIRE.

Enfin Bossuet parut : son talent se forma et se développa d'abord dans la chaire, où il obtint des succès distingués dès sa première jeunesse. On admire encore quelques beautés du plus heureux présage dans ses essais en ce genre; et l'on peut en citer pour exemple ce portrait si caractéristique et si fidèle de l'oratoire, dans lequel il

dit (1), « que l'amour du cardinal de Bérulle (2) » pour l'Église, lui suggéra le dessein d'établir » une compagnie, à laquelle il n'a point voulu » donner d'autre esprit que l'esprit même de l'É- » glise, ni d'autres règles que ses canons, ni d'au- » tres supérieurs que ses évêques, ni d'autres » liens que sa charité, ni d'autres vœux solennels » que ceux du baptême et du sacerdoce. Là, une » sainte liberté devient un engagement, et, selon » le résumé très juste d'un grand magistrat, c'est » un corps où tout le monde obéit, et où per- » sonne ne commande. »

On reconnaît sans doute beaucoup de perspicacité et beaucoup de justesse analytique dans un tableau si précis et si vrai. Mais on voit étinceler de temps en temps le génie lumineux et

(1) Oraison funèbre du père Bourgoing, troisième général de la congrégation de l'oratoire.

(2) Bossuet parle de lui, de son propre mouvement, dans son oraison funèbre de la reine d'Angleterre en 1669; et il exprime ainsi son admiration pour cet illustre cardinal. *Les prêtres de l'oratoire*, *que le* grand Pierre de Bérulle *avait conduits avec cette princesse*, etc. Une telle épithète décernée spontanément, avec cette solennité, par Bossuet au cardinal de Bérulle, quarante ans après sa mort, serait pour lui, indépendamment de toute autre gloire, un gage suffisant d'immortalité.

original de Bossuet, avec un tout autre éclat, dans ces mêmes compositions par lesquelles il débuta dans la chaire. On a très judicieusement observé, en étudiant le caractère unique de son talent, dès ses premiers essais oratoires, qu'*il semble que son beau naturel commence où la grandeur des autres finit.* En voici un exemple tiré d'une superbe et frappante allégorie, qu'il était seul capable d'inventer, de hasarder en présence d'une cour, et surtout de soutenir, d'un bout à l'autre, avec une si étonnante vigueur d'imagination : « La vie humaine, dit-il, est sem-
» blable à un chemin dont l'issue est un précipice
» affreux. On nous en avertit dès le premier pas ;
» mais la loi est portée, il faut avancer toujours.
» Je voudrais retourner en arrière. Marche ! mar-
» che ! Un poids invincible, une force irrésistible
» nous entraînent; il faut sans cesse avancer vers
» le précipice. Mille traverses, mille peines nous
» fatiguent et nous inquiètent dans la route. En-
» core si je pouvais éviter ce précipice affreux !
» Non, non; il faut marcher, il faut courir : telle
» est la rapidité des années. On se console pour-
» tant parceque de temps en temps on rencontre
» des objets qui nous divertissent, des eaux cou-
» rantes, des fleurs qui passent. On voudrait s'ar-
» rêter. Marche! marche! Et cependant on voit

» tomber derrière soi tout ce qu'on avait passé :
» fracas effroyable, inévitable ruine! On se con-
» sole, parce qu'on emporte quelques fleurs cueil-
» lies en passant, qu'on voit se faner entre ses
» mains du matin au soir, et quelques fruits qu'on
» perd en les goûtant : enchantement! illusion!
» toujours entraîné, tu approches du gouffre af-
» freux : déjà tout commence à s'effacer; les jar-
» dins moins fleuris, les fleurs moins brillantes,
» leurs couleurs moins vives, les prairies moins
» riantes, les eaux moins claires : tout se ternit,
» tout s'efface. L'ombre de la mort se présente :
» on commence à sentir l'approche du gouffre
» fatal. Mais il faut aller sur le bord. Encore
» un pas : déjà l'horreur trouble les sens, la tête
» tourne, les yeux s'égarent. Il faut marcher ;
» on voudrait retourner en arrière ; plus de
» moyens : tout est tombé, tout est évanoui, tout
» est échappé (1) ! »

Voilà bien l'imagination et l'éloquence de Bossuet! Il y a des beautés de ce genre, des beautés du premier ordre dans tous les discours de sa jeunesse ; mais ce ne sont pourtant pas encore de beaux ouvrages, ou pour m'exprimer avec plus de respect et de justice, ils se trouvent

(1) Sermon pour le jour de Pâques.

tellement surpassés par les compositions oratoires de sa maturité, qu'après une si désespérante perfection, où il éclipse lui-même tout ce qu'il avait fait briller avec moins d'éclat, on ne peut plus les compter parmi ses trésors littéraires. Bossuet ne déploya toute son éloquence dans des écrits publics, que vers sa quarantième année; et dès que son talent se fut une fois montré dans toute sa splendeur, il en fit succéder les prodiges sans interruption et sans décadence jusqu'à la fin de sa carrière. Il me semble qu'il s'éleva pour la première fois, dans l'opinion de la France, à sa véritable hauteur, pour n'en plus décheoir, dans la lettre savante, lumineuse, fortement pensée et parfaitement écrite, qu'il adressa aux religieuses de Port-Royal, avant d'être évêque, pour les amener à la signature du formulaire. On vit alors le génie de l'érudition sacrée appliqué par Bossuet, avec le plus grand succès, à la dialectique théologique, comme Descartes avait appliqué avec tant de gloire l'algèbre à la géométrie. Ce grand homme réunit ainsi au plus haut degré le double mérite qui le distingue éminemment, et que les anciens avaient caractérisé par une si ingénieuse allégorie; je veux dire la beauté du talent oratoire, qu'ils comparaient à l'emblême de la

main qui s'ouvre, et la puissance de la logique dans la force du syllogisme qu'ils représentaient sous l'image du poing fermé. Mais ce n'est pas de ces triomphes dans le genre de la controverse que je dois m'occuper : je me borne ici à son éloquence.

Le sermon de Bossuet sur l'*unité de l'Église*, qu'il prêcha si à propos, avec le succès le plus inoui et le mieux mérité, à l'ouverture de l'assemblée à jamais glorieuse du clergé de France, en 1681, me paraît son plus beau discours pour la chaire, et par conséquent, incomparablement le plus magnifique ouvrage de ce genre qui ait jamais été composé dans aucune langue. Lui seul était capable de réunir si éminemment tant de différents genres de mérites. C'est une création oratoire absolument à part, un prodige d'érudition, d'éloquence, de sagesse et de génie. L'exorde est le plus admirable qu'il ait jamais fait : c'est la verve, l'inspiration, l'imagination, la magnificence d'allégorie d'un prophète. Je me proposais de citer ici les passages les plus frappants de ce chef-d'œuvre, je les avais notés; et quand j'ai voulu y faire un choix, j'ai vu avec un enthousiasme mêlé de regrets que mon admiration impatiente du bonheur d'en expliquer toutes les sublimes beautés, comme je les sens,

serait obligée de le copier tout entier. Le moyen de choisir entre tant de pages sublimes qui se succèdent sans interruption ! le moyen d'en rien retrancher, quand tout fournit un commentaire intéressant pour quiconque veut s'instruire et se connaît en éloquence ! il faut donc lire ce discours d'un bout à l'autre, et puis le relire encore, avec la certitude d'y découvrir toujours de nouveaux motifs de l'admirer.

Ce grand homme créa également un nouvel art, et en posa la borne dans le genre de l'oraison funèbre ; et par une heureuse singularité bien digne d'être remarquée, ce fut à l'âge de soixante ans, qu'il eut la sagesse ou le bonheur de terminer sa carrière oratoire, en 1687, par le plus magnifique de ses éloges, l'oraison funèbre du grand Condé. On regrette pourtant, dans le ravissement qu'excite un si bel ouvrage, que durant les dix-sept dernières années de sa vie, Bossuet ait tenu si fidèlement la parole qu'il avait donnée en chaire à son héros, en lui adressant ses derniers et pathétiques adieux, lorsque, rappelant la touchante leçon que lui donnaient dès lors ses cheveux blancs, il dit à l'ombre auguste et chérie de ce prince, avec une voix interrompue par ses sanglots, que cet éloge mettrait *fin à tous ces discours.* Je dis

qu'on le regrette, non pour la gloire de Bossuet qui était alors à son comble, mais pour celle de la religion et de l'éloquence qu'il aurait pu enrichir encore de tant d'autres chefs-d'œuvre.

Ce n'est pas ici le lieu de m'arrêter plus longtemps à ses sermons posthumes. J'ai assez témoigné, dans un autre écrit inséré dans ce recueil, la vive et profonde admiration qu'ils m'inspirent; et je me plais à la publier encore, parce qu'on aime toujours à multiplier ou à renouveler les hommages que l'on doit au génie.

Quelques siècles avant lui, saint Bernard et Gerson avaient honoré en France leur talent pour la chaire, par des sermons latins où l'on trouve de l'esprit, de la raison, de la méthode, assez de goût et même quelquefois une douce éloquence. Tous ces genres de mérite se faisaient remarquer dans nos écrivains français, avant le milieu du dix-septième siècle, toutes les fois qu'ils empruntaient le bel idiome des anciens Romains, dont ils imitaient en même temps la sage manière d'écrire. Le mauvais goût les entraînait dès qu'ils voulaient se servir de leur propre langue, qui n'était pas encore faite, du moins pour la littérature. Maillard, Menot, Corénus, Vallayer et une foule d'autres prédicateurs dont les noms sont inconnus ou ridi-

cules, *disputant*, dit Massillon (1), *ou de bouffonnerie avec le théâtre, ou de sécheresse avec l'école, et mêlant à la parole sainte des termes barbares qu'ils n'entendaient pas, ou des plaisanteries qu'on n'aurait pas dû entendre*, avaient avili l'éloquence de la chaire par un style abject, une érudition barbare, une mythologie indécente, de plates bouffonneries et même quelquefois des expressions ou des images obscènes. Voilà la dégradation honteuse dont le beau siècle de Louis XIV nous a enfin affranchis!

Avant d'entrer dans cette carrière, Bossuet s'était déjà exercé par les disputes de l'école, à la souplesse et à la vigueur de la lutte oratoire dans la controverse; et il dut peut-être à la surveillance inexorable des protestants, cette justesse d'expression, ce ton noble, cette exactitude et cette force de raisonnement, enfin cet accord fidèle de la dialectique et de l'éloquence qui formèrent le caractère constant de tous ses discours. Voulez-vous connaître et mesurer la révolution qu'il opéra dans la chaire? lisez les sermons de Bourdaloue dont il fut le précurseur et le modèle. Un génie original et créateur se signale ainsi, dans chaque genre, par son école

(1) Discours de réception à l'Académie française.

plus encore que par ses productions; et ses disciples achèvent de développer son influence en devenant ses émules. C'est cette espèce de paternité littéraire, c'est cette noble et brillante postérité qui consacrent les grands noms, les séparent de la médiocrité toujours stérile, toujours solitaire, et perpétuent, comme une famille adoptive, les talents et les réputations du premier ordre dans les lettres comme dans les arts. Ainsi parmi nous la véritable tige de l'éloquence, d'où sortent de si magnifiques rameaux, c'est Bossuet, dont Bourdaloue a été l'un des premiers et des plus beaux ouvrages. Bossuet, en effet, ne me paraît jamais plus grand que lorsque je lis Bourdaloue, qui entra vingt ans après lui dans cette nouvelle route, où il sut se montrer original en l'imitant, et où il le surpassa en travail, sans pouvoir jamais l'égaler en éloquence et en génie.

Voulez-vous choisir dans des temps plus reculés un autre objet de comparaison? placez donc Bossuet entre les orateurs les plus illustres du seizième siècle (si toutefois il y en eut de tels à cette époque), et même du siècle suivant, sur lequel il domine avec tant de majesté. Par exemple, comparez le discours, déjà cité plus haut, qu'il prononça devant notre fameuse

assemblée du clergé, au sermon que l'évêque de Bitonto avait prêché, le troisième dimanche de l'avent 1546, à l'ouverture du concile de Trente. Vous croirez qu'il y eut entre l'évêque de Bitonto et l'évêque de Meaux le même intervalle qui s'écoula depuis l'expulsion de Tarquin jusqu'au règne d'Auguste. La différence n'est cependant guère que d'un siècle; mais ces deux époques si voisines l'une de l'autre, sont éloignées de toute la distance qui sépare la barbarie la plus grossière du goût le plus épuré.

J'ai eu, durant le cours de mes études oratoires, la curiosité de lire dans l'édition du concile de Trente, faite à Louvain en 1567, tous les sermons qui furent prononcés au commencement de chaque session en présence de cette assemblée, la plus savante et la plus célèbre qui ait jamais illustré les fastes de l'Église. On y voit aussi quelques oraisons funèbres et plus de trente autres discours qui furent prêchés par des évêques, par des docteurs de la faculté de Paris, ou par des moines. Celui de l'évêque de Bitonto est le seul qui ait conservé quelque réputation; et comme il est incomparablement le meilleur de la collection, c'est sur cette pièce qu'on peut juger de l'éloquence du seizième siècle. Ce sermon brille de loin en loin de quelques éclairs

de beautés oratoires au milieu d'une épaisse fumée ; mais il est écrit sans ordre et sans goût, et il offre quelquefois un mélange indécent de l'Écriture sainte et de la mythologie. L'évêque de Bitonto dit : « Que la nature nous a donné deux » mains, deux yeux et deux pieds, afin que » l'homme soit l'abrégé d'un concile, en se ser- » vant à la fois de tous ses membres, parce qu'une » main en lave une autre, et que le pied sou- » tient l'autre pied (1). » On citerait de ce discours vingt pages du même style, de la même couleur et du même genre d'esprit : il n'en faut qu'une seule pour apprécier le mérite d'un pareil orateur, quand on le rapproche de Bossuet. Ce n'est plus ainsi qu'il est permis de parler dans la chaire, depuis que ce grand homme en a fait le trône de la véritable et de la plus sublime éloquence.

XIX. DE L'INTERROGATION.

Aussi le temps, que Montaigne appelle le *grand justicier du passé*, le temps qui dévore toutes

(1) *Quemadmodùm et ipsa natura, manus nobis geminas, geminosque oculos, pedes item geminos ideo dedisse videtur ; ut quasi collecto concilio homo semper agat ; nam et manus manum lavat, pes pedem sustentat.* Oratio Cornelii ep. Bitont.

les réputations usurpées, ajoute-t-il chaque jour une nouvelle splendeur à l'auréole de cet immortel écrivain ; et j'observe avec joie que ce prince des orateurs, auquel on osait autrefois comparer Fléchier dans les colléges, et dont le mérite prodigieux était indignement méconnu durant ma première jeunesse par je ne sais quelles cotteries littéraires, est enfin universellement admiré comme un génie à part, depuis qu'on a renoncé au goût ridicule de l'*éloquence académique*, et que sa dénomination même a si heureusement disparu parmi nous. Il est, quoiqu'en puisse dire une vieille prévention, du moins autant qu'un orateur peut et doit l'être, aussi soutenu et d'un aussi bon goût qu'il est sublime. La véhémence qui le caractérise, ainsi que Démosthène, me semble avoir sa principale source dans les interrogations accumulées qui leur sont si familières à l'un et à l'autre.

En effet, de toutes les figures oratoires, la plus dominante et la plus rapide, c'est l'interrogation ; mais si on l'emploie dans le développement des principes sur lesquels le discours est appuyé, elle y répand une obscurité inévitable et une espèce de déclamation et de vague qui dégoûte les bons esprits. C'est après une exposition lumineuse du sujet et des devoirs de

l'homme, que les droits et les détails de la morale, animés par ce mouvement entraînant, mettent en scène et pour ainsi dire aux prises l'orateur et l'assemblée, imposent silence à tous les prétextes de la mauvaise foi et aux vaines excuses de la faiblesse, frappent fortement les auditeurs, ajoutent le remords à la conviction, arment pour ainsi dire la loi contre la conscience, ou plutôt la conscience contre elle-même. C'est par des interrogations pressantes et réitérées que l'orateur, comme le poëte tragique, démontre et attaque, accuse et répond, affirme et prouve en employant les formules du doute, émeut et instruit, éclaire et confond, et porte le flambeau effrayant de la vérité jusqu'au fond d'une ame désabusée, à laquelle il ne reste plus ni erreurs, ni illusions, ni paroles, ni d'autre langue que les larmes. Y a-t-il en éloquence une voie plus sûre pour remuer le cœur humain, que ces questions entassées, dont on n'a pas besoin d'attendre la réponse, parce qu'elle est inévitable et uniforme? Peut-on mieux ménager l'orgueil du coupable qu'en lui épargnant la honte d'un reproche personnel, au moment même où on l'attaque directement, et où le ministre du ciel le devine sans le connaître, en l'environnant de tous les côtés du

souvenir ou du tableau de ses vices ? Connaissez-vous une éloquence plus poignante et plus intime ? Eh ! comment donnerait-on plus de force à la vérité, plus de poids à la raison, qu'en se bornant au simple droit d'interroger une conscience d'autant plus éloquente contre elle-même, qu'elle reste muette pour l'assemblée dans le monologue du remords? Comment le malheureux accusé peut-il échapper à un orateur qui lui ferme toutes les issues par lesquelles il cherche à s'éviter lui-même ; à un orateur qui le choisit pour juge, et pour juge unique et suprême, et pour juge secret, dans le fond le plus caché de son propre cœur ? Qu'opposera-t-il si les questions générales dont il fait lui seul autant d'accusations individuelles, se précipitent, se rapprochent, s'enchaînent, se fortifient; et si à ces inculpations accablantes succède tout à coup une grande et touchante explosion d'intérêt et de pitié, qui, à la suite de tant de tortures, vient calmer ou plutôt agiter dans un autre sens son imagination, en lui faisant éprouver par des paroles de paix et d'amour la plus attendrissante émotion du cœur, et retentit au fond de ses entrailles, comme un cri de grâce, comme un jugement solennel de pardon et de miséricorde que la religion se hâte d'annoncer au coupable,

après l'avoir ainsi confondu? Telle est cette fameuse et sublime apostrophe que Massillon adresse à l'Éternel dans son sermon sur le petit nombre des prédestinés. *O Dieu! où sont vos élus?* Ces paroles si simples, mais si terribles, répandent une épouvante glaciale et muette comme le désespoir. Chaque auditeur se place lui-même dans le dénombrement des réprouvés qui a précédé ce trait; il n'ose plus répondre à l'orateur qui lui demande et redemande s'il est du nombre des justes qui ont conservé leur innocence, ou des pénitents qui l'ont recouvrée aux yeux de la justice divine, et dont les noms seront seuls écrits dans le livre de vie; et rentrant avec effroi dans son cœur qui s'explique, pour lui du moins, par sa foi et par ses remords, le pécheur consterné croit entendre d'avance l'arrêt irrévocable de sa réprobation.

Le peintre le plus vrai et le plus éloquent du cœur humain, Racine, qui en connaissait si bien tous les secrets et tous leviers, Racine procède presque toujours par interrogations dans les situations passionnées, et cette figure donne aussitôt la plus vive rapidité à son style, anime, abrège et échauffe tous ses raisonnements qui ne sont jamais ni froids, ni languissants, ni

abstraits. Quels coups de tonnerre que ces interrogations si courtes, si promptes et si terrassantes d'Hermione à Oreste, qu'elle écrase par son désaveu, au moment même où il s'attend à être récompensé du meurtre qu'elle lui a commandé, en lui promettant sa main à ce prix.

> Pourquoi l'assassiner? Qu'a-t-il fait? A quel titre?
> Qui te l'a dit?.....

Et pourquoi, dirai-je ici, pourquoi donc l'éloquence sacrée ne serait-elle pas susceptible de la même véhémence dans les sujets et dans les situations pathétiques? Le succès de ce mouvement oratoire est infaillible en chaire, quand il est bien placé : c'est le langage naturel d'une ame profondément émue; et si l'on veut en admirer un autre exemple consacré par l'autorité d'un grand maître, il en est un fameux qui doit se présenter ici à l'esprit de tous les lecteurs. On connaît ce beau début de Cicéron, qui ne pouvant contenir la vive indignation de son zèle patriotique, s'élance brusquement sur Catilina, et le renverse aussitôt par l'impétuosité de ses interrogations : « Jusques à quand » abuseras-tu, Catilina, de notre patience? com- » bien de temps serons-nous encore l'objet de » ta fureur? jusqu'où prétends-tu pousser ton

» audace criminelle? ne reconnais-tu pas, à la » garde qu'on fait continuellement dans la ville, » à la frayeur du peuple, au visage irrité des » sénateurs, que tes pernicieux desseins sont » découverts? Crois-tu que j'ignore ce qui s'est » passé la nuit dernière? n'as-tu pas distribué » les emplois, et partagé toute l'Italie avec tes » complices (1)? » Voilà l'éloquence! voilà la nature! c'est en parlant ainsi son langage que l'orateur perce de ses traits, dans toute sa profondeur, un cœur assiégé de remords. Quand on lit ces foudroyantes Catilinaires, on applique sans cesse à Cicéron ce qu'il a dit de Démosthène, ce que je me plais à répéter ici pour lui en faire hommage à lui-même, en gravant avec tout l'enthousiasme qu'inspirent leurs chefs-d'œuvre, les noms immortels des deux orateurs d'Athènes et de Rome sur la dernière borne de l'art ora-

(1) *Quousque tandem abutere, Catilina, patientiâ nostrâ? quamdiù etiam furor iste tuus nos eludet? quem ad finem sese effrenata jactabit audacia? nihil ne te nocturnum præsidium palatii, nihil urbis vigiliæ, nihil timor populi, nihil concursus bonorum omnium, nihil hic munitissimus habendi senatûs locus, nihil horum ora vultusque moverunt? Patere tua consilia non sentis? quid proximâ, quid superiore nocte egeris, ubi fueris, quos convocaveris, quid consilii ceperis, quem nostrûm ignorare arbitraris?* etc. In Catil. orat. 1.

toire. Il remplit, dit-il, l'idée que je me suis formée de l'éloquence, et il atteint ce beau idéal, ce haut degré de perfection que j'imagine, mais dont je n'ai jamais trouvé d'autre exemple.

XX. De l'éloquence de M. Bridaine.

S'il reste encore parmi nous quelques traces de cette éloquence antique et nerveuse, qui n'est autre chose que le premier cri de la nature imitée ou répétée par l'art, c'est dans les missions, c'est dans les campagnes qu'il faut aller en chercher des exemples. Là des hommes apostoliques, véritables et dignes orateurs du peuple, doués d'une imagination forte et hardie, ne connaissent point d'autres succès que les conversions, point d'autres applaudissements que les larmes. Quelquefois dénués de goût, ils descendent à des détails trop familiers, j'en conviens; mais ils font brèche; mais ils arrivent au but; mais ils vont se placer au milieu des consciences; mais ils enflamment l'imagination; mais tout est ou devient peuple en leur présence, ils frappent fortement les sens, la multitude les suit et les écoute avec enthousiasme, enfin plusieurs d'entre eux ont des traits sublimes; et un orateur ne les entend point sans

utilité quand il sait observer et reproduire les grands effets de l'art.

J'ai regretté souvent avec surprise, pour l'intérêt de l'éloquence autant que pour le triomphe du ministère, que la chaire si riche parmi nous en chefs-d'œuvre, dont rien de ce genre n'approche dans aucune langue, ne se fût point encore illustrée au même degré dans la carrière des missions, dont Fénélon eût été si digne de nous donner la *poétique*, au retour de son premier apostolat dans les campagnes de l'Aunis et de la Saintonge. Depuis saint Vincent de Paul, qui s'était signalé par de grands succès, nous avons eu plusieurs missionnaires renommés en France; mais, soit que leurs sermons fussent improvisés, soit que ces compositions séparées de l'action et de l'organe qui en cachaient les négligences et en formaient le prestige, n'aient pu soutenir la nudité de l'impression, leurs talents sont morts avec eux; et toutes ces réputations viagères ont dû s'éteindre avec les générations contemporaines, puisqu'elles n'ont eu pour appui et pour garantie que le souffle évanoui de la parole. Nous n'avons encore aucun ouvrage classique pour ce ministère qui a été beaucoup plus et beaucoup mieux cultivé en Italie. Le parfait missionnaire écrit n'existe donc

pas encore dans notre littérature sacrée, pour les jeunes orateurs qui voudraient suivre cette carrière. Si jamais la providence nous destinait un pareil modèle, ce ne serait probablement pas à Paris qu'il se formerait; car un grand talent de cet ordre, qui n'arriverait point déjà exercé et même célèbre dans cette capitale, y prendrait infailliblement une autre direction.

L'homme de ce siècle le plus justement prôné parmi les missionnaires français, M. Bridaine, était né avec une éloquence populaire, pleine de verve, d'images et de mouvements. Nul n'a possédé aussi éminemment que lui le rare talent de s'emparer d'une multitude assemblée. Il avait un si puissant et si heureux organe, qu'il rendait croyables tous les prodiges que l'histoire nous raconte de la déclamation des anciens; et il se faisait entendre aussi aisément de dix mille personnes en plein air, que s'il eût parlé sous la voûte du temple le plus sonore. On remarquait dans tout ce qu'il disait une éloquence naturelle qui jaillissait des sources du génie; des élans dont la vigueur agreste découvrait plus de talent et plus d'idées que l'indigence superbe de l'imitation; des tours naturellement oratoires; des métaphores très hardies; des pensées brusques, neuves et frappantes; une élocution très

simple, mais assez noble dans sa popularité; un art parfait d'exciter et de soutenir l'attention du peuple, qui ne se lassait jamais de l'entendre; des apologues ingénieux, attachants et quelquefois sublimes; le secret merveilleux d'égayer pieusement ses auditeurs et de les faire pleurer à volonté; l'accent de l'indulgence mêlé aux cris déchirants d'une indignation douloureuse; tous les caractères d'une riche imagination; des beautés originales et inconnues, que les règles des rhéteurs n'ont jamais devinées; quelques traits ravissants, parfois même des morceaux entiers traités avec un soin qui tempérait son imagination, et dans lesquels la régularité de sa composition attiédissait sensiblement sa chaleur ordinaire. On peut se souvenir encore de lui avoir entendu répéter le début du premier sermon qu'il prêcha dans l'église de Saint-Sulpice, à Paris, en 1751. La plus haute compagnie de la capitale voulut l'entendre par curiosité. En arrivant à la chaire, Bridaine aperçut dans l'assemblée plusieurs évêques, un grand nombre de personnes décorées, une foule innombrable d'ecclésiastiques; et ce spectacle, loin de l'intimider, lui inspira l'exorde qu'on va lire, et qui, dans son genre, ne paraîtra peut-être pas indigne de Bossuet ou de Démosthène.

« A la vue d'un auditoire si nouveau pour moi, » il semble, mes frères, que je ne devrais ouvrir » la bouche que pour vous demander grâce en » faveur d'un pauvre missionnaire dépourvu de » tous les talents que vous exigez, quand on vient » vous parler de votre salut. J'éprouve cependant aujourd'hui un sentiment bien différent; » et si je me sens humilié, gardez-vous de croire » que je m'abaisse aux misérables inquiétudes » de la vanité : comme si j'étais accoutumé à me » prêcher moi-même ! A Dieu ne plaise qu'un » ministre du ciel pense jamais avoir besoin » d'excuse auprès de vous ! car, qui que vous » soyez, vous n'êtes tous comme moi, au jugement de Dieu, que des pécheurs. C'est donc » uniquement devant votre Dieu et le mien que » je me sens pressé dans ce moment de frapper » ma poitrine. Jusqu'à présent j'ai publié les justices du Très-Haut dans des temples couverts » de chaume. J'ai prêché les rigueurs de la pénitence à des infortunés dont la plupart manquaient de pain ! J'ai annoncé aux bons habitants des campagnes les vérités les plus effrayantes de ma religion ! Qu'ai-je fait, malheureux ! j'ai contristé les pauvres, les meilleurs amis de mon Dieu ! j'ai porté l'épouvante » et la douleur dans ces ames simples et fidèles

» que j'aurais dû plaindre et consoler! C'est » ici où mes regards ne tombent que sur des » grands, sur des riches, sur des oppresseurs » de l'humanité souffrante, ou sur des pé- » cheurs audacieux et endurcis. Ah! c'est ici » seulement, au milieu de tant de scandales, » qu'il fallait faire retentir la parole sainte dans » toute la force de son tonnerre, et placer avec » moi dans cette chaire, d'un côté la mort qui » vous menace, et de l'autre mon grand Dieu » qui doit tous vous juger. Je tiens déjà, dans » ce moment, votre sentence à la main. Trem- » blez donc devant moi, hommes superbes et » dédaigneux qui m'écoutez! L'abus ingrat de » toutes les espèces de grâces, la nécessité du » salut, la certitude de la mort, l'incertitude de » cette heure si effroyable pour vous, l'impé- » nitence finale, le jugement dernier, le petit » nombre des élus, l'enfer, et, par-dessus tout, » l'éternité! l'éternité! Voilà les sujets dont je » viens vous entretenir, et que j'aurais dû sans » doute réserver pour vous seuls. Eh! qu'ai-je » besoin de vos suffrages, qui me damneraient » peut-être sans vous sauver? Dieu va vous » émouvoir, tandis que son indigne ministre » vous parlera; car j'ai acquis une longue expé- » rience de ses miséricordes. C'est lui-même,

» c'est lui seul qui, dans quelques instants, va
» remuer le fond de vos consciences. Frappés
» aussitôt d'effroi, pénétrés d'horreur pour vos
» iniquités passées, vous viendrez vous jeter
» entre les bras de ma charité, en versant des
» larmes de componction et de repentance; et à
» force de remords, vous me trouverez assez
» éloquent. »

Qui ne sent en lisant, et après avoir lu, un pareil exorde, combien cette éloquence de l'ame est au-dessus des froides prétentions du bel esprit moderne? En s'excusant, pour ainsi dire, d'avoir prêché sur l'enfer dans les villages, Bridaine regrettait apostoliquement d'avoir été trop menaçant ou trop sévère au milieu des pauvres et bons habitants des campagnes : il se mettait, par ce zèle courageux, à sa véritable place; il prenait hautement sur son imposant auditoire, tout l'ascendant qu'il avait à craindre lui-même; il exerçait dès son début toute l'autorité qui appartenait à son ministère, et il préparait ainsi tous les cœurs aux terribles vérités qu'il se proposait d'annoncer. Ce ton mâle et fier avec mesure lui donnait le droit de tout dire. Plusieurs personnes, dignes d'en juger, ont encore présents à leur mémoire quelques traits de son sermon sur l'éternité, où il avait pris

pour texte ce verset des psaumes : *Annos æternos in mente habui*, et qui était divisé en trois points : *Il y a une éternité; nous touchons à l'éternité; nous sommes les maîtres de notre éternité.* Une tradition récente nous a conservé le souvenir de l'effroi prodigieux qu'il répandait dans l'assemblée, lorsque mêlant, selon son usage, des comparaisons populaires et frappantes à des conceptions sublimes, il s'écriait : « Eh ! sur quoi vous fondez-vous donc, mes » frères, pour croire votre dernier jour si éloi- » gné? Est-ce sur votre jeunesse? Oui, répon- » dez-vous; je n'ai encore que vingt ans, que » trente ans. Ah ! vous vous trompez du tout » au tout. Non, ce n'est pas vous qui avez vingt » ou trente ans; c'est la mort qui a déjà vingt » ans, trente ans d'avance sur vous, trente ans » de grâce que Dieu a voulu vous accorder en » vous laissant vivre, que vous lui devez, et qui » vous ont rapproché d'autant du terme où la » mort doit vous achever. Prenez-y donc garde, » l'éternité marque déjà sur votre front l'instant » fatal où elle va commencer pour vous. Eh ! » savez-vous ce que c'est que l'éternité? c'est » une pendule dont le balancier dit et redit » sans cesse ces deux mots, seulement dans le » silence des tombeaux : Toujours, jamais ! Ja-

» mais, toujours! Et toujours! Pendant ces » effroyables révolutions, un réprouvé s'écrie : » Quelle heure est-il? Et la voix d'un autre mi- » sérable lui répond, *l'éternité!* » L'organe tonnant de Bridaine ajoutait, dans ces occasions, une nouvelle énergie à son éloquence; et l'auditoire, accablé par l'impétuosité de son action et la puissance de ses figures, était alors consterné devant lui. Le silence profond qui régnait dans l'assemblée, surtout quand il prêchait, selon sa coutume, à l'entrée de la nuit, était interrompu de temps en temps par des soupirs longs et lugubres, qui partaient à la fois de toutes les extrémités du temple, dont les voûtes retentissaient enfin de cris inarticulés et de profonds gémissements. Ces accents, d'une douleur sourde et étouffée, se démêlaient dans le lointain, au milieu des agitations du remords qui faisaient éclater bientôt son action secrète et profonde sur les consciences, par les coups soudains et redoublés dont chacun frappait alors sa poitrine. Orateurs, qui ne songez qu'à votre seule renommée, reconnaissez ici votre maître! Tombez aux pieds de cet homme apostolique, et apprenez d'un missionnaire ce que c'est que la véritable éloquence! Le peuple! le peuple! voilà le véritable, le premier juge de

votre talent, et, dans votre carrière, l'infaillible et suprême dispensateur de la gloire!

Bridaine trouvait dans son zèle même, l'art merveilleux de se concilier, de soutenir et de ranimer l'attention de la multitude pendant toute la durée de ses plus longs sermons (1). Il savait en varier sans cesse le ton et la couleur, pour mieux fixer l'intérêt de son auditoire. A la suite de ses tirades les plus véhémentes ou les plus pathétiques, il prenait tout à coup un air calme:

(1) Quand ses conférences excédaient la mesure ordinaire, il profitait des intervalles de repos qui en séparaient les différents points, pour soulager et ranimer l'attention par des cantiques spirituels qui faisaient briller dans un autre genre sa très belle voix, et que le peuple répétait en chœur. D'autres fois il bénissait hautement le ciel, en remerciant et en félicitant ses innombrables auditeurs de l'attention pieuse avec laquelle ils daignaient l'entendre; il en rapportait toute la gloire à leur amour pour la religion; il disait qu'il n'avait jamais vu nulle part la parole de Dieu écoutée avec plus de respect et de foi; qu'il en était édifié et consolé; qu'un pareil recueillement lui donnait la plus haute idée de son auditoire et de son ministère, et devenait pour lui-même une instruction dont il conserverait toujours le souvenir. Le peuple n'était pas insensible au compliment, et se montrait vivement satisfait de l'*honnêteté du missionnaire*, dont le sermon était ensuite toujours trop court à son gré [3].

il changeait de marche et de route pour arriver à son but ; et ce relâche apparent n'était qu'un nouveau moyen oratoire d'enfoncer plus avant, et de retourner dans tous les sens le trait dont son éloquence cachait et augmentait ainsi la force, en le poussant au fond de tous les cœurs. On verra dans un moment sa théorie en action. Cette espèce de délassement de l'orateur missionnaire préparait ainsi l'auditoire, par un court intervalle de repos, au récit très adroit et très intéressant d'une allégorie parfaitement adaptée à son sujet, sans qu'on pût soupçonner jamais son intention, avant le dénouement de l'espèce de drame dont il se réservait le secret. C'étaient des apologues qu'il tirait d'une allusion ou d'une parabole de l'Écriture, des voyages des missions étrangères, de la vie des saints, de l'histoire ecclésiastique, de son imagination, ou de sa mémoire toujours inépuisable en ce genre si propre à piquer la curiosité des auditeurs, et dans lequel il savait être familier avec éloquence.

Je peux en citer un exemple qui ne manquait jamais de produire un très grand effet dans sa conférence sur la communion indigne. Après avoir tonné avec toute la puissance de son zèle, de son talent et de son organe, contre les sacriléges, il s'arrêtait ; il se séparait, pour ainsi dire,

de son auditoire : il regardait fixement l'autel en levant ses deux mains jointes : il semblait absorbé dans le respect et dans la douleur devant le tabernacle. Ce silence frappait encore plus que ses paroles; il l'interrompait tout à coup, en disant lentement, les yeux fermés, avec cette demi-voix qu'il savait si bien affaiblir, au lieu de la rendre plus sonnante, quand il voulait commander une grande attention : *Les aveugles! les ingrats!..... Que leur dirais-je de plus, s'ils ne partagent pas d'eux-mêmes les transes de ma foi?*..... « Dieu, poursuivait-il, en s'asseyant, ou » plutôt en paraissant succomber à son abatte- » ment, Dieu réveille en ce moment dans mon » esprit le souvenir d'une histoire édifiante, » dont vous avez tous autant besoin que moi, » pour soulager votre piété du récit et du poids » de ces horribles profanations. Il y avait donc, » mes frères, très loin d'ici, dans une ville que » je ne dois point nommer, pour ne pas vous » faire connaître les parties intéressées, il y avait, » dis-je, un jeune homme d'une très grande fa- » mille, d'une parfaite conduite, de la plus belle » espérance, et qui jouissait dans tout le pays » de la meilleure réputation. C'était un fils uni- » que connu par son excellent cœur, et qui fai- » sait la gloire et les délices de ses parents. Il

» arriva que d'autres jeunes gens de son âge, » avec lesquels il n'avait aucune liaison, se com- » promirent, de la manière la plus grave, dans » une très mauvaise affaire avec sa propre fa- » mille, qui voulut absolument en avoir jus- » tice. On leur fit donc leur procès, qui fournit » bientôt assez de preuves pour les pouvoir tous » condamner à mort. La désolation était univer- » selle dans la ville, où ils devaient subir leur » triste sort au milieu de la place publique. » Notre charitable jeune homme en fut touché; » et ne voyant point d'autres moyens d'obtenir » leur grâce, poussé par son bon naturel, il sut » si bien s'y prendre, que par un effort de la » générosité la plus extraordinaire, il intervint » comme partie principale dans ce procès crimi- » nel, en se substituant lui-même à cette troupe » de malheureux. Ce n'est pas tout. Il faut vous » dire encore qu'il était le fils du seigneur du » lieu; il poussa donc la charité jusqu'à se faire » charger juridiquement, et à se charger par son » propre fait de toute la responsabilité du crime » qu'ils avaient commis, paraissant ainsi l'unique » criminel aux yeux de la justice; de sorte que » les juges ne virent plus et ne durent effecti- » vement plus voir que lui seul à poursuivre et » à punir.

» On l'admira, on le plaignit. Mais la rigueur » des formes et la lettre de la loi obligèrent les » magistrats de prononcer contre lui, quoique à » regret, un arrêt de mort. Ce fut une conster- » nation générale. Le jour de l'exécution est fixé » au lendemain. Par une disposition de la provi- » dence, au moment où le bourreau arrive sur la » place pour préparer l'échafaud, il est frappé » lui-même de mort subite en présence de tout » le peuple. On s'écrie sur-le-champ de tous les » côtés que c'est une déclaration manifeste du » ciel, et qu'il faut absolument faire grâce au » pauvre patient, victime volontaire du dévoue- » ment le plus héroïque. Tous les cœurs déchirés » poussent à la fois le même cri en sa faveur. » Mais tout à coup un autre jeune homme fait » entendre sa voix au milieu de la multitude : c'é- » tait précisément l'un des complices impliqués » dans le même procès criminel, et auquel un si » beau sacrifice venait de sauver la vie. Personne » ne se présente, dit-il, pour dresser l'échafaud : » eh bien! je prends sur moi ce soin. Il n'y a » point de bourreau! j'en ferai les fonctions, et » je me charge du supplice. Tout le monde fris- » sonna d'horreur, comme nous tous tant que » nous sommes ici présents, en entendant une » proposition si barbare, que les juges n'étaient

» pas en droit de rejeter. Il se mit donc à l'œuvre,
» et la sentence fut exécutée. Vous frémissez,
» mes frères ! A la bonne heure ! Mais je suppose
» que vous me comprenez. Ce jeune homme si
» intéressant qui vient de mourir en quelque
» sorte devant vous pour le salut de ses frères,
» savez-vous qui c'est ? C'est Jésus-Christ en son
» état de victime toujours vivante dans le sacre-
» ment de l'eucharistie ! Et ce bourreau d'office,
» ce bourreau volontaire, qui est-il ? C'est vous
» tous, pécheurs sacriléges qui m'écoutez. Jésus-
» Christ, votre rédempteur et le mien, s'était
» donné pour vous une seconde vie par le Testa-
» ment et par le prodige de son amour. Il sem-
» blait pour toujours à l'abri d'une nouvelle mort
» dans ce tabernacle. C'est vous tous, malheu-
» reux Judas, c'est vous qui avez renouvelé son
» supplice après sa résurrection; c'est vous qui,
» par vos communions en état de péché mortel,
» avez dit, sinon en paroles, au moins par le fait,
» ce qui est pis encore : Tirez Jésus-Christ du
» fond de ce sanctuaire où il est caché sous les
» voiles eucharistiques : livrez-le-moi sur cette
» table sainte : c'est moi qui vais le crucifier de
» nouveau : c'est moi qui veux élever de mes
» mains sa croix sur un autre Calvaire : c'est moi
» qui me charge d'être son bourreau ! »

Un prédicateur à la mode se donnerait bien de garde de hasarder un pareil mouvement d'éloquence, si son talent lui en suggérait l'idée; mais heureusement Bridaine osait être sublime. Ces suppositions oratoires réussissent toujours, et font un merveilleux effet dans la chaire. C'est l'une des parties les plus brillantes de l'abbé Poulle, qui s'enrichissait à propos de ces hypothèses si favorables aux orateurs. Entre autres exemples de son art et de ses succès dans l'heureux emploi de cette figure, on peut voir, dans son sermon sur la parole de Dieu, le parti qu'il sait en tirer, en se demandant à lui-même, et en développant ce que pourrait penser du ministère évangélique un sauvage à qui notre religion et notre langue seraient inconnues, et qui entrerait tout à coup dans le temple, s'il voulait deviner l'objet du discours par l'émotion du prédicateur et par l'indifférence de l'auditoire. « Cet infidèle, dit-il, ne s'imaginerait-il » pas, en voyant le prédicateur si ému et les » auditeurs si tranquilles, que c'est ici un cri- » minel déjà condamné, qui tâche par toutes » sortes de moyens d'attendrir et de fléchir une » multitude de juges insensibles à son infor- » tune? » Cet apologue, rendu en quelque sorte magique par l'action de l'orateur, excitait une

commotion d'enthousiasme dans l'assemblée ; j'en indique ici le trait principal sans oser en rapporter l'ensemble, si près de la véhémence dramatique de Bridaine, qui en éclipserait trop l'éclat.

XXI. DU CHOIX DES SUJETS.

Le succès de ce genre d'éloquence populaire est infaillible, quand on réunit à un organe éclatant des poumons assez robustes pour en soutenir l'énergie, et un tact assez délicat pour en éviter les écueils ; d'où il faut conclure qu'il y a une étrange et fatale méprise à rejeter du ministère sacré ces sujets effrayants qui allument l'imagination du prédicateur comme des auditeurs, et mettent à la fois en mouvement toutes les consciences. Outre que la religion est fondée sur ces vérités terribles dont ses ministres ne sauraient éluder l'exposition, et qu'on redoute d'autant plus d'entendre qu'elles seraient plus efficaces pour opérer des conversions éclatantes; à ne les considérer même ici que sous les seuls rapports de l'éloquence et pour l'unique intérêt du talent, je ne connais point de matières qui ouvrent un plus vaste champ à l'art oratoire, et l'orateur chrétien qui les dé-

daigne, ou ne sait pas en enrichir ses compositions, renonce évidemment à ses plus grands avantages. Le véritable beau, le beau idéal de tous les arts libéraux, ne se trouve que dans la haute sphère du culte, de la langue, des idées, des sentiments et des images de la religion.

Mais lorsqu'on présente ces objets de terreur à une assemblée de fidèles, on ne saurait trop se dire à soi-même qu'il vaudrait mieux laisser les pécheurs dans l'apathie, que de les précipiter dans le désespoir; que passer le but, ce n'est plus l'atteindre; que l'Évangile est une loi de charité, et non pas un code de fureur; que le rigorisme désolant d'une morale outrée serait un démenti donné par l'orgueil et par l'ignorance à celui qui a dit que son joug était doux et son fardeau léger ; que les hommes étant malheureusement si faibles, et leur nature revenant simplement à son propre fond toutes les fois qu'elle pèche, leurs fautes doivent inspirer plus de commisération que de courroux ; qu'un prédicateur n'est point le ministre des vengeances du ciel, mais l'heureux interprète de ses miséricordes; qu'au lieu de rebuter les pécheurs, il doit donc les toucher, les attirer, les ramener par la crainte à l'amour, s'interposer entre le juge et les coupables, pour obtenir grâce et

pardon à tous les malheureux qui se repentent avec un cœur brisé de douleur, ne menacer jamais que pour attendrir, enfin tempérer toujours la rigueur de la loi par l'attrait de la clémence. Ah! sans doute, il serait trop dur et trop triste de ne faire entendre que des menaces et des anathêmes à des hommes qu'on gagne beaucoup plus sûrement par des espérances et par des consolations!

Choisissez de préférence, mais avec cette mesure, et sans craindre qu'ils fassent déroger votre talent, des sujets religieux et vastes qui vous placent au milieu de la conscience de vos auditeurs, et qui, en les environnant sans cesse de l'horizon de l'éternité, embrassent tous les grands intérêts de l'homme chrétien. Méfiez-vous de ces sujets intermédiaires qui circonscrivent l'orateur dans des bornes trop étroites, qui ne tiennent à aucun précepte de l'Évangile, et qu'on ne peut lier à la religion par les fils les plus minces qu'à force de subtilité, ou qui rentrent dans tous les autres discours de morale; de ces sujets frivoles dont la surface paraît brillante, mais qui ne présentent plus, quand on veut les approfondir, qu'une pointe sans base, un angle étroit, des détails trop fins et trop déliés pour les grands tableaux qu'aime l'éloquence, des

bienséances plutôt que des devoirs, ou la matière d'une lettre et d'un fragment, mais non pas le fond d'un sermon; de ces sujets bizarres, qui ne sont pour la multitude, comme pour l'orateur lui-même, que les jeux d'un esprit à facettes, et font de la morale une pompeuse déclamation à laquelle le cœur est trop étranger pour y trouver sa part; de ces sujets philosophiques, également étrangers à la religion et à l'éloquence, plus dignes du portique ou du lycée que de la chaire évangélique, étonnée de faire entendre au peuple chrétien des discours auxquels un orateur cosmopolite n'aurait besoin de faire aucun changement pour les débiter avec la même convenance dans les mosquées de Mahomet ou dans les pagodes des Indes, enfin de ces sujets que l'on croit neufs et piquants, et qui ne sont que recherchés et stériles, et où l'on ne tâche de montrer tant d'esprit que parce qu'on est dépourvu de talent.

Dilatez donc, vous dit Bossuet (1), *dilatez vos talents du côté du ciel.* Il reste encore aux orateurs chrétiens plusieurs beaux sujets à créer, et on peut tous les rajeunir; mais il ne faut pas avoir la prétention de les traiter, quand ils ne

(1) Dans la 151e de ses Lettres de piété.

viennent point se présenter naturellement à l'esprit et solliciter, pour ainsi dire, sa préférence par l'attrait et l'inspiration du goût. Étudiez d'abord le caractère dominant de votre génie; et après en avoir essayé les facultés sur divers sujets de raisonnement, d'imagination, de sentiment, suivez avec constance le genre auquel vous êtes le plus propre, et vers lequel la nature elle-même vous attire; mais ne craignez point de vous rendre indigent et trivial en suivant les routes battues. Un orateur fécond découvre toujours de nouveaux trésors dans une morale confrontée avec l'ensemble de la religion, et développée par la connaissance du monde et des hommes.

Eh! pourquoi hésiteriez-vous de travailler sous de nouveaux rapports des matières qui ont été déjà traitées avec succès? Serait-ce parce que nos grands maîtres s'étant emparés de leurs beautés les plus frappantes, et ayant moissonné ce terrain vierge dans la première abondance du défrichement, ils en auraient assez épuisé la fécondité, pour vous réduire à ne pouvoir plus que glaner humblement à leur suite? Cultivez avec la même ardeur les champs qui les ont enrichis, et vous leur rendrez cette fertilité primitive. Autant vaut l'orateur, autant vaudra le

sujet. Soyez de bonne foi : si vous ne connaissiez point ces plans lumineux, ces idées originales, ces tableaux touchants, ces rapprochements sublimes, que vous admirez dans leurs écrits avec tant de justice, les auriez-vous conçus de vous-mêmes? La supériorité des modèles doit enflammer le génie, au lieu de décourager l'émulation. Si Bossuet, Bourdaloue, Massillon, revenaient sur la terre, pensez-vous que leur talent créateur, embarrassé par leurs premiers chefs-d'œuvre, ne sût pas en enfanter de nouveaux, et que ces immortels orateurs ne parvinssent point encore aujourd'hui à égaler leurs plus imposants titres de gloire? Du génie, du travail et du zèle! et les sujets qui paraissent épuisés recevront de vos méditations une nouvelle vie; et l'orateur qui saura être original en imitant ces écrivains inventeurs, renouvellera leurs prodiges en partageant leurs triomphes.

L'apologie de la religion ouvre un champ vaste et fertile à l'éloquence sacrée. C'est un genre en quelque sorte nouveau dont Massillon a su enrichir son Grand Carême, par ses deux chefs-d'œuvre *sur la vérité de la religion* et *sur la certitude d'un avenir*. Mais les jeunes orateurs ne doivent point débuter par de pareils sujets, réservés à la plénitude de l'instruction et à la

maturité du talent. Si les sermons ne portaient pas la lumière et la conviction dans tous les esprits, ils pourraient y affaiblir les fondements de la foi. On ne doit jamais se permettre aucun raisonnement faible, aucune solution vacillante des difficultés qu'on se propose à soi-même, de peur que l'auditeur ne retînt beaucoup mieux l'objection que la réponse. Bannissez aussi de ces discussions publiques la sécheresse de l'argumentation, pour y substituer l'éloquence du raisonnement. Ne mésalliez jamais votre ministère apostolique avec l'étalage d'une érudition aussi ambitieuse que facile à compiler, et avec ces abstractions métaphysiques inaccessibles à l'intelligence commune, et même à la perspicacité des auditeurs les plus instruits, durant le cours rapide du débit oratoire. C'est surtout avec les armes de la charité que vous devez défendre la vérité dans nos temples, en vous interdisant sévèrement les diatribes et les injures contre des adversaires qu'on n'a jamais besoin d'outrager, quand on sait les combattre.

La manière la plus triomphante de défendre la religion en chaire, consiste surtout à bien attaquer l'incrédulité, en l'environnant sans cesse des contradictions, des inconséquences, des absurdités, de l'immoralité, des désastres

publics et personnels, inséparables de ses vains systèmes. Cependant quand les réfutations sont courtes et frappantes, elles donnent beaucoup de relief aux victoires accumulées du discours.

Je vais en présenter un bel exemple, qui produirait un très grand effet dans la bouche d'un orateur sacré; je le tire de l'admirable explication du troisième chapitre d'Isaïe, par le pieux et savant père Berthier, qui, en commentant ce prophète et les psaumes de David, s'est montré le premier écrivain ascétique du dernier siècle.

« L'histoire nous apprend que des nations en-
» tières ont péri par ces abus, et peut-être n'y
» a-t-il aucun des anciens empires qui n'ait dû
» sa chute à tous ces principes destructeurs. On
» faisait illusion au peuple juif; on lui disait
» que des nations idolâtres étaient florissantes, et
» qu'il pouvait jouir des mêmes avantages, en
» abandonnant le culte du vrai Dieu. N'est-ce pas
» encore là le langage qu'on tient tous les jours,
» et qu'on ose appuyer de sophismes dans des
» livres insidieux ? On n'entreprend point de
» rappeler les absurdités de l'idolâtrie; mais on
» tâche de persuader aux peuples que la religion
» a causé des maux sans nombre; que les mi-
» nistres des autels ont toujours abusé de leur
» ministère; qu'il n'y a point de moyen plus sûr

» pour conserver la paix des états, que de rame-
» ner les hommes à l'étude de la philosophie;
» qu'il n'est jamais arrivé que les athées ou les
» déistes aient troublé l'ordre public; que le culte
» de la divinité, et surtout la doctrine de l'Évan-
» gile, énerve les esprits et détruit le ressort des
» passions, sans lesquelles les hommes n'entre-
» prennent et n'exécutent rien de grand. En un
» mot, on prétend ouvrir aux peuples la route du
» bonheur, en leur enlevant la foi d'une vie fu-
» ture, la crainte d'un Dieu vengeur, le respect
» pour la religion que nous ont transmis nos
» pères.

» O hommes! puis-je m'écrier avec le pro-
» phète, *on vous trompe*, on vous séduit par ces
» discours aussi artificieux que frivoles : il ne s'a-
» git pas ici de montrer le vice de ces raisonne-
» ments : on les a réfutés cent fois. Je me con-
» tente de dire qu'il n'y a jamais eu de république
» d'athées, parce que la raison a toujours démontré
» aux hommes la nécessité de reconnaître un Être
» suprême; que s'il pouvait exister une pareille
» république, elle serait bientôt corrompue par
» les principes qu'on y admettrait, et par l'insuf-
» fisance des lois qu'on prétendrait y établir;
» qu'il y a eu peut-être quelques hommes sans
» religion, que le tempérament, la vanité, la

» crainte, la nécessité, ont retenus dans les
» bornes d'une sorte de sagesse purement hu-
» maine; encore aurait-il fallu examiner de près
» les détails de leur vie, pour bien juger de cette
» prétendue sagesse : mais en portant même de
» ce petit nombre le jugement le plus avanta-
» geux, on ne pourrait espérer la même modéra-
» tion de tout le genre humain qu'on supposerait
» tombé dans l'athéisme; puisque les passions
» livrées à elles-mêmes, le cri de l'amour-propre
» non réprimé par la conscience, la soif de l'inté-
» rêt toujours renaissante et dégagée de toute
» crainte intérieure, l'emporteraient en mille oc-
» casions sur les principes spéculatifs de la phi-
» losophie. Il serait aisé d'ailleurs de faire voir
» que les crimes qu'on impute à la religion ne
» sont nullement son ouvrage; je n'aurais qu'à
» consulter ses livres, ses enseignements, ses dé-
» cisions authentiques. Tous ces monuments por-
» tent à la paix, à la charité, à la patience, à l'o-
» béissance, au pardon des injures, à tous les de-
» voirs envers la patrie, et au zèle le plus ardent
» pour la servir. Je dirais que la foi d'une vie fu-
» ture rend les hommes humbles dans la prospé-
» rité, tranquilles dans les revers, toujours prêts
» à sacrifier leurs intérêts pour maintenir l'ordre
» public. J'opposerais aux censures calomnieuses

» des incrédules, la multitude innombrable de
» bienfaits que l'esprit de piété a répandus sur le
» genre humain, l'histoire des actions héroïques
» d'une infinité de chrétiens dans tous les siècles,
» la sagesse admirable qui règne dans toute la
» législation évangélique. J'observerais qu'une
» loi qui commande au cœur doit l'emporter, au
» jugement de tous les sages, sur toutes les insti-
» tutions humaines qui ne peuvent régler que la
» conduite extérieure des hommes ; que l'Évan-
» gile seul, avec ses promesses, peut consoler les
» malheureux, dont le nombre est toujours le
» plus grand parmi les habitants de la terre ; et
» qu'enfin il est absurde et pernicieux d'ôter aux
» hommes un moyen de devenir foncièrement et
» radicalement meilleurs qu'ils ne sont ; moyen
» d'ailleurs qui appuie les lois extérieures, et en
» recommande l'observation. Quand même ces
» lois pourraient absolument et dans tous les cas
» suffire pour maintenir la probité et la sûreté
» dans le monde, ce qui est faux dans la généra-
» lité, il faudrait encore recevoir la loi évangé-
» lique, parce que, dans un si grand intérêt, il
» vaut mieux avoir deux principes réprimants,
» deux freins qui concourent ensemble au même
» but, que de n'en établir qu'un seul. La vérité
» de cette assertion se présente d'elle-même. »

XXII. DES CAUSES DE LA DÉCADENCE DE LA CHAIRE.

On ne saurait rappeler les immortels monuments et l'excellent genre de nos orateurs classiques de la chaire, sans avouer et sans déplorer les erreurs de goût qui, à la suite du grand siècle, ont sensiblement diminué parmi nous l'éclat de l'éloquence. J'aurais trop d'avantages, si, généralisant ici la question sous tous les rapports de l'art oratoire, je mettais en parallèle avec nos grands hommes de cette première époque, Fontenelle, La Motte, Marivaux et d'Aguesseau lui-même, qui furent de très beaux esprits, mais qui ne parvinrent jamais à se montrer véritablement éloquents. On ne peut refuser sans doute un tribut particulier d'admiration à la couleur et à la chaleur du style de J.-J. Rousseau, qui, malgré ses contradictions et ses paradoxes, s'est élevé de nos jours à la plus haute éloquence; on ne le constestera pas non plus aux magnifiques pages de Buffon, dont l'imagination pittoresque, mais trop éprise de l'amour des systèmes, signale beaucoup plus en lui un poëte qu'un orateur, excepté néanmoins dans la neuve et très belle conception qui lui montre partout l'homme, au milieu de l'univers, comme le roi

de la nature. Mais en me renfermant dans le genre sacré, je ne puis me dissimuler que depuis nos étonnants et éternels modèles du dix-septième siècle, l'éloquence est tristement déchue parmi nous dans la chaire, qui était son plus beau et presque son unique domaine. Il n'est pas difficile d'en indiquer les diverses causes, dont l'action réunie devait être et a été si funeste.

Outre l'affaiblissement toujours croissant des principes religieux, affaiblissement qui n'a cessé de refroidir depuis la régence, avec l'intérêt du public, l'émulation des prédicateurs, et l'enthousiasme que leur inspiraient à la fois leur art et leur ministère; outre les fatales contestations du jansénisme qui ont éloigné de cette carrière des talents supérieurs, en favorisant par nos débats les progrès si déplorables de l'irréligion; outre la privation presqu'absolue des grands et nombreux encouragements qui avaient appelé et exalté les orateurs du premier ordre dans cette route, sous un gouvernement créateur qui faisait naître de grands hommes dans chaque genre, en les mettant tous à leur place; outre ces différences de temps et ces causes de décadence que je suis forcé de reconnaître, j'avoue encore que la nature, qui est une autre puissance avec laquelle il faut compter, puisqu'en dernière ana-

lyse elle règle tout; j'avoue, dis-je, avec regret, qu'en accordant des talents très distingués aux principaux successeurs des oracles de la chaire, cette même nature ne s'est pourtant pas montrée aussi prodigue de ses faveurs envers la nouvelle génération qui les a remplacés, et qu'elle ne me paraît pas les avoir dotés, à un si haut degré, des plus heureux dons du génie (1).

Si cette infériorité de moyens est incontestable, comme je le crois, elle ne suffit que trop

(1) Dans son *Siècle de Louis XIV*, chap. 32, intitulé : *des Beaux-Arts*, Voltaire reconnaît formellement cette décadence de nos orateurs sacrés ainsi que de tous nos autres écrivains à la même époque. Il l'attribue uniquement à l'épuisement de chaque genre traité avec succès par des hommes de génie, et il fait de cette dégénération une espèce de loi de la nature. « L'éloquence de la » chaire, dit-il, et *surtout celle des oraisons funèbres*, sont » dans le même cas (d'épuisement). Les vérités morales » une fois annoncées avec éloquence, les tableaux des mi- » sères et des faiblesses humaines, des vanités de la gran- » deur, des ravages de la mort étant faits par des mains » habiles, tout cela devient lieu commun. On est réduit à » imiter ou à s'égarer..... Ainsi donc le génie n'a qu'un » siècle, après quoi IL FAUT QU'IL DÉGÉNÈRE. » Il ajoute que, *vers le temps de la mort de Louis XIV, la nature sembla se reposer.* C'est parler de la nature en poëte et non pas en métaphysicien. Je ne crois nullement que les dons

pour expliquer la décadence de la chaire, qu'elle rendait inévitable. Il faut pourtant y ajouter que les prédicateurs célèbres du dix-huitième siècle, qu'on ne doit jamais comparer à leurs prédécesseurs, mais dont la plupart étaient nés avec assez de sagacité et de justesse d'esprit pour pouvoir se distinguer dans une autre carrière littéraire, se mirent encore par leur propre faute dans l'impossibilité la plus manifeste de les égaler. En effet, ils n'eurent malheureusement plus en partage ce goût du beau, ce goût simple,

du génie épuisent la nature, qu'ils lui coûtent même le moindre effort, et qu'elle ait besoin de repos pour les reproduire. Je crois encore moins que le génie soit ainsi condamné par la nature à dégénérer après un siècle de gloire. Je ne crois pas non plus que les vérités morales qu'un orateur peut traiter sous tant d'innombrables rapports, partagent l'épuisement très réel des combinaisons dramatiques, quand les tableaux ont *été faits par des mains habiles*. Enfin il me semble que la composition des oraisons funèbres *surtout*, bien loin d'être la partie de l'éloquence sacrée la plus prompte à s'épuiser, comme Voltaire le prétend, est au contraire, par la diversité des caractères, des talents, des intérêts, des états, des relations, des événements et des circonstances, le plus inépuisable des genres oratoires, celui de tous qu'il est le plus facile de varier, et par conséquent de rajeunir en chaire.

naturel, mâle et sain, ce bon goût de l'antiquité, pour laquelle la vraie beauté était la force, et qui n'accordait que du dédain ou du mépris, soit au style guindé, tendu, épigrammatique, où chaque phrase (car on ne peut pas dire chaque période) montre l'ambitieuse recherche d'un trait fin et brillant, soit au tourment que se donne un rhéteur pour exprimer avec emphase et prétention des idées subtiles, fausses, vagues ou communes. Journellement répandus dans la société, où l'on peut devoir sa fortune à *cette sagacité laborieuse qui rend un homme utile* (1), mais où le talent ne gagne rien pour sa gloire, ils ne firent plus une étude aussi approfondie de la religion, de l'ancienne et savante littérature; distraits par d'autres travaux ou par d'autres fonctions, ils ne se consacrèrent plus si exclusivement à un genre et à un ministère qui exigent, au moins pendant les dix premières années, l'entière application de l'orateur qui veut s'y dévouer. Des différences si déplorables durent donc les rejeter à une distance encore plus grande de leurs modèles.

Mais quand on a levé l'appareil d'une plaie,

(1) Voltaire, dans son Siècle de Louis XIV, catalogue des écrivains, art. Valincourt.

il faut la sonder dans toute sa profondeur. Disons donc ici la vérité tout entière. Non seulement ce beau ministère est ainsi déchu dans notre siècle de sa première splendeur; mais encore il me semble évident, pour tout juge impartial qui a bien étudié cette période littéraire, que nos nouveaux orateurs sont aussi restés au-dessous d'eux-mêmes : je veux dire au-dessous des talents que leur avait départis la nature, et qui leur eussent assuré une tout autre renommée, si, *connaissant mieux les dons du ciel*, ils avaient su ou voulu en faire usage. C'est une vérité d'autant plus importante à développer, qu'aucun critique ne l'ayant aperçue jusqu'à présent, on sera peut-être surpris de la singulière époque et de l'étrange cause que je vais assigner à la décadence de la chaire.

XXIII. DU PETIT CARÊME DE MASSILLON.

Je crois donc en découvrir la véritable origine dans la dernière station prêchée à la cour, avec un applaudissement universel, par l'admirable Massillon, qui devint à son insu le premier moteur de cette funeste révolution, contre la double autorité de sa doctrine et de son exemple.

En effet, après avoir mis en sûreté son genre

d'éloquence et sa gloire personnelle, par son Grand Carême, son Avent, et surtout par ses Conférences ecclésiastiques (1), riches collections de chefs-d'œuvre qui dureront autant que

(1) En composant ces magnifiques conférences sur les *devoirs ecclésiastiques*, l'immortel évêque de Clermont a ouvert parmi nous une nouvelle et superbe route à l'éloquence sacrée. Ces discours sont incomparablement plus originaux et plus riches en idées neuves et lumineuses que ses sermons. Ceux qu'il prononçait tous les ans devant son clergé augmentaient sensiblement de force et d'éclat, d'année en année, durant tout le cours de son épiscopat. Aucun de nos orateurs, dont les ouvrages ont été livrés à l'impression, ne l'a encore suivi dans cette belle carrière. Son zèle épiscopal semble y avoir entièrement changé sa méthode, sa manière et même la nature de son talent. Ce n'est plus l'indulgence et l'onction, c'est l'austérité, c'est la vigueur, c'est l'énergie qui dominent dans ces conférences. Massillon prédicateur est doux et pathétique ; mais Massillon évêque, beaucoup plus frappé des abus que son ministère lui découvre parmi ses coopérateurs, ne parle presque plus que le langage de l'autorité, de la douleur, de l'indignation, de la menace et du courroux. Ces discours, qui ne contiennent rien d'approprié au diocèse de Clermont, ne sont pas aussi travaillés que ceux qu'il avait composés pour le séminaire de Saint-Magloire, à Paris. Néanmoins, ils doivent être lus de préférence, et le seront avec beaucoup de fruit dans les retraites ecclésiastiques.

notre langue, et contribueront à la perpétuer, Massillon, à peine nommé sous la régence à l'évêché de Clermont, fut invité à prêcher, en 1718, dans la chapelle du palais des Tuileries, en présence de Louis XV, âgé de huit ans, les premiers sermons que ce prince ait entendus. L'âge du roi fit réduire cette station à une simple dominicale, que le régent suivit très exactement, et qui devint un spectacle nouveau que la religion et l'éloquence semblèrent donner alors aux derniers courtisans de Louis XIV, comme la clôture de ce beau règne.

Massillon, chargé d'une mission si délicate et si glorieuse, craignit que ses anciens sermons, tant admirés par l'ancienne cour, ne parussent trop longs, et même déjà trop ascétiques peut-être à un auditoire si étrangement changé depuis 1704, époque du dernier carême qu'il avait prêché à Versailles (1). Il eut donc la condescendance, le talent et le courage de composer,

(1) Ce fut à la fin de ce carême, que Louis XIV dit publiquement au père Massillon : *J'ai entendu dans ma chapelle plusieurs prédicateurs dont j'ai été très satisfait ; mais en vous écoutant, j'ai été mécontent de moi-même. Je veux vous entendre désormais tous les deux ans.* La jalousie et l'intrigue s'opposèrent avec succès à une si juste préfé-

avec la plus étonnante facilité, dans le court intervalle de trois ou quatre mois, ce *Petit Carême* absolument neuf, dans toute l'étendue du mot. L'effet extraordinaire qu'il produisit surpassa toutes ses espérances. L'abbé Fleury, confesseur du jeune roi, se vit appelé par le sort à porter aussitôt un jugement public sur ces mêmes discours dont tout le monde parlait alors, comme du plus beau triomphe qu'eût jamais obtenu l'éloquence. Toujours judicieux et vrai, jusque dans ses éloges, l'abbé Fleury sut louer ce grand orateur avec autant d'esprit et de grâce que de justesse et de mesure (1), de s'être mis si heureusement à la portée du jeune monarque, auquel on avait déjà fait apprendre par cœur plusieurs des plus beaux morceaux de ces sermons. *Il semble*, lui dit-il, *que vous ayez voulu imiter le prophète Elisée qui, pour ressusciter le fils de la Sunamite, se rapetissa, pour ainsi dire, en mettant sa bouche sur la bouche, ses yeux sur les yeux, ses mains sur les mains*

rence ; et Massillon ne reparut plus dans la chaire de Versailles, durant les onze dernières années du règne de Louis-le-Grand.

(1) Dans la réponse qu'il fit, la même année, au discours de réception de Massillon à l'Académie française, en qualité de directeur.

de l'enfant, et qui, après l'avoir ainsi réchauffé, le rendit à sa mère plein de vie.

Cette séduisante innovation du *Petit Carême* eut en chaire, et a même conservé à la lecture un succès prodigieux. L'éloquent évêque de Clermont devait exciter un si vif enthousiasme par la nouveauté de cette création oratoire; par le charme et l'onction d'une éloquence paternelle; par l'habileté avec laquelle il se prévalut de l'innocence d'un enfant roi, que rien n'offense, parce qu'on ne peut lui reprocher aucun tort, et fit entendre à la cour, pour la première fois, les vérités les plus hardies, par une censure indirecte, et alors très applaudie, du règne précédent, surtout par le mérite éminent d'un style naturel et enchanteur, plein d'inventions heureuses et de la plus belle poésie des livres saints, sans être jamais trop chargé d'imagination; d'un style qui rappelait souvent celui de Racine, apprécié si tard, et à la même époque dans *Athalie;* d'un style, si je n'ose dire sublime, du moins vraiment oratoire, et dont le tissu dans le *Petit Carême*, mais beaucoup plus encore dans les grandes compositions de Massillon, fait admirer sans cesse une pureté de goût, une élégance continue, une brillante simplicité, une abondance, une variété de ton,

enfin une magie de couleur et une richesse d'harmonie si ravissantes, ou plutôt si glorieusement uniques dans la prose française, que notre littérature ne nous offre rien de plus ressemblant à l'élocution pompeuse et magnifique de Cicéron.

En se rapprochant ainsi de l'âge et du rang du jeune prince, qu'il ne perd jamais de vue dans tous ces discours, comme s'il ne prêchait que pour lui seul, Massillon crut pouvoir écarter, sans aucun inconvénient, de ce cours d'instructions particulières, les sujets ordinaires qu'il avait traités auparavant dans la chaire avec une si éclatante supériorité. On lui fit un très grand mérite alors d'avoir ouvert un sentier nouveau, mais très dangereux, très borné, il faut en convenir, et surtout beaucoup moins riche, à l'éloquence sacrée; tandis que dans la vérité il lui fermait, en quelque sorte, par le triomphe inoui de cette nouveauté, son ancienne et grande route, signalée par des monuments si durables de gloire. Il se renferma donc dans la condition, dans les devoirs, dans les dangers, dans les vertus et dans les faiblesses des grands. En se restreignant ainsi à ce coin de la morale, il épuisa dans un si petit espace l'intérêt et la substance de chaque sujet qu'il tâchait de ra-

mener avec beaucoup d'art à la religion, et fit ainsi dans la chaire chrétienne, du principal l'accessoire, et de l'accessoire le principal de chacun de ses discours, car je n'ose plus dire de ses sermons.

Cette morale, pleine de douceur et de sensibilité, sanctifiée à force d'esprit, mais presque purement humaine; ces tableaux pathétiques, non des besoins du pauvre, comme autrefois; mais de l'oppression et de la misère du peuple, ce ton courageux avec mesure, et réservé avec finesse; ces censures neuves de la cour, et hardies avec les formes du respect; ces tournures d'un courtisan qui sait voiler la vérité pour la rendre plus piquante; cette liberté, cette doctrine, cette couleur philosophiques, présages et préludes de tant d'autres innovations toujours croissantes à la suite de la souveraineté transitoire du régent, qui semblait faire un sacrifice, tandis qu'il croyait peut-être faire une conquête, en compromettant les droits ou les intérêts du trône, excitèrent une telle explosion d'enthousiasme, ou plutôt une telle frénésie de mode et de vogue, que le *Petit Carême* s'est trouvé pendant un demi-siècle sur la toilette des femmes, sur le bureau de Voltaire, qui n'en soupçonnait peut-être pas toutes les consé-

quences; mais qui n'a jamais loué aucun ouvrage de prose avec tant d'amour, enfin continuellement dans la bouche des parlements et des autres cours souveraines qui en empruntaient de grands lambeaux dans leurs remontrances, pour faire répéter par Massillon, devant le trône, avec l'autorité de la religion et la sanction des lois fondamentales, tout ce qu'ils n'osaient pas encore dire d'eux-mêmes à leur souverain.

Tant de gloire aurait, ce me semble, étrangement inquiété Massillon, s'il en eût été le témoin. Les gens du monde, étonnés de lire de prétendus sermons avec tant de charme, et les gens de lettres qui étaient ravis de cette morale hardie, mais qui appréciaient bien mieux encore le grand talent de l'écrivain, ne cessaient de prôner et de recommander ce nouveau genre d'éloquence sacrée, en invitant les jeunes orateurs à prendre pour modèle le *Petit Carême*, qu'ils lisaient et goûtaient beaucoup plus que le Grand Carême du même auteur. Mais en se bornant même à ce genre de mérite littéraire, ils auraient dû observer pour l'intérêt du bon goût, que les amplifications, les redondances, le vide ou le retour fréquent des mêmes idées, les cadres communs et monotones des plans, les

faibles développements trop souvent substitués aux mouvements de l'éloquence, mettent ce recueil tant vanté fort au-dessous des autres ouvrages de Massillon.

Cependant, malgré l'infériorité oratoire du *Petit Carême* comparé aux Stations de Massillon, cet ouvrage vivra par le style; mais les orateurs sacrés ne le compteront jamais parmi les sermons du premier ordre qui ont assuré sa gloire. Il suffirait d'en changer le titre pour en faire un beau livre, disons plus, un chef-d'œuvre de morale. Il ne manque presqu'à ces discours, pour réunir tous les suffrages, que de n'avoir pas été prononcés en chaire au nom de la religion. Ils ont dû faire, et ils ont fait un honneur immortel à leur auteur comme écrivain, si l'on veut même, comme orateur et comme moraliste; mais ils ne peuvent pas être cités parmi les monuments de Massillon prédicateur. Oh! combien toutes ces consciences de courtisans, pendant les dissolutions de la régence, durent savoir gré à Massillon de n'avoir pas remué la lie infecte de leurs vices et de leurs débauches, de ne les traduire jamais au tribunal du souverain juge, et de pouvoir se distraire ainsi des remords, devant son ministère, par des applaudissements!

Massillon aurait pu s'apercevoir néanmoins de la révolution qu'il opérait dans la chaire, par ses succès mêmes et par les moyens étranges auxquels il était obligé de recourir en dénaturant ouvertement sa mission. *Vos mœurs*, disait-il (1), *donnent à la licence un air de noblesse et de bon goût. Dieu*, ajoutait-il (2), *vous a fait naître avec plus de goût pour les bonnes choses. Vous avez reçu de la nature ces inclinations fortunées qui se communiquent avec le sang, des passions plus douces, des mœurs plus cultivées, des bienséances plus voisines de la vertu; cette politesse qui adoucit l'humeur; cette dignité qui retient les saillies du tempérament; cette humanité qui rend plus sensible aux impressions de la grâce. Enfin*, poursuit-il, dans un autre discours du même volume (3), *il est vrai qu'on ne doit pas exiger de vous cette piété craintive et tendre, ni toute l'attention et la ferveur des personnes retirées, qui, libres de tout engagement avec le monde, ne s'occupent que du soin des choses du*

(1) Voyez, dans le volume du Petit Carême, le discours sur les vices et les vertus des grands.

(2) Même discours.

(3) Discours prononcé à une bénédiction des drapeaux du régiment de Catinat.

Seigneur. Mais cette droiture d'ame, ce noble respect pour votre Dieu ; ce fond solide de foi et de religion ; cette exactitude DE SI BON GOUT *aux devoirs essentiels du christianisme ; cette probité inaltérable et si chère à l'estime des honnêtes gens ; cette supériorité d'esprit et de cœur qui fait mépriser la licence et les excès comme peu dignes même de la raison : qui peut vous dispenser de l'avoir, et au jugement de qui est-il honteux d'en être accusé ?*

Comment tous ces moyens de rhéteur, si déplacés dans la bouche d'un ministre de l'Évangile ; comment une morale ainsi fondée sur *le bon goût ;* comment enfin un pareil langage et de pareils expédients, auxquels l'éloquence de Massillon se voyait réduite en traitant des sujets si nouveaux dans la chaire chrétienne, n'avertissaient-ils pas un esprit si supérieur qu'il sortait des voies de son ministère, et qu'il se mettait, par cette excursion, hors des limites de la doctrine évangélique ?

XXIV. DES PRÉDICATEURS CÉLÈBRES DEPUIS MASSILLON.

Après le succès si contagieux du *Petit Carême*, la nouvelle génération d'orateurs qui succédè-

rent à Massillon, fortement entraînée vers un si dangereux écueil par l'attrait de la gloire, suivit cette fatale impulsion de l'esprit public, en dirigeant ses discours vers les matières philosophiques. Tous ou presque tous les talents distingués en ce genre se précipitèrent à l'envi dans la même route, comme si chaque auditoire eût ressemblé à la cour d'un enfant roi. On agrandit bientôt outre mesure la carrière séduisante que Massillon venait d'indiquer à l'éloquence, en la parcourant lui-même avec tant d'éclat; et une simple nouveauté de circonstance devint une véritable révolution dans le ministère évangélique. On oublia ainsi la règle si profonde et si lumineuse que Bossuet avait accréditée d'abord par son exemple, et qu'il avait consacrée ensuite solennellement au nom de toute l'Église gallicane, en présence de l'assemblée générale du clergé, lorsqu'il dit dans la première partie de son sermon, pour ainsi dire religieusement national, *sur l'unité de l'Église*, ces paroles à jamais mémorables : *On veut de la morale dans les sermons, et on a raison, pourvu qu'on entende que la morale chrétienne est fondée sur les mystères du christianisme.*

Les grands sujets de cette belle et solide instruction chrétienne, si bien indiqués par l'É-

glise dans l'ordre annuel et la distribution des Évangiles; ces sujets si importants, si féconds, si riches pour l'éloquence, et sans lesquels la morale dépourvue de l'appui d'une sanction divine, et déshéritée de l'autorité vengeresse d'un juge suprême, n'est plus qu'une théorie idéale et un système purement arbitraire qu'on adopte ou qu'on rejette à son gré; ces sujets magnifiques, dis-je, furent plus ou moins mis à l'écart par les orateurs chrétiens qui composèrent malheureusement avec ce mauvais goût, et qui, en s'égarant dans ces nouvelles régions, renoncèrent d'eux-mêmes aux plus grands avantages et aux droits les plus légitimes de leur ministère. Tout fut bientôt mêlé en ce genre, et dès lors tout fut corrompu. On ne put sanctifier la philosophie : on sécularisa, pour ainsi dire, la religion.

L'ancienne et belle manière des grands maîtres qui avaient créé une école si révérée et si illustre, fut remplacée par le bel-esprit, par le philosophisme, par le mauvais goût, par le jargon de la métaphysique, par la manie de réduire toute la morale à la bienfaisance, mot nouveau, dont on fit, pour ainsi dire, le sobriquet de la charité. On s'efforça de traiter philosophiquement les sujets chrétiens, et chrétiennement les sujets philosophiques, en les ralliant ou en les

suspendant, le mieux qu'on put, à l'étendard de la religion.

On prêchait alors, je m'en souviens avec douleur, sur les petites vertus, sur le demi-chrétien, sur le luxe, sur l'humeur, sur l'égoïsme, sur l'antipathie, sur l'amitié, sur l'amour paternel, sur la société conjugale, sur la pudeur, sur les vertus sociales, sur la compassion, sur les vertus domestiques, sur la dispensation des bienfaits, etc., etc., enfin sur la *sainte agriculture*; et on aurait pu suivre un carême entier des prédicateurs à la mode, sans entendre jamais parler des quatre fins de l'homme, du délai de la conversion, d'aucune homélie, d'aucun sacrement, d'aucun précepte du Décalogue, d'aucune loi de l'Église, d'aucun mystère et d'aucun péché mortel. Bossuet lui-même, avec tout son génie, ne serait jamais parvenu à faire un vrai et beau sermon chrétien sur de pareilles matières. Ces instructions étaient si bizarres, que lorsqu'on arrivait après l'exorde pour assister à un sermon, je l'ai souvent éprouvé, il fallait attendre l'énonciation du second point pour deviner l'énigme, et connaître l'objet du discours qu'on entendait. Ce fut après avoir subi le dégoût mortel d'un sermon de ce genre, que le grave et vénérable père de La Valette, général de l'Oratoire, inter-

rogé sur le jugement qu'il portait de l'esprit du prédicateur, répondit avec autant de goût que de raison ! *Je ne sais s'il faut avoir beaucoup d'esprit pour composer un pareil discours ; mais il me semble que c'est en montrer bien peu, et n'avoir aucun bon sens, que de le prêcher dans une église.*

A cette corruption du genre oratoire dans les chaires chrétiennes, on vit se joindre aussitôt un courage plus que hardi dans les diatribes très indiscrètes et très applaudies dont nos temples retentirent, contre les riches, contre les grands et contre toute espèce d'autorité. Ce n'était plus le langage du zèle : c'était l'amertume de la satire qui attaquait ouvertement, sous l'égide de la religion, tout ce qui s'élevait au-dessus du *bon peuple.* Le ton et l'accent de la démocratie, vers laquelle tous les esprits tendaient depuis longtemps, se firent entendre d'abord dans la bouche des prédicateurs, dont les philosophes provoquaient, exaltaient et enviaient le courage, comme un droit incontestable d'un ministère qui semblait affranchi de la censure. On faisait au souverain sa part, et elle n'était pas mince, dans chaque sermon qu'on prêchait devant lui. Cette méthode était devenue un moyen infaillible de se populariser parmi les courtisans,

dans la chaire de Versailles. On ne pouvait concevoir cette insouciance de la faiblesse, cet aveuglement d'une cour entraînée par l'opinion, et qui se laissait désigner, je dirais presque insulter publiquement. C'est à ces premières déviations de l'éloquence sacrée, c'est à cette époque déplorable qu'il faut remonter pour découvrir toute l'influence de la révolution opérée dans la chaire par le *Petit Carême* de Massillon, qui, je le répète encore, en fut ainsi le premier auteur, sans le vouloir et même sans le soupçonner.

La grande majorité des prédicateurs qui parurent après Massillon fut donc emportée par le torrent; et la chaire descendit de sa haute région à une morale purement humaine, au langage de la détraction, je pourrais dire même, à la virulence de la satire. Il y eut sans doute des exceptions, et même des exceptions honorables, que je n'ai pas besoin d'articuler : la voix publique m'en dispense. On doit s'interdire toute désignation dans l'éloge, quand on ne veut se permettre aucune personnalité dans le blâme. Mais il faut avouer qu'il ne s'établit guère de célébrité pour les orateurs sacrés, durant cette époque de décadence, que sous la nouvelle bannière philosophique. Aussi leur goût ne s'altéra-t-il pas moins alors que leur ministère. C'était de la philoso-

phie, de l'économie politique, de la morale même, surtout de la métaphysique : c'était une élocution sèche, alambiquée ou poétique à l'excès ; mais ce n'était plus l'Évangile, ce n'était plus de la véritable éloquence. Au lieu de tableaux oratoires, on faisait des portraits. On écrivait d'un style précieux, maniéré, énigmatique, sentencieux, enflé et surchargé de figures ou de mots techniques ; mais quand ce style ne présentait plus de si frappants caractères du mauvais goût, il tombait dans la langueur d'une faiblesse extrême, sans coloris, sans idées, sans fermeté, sans liaison et sans verve; et les orateurs de cette école, dont il ne restera rien pour la postérité, au lieu d'imiter la marche rapide des grands maîtres de l'art, se traînaient avec effort, et n'entraînaient jamais leur auditoire. On peut leur appliquer avec vérité ce qu'a dit le philosophe genevois, lorsqu'en parlant de la renaissance des lettres après la prise de Constantinople, époque où l'on vit transporter en Italie les débris de l'ancienne Grèce, ce détracteur éloquent des lettres observe que *je ne sais quel jargon scientifique, pire que l'ignorance, avait tellement usurpé l'estime publique dans le quatorzième siècle, qu'il fallait une révolution pour ramener les hommes au sens commun.*

Les coryphées de ce nouveau genre d'éloquence étaient pourtant des hommes de beaucoup d'esprit : ils avaient même du talent, et ils auraient pu montrer un vrai talent, s'ils avaient voulu le subordonner à l'ancienne méthode. C'était l'étude, c'était la connaissance et l'amour du beau, c'était le bon goût de l'antiquité qui leur manquait. Je dis le goût, en prenant ce mot dans son acception la plus générale : savoir, le double bon goût de l'éloquence et de la chaire. Ils seraient parvenus à s'assurer dans cette carrière même une mémoire honorable, si une fatale erreur de principes ne les eût pas séduits; si les coteries dominantes dans la littérature, et les bureaux d'esprit, ne les avaient point égarés par une admiration aveugle; s'ils avaient su démêler et consulter le véritable public de leur ministère, qui conservait encore les bonnes traditions, les souvenirs instructifs, les mesures de comparaison, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, le *feu sacré* dans la capitale, à cette époque même où les partisans des innovations dans l'éloquence sacrée méconnaissaient son autorité et étouffaient sa voix. Il n'existait en effet aucune ville en Europe, où les orateurs chrétiens fussent aussi bien jugés que par ce petit nombre d'anciens amateurs non moins distingués par

leur goût que par leurs lumières, parfaitement instruits des livres saints et des principes de la religion. Il faut donc rendre justice à tous ces talents perdus, en regrettant l'usage qu'auraient pu en faire les prédicateurs pour l'Église et pour eux-mêmes : il faut les plaindre sans les méconnaître et sans les imiter : il faut avouer, dirai-je, pour leur confusion ou pour leur gloire, qu'ils valaient mieux que leurs ouvrages; que leurs sermons furent la moindre portion de leur mérite littéraire, et que dans un genre moins élevé, leur esprit mieux dirigé leur eût assuré une plus belle renommée : enfin il faut placer des signaux sur les écueils où ils ont fait naufrage, pour en écarter les malheureux imitateurs qui seraient tentés de suivre la même route.

XXV. DU PÈRE DE NEUVILLE, JÉSUITE.

Je ne saurais résister ici à l'occasion d'arrêter un moment mes regards sur le plus remarquable et le plus célèbre prédicateur de cette époque, sur celui qu'on regardait, je ne sais pourquoi, comme l'héritier de Massillon, avec lequel il n'avait absolument rien de commun, et qui a joui, dans cette capitale, d'une vogue extraordinaire pendant quarante années consé-

cutives. C'est du père de Neuville que je veux parler. On croyait assez généralement alors, et peut-être n'était-ce pas sans quelque fondement, qu'il était né avec du génie. Je ne le contesterai point, pourvu qu'on avoue que ce n'était certainement pas celui de l'éloquence. Il connaissait très bien la religion; il la voyait même quelquefois en grand; et quoiqu'il nous ait laissé très maladroitement, comme un tour de force peut-être, un sermon peu digne de lui sur l'*Humeur*, il eut la sagesse et la gloire d'échapper à la contagion presque universelle, en traitant tous les anciens et vrais sujets de la chaire chrétienne. Il avait de l'étendue, quelquefois même assez d'élévation dans l'esprit, des aperçus nouveaux, du trait et même de la précision, comme, par exemple, quand il dit, dans son oraison funèbre du cardinal de Fleury, où il fit un portrait ingénieux de la cour, que *les heureux n'y ont point d'amis, puisqu'il n'en reste point aux malheureux :* il montrait aussi de la clarté et quelque profondeur dans le raisonnement; mais c'est pour avoir eu trop la manie de l'esprit, qu'il n'a que de l'esprit, un esprit sautillant et discord, si l'on peut parler ainsi, et qui fatigue ses lecteurs par une superfétation de pléonasmes, autant que la rapidité

étouffante de son débit et ses interminables énumérations suffoquaient son auditoire, auquel il ne laissait pas le temps de respirer.

Ce n'est donc plus ici un mauvais genre de sermons : c'est un mauvais genre d'éloquence, le genre déchu de Pline et de Sénèque. Le père de Neuville a beaucoup d'idées de détail qui se croisent et se supplantent pour ainsi dire; mais il n'a point de verve, point de ces jets d'éloquence qui donnent de l'unité, de la suite, de la véhémence et de la grandeur au discours; et en admirant de bon cœur son singulier talent, je regrette qu'il ne l'ait pas mieux réglé et mieux employé. Je suis ébloui de ses saillies; je n'en suis jamais frappé. Son imagination s'évapore en éclairs qui ne sont suivis d'aucun tonnerre. C'est précisément le contraire de Bridaine. Rien ne m'inspire dans la lecture de ses sermons, et je n'en retiens presque rien quand j'ai fermé le livre. Il ne profite pas assez de l'Écriture sainte pour y trouver des traits historiques, des comparaisons lumineuses, ou des passages féconds dont il devrait former le cadre de ses tableaux et le point central de son éloquence. Il manque totalement d'onction : il ne descend jamais dans son propre cœur, ni par conséquent dans le mien. Ses discours sont dans

le genre oratoire ce que serait en musique un récitatif continu, sans qu'aucun air saillant, aucun chant en parties vinssent jamais le varier et l'enrichir. Le style lâche et diffus du père de Neuville ne présente, en quelque sorte, à mon esprit, dans son insipide monotonie, que la fluidité et l'uniformité mécanique d'un robinet d'eau tiède.

Son imagination brillante et enluminée, mais inquiète et vagabonde, ne sait ni se borner ni s'arrêter, ne suit aucune veine abondante, ne file aucune idée, en réunit souvent d'hétérogènes très étrangères à son sujet; et il montre malheureusement avec affectation cette recherche puérile d'antithèses symétriques qui dénote toujours dans un orateur la privation absolue du vrai talent. Il laisse quelquefois ses phrases en l'air, suspendues aux premiers mots qui les avaient commencées, et au milieu desquelles on le voit en esquisser d'autres qu'il ne finit pas. Il l'emporte peut-être sur Diderot lui-même dans ses drames, par la multiplicité et l'abus des points mis en ligne, avec lesquels il croit sans doute se donner l'air d'un penseur profond, tandis qu'il ne montre qu'un esprit creux, en terminant ainsi, c'est à dire en ne terminant point du tout plusieurs de ses périodes dans

presque toutes les pages de ses discours. Son esprit promet toujours : il cherche, et ne trouve presque jamais. Il s'élance, et revient aussitôt sur ses pas, comme un voyageur qui ne connaît point sa route. On regrette sans cesse qu'il ne se fixe point sur la même ligne. Au lieu d'isoler et de creuser une belle et féconde conception oratoire qu'il a eu le bonheur de saisir et qui le rendait éloquent, s'il savait la développer, il la jette pour ainsi dire en ébauche dans une exclamation sans songer à l'approfondir; et son esprit, éparpillé dans une stérile abondance de paroles, fait ainsi divaguer et avorter son malheureux génie énervé et appauvri par toutes les idées accessoires qui viennent se présenter à sa plume. Sa languissante et incurable facilité n'est trop souvent que le luxe ambitieux d'un rhéteur trop chargé de synonymes et d'épithètes. On se souvient encore que son action oratoire, parfaitement assortie à sa loquacité, se réduisait à la seule rapidité du débit. Cette récitation précipitée, et ses fréquentes énumérations, produisaient à peu pres le même effet que la lecture à haute voix d'un vocabulaire sans liaisons et sans suite; et l'on disait communément que ses sermons paraissaient des déclamations improvisées, comme le monologue

habituel de sa conversation ressemblait à la récitation d'un discours appris de mémoire. Il passait dans ses sociétés, dont il était beaucoup trop l'idole, pour l'un des hommes de France qui avaient le plus d'esprit; mais cette réputation, qui n'a pu lui survivre, ne devait même alors exciter l'envie d'aucun bon esprit.

Les nombreux imitateurs du père de Neuville, n'ayant pas ses beautés, ont, selon l'usage, renchéri sur ses défauts, et en voyant l'école qu'il avait formée, il ne dut pas se glorifier d'une pareille postérité. Il mâche très souvent à vide: il est tellement verbeux, qu'on pourrait retrancher presque la moitié des termes dont se compose sa diction, non seulement sans qu'il y perdît rien, mais encore sans qu'une telle suppression y fût sensible, et y laissât le moindre vide ou du moins la moindre obscurité. Il mérite donc qu'on lui applique ce que disait Denys d'Halicarnasse à l'un des poëtes dramatiques de son temps, qui lui demandait son sentiment sur l'une de ses tragédies qu'il venait de voir représenter: *Excusez-moi*, lui répondit-il, *je ne saurais vous en rien dire. Il y avait trop de mots: je n'ai pu la voir.*

Cependant le père de Neuville a montré quelquefois un beau talent pour la chaire. Je me

plais à pouvoir en citer ici deux exemples : je tire le premier de son panégyrique de saint Jean-de-la-Croix, qui fut son premier et peut-être son meilleur ouvrage. Il le composa en professant la rhétorique à Orléans. L'orateur, embarrassé par son état de religieux, pour ne blesser aucune des deux familles du Carmel entre lesquelles la réforme de sainte Thérèse, propagée par saint Jean-de-la-Croix, excita des dissensions très vives, avant qu'elle attirât les plus cruelles persécutions aux réformateurs, sut éviter cet écueil avec un art et un bonheur infini. C'est beaucoup plus que de l'adresse oratoire : c'est un usage admirable de l'Écriture : c'est la véritable éloquence du genre et de la circonstance. « Saint Jean-de-la-Croix, dit-il, ne fut pas seule-
» ment l'auteur de cette entreprise, il en fut la
» victime... Ne demanderons-nous point ici ce que
» demandèrent les disciples en voyant l'aveugle-
» né? *Quis peccavit, hic aut parentes ejus?* (Joan.
» c. 9, v. 2.) Quelle est la cause de cette disgrace?
» le péché du fils ou le péché du père? Pouvons-
» nous louer celui qui souffre la persécution, sans
» condamner ceux qui le persécutent? Son inno-
» cence ne ferait-elle pas leur crime? ou peut-il
» n'être point coupable, s'ils ne le sont pas eux-
» mêmes? *Quis peccavit, hic aut parentes ejus?*

» J'ose répondre ce que le Sauveur répondit : » *Neque hic peccavit, neque parentes ejus, sed ut* » *manifestentur opera Dei in illo.* (Ibid. v. 3.) » Admirons la fermeté qui résiste à la violence » de l'orage, n'accusons pas la main qui l'excite. » Dieu se plaît quelquefois à conduire les saints » par des voies extraordinaires ; et en les excep- » tant de la loi commune, il leur fait entendre » ses volontés par lui-même, tandis que les » hommes, pour qui les secrets arrangements de » la providence sont des mystères impénétrables, » agissent selon les règles de la prudence ordi- » naire. De là il arrive que ce qui, aux yeux de » Dieu, n'est que zèle et vertu, paraît à la raison » humaine caprice et entêtement, jusqu'au mo- » ment où Dieu vient justifier ses élus, et mettre » le sceau de l'inspiration divine à leurs entre- » prises : *Neque hic peccavit, neque parentes* » *ejus, sed ut manifestentur opera Dei in illo.* »

Le second exemple que je vais extraire du père de Neuville est encore plus beau, et il offre même beaucoup moins de traces de la mauvaise manière et des défauts qu'on peut lui reprocher. Je le tire de son sermon sur le péché mortel. Le père de Neuville se propose de peindre toute l'horreur de Dieu pour le péché. Voici comment il s'y prend : « Voulez-vous savoir, dit-il, com-

» bien Dieu déteste le péché ? Voyez l'enfer. Il
» ne me reste rien à dire. Je me trompe : je n'ai
» rien dit. L'enfer, tout affreux qu'il est, n'ex-
» prime pas encore assez combien Dieu est irrité
» par le péché... Ces hommes que Dieu accable
» du poids de sa colère, et qu'il en accablera
» toujours, ah ! je les vois tous trempés, tous
» baignés du sang de Jésus-Christ. Mes frères,
» renonçons à notre foi, ou ne regardons plus le
» péché qu'avec horreur et exécration. Un Dieu
» qui meurt pour sauver les hommes, qui ré-
» prouve ensuite ces mêmes hommes qu'il aima
» jusqu'à mourir pour leur salut ! O péché ! quel
» est donc ton funeste pouvoir d'arracher ainsi
» du sein de Dieu ces enfants objets d'un amour
» aussi tendre; d'effacer le sceau de leur adop-
» tion : de leur imprimer le caractère d'une ré-
» probation éternelle; d'en faire aux yeux de leur
» père, et quel père ! un objet d'anathême et de
» vengeance immortelle ! Non, ce n'est point
» dans les arrêts d'un juge équitable, c'est dans
» les fureurs d'un père irrité, qui s'arme contre
» son propre sang, qu'il faut aller puiser la juste
» idée d'un crime pour savoir combien Dieu dé-
» teste le péché, souvenez-vous combien Dieu a
» aimé le pécheur. Jésus-Christ sur la croix, le
» pécheur dans l'enfer, réunissons le contraste

» de ces deux étonnants spectacles; appliquons-
» nous à les étudier, à les creuser, à les appro-
» fondir. Ne craignons point d'en être troublés,
» consternés; ne craignons que de n'en être point
» assez touchés... Jésus-Christ fut sur la croix;
» le pécheur est dans l'enfer; ah! mes chers au-
» diteurs, après vous avoir mis devant les yeux
» un spectacle qui parle avec plus de force et
» d'énergie que ne parlerait toute l'éloquence
» des prophètes et des apôtres, ce n'est plus que
» par un silence plein d'étonnement et de dou-
» leur, qu'il convient de vous reprocher les éga-
» rements de votre conduite... Qu'est-ce donc
» que le péché! Dieu seul peut le savoir parfai-
» tement; par conséquent Dieu seul peut me
» l'apprendre. Oserais-je interroger le Très-Haut?
» il a prévenu mes désirs. J'entends retentir la
» voix foudroyante de la religion, dépositaire de
» ses oracles; elle lève, elle déchire le voile; elle
» m'annonce, elle me montre qu'il en a coûté le
» sang d'un Dieu pour expier le péché, et que
» pour le punir il y a un enfer! »

Je n'ai pas besoin de faire remarquer ici au lecteur qui admire ces beaux morceaux, que ce fut la mine inépuisable des livres saints et de la sublime doctrine de la religion qui fournit ces trésors au père de Neuville. Le succès extraor-

dinaire et constamment soutenu de son sermon sur le péché, dut l'avertir que c'est uniquement dans cette source qu'il faut chercher la haute éloquence de la chaire. Si nous pouvons espérer encore des orateurs sacrés du premier ordre, ce sera donc dans cette belle et unique route qui, en les ramenant aux grands sujets chrétiens, élèvera leurs talents aux mêmes triomphes oratoires. Il faut l'avouer de bonne foi : celui du père de Neuville ne se trouve nulle part en harmonie avec ce magnifique rapprochement qui lui fit tant d'honneur. Aussi une conception si heureuse ne lui appartenait-elle point. On la voit déposée très clairement dans l'un des meilleurs ouvrages de Port-Royal, où l'on n'aurait jamais soupçonné un jésuite d'aller chercher ses emprunts oratoires : voici ce que dit Nicole dans ses réflexions toujours justes, quelquefois neuves et profondes, sur les épîtres et les évangiles (1) :

« Le péché est si horrible, que Dieu, dont les » jugements sont toujours pleins de justice, et » qui les tempère même par sa miséricorde, vou- » lant le punir, ne trouve point de peine qui lui » soit proportionnée que l'enfer, c'est à dire » une peine éternelle dans sa durée et inconce-

(1) Troisième paragraphe pour l'explication de l'Évangile, parabole de la Samaritaine.

» vable dans son intensité; et que, voulant en-
» suite le pardonner, il n'en accorde la rémission
» qu'en obligeant son propre fils de mourir sur
» une croix, pour réparer l'outrage que le péché
» a fait à sa sainteté, la confusion et la difformité
» qu'il a causées dans le monde. C'est par ces
» deux terribles jugements de Dieu, l'enfer et la
» croix, que nous pouvons nous former quel-
» que idée de l'énormité que Dieu trouve dans
» le péché, et par là nous pouvons aussi juger de
» l'excès de l'aveuglement de l'homme. »

La pensée est évidemment et même oratoirement de Nicole: Neuville, en l'amplifiant, n'y ajoute guère que des phrases faciles à cadencer. Un véritable orateur qui aurait développé un germe si fécond, en aurait pu former un tableau beaucoup plus éloquent par l'onction ou la terreur des sentiments, et par la richesse des images.

Je n'ose me permettre plus de détails et plus de censures sur une époque si récente. Voilà les résultats des productions et des succès de la chaire depuis près d'un siècle. Je ne dois pas pousser plus loin la comparaison entre nos orateurs. *La postérité*, dit Tacite, *mettra chacun à sa place* (1).

(1) *Suum cuique decus posteritas rependet.* Tacite.

XXVI. DE LA JUSTICE DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE ENVERS LES ORATEURS ET LES ÉCRIVAINS DU SIÈCLE PRÉCÉDENT.

Mais en généralisant ce parallèle et en l'étendant à tous les genres de la littérature, question sur laquelle je me crois d'autant plus dispensé de développer mon opinion, que toutes les pages de cet écrit doivent l'expliquer assez nettement, j'ose avancer que nous avons incontestablement surpassé tous les écrivains du siècle de Louis XIV, dans un point remarquable de prééminence, et je me glorifie de pouvoir proclamer ici notre respectueuse supériorité : c'est par l'admiration franche et éclairée que nous décernons à leurs ouvrages, infiniment mieux appréciés aujourd'hui qu'ils ne l'étaient de leur temps : c'est par l'étude beaucoup plus impartiale et plus savante que nous avons faite des créations et des combinaisons de leurs génies, et surtout des beautés simples et ravissantes de leur style, genre de mérite que nous avons incomparablement mieux analysé, mieux jugé, mieux senti : c'est par le concert d'acclamations et d'enthousiasme que nous inspire cet examen plus raisonné et plus approfondi, et avec lequel nous

ne cessons de préconiser dans l'éloge de tous ces grands hommes, le suprême talent d'écrire. Bossuet, Corneille, Racine, Massillon, Fénélon, Molière, La Fontaine, La Bruyère et Boileau, n'avaient jamais obtenu durant leur vie cet hommage, disons mieux, ce culte du talent, et ne s'étaient jamais rendu entr'eux (1) cette justice éclatante et unanime, que notre génération se plaît à leur prodiguer avec tous les transports et

(1) Entre autres preuves que je pourrais donner du peu de justice contemporaine que se rendaient réciproquement nos grands écrivains du dix-septième siècle, il me suffira d'extraire de la correspondance intime de Boileau avec Brossette, la lettre suivante écrite à Brossette par ce même Despréaux, le 20 novembre 1699.

« Vous m'avez fait un fort grand plaisir en m'envoyant » le Télémaque de M. de Cambrai. Je l'avais pourtant » *déjà lu*. Il y a *de l'agrément dans ce livre*, et une imita- » tion de l'Odyssée que *j'approuve fort*. L'avidité avec la- » quelle on le lit, fait bien voir que si on traduisait Ho- » mère *en beaux mots*, il ferait l'effet qu'il doit faire, et » qu'il a toujours fait. Je souhaiterais que M. de Cam- » brai eût rendu son Mentor un peu moins prédicateur, » et que sa morale fût répandue dans son ouvrage un peu » plus imperceptiblement et avec plus d'art. Homère » *est plus instructif que lui ;* mais ses instructions ne pa- » raissent point préceptes, et résultent de l'action du » *roman* plutôt que des discours qu'on y étale. Ulysse par

tout l'orgueil de l'amour de la patrie. Si nous nous dégoûtions jamais de leurs ouvrages, qui font tant d'honneur à notre nation, nous rétrograderions aussitôt vers la barbarie. Mais tant que la France saura mettre ainsi à leur place tous ces génies immortels, tant qu'elle se montrera si digne par son admiration d'avoir produit leurs chefs-d'œuvre, elle conservera le vrai

» ce qu'il fait nous enseigne mieux ce qu'il faut faire, *que* » *par tout ce que lui* ni Minerve disent. *La vérité est pourtant* » que le Mentor de Télémaque *dit de fort bonnes choses*, » *quoique un peu hardies*, et qu'enfin M. de Cambrai me » paraît beaucoup meilleur poëte que théologien ; de » sorte que si par son livre des *Maximes des saints*, il me » semble très peu comparable à saint Augustin, *je le trouve* » *par son roman digne d'être mis en parallèle avec Héliodore*, » évêque de Trica en Thessalie, auteur du roman des » Amours de Théagène et de Chariclée, lequel vivait sous » le règne de Théodose-le-Grand. Je doute néanmoins » que M. de Fénélon fût d'humeur, comme ce dernier, » à quitter sa mître pour son *roman*. Aussi vraisemblablement le revenu de l'évêque Héliodore n'approchait » guère du revenu de l'archevêque de Cambrai. Mais je » vous entretiens là de choses peu nécessaires. Trouvez » bon que je ne vous en dise pas davantage, et pardonnez » les ratures que je fais à chaque bout de champ dans mes » lettres, qui m'embarrasseraient fort s'il fallait que je » les récrivisse. Je suis, etc. »

Loin de se plaindre des ratures que Boileau veut ex-

goût, elle formera les talents naissants à la bonne école, elle jouira de tous les bienfaits du génie destiné à perpétuer sa gloire littéraire.

XXVII. DES PANÉGYRIQUES.

Cette fidélité ou ce retour à l'ancien genre et aux doctrines éprouvées, se recommande autant à notre émulation, par l'immortelle célébrité de

cuser dans cette lettre, Brossette son ami dut regretter, pour l'intérêt de sa gloire, qu'il n'en eût pas fait assez. Mon admiration pour le législateur de notre Parnasse, m'empêche de développer les réflexions que me suggèrent les mots et les passages soulignés. Est-il possible que l'oracle du goût se soit permis un tel *déni de justice* envers le Télémaque, alors publié depuis quelques années, et déjà lu par Boileau avant que Brossette le lui eût envoyé? Était-ce donc ainsi qu'il devait juger l'un des plus beaux chefs-d'œuvre de notre langue, en osant le comparer au roman des Amours de Théagène et de Chariclée? On ne conçoit pas comment l'un des admirateurs les plus éclairés et l'un des plus dignes émules de l'antiquité, n'en a pas reconnu, au premier coup d'œil, le naturel et le charme dans le Télémaque, c'est à dire dans celui de tous les ouvrages modernes qui a le plus d'analogie et de ressemblance avec les chefs-d'œuvre des anciens. Boileau n'a donc pas senti le talent prodigieux de Fénélon; le Tasse et Quinaut sont vengés.

nos grands orateurs, que par le malheureux exemple des rhéteurs qui, en suivant une autre route, les ont trop bien vengés, et dont les succès ont été si contestés ou si éphémères. Eh! comment pouvaient-ils se flatter en effet de donner un plus heureux essor à l'éloquence sacrée, en traitant je ne sais quels sujets nouveaux, maigres et profanes, tandis qu'aucun discours sacré du dix-huitième siècle n'a été consacré parmi nos triomphes oratoires, dans le genre même du panégyrique, où tout est neuf encore pour le talent, puisque cette carrière n'a pas été parcourue en France avec autant d'éclat que les sentiers du dogme et de la morale? La nouveauté des matières qui restent à traiter dans cette partie aux orateurs chrétiens, n'inspire cependant pas à leur génie des éloges plus éloquents que leurs autres sermons; et cette observation démontre que ce ne sont pas des sujets neufs, mais des idées neuves qui leur manquent pour exceller dans leur art.

Toutefois, rien n'est plus propre à enflammer l'imagination d'un orateur, que l'auguste ministère de dispenser la louange aux héros chrétiens, dont les exemples honorent notre culte et accusent nos mœurs. Si c'est un grand et beau spectacle, offert au genre humain par le christia-

nisme, que d'assembler les hommes dans un temple pour les instruire de tous les devoirs de la morale, c'est sans doute aussi une bien magnifique institution que d'ériger des autels à la vertu, et de décerner des éloges annuels aux saints les plus dignes d'être proposés par la religion à l'admiration et à l'émulation de ses enfants. Mais les hommes dont la vie, quoique d'ailleurs sans taches, a été cependant obscure ou commune, ne fournissent point assez d'aliments à l'éloquence. Il faut s'être rendu célèbre par un génie supérieur ou par des actions éclatantes; n'avoir besoin que d'être tiré de l'oubli pour se montrer grand; avoir exercé une influence marquée sur son siècle, ou du moins sur son pays; avoir fait époque dans l'histoire de la religion; s'être élevé au-dessus des vertus ordinaires; s'être signalé par de glorieux souvenirs ou par d'immortels monuments; et se présenter à la postérité avec des droits publics à une renommée imposante, pour soutenir l'éclat de ces hommages solennels; et malgré toute la pompe des déclamateurs, un saint inconnu de l'histoire n'obtiendra jamais que des panégyriques ignorés comme lui.

Le défaut le plus ordinaire de cette espèce de discours, qui devraient réunir aux récits in-

structifs d'un éloge historique, l'intérêt plus animé d'un éloge oratoire, c'est cette couleur vague, ce ton de déclamation, cette emphase triviale, cette profusion dégoûtante d'épithètes et de superlatifs, enfin cette redondance de lieux communs, qui ne sauraient jamais ni s'adapter à une louange individuelle, ni retracer par conséquent le vrai caractère de l'homme qu'on veut louer. On se borne en quelque sorte aux extrémités, aux surfaces et aux dehors, au lieu de pénétrer dans le fond du sujet; et la plupart des panégyriques, distingués les uns des autres uniquement par le titre, convenant également à tous les saints du même état, n'en font connaître réellement aucun.

Un autre défaut très commun dans le même genre, est cette exagération ridicule qui affaiblit tout en outrant tout. La circonspection d'un panégyriste est la plus sûre garantie de sa bonne foi; et il devient d'autant plus persuasif qu'il montre plus de mesure. Ne vous exposez donc pas aux mécomptes d'un enthousiasme factice et solitaire, en éloignant par les fictions de votre cerveau la confiance de votre auditoire. Vous ne célébrerez avec un plein succès les héros de la religion dans la chaire chrétienne, qu'en amenant l'admiration publique, exaltée par vos

récits, à renchérir sur le tribut de vos éloges. C'est donc par des faits, et non par des phrases que vous pouvez accréditer leur renommée; mais ces faits, il faut savoir les choisir, les combiner, les graduer, les lier, les grouper, les diriger vers le but moral qui doit les réunir, et en former un faisceau de preuves triomphantes qui étalent toute la richesse de votre sujet, en donnant à la fois de l'autorité et de l'intérêt à la louange.

La perfection de l'art consiste en ce genre à électriser l'admiration de l'auditeur en lui présentant, sans aucune réflexion commune, des résumés substantiels, rapides et frappants. Un texte heureux de l'Écriture est le cadre le plus favorable à l'orateur sacré pour faire ressortir la gloire de son héros, par une suite de tableaux variés et toujours croissants, qui rendent oratoire l'énumération la plus simplement historique, et réveillent toujours la pensée, sans la rassasier jamais.

Voilà, dans la distribution de la gloire, la part du saint que vous faites revivre : voici maintenant la vôtre, qui sera d'autant plus douce à votre amour pour lui, qu'elle est encore la sienne. Ces tableaux vrais et ravissants vont produire l'heureux effet de présenter sans cesse à vos au-

diteurs le grand homme qu'ils verront agir en l'entendant célébrer. Ils tressailleront de tendresse et de joie devant son image. Ils ne seront occupés que de lui seul durant votre discours; et ce sera le plus beau triomphe de votre éloquence, que de vous dérober ainsi à leur admiration pour mieux vous en assurer. Il faut en effet que, dans le charme et dans l'exaltation de leur pieuse joie, ils ne songent jamais à vous au milieu du spectacle qui les environne; qu'ils ne se souviennent plus ni de l'orateur qui parle, ni s'il existe un orateur; et le premier des panégyristes est éminemment celui qui absorbe et concentre ainsi toutes les pensées de l'auditeur dans son sujet, en se faisant toujours oublier lui-même.

Les anciens, nos maîtres et nos modèles en tout genre de littérature, nous ont donné dans cette partie de l'éloquence des règles et des exemples que nous ne saurions trop méditer. Périclès, que toute la Grèce admirait comme son plus grand orateur, prononça l'éloge funèbre des défenseurs de sa patrie, qui venaient de périr dans la première campagne de la guerre du Péloponèse; et Thucydide nous a conservé cette fameuse harangue, dans laquelle il avoue que Périclès loua beaucoup plus l'armée que les

morts. Qui ne connaît les autres monuments dont l'antiquité s'est honorée dans cette carrière de l'éloquence, tels que le panégyrique d'Hélène par Isocrate, l'éloge de Pompée par Cicéron dans son discours pour la loi Manilia, et le panégyrique de Trajan par Pline le jeune? Les pères de l'Église, qui furent aussi les premiers orateurs de leur temps, et conservèrent presque seuls l'éloquence et les lettres en Europe, surent enrichir les langues de Démosthène et de Cicéron d'éloquents discours consacrés aux regrets de l'amitié ou à la gloire des grands hommes. Nous pouvons citer avec confiance dans ce nombre l'oraison funèbre composée par saint Grégoire de Nazianze, après la mort de sa sœur Gorgonie; le panégyrique ou plutôt les panégyriques de saint Pierre et de saint Paul, que saint Jean Chrysostôme ne cesse de mêler, avec amour et enthousiasme, à presque tous ses chefs-d'œuvre; le panégyrique de saint Honorat, prêché par saint Hilaire d'Arles; l'eloge funèbre si touchant que fit saint Ambroise de son frère Satyre, et de l'empereur Théodose; enfin, quelques éloges à jamais mémorables, et par l'éloquence des hommages et par le courage des leçons qu'adressa saint Bernard, au milieu d'un traité de morale, au pape Eugène III, son disciple, dans son livre,

si courageusement véridique, intitulé : *De la Considération.*

La France ne posséda guère d'autres trésors que ces épisodes de saint Bernard, dans le genre des éloges, jusqu'au règne de Louis XIV. L'oraison funèbre fut élevée alors à un degré d'éloquence dont on ne pouvait avoir aucune idée, et qu'on ne surpassera probablement jamais. Les panégyriques sont restés parmi nous à une distance infinie de ces magnifiques discours. C'est le domaine le moins riche de notre éloquence sacrée, quoiqu'il ait été cultivé par tous nos grands orateurs, qui, en nous fournissant dans leurs ouvrages une autre mesure de leur supériorité, nous ont donné le droit d'être si difficiles en admiration, nous ont appris à les juger, et n'ont laissé dans la carrière des éloges aucun chef-d'œuvre, soit qu'ils n'eussent pas le vrai talent de ce genre, soit plutôt qu'ils ne l'eussent pas assez étudié pour le créer, comme on devait l'attendre de leur génie, s'ils en avaient mieux saisi le caractère et la méthode.

Cette lice oratoire n'a donc été jusqu'à présent illustrée parmi nous par aucune composition que nous puissions citer comme un ouvrage classique, comme un monument qui marque la borne

au moins présumée de l'art. L'orateur panégyriste n'est donc probablement pas encore né pour la France; et en rendant un juste tribut d'estime à plusieurs de nos éloges sacrés, je n'ose, par respect pour nos discours du premier rang, citer aucun recueil de panégyriques dignes d'être proposés comme des modèles de perfection dans ce genre d'éloquence.

XXVIII. DES PANÉGYRIQUES DE BOURDALOUE.

Celui de nos prédicateurs qu'on doit le plus distinguer dans cette carrière, est incontestablement le père Bourdaloue. S'il faut en croire cependant sa modestie, cet immortel orateur ne s'est jamais proposé de prononcer un véritable panégyrique oratoire. La chaire chrétienne n'est nullement pour lui une simple tribune d'éloquence; il s'y occupe sans cesse du grand et unique objet d'instruire, de confondre et de ramener les pécheurs. Tout autre intérêt disparaît devant son ministère. Il nous en avertit lui-même, dans le titre remarquable qu'il donne aux seize compositions consacrées par son talent à la gloire des saints. Aucun de ces ouvrages, qui forment deux volumes de sa collection, n'est annoncé comme un éloge; ils

sont tous intitulés : *Sermon pour la fête de* tel saint ou pour telle solennité.

Peu satisfait d'une pareille précaution pour indiquer le genre mixte d'éloge et de moralité auquel il se voue, Bourdaloue va nous expliquer plus nettement encore son dessein, en répétant dans presque tous ses discours qu'il n'a pas l'intention de prêcher simplement un panégyrique. Il déclare donc qu'il songe beaucoup moins à louer les saints qu'à leur donner des successeurs, en les présentant du haut de la chaire à l'admiration et à l'émulation des fidèles. La poétique de ses éloges n'est, pour ainsi dire, qu'une nouvelle tactique de son ministère pour mieux atteindre son but, en assurant par cette voie l'instruction et la conversion de l'assemblée qui l'écoute. *La règle la plus sûre*, dit-il au commencement de son éloge de saint Jean l'évangéliste, *la règle la plus sûre pour louer les saints, est de nous proposer leur sainteté comme le modèle de la nôtre. Ne considérez pas ce discours*, ajoute-t-il dans l'exorde de sa prédication sur la fête de saint Paul, *comme un simple éloge qui se termine à vous donner une haute idée de saint Paul. Je vous l'ai dit : c'est un discours de religion, c'est une règle pour former vos mœurs, c'est un exemple que Dieu*

nous propose et que nous devons nous appliquer.

En effet, Bourdaloue oublie continuellement dans ses panégyriques, qu'il fait un éloge; il oublie jusqu'à son héros, pour se concentrer dans la pensée dominante de son cœur, dont le principal intérêt est toujours la sanctification de son auditoire. On retrouve souvent dans ces discours le même génie, la même puissance de raisonnement, la même profondeur de doctrine, le même bon goût d'érudition, que font tant admirer ses grands chefs-d'œuvre sur les mystères et sur la morale de l'Évangile. Ses panégyriques peuvent donc soutenir, sous tous ces rapports, une comparaison glorieuse avec ses autres sermons. Mais il faut avouer qu'en y déployant de si rares et si différents mérites, il ne se renferme cependant pas assez dans ce nouveau genre, pour y conserver cette belle et constante unité d'un sujet approfondi sous tous ses rapports, mais restreint à ses limites naturelles, unité à laquelle il est toujours fidèle dans son Carême et dans son Avent. C'est lui seul qui sacrifie volontairement ici une partie de ses succès oratoires aux intérêts de son zèle apostolique. Ce dernier sentiment subjugue toutes les facultés de son ame avec tant d'empire, qu'au milieu de ses éloges sacrés, le panégyriste interrompt tout

à coup toutes ces formules de louange qui semblent attiédir et fatiguer son génie ainsi dépaysé, hors de sa sphère et de son élément, pour se livrer à l'impétuosité et à la véhémence d'un missionnaire. Je peux en citer un exemple frappant, tiré de l'éloge de sainte Madelaine; et en lisant cette prosopopée imprévue dans un panégyrique de Bourdaloue, on croira sans doute entendre le morceau le plus éloquent d'un sermon sur le délai de la conversion.

» Madelaine, dit-il, connaissait-elle mieux » Jésus-Christ que nous ne le connaissons? La » foi du christianisme nous découvre au con- » traire des merveilles qui étaient alors cachées » à ses yeux. Pourquoi donc tarder davantage? » Et sans aller plus loin, pourquoi, avant que » de sortir de cette église, avant que de nous » éloigner de cet autel où Jésus-Christ se trouve » encore, non plus en qualité de convive, comme » chez le pharisien, mais en qualité d'aliment » et de breuvage, en qualité de victime immo- » lée pour nous, en qualité de sacrificateur et » de pasteur, pourquoi, dis-je, ne pas nous » donner à lui? Finissons une fois, ce que tant » de fois nous avons proposé de faire; et disons- » lui : Non, Seigneur, non, ce ne sera ni dans » une année, ni dans un mois, mais dès aujour-

» d'hui; car il n'est pas juste que je veuille » temporiser avec vous. Ce ne sera point quand » je me trouverai dégagé de telle ou telle af- » faire; car il est indigne que les affaires du » monde retardent celles de mon Dieu. Ce ne » sera point quand je me verrai sur le retour de » l'âge; car tous les âges vous appartiennent, » et ce serait un outrage pour vous bien sen- » sible de ne vouloir vous réserver que les der- » niers temps et le rebut de ma vie. Dès main- » tenant, Seigneur, je suis donc à vous, et j'y » veux être. Recevez la protestation que je fais, » et confirmez la résolution que j'en forme de- » vant vous. »

Cette logique pressante et ces mouvements accélérés caractérisent le tact et le talent suprême de Bourdaloue. Son zèle s'y abandonnait pour le moins avec autant de liberté dans ses panégyriques que dans ses sermons. Où le déploie-t-il en effet avec plus d'éclat, qu'en terminant la première partie de l'éloge de saint André, au moment où il présente cet apôtre honoré du martyre de la croix? « Voilà donc, » dit-il, voilà, chrétiens, le prédicateur que » Dieu a suscité pour votre instruction.... c'est » saint André sur la croix. N'ayez plus nul égard » ni à mes paroles, ni à mon zèle : oubliez la

» sainteté de mon ministère. Ce n'est point à
» moi, c'est à cet apôtre à vous prêcher sur la
» croix un Dieu crucifié : c'est à cet homme cru-
» cifié, dont la prédication, plus pathétique et
» plus efficace que la mienne, se fait entendre
» dans toutes les églises du monde chrétien. Le
» voilà, ce ministre irrépréhensible, ce prédica-
» teur auquel vous n'avez rien à répliquer. Mais
» que n'a-t-il pas à vous reprocher lui-même? Il
» vous prêche encore maintenant le même Dieu
» qu'il prêchait aux juifs et aux païens, un Dieu
» qui vous a sauvés par la croix. Le croyez-
» vous ?.... On vous a dit cent fois, et il est vrai,
» qu'au jugement de Dieu la croix paraîtra pour
» vous être confrontée, *tunc patebit signum Filii*
» *Hominis* (Math. c. 24). Mais outre la croix de
» Jésus-Christ, on vous en confrontera une au-
» tre, celle de saint André. Oui, la croix de cet
» homme apostolique, après lui avoir servi de
» chaire pour nous instruire, lui servira de tri-
» bunal pour nous condamner. Voyez-vous ces
» infidèles ? nous dira-t-il; la vue de ma croix les
» a convertis : de païens qu'ils étaient, j'en fis
» des chrétiens et de parfaits chrétiens. Voilà
» ce qui nous confondera; et ne vaut-il pas
» mieux dès aujourd'hui prévenir par une con-
» fusion volontaire, cette confusion forcée qui

» ne nous sera pas seulement inutile, mais fu-
» neste ? »

Ce trait sublime, *voyez-vous ces infidèles?* etc., manifeste l'élan et la verve d'un grand orateur, et montre qu'il suffisait à Bourdaloue de se livrer à son génie dans toutes les matières pour s'élever à la plus haute éloquence.

Indépendamment de ces beaux mouvements de son zèle apostolique, Bourdaloue suivait aussi fréquemment dans la composition de ses panégyriques, son attrait pour les développements de la morale. Il faut donc citer ici un exemple de ces nouvelles digressions si étrangères au genre des éloges. Vers la fin de son panégyrique de saint Paul, en louant cet apôtre d'avoir bravé les tribulations, les chaînes et la mort pour aller remplir son ministère à Jérusalem, quand il déclara qu'il ne craignait rien de tout ce qui pouvait lui arriver, et qu'il ajouta : *Ma vie ne m'est pas plus précieuse que moi-même*, Bourdaloue s'arrête; et il ne songe plus au sacrifice et à la gloire de saint Paul, que pour en relever le contraste avec nos mœurs. « Que répon-
» drez-vous à cet exemple, dit-il, hommes du
» siècle, hommes lâches et mondains, qui dans
» les emplois dont la providence vous a char-
» gés, et même dans les fonctions qui vous at-

» tachent, comme saint Paul, au service des au-
» tels, cherchez vos aises et votre repos? Venez,
» venez vous confronter avec cet apôtre; et dans
» l'opposition que vous allez découvrir entre
» vous et lui, apprenez ce que vous devez être,
» et confondez-vous de ce que vous n'êtes pas.
» Saint Paul s'est immolé pour son ministère, et
» vous vous épargnez dans le vôtre. Voilà le re-
» proche que vous aurez à soutenir devant Dieu.
» Consultez-vous sur ce point. Je sais que l'a-
» mour-propre vous persuade par ses artifices
» qu'on doit être content de vous, comme vous
» l'êtes vous-mêmes. Mais dites-moi, ces ména-
» gements de votre personne si étudiés et si af-
» fectés; ce refus d'un travail nécessaire que
» vous devez au public; cette horreur de l'assi-
» duité que vous traitez d'esclavage et de servi-
» tude; cette habitude de vous divertir beaucoup
» et de vous appliquer peu, au lieu de suivre
» l'ordre de Dieu, qui serait de vous divertir peu
» pour vous appliquer beaucoup; cette liberté
» que vous prenez de vous décharger sur autrui
» des soins les plus personnels et dont vous de-
» vez uniquement répondre; cette facilité à vous
» émanciper des obligations onéreuses, mais in-
» dispensables, qui sont attachées à votre état;
» cette peine à vous trouver où il faut que vous

» soyez, et cette disposition à être volontiers où
» il faut que vous ne soyez pas; cette fuite des
» affaires qui vous sont importunes et incommo-
» des, quoique Dieu et les hommes ne vous aient
» faits ce que vous êtes que pour en être incom-
» modés et importunés; cette prudence de la
» chair à ne vous engager jamais ni pour la vé-
» rité, ni pour la justice; cette crainte de vous
» exposer et de vous perdre dans les occasions
» où Dieu demande que vous vous exposiez et
» que vous vous perdiez; en un mot, ce secret
» que le monde vous a appris et que vous prati-
» quez si bien, de ne prendre de votre condition
» que ce qu'elle a de doux et d'honorable, et
» d'en laisser le pénible et le rigoureux : ce n'est
» pas tout; cette indifférence, cette froideur à
» la vue des scandales qui devraient enflammer
» votre zèle, et au contraire cette impatience sur
» les moindres défauts dont votre délicatesse est
» blessée, cette sensibilité à vous offenser de
» tout et à ne pouvoir rien supporter dans une
» place qui vous oblige à tout supporter et à ne
» vous offenser de rien; enfin ces plaintes et ces
» éclats dans les traverses et les contradictions :
» tout cela convient-il à un homme qui, à
» l'exemple de saint Paul, veut être un ministre
» fidèle; et puisque pour être tel, il faut se ré-

» soudre à être victime, tout cela s'accorde-t-il
» avec l'état d'une victime? »

Je respecte et j'admire comme je le dois ce sentiment et ce langage apostoliques. Je ne saurais donc regretter, pour la gloire de Bourdaloue, de voir son génie se livrer à ces épanchements de zèle et à ces développements de morale, qui, en l'éloignant du sujet de son discours, le rapprochent si utilement de l'objet de son ministère, et lui ouvrent la conscience de tous ses auditeurs. Un pareil succès devait lui paraître préférable sans doute à tous les triomphes oratoires. Mais je regrette, pour l'intérêt de l'art que ce grand homme a tant honoré, qu'il n'ait pas voulu borner et consacrer quelquefois en toute rigueur son grand talent au seul et unique objet des panégyriques, pour nous fournir des modèles parfaits dans toutes les créations de l'éloquence sacrée; je regrette qu'il dérobe si souvent à ma vue le héros de son discours, que tout autre intérêt fait languir; je regrette qu'il ne laisse rien à commenter et à développer à mes pensées, que les siennes épuisent et absorbent dans leur diffusion; je regrette qu'il ne se fie pas assez à son éloquence pour être bien sûr que dans un panégyrique où la morale doit sortir du fond du récit et du tableau

des faits, et où elle est tout autrement intéressante quand on la voit en action que lorsqu'elle est réduite à l'aridité des préceptes, on peut supprimer ces développements superflus qui confondent tous les genres; je regrette qu'il ne prenne pas plus souvent dans sa diction et dans son coloris un ton plus haut, pour obliger son talent à des efforts heureux qui doubleraient ses forces; que dans le style des éloges, où il montre toujours de la propriété, de la correction, de la noblesse, de la dignité, souvent même du nerf et de la précision, il néglige trop ce nombre, ce tour, cette grâce de la parole, cette imagination dans l'expression si éminemment propres aux panégyriques; je regrette que Bourdaloue ne se soit pas rappelé dans de pareils sujets la sage et lumineuse observation de Quintilien, quand il dit, avec toute l'autorité du bon goût, que « les pièces spécialement destinées à plaire » au public, quoiqu'elles soient fondées sans au- » cun doute sur la vérité, COMME LES PANÉGY- » RIQUES, et tout ce qui appartient au genre dé- » monstratif, doivent avoir des fleurs et des grâ- » ces dont il ne faut pas orner les plaidoyers, où » l'art est plus caché; au lieu qu'ici, non seule- » ment il se montre, mais il étale toutes ses beau- » tés pour remplir l'attente de l'auditeur, qui est

» venu avec le seul dessein d'entendre un beau » discours (1); » je regrette enfin qu'en parcourant cette belle carrière où il devait à jamais nous servir de guide, ce grand homme ait oublié que de fréquentes digressions morales ne sont pas moins déplacées dans un éloge, que ne le seraient de continuels épisodes de louanges dans un sermon.

Ainsi donc, même en retranchant de ces discours de Bourdaloue les instructives moralités auxquelles il laisse usurper trop d'espace, ils ne seraient pas encore d'irréprochables panégyriques, parce que les faits n'y seraient pas assez dominants, assez animés du génie oratoire, assez suivis, assez liés, pour atteindre ni l'instruction de l'histoire, ni l'intérêt de l'éloquence. On y admirerait sans doute un excellent esprit, une vigueur continue de raison, une marche sage, des raisonnements lumineux, des citations brillantes de l'Écriture et des pères, des connais-

(1) *Nam et iis actionibus quæ in aliqua sine dubio veritate versantur, sed sunt ad popularem aptatæ delectationem,* QUALES LEGIMUS PANEGYRICOS, *totumque hoc demonstrativum genus, permittitur adhibere plus cultus, omnemque artem (quæ latere plerumque in judiciis debet) non confiteri modo, sed ostentare etiam hominibus in hoc advocatis.* Quint. de Inst. oratoria, lib. 2, cap. 10.

sances profondes, et même plusieurs caractères d'un talent mâle et supérieur; mais il y manquerait encore, pour en faire de vrais chefs-d'œuvre, ces mouvements d'éloquence, cette poésie d'expression, ce progrès d'intérêt, ce souvenir ou plutôt cette présence, cette action continuelle du héros toujours en scène sous les yeux de l'auditoire, cette belle distribution d'une vie entière méditée et coordonnée par un orateur, enfin cette fleur, que dis-je? ce feu d'imagination et cet accent d'enthousiasme qu'un éloge solennel attend de l'éloquence, et dont l'admiration publique veut jouir.

L'attrait de son talent et surtout la connaissance approfondie de l'économie du christianisme, appelaient naturellement Bourdaloue, dans le choix de ses éloges, vers les sujets liés au berceau de la religion. Il a senti et il a montré combien ils étaient féconds pour l'éloquence. Ce savant orateur se trouvait là sur son terrain, au milieu du théâtre de ses grandes études; et son érudition n'aurait jamais pu se déployer avec le même avantage dans les sujets modernes, que les orateurs aiment beaucoup mieux traiter, parce qu'ils semblent plus intéressants, parce qu'ils appartienent à des époques plus riches en personnages à portraits historiques, mais surtout

parce qu'ils sont incomparablement plus accessibles aux talents médiocres. Aussi Bourdaloue n'a-t-il négligé aucun de ces premiers héros de l'Évangile. Son inépuisable fécondité consacra huit éloges à cette seule période des temps apostoliques, en composant les panégyriques de saint Jean-Baptiste, de saint Pierre, de saint Paul, de saint Étienne, de saint Jean l'évangéliste, de saint André, de saint Thomas et de la Madelaine.

Il n'est aucun de ces discours de Bourdaloue où l'on ne retrouve son talent, et où il ne fasse admirer des beautés du premier ordre. Ses plans me semblent des conceptions uniques, dont rien n'approche dans cette partie de l'éloquence sacrée. C'est dans ses panégyriques, mieux encore que dans ses sermons, qu'on est frappé, au premier coup d'œil, de la sagacité, de la justesse et de la profondeur de son esprit, dans son étonnante manière d'envisager ses sujets et de diriger l'ordonnance de ses discours. Il n'a point de rival dans cet art, disons mieux, dans cet empire du génie sur lui-même, qui, en traçant ainsi sa marche, a la sagesse de se restreindre pour se fortifier et s'élever plus haut; d'abréger sa route en assignant son but; de se soumettre au frein qu'il se donne pour régler et augmenter son ardeur; enfin d'assurer mieux son triomphe, en

s'environnant de bornes qu'il ne se permettra pas de franchir : comme un souverain affermit et étend sa puissance en s'imposant à lui-même des lois.

Parmi les exemples que je pourrais citer à l'appui d'un si juste hommage, je me bornerai à retracer ici le beau dessein de son panégyrique de saint Jean-Baptiste. Ce plan était contenu dans l'Évangile, à peu près comme une magnifique statue est renfermée dans le bloc de marbre d'où elle doit sortir ; mais l'extraction, c'est à dire la création, n'en est que plus heureuse, parce que le génie seul a su l'y découvrir, l'en tirer et l'animer de son souffle, en l'offrant ainsi à notre admiration avec autant d'éclat et de vérité que d'intérêt et de vie.

Bourdaloue prend pour texte ces paroles du premier chapitre de l'Évangile de saint Jean : *Un homme appelé Jean fut envoyé de Dieu, et il vint pour rendre témoignage à la lumière.* En développant le sens profond de ce passage, il ramène tout son sujet à l'aperçu lumineux et vaste d'une réciprocité de témoignages entre le Messie et le précurseur. Il observe que de même que saint Jean-Baptiste a servi de témoin au Sauveur du monde, le Sauveur du monde a voulu servir aussi de témoin à saint Jean-Baptiste ; et il di-

vise son éloge en ces deux points simples et vrais : Jean-Baptiste rendant témoignage au Fils de Dieu, et le Fils de Dieu rendant témoignage à Jean-Baptiste.

Voici comment il envisage et sous-divise admirablement sa première partie : « Cinq choses, » dit-il, sont nécessaires à quiconque est choisi » pour témoin et doit en faire l'office : la fidé- » lité et le désintéressement dans le témoignage » qu'il porte; l'exacte connaissance du sujet dont » il porte témoignage; l'évidence des preuves » sur lesquelles il appuie son témoignage; le » zèle pour la vérité en faveur de laquelle il rend » témoignage; enfin la constance et la fermeté » pour soutenir son témoignage. Or, je trouve » que saint Jean-Baptiste a eu dans le degré le » plus éminent toutes ces qualités; car il a été » pour le Sauveur du monde un témoin fidèle et » désintéressé, un témoin instruit et pleinement » éclairé, un témoin sûr et irréprochable, un » témoin zélé et ardent, un témoin constant et » ferme. »

Après avoir démontré ces cinq assertions par les faits déposés dans l'Évangile, dont le récit semblait devoir épuiser la matière, Bourdaloue ne se montre ni moins original, ni moins riche, ni moins frappant dans les sous-divisions de la

seconde partie ; et le sujet ainsi présenté se prêtera merveilleusement au mouvement progressif que l'art saura donner à l'éloquence de l'orateur.

« Sans attendre, dit-il, son dernier avénement » où il servira de témoin à tous les justes, le Sau- » veur du monde a voulu servir de témoin, dès » cette vie, à son précurseur. Il a donc rendu » témoignage à la grandeur de sa personne : il » a rendu témoignage à la dignité de son mi- » nistère : il a rendu témoignage à l'excellence de » sa prédication : il a rendu témoignage à l'effica- » cité de son baptême : enfin il a rendu témoi- » gnage à la sainteté de sa vie et à l'austérité de » sa pénitence. »

Je ne connais ni parmi les anciens, ni parmi les modernes, aucun plan d'éloge qu'on puisse mettre en parallèle avec la distribution oratoire de ce discours. La religion seule peut ouvrir de pareilles routes à l'éloquence. C'était ainsi que Bourdaloue savait creuser et raisonner les sujets que des méditations profondes mûrissaient et fécondaient devant son talent. Que l'on compare une pareille combinaison du génie, un résultat si étonnant de quelques pages de l'Évangile, aux divisions généralement communes, faibles et uniformes, qu'une facilité paresseuse fournit à

Massillon; et l'on sera d'autant plus frappé du contraste, qu'il explique également plusieurs des autres différences qu'on remarque entre ces deux grands orateurs. C'était ce travail préparatoire qui rendait ensuite les compositions de Bourdaloue si pleines et si coulantes, qu'on ne trouve dans ses panégyriques, depuis l'exorde (1) jusqu'à la péroraison, aucune hésitation, aucun verbiage, aucun embarras, aucune répétition, aucune trace de stérilité, aucune phrase de remplissage. L'orateur sacré qui, dans la composition des éloges, saura l'imiter dans l'art d'approfondir ses sujets, l'égaler dans la conception de ses plans, s'abstenir de ses digressions morales,

(1) Je ne serais embarrassé que du choix pour en citer des exemples. Bourdaloue établit dans l'exorde de son panégyrique de saint André, que ce qui distingue cet apôtre c'est son amour pour la croix. J'entreprends de justifier cet amour de la croix, dit-il, et je veux même vous l'inspirer. Voici comment il entre dans sa première partie. « Il en est des croix comme de la mort..... En effet se procurer la mort par désespoir, c'est un crime; la souhaiter par accablement de chagrin, c'est faiblesse; s'y exposer par zèle de son devoir, c'est une vertu; s'y dévouer pour Dieu, c'est un acte héroïque de religion. »

Il faut qu'un prédicateur aît singulièrement la conscience de ses moyens oratoires, pour prodiguer ainsi, dès l'ouverture d'un discours, un pareil tableau analyti-

et exercer plus heureusement la puissance de l'imagination que l'éloquence doit déployer pour célébrer la gloire, sera le premier des panégyristes.

XXIX. DE NOS AUTRES PANÉGYRISTES ET DES RÈGLES DE CE GENRE.

Les panégyriques de Fléchier, vantés pendant si long-temps comme des chefs-d'œuvre dans les rhétoriques des colléges, sont étrangement déchus aujourd'hui de la gloire qu'ils avaient usurpée; ceux de Massillon sont regardés universellement, et avec raison, comme les

que, au lieu d'en réserver avec économie le développement et l'effet au centre de sa composition. C'est la manière, c'est la magnificence de Bourdaloue. Il écrit rapidement tout ce que lui inspirent ses méditations, durant lesquelles son esprit satisfait de la force, de l'ordre, de l'enchaînement et de l'abondance de ses premiers aperçus, ne s'occupe ni de la tournure des phrases, ni de la distribution des preuves. On est étonné en lisant les exordes de ses panégyriques, d'y trouver des pensées, et même des faits d'une haute importance, dont la profusion semble devoir appauvrir d'avance la matière de ses éloges; mais ces discours se trouvent ensuite si pleins et si riches, qu'on n'en est que plus frappé de l'intérêt et de la fécondité qu'il donne à tous les sujets.

moindres productions de son talent. Son style même y a moins de charme, et paraît en quelque sorte mésallié au milieu de l'indigence de tant de lieux communs. On y perd sans cesse de vue le saint que l'orateur veut exalter ; mais qu'il fait souvent oublier lui-même dans les suppléments oratoires d'une morale étrangère au sujet ; et on n'y trouve jamais un seul trait à retenir. Nos orateurs du second rang ont suivi la même route. Ils sont tous plus diserts qu'éloquents dans leurs éloges, où ils se flattent, selon l'observation si judicieuse de Quintilien, *de montrer bien de l'esprit, parce qu'il en faut beaucoup pour les comprendre* (1). Aucun d'eux n'a su ou n'a pu s'emparer des premières places encore vacantes dans cette carrière. Tous les talents y ont partagé plus ou moins le même sort. L'inaptitude et la négligence des prédicateurs ont amené le dégoût du public. Ce genre en effet a été couronné parmi nous de si peu de succès mémorables, qu'il est assez généralement abandonné, et à l'exception d'un très petit nombre de sujets modernes ou nationaux auxquels on ne renoncera jamais, on ne prononce pres-

(1) *Tum demum ingeniosi scilicet, si ad intelligendos nos opus sit ingenio.* Lib. 8. Proœmium.

que plus de panégyriques, durant nos grandes stations, dans les chaires de la capitale.

C'est surtout en composant ces éloges sacrés qu'on doit avoir sans cesse présente à l'esprit cette règle si lumineuse de Boileau : *Rien n'est beau que le vrai.* Il est sans doute très permis d'embellir les faits par des rapprochements ou par des contrastes, pourvu qu'un panégyriste se borne à ces innocents artifices de l'éloquence, sans se livrer jamais ni aux excès de la louange, ni moins encore à l'impudence du mensonge; car il est absurde, et même très maladroit, d'affecter une fausse admiration que tout le monde apprécie, et que personne ne partage. Les éloges vagues, les lieux communs, les épithètes accumulées, les sophismes de l'adulation, les hyperboles, les exagérations du mauvais goût, décèlent l'ignorance ou la mauvaise foi, et repoussent aussitôt la confiance de l'auditoire. Que l'orateur se souvienne donc toujours qu'il est assis dans la chaire de la vérité, qu'il est environné d'une foule d'auditeurs calmes et instruits, que tout ce qui s'étend au-delà des bornes de la vraisemblance devient révoltant, qu'on ne heurte et qu'on ne contredit jamais avec succès les opinions reçues, et que des hommages excessifs dévoilent toujours

la bassesse qui les prodigue, sans élever jamais d'une seule ligne l'orgueil qui s'en applaudit. Lysippe disait souvent qu'il avait beaucoup plus honoré Alexandre, en le représentant simplement une pique à la main, qu'Apelles qui le peignait partout lançant la foudre comme Jupiter.

Lorsque le sujet d'un panégyrique est fécond en événements, la morale doit naître de la narration historique, sans l'interrompre, sans que les faits soient étouffés sous un amas de réflexions triviales qui se présentent assez d'elles-mêmes à tous les auditeurs. Une méthode trop didactique serait funeste au discours, dont elle suspendrait la marche progressive. Pénétrez-vous donc profondément du caractère distinctif et des actions dominantes de l'homme que vous célébrez ; étudiez et saisissez d'abord les traits particuliers les plus saillants de son génie, de son ame et de ses vertus ; environnez-le de ses contemporains, et peignez les intérêts, l'esprit, les mœurs de son siècle ; rassemblez, rapprochez tous les détails de sa vie qui tendent au même but, pour en former vos tableaux oratoires ; classez et présentez-nous en mouvement et en action, dans des cadres tirés des livres saints, les faits analogues, les talents, les ac-

tions vertueuses, les revers, les entreprises éclatantes, les succès, les obstacles, les triomphes que l'histoire offre à vos pinceaux; et vous donnerez ainsi à vos éloges toute la rapidité d'une composition dramatique, toute la progression du raisonnement, tout l'intérêt de l'éloquence.

A Dieu ne plaise que j'approuve la méthode assoupissante de ces froids panégyristes, dont l'ineptie confond la distribution oratoire avec l'ordre chronologique, de ces orateurs didactiques sur lesquels retombe l'anathème de Boileau, contre les poëtes sans chaleur et sans verve, qu'on voit se traîner, comme à la tâche, sur la ligne des événements; et qui, sacrifiant infidèlement la marche du discours au calcul des dates, glaçant leurs récits de peur de déranger la série des faits,

> Maigres historiens suivront l'ordre des temps.
> Ils n'osent un moment perdre un sujet de vue.
> Pour prendre Dôle, il faut que Lille soit rendue,
> Et que leur vers exact, ainsi que Mézerai,
> Ait déjà fait tomber les remparts de Courtray.

Mais il n'en est pas moins certain qu'il ne faut jamais perdre de vue, dans le plan d'un panégyrique, l'ordre progressif ou la disposition

oratoire des événements, afin que l'éloge, ainsi gradué, non sur la seule suite historique, mais sur les rapports intimes des actions louables qui doivent commander l'admiration, puisse monter et se soutenir à la hauteur de l'éloquence, par l'heureux et riche développement du sujet. Eh quoi! Bossuet a su écrire en style oratoire, et de quel style! L'histoire du genre humain; et vous, orateur de profession, qui n'avez pas assurément tant de difficultés à vaincre, vous ne sauriez appliquer ce même genre de talent à la vie publique d'un héros de la religion, dont la gloire est confiée à votre ministère? Une fois lancé dans la carrière que vous avez tracée vous-même, avancez toujours sans jamais revenir sur vos pas. Dès que vous ne marchez plus en avant, l'auditoire s'arrête avec vous, et s'endort au milieu de vos mouvements rétrogrades. C'est ce qu'on éprouve quand, après avoir lu dans Mascaron ou dans Massillon toutes les circonstances de la mort de Turenne ou du martyre d'un saint, on entend ces deux orateurs annoncer la seconde partie du même panégyrique. Cette confusion du plan bouleverse l'intérêt du sujet; et l'auditeur, trompé sans cesse par ce désordre historique, se retire sans connaître celui dont on vient de lui parler

pendant une heure avec tant de prolixité et d'emphase. Eh! qu'est-ce donc qu'un éloge qui ne peint point l'homme auquel il est consacré, et à la fin duquel je suis encore forcé d'aller consulter son histoire, si je veux me former une idée juste et complète de son caractère ou seulement de sa vie?

XXX. DE L'ORAISON FUNÈBRE DE TURENNE PAR FLÉCHIER.

C'est l'un des regrets qu'on éprouve en lisant la fameuse oraison funèbre de Turenne, que Voltaire appelle *le grand chef-d'œuvre de Fléchier* [4]. L'illustre évêque de Nîmes s'est surpassé lui-même dans ce discours, par lequel il a eu le bonheur de lier sa célébrité à la renommée de l'un de nos plus grands généraux, le seul homme étranger parmi nous à la dynastie régnante, dont la mort ait jamais été pleurée en France comme une calamité publique. L'élégance et la pompe de son style y brillent dans tout leur éclat. Il y déploie l'élocution, le nombre, le goût, l'harmonie et l'imagination poétique d'un orateur du premier ordre; mais je ne saurais dire qu'il en montre également la véhémence, la chaleur, la verve et l'invention. S'il

possédait à un plus haut degré le talent et les connaissances nécessaires dans le *genre instructif*, on pourrait reconnaître le disert et élégant Fléchier dans le portrait que nous a transmis Cicéron de l'orateur Callidius. « Des trois parties, dit-il, dont se compose l'éloquence, il » réunit éminemment les deux premières : je » veux dire, celles qui tendent à instruire et à » plaire; la troisième, qui est la plus importante de toutes, et qui consiste à toucher et à » émouvoir les esprits, lui manque absolument (1). »

Cette oraison funèbre fournit aux maîtres des exemples brillants, et plusieurs sujets de leçons très attachantes et très instructives (2). Il me semble pourtant qu'elle ne fait pas connaître

(1) *Sed cùm à nobis dictum sit, tria videri esse quæ orator efficere deberet, ut doceret, ut delectaret, ut moveret, duo summè tenuit, ut et rem illustraret disserendo, et animos eorum qui audirent demulceret voluptate; aberat tertia illa laus quæ permoveret atque incitaret animos, quam plurimum pollere diximus.* Brutus, seu de Claris Oratoribus, n° 276.

(2) L'explication oratoire de cette oraison funèbre se trouve faite avec beaucoup d'esprit et de goût, dans les neuf et dixième chapitres du neuvième traité *des Genres en Prose*, quatrième volume de l'estimable ouvrage élémentaire qui a pour titre: *Principes de la littérature*, par l'abbé Batteux, de l'Académie française.

suffisamment les vertus privées et le caractère antique du héros, dont on n'apprécie point encore assez, à mon gré, ni la belle ame ni les grandes actions après cette éblouissante lecture. C'est toujours le panégyriste que je vois, quand je voudrais n'être occupé que de Turenne. Mon admiration pour cet homme extraordinaire souffre de laisser l'orateur en deçà de l'enthousiasme qui la ravit, et d'aller plus loin que lui toutes les fois qu'il ne montre pas assez pleinement, à travers des périodes si pompeuses, cet empire étonnant que Turenne eut toujours sur lui-même, et par là sur les autres hommes; cette simplicité habituelle qu'il alliait à l'amour de la gloire; cette inaltérable égalité d'ame et cette constante uniformité de vertu qui le signalaient à la guerre, à la cour, auprès des puissances étrangères, au milieu de ses sociétés intimes et dans l'intérieur de sa maison; ces prodiges innombrables de justice et d'humanité dans nos provinces envers les habitants des campagnes, et ces traits sublimes de bienfaisance et de générosité en faveur de ses officiers et de ses soldats; ce culte de dévouement, d'amour et d'enthousiasme qu'il inspirait à toute l'armée; cet honorable tribut du désespoir de nos provinces frontières, au moment de sa mort,

où l'on vit accourir vers les tribunaux les fermiers de nos plus grands domaines, pour en obtenir la résiliation de leurs baux : craignant sans doute qu'après la perte d'un tel général, la France, menacée d'une invasion inévitable, ne pût désormais cultiver ses campagnes avec l'espoir d'en recueillir les moissons; que dirai-je encore? cet éloquent tableau de la désolation de nos pères en perdant ce grand homme, et dont le peuple français a si bien su perpétuer la mémoire par cette locution vulgaire, qui est venue si souvent le consoler dans ses revers, comme si les malheurs ordinaires n'étaient plus rien pour lui en comparaison d'un tel désastre : *ce n'est pas*, dit-il encore, *la mort de Turenne*. Enfin je cherche dans cette éloquence de Fléchier, qui devrait tout embellir, de nouveaux motifs d'admirer, de révérer et de chérir son héros; et si j'ose le dire, confus pour l'orateur, de ne me sentir ni plus instruit, ni plus ému, ni plus attendri par un pareil discours; affligé de n'y trouver pas même l'intérêt et le charme d'un simple récit historique, après avoir bien examiné cet éloge écrit avec tant d'art, j'éprouve le besoin de rassasier ma tendresse et mon admiration pour Turenne, en relisant aussitôt, comme on lirait une des plus attrayantes

vies de Plutarque, le cinquième et dernier livre de son histoire écrite sans couleur et sans chaleur par l'abbé Raguenet. J'avoue à regret que, malgré le faible pinceau de ce biographe, la seule narration des faits m'intéresse, m'attache et me transporte cent fois plus sous sa plume que l'oraison funèbre de Fléchier (1); et je ne vois rien de plus humiliant pour l'orateur, que de produire moins d'effet qu'un pareil historien.

Or, si tel est pour tous les bons esprits le résultat de cette comparaison entre une vie histo-

(1) Non seulement les grandes qualités morales de Turenne sont beaucoup plus développées par l'abbé Raguenet que par Fléchier, mais encore ses belles actions militaires brillent avec plus d'éclat sous la plume de l'historien qui les raconte, que sous le pinceau de l'orateur chargé de les célébrer. En voici un exemple mémorable dont l'éloquence aurait pu former un magnifique tableau, et dont le panégyriste de Turenne n'a pas même parlé. En gagnant la bataille de Turkein malgré Louvois et malgré Louis XIV lui-même, ce grand homme força les impériaux d'évacuer d'Alsace et d'aller chercher des quartiers d'hiver en Allemagne, dans le mois de janvier 1675, six mois avant sa mort. Voici comment l'abbé Raguenet rend compte de cet événement : « Tout le monde en fut » surpris; car on savait que le vicomte de Turenne » n'avait employé que vingt mille hommes à chasser de

rique et une oraison funèbre, l'éloge de ce grand capitaine reste donc à faire ainsi que son histoire, sans qu'une pareille rivalité doive décourager un véritable talent.

Parmi tant d'omissions historiques qui m'affligent dans le discours de Fléchier, il en est deux fort remarquables, qu'on aurait dû relever beaucoup plus tôt, si un judicieux esprit de critique eût consulté l'histoire, les souvenirs traditionnels, les mémoires et les journaux du temps. Je vais tâcher d'y suppléer, d'après ces différents témoignages. Cette digression inter-

» l'Alsace cette armée nombreuse, qui ne se proposait
» rien moins que d'envahir deux ou trois de nos provinces.
» Mais on fut encore bien plus étonné, quand on sut qu'il
» avait prévu, plusieurs mois auparavant, toutes les mar-
» ches des ennemis, et le succès de son entreprise:
» comme on le vit par une de ses lettres que Louis XIV
» fit lire devant toute la cour. Cette lettre était adressée
» au marquis de Louvois, ministre de la guerre, auquel
» le vicomte de Turenne avait écrit, dès le mois d'oc-
» bre précédent, que, feignant de ne pouvoir plus résis-
» ter aux ennemis depuis la jonction de l'électeur de
» Brandebourg, il allait toujours reculer devant eux; que
» pour leur donner même plus de confiance, il se retire-
» rait en Lorraine, pour les engager à se répandre dans
» toute l'Alsace; qu'alors il tomberait sur les quartiers de
» cette armée de soixante mille hommes, d'un côté par

rompra le moment la monotomie et la sécheresse de tant de théories didactiques, en les présentant sous une autre forme qui indiquera comment l'éloquence peut les mettre en action.

On sait que Turenne était né dans la religion protestante. Fléchier le rappelle à ses auditeurs, des l'ouverture de son oraison funèbre, en déplorant *le malheur de sa haute naissance dont il ne faut pas le louer*, dit-il, *mais dont il faut le plaindre*. Ce grand homme était très attaché à la prétendue réforme de Calvin; et durant tout

» où assurément ils ne soupçonneraient pas qu'il dût ve-
» nir les surprendre, et qu'il les obligerait à repasser le
» Rhin pour aller hiverner chez eux : ce qui arriva effec-
» tivement comme il l'avait prévu. Pour transmettre cette
» action à la postérité, on frappa une médaille avec cette
» légende : *Soixante mille Allemands chassés au-delà du*
» *Rhin en* 1675. »

Cette lecture récente et publique d'une lettre si honorable à la mémoire et au génie de Turenne, venait de mettre le comble à sa réputation militaire en présence de toute la cour. L'effet en aurait encore été plus frappant dans la bouche de Fléchier, s'il avait eu le courage, disons mieux, l'adresse de lire cette lettre ou plutôt de la réciter lui-même en chaire, au milieu de son discours; mais un si beau triomphe n'inspira rien à son talent; et il n'en tira aucun parti pour la gloire de Louis XIV, pour celle de Turenne et pour la sienne propre.

le temps où il crut à la légitimité du schisme, il ne cessa de lui rendre tous les bons offices que les protestants avaient droit d'espérer de sa bonne foi, de son crédit et de sa gloire. Louis XIV respectait tellement sa probité, qu'il n'osa jamais attendre de son ambition ou de sa politique un changement de religion que ce prince désirait ardemment, mais qu'il ne voulait et ne pouvait obtenir que de l'unique et solide conviction de son esprit. Il avait dit plus d'une fois qu'on avait promis avec justice à cet illustre maréchal-général de ses armées, la dignité de connétable durant les troubles de la Fronde, et qu'il remplirait volontiers cet engagement de la régente sa mère, si M. de Turenne lui en facilitait le moyen, en se réunissant à l'Église catholique. Mais il était également incapable de s'exposer à un refus, par une condition offensante pour la délicatesse de Turenne, et de s'abaisser lui-même à des explications d'excuse qui répugnaient à la hauteur de son ame.

Je puis raconter avec confiance à ce sujet une anecdote précieuse à conserver, dont je n'ai d'ailleurs nul besoin de me faire une autorité. Elle se rapporte au projet éventuel, mais bien constaté, de Louis XIV, du moins pendant les premières années de sa majorité, d'élever

Turenne à la dignité de connétable, dès qu'il consentirait à l'abjuration du calvinisme.

Un jour donc le hasard fournit au roi une heureuse occasion de concilier tous les ménagements et d'observer toutes les convenances ; et il saisit l'à-propos avec beaucoup d'esprit et de grâce, non pour engager Turenne à sacrifier sa conscience à ses intérêts, mais pour lui témoigner le chagrin que lui causait cette différence de religion, en l'empêchant de payer de si grands services d'une manière digne de lui.

On venait de présenter à Louis XIV, au moment de son lever, une épée d'un très beau travail, de laquelle il allait se parer pour la première fois. Le roi en admira et en fit admirer l'exécution et le bon goût. Les courtisans ne manquèrent pas de renchérir aussitôt sur son approbation. Turenne, qui se trouvait présent, prit lui-même cette épée des mains du monarque, pour l'examiner avec plus de soin, et il en parut charmé avec un air de surprise qui ne lui était pas ordinaire. *Vous avez bien raison*, lui dit le roi, en prenant le ton grave et réfléchi d'un souverain qui avertit les spectateurs d'écouter avec une attention particulière ce qu'il va dire, *vous avez bien raison d'être pleinement satisfait de cette épée. J'ai voulu que le travail en*

fût fini avec toute la perfection possible. Mais savez-vous pourquoi j'ai désiré qu'elle fût si belle? Je veux vous l'apprendre. C'est l'épée que je destine au connétable de France, et que je porterai moi-même, tant que ce grand office de la couronne ne sera pas rempli. Elle vous siérait à merveille, monsieur le maréchal, et elle sera la vôtre quand vous voudrez. Vous connaissez, et vous seul pouvez lever l'unique obstacle qui m'empêche, à mon grand regret, de la laisser dès ce moment entre vos mains. Turenne la lui rendit aussitôt, en disant, avec un redoublement marqué de son embarras habituel, *qu'il se sentait trop honoré et trop récompensé par un témoignage si flatteur de bienveillance, et que son cœur le préférait à toutes les dignités.* On admira, comme on le devait, son désintéressement et sa modestie; mais personne ne lui fit l'affront d'en être surpris.

L'explication n'eut aucune suite. On n'en parlait plus à la cour; et peut-être même, effrayé du danger d'avoir un connétable, le roi était-il décidé à ne jamais rétablir cette dignité militaire, lorsque Bossuet composa en 1668 son *Exposition de la doctrine de l'Église catholique sur les matières de controverse*, qui n'a pas cinquante pages, et dont la jalouse exactitude lu

coûta près de deux années d'un travail souvent interrompu, mais toujours repris avec ardeur et perfectionné par des révisions continuelles. Bossuet n'a jamais rien écrit avec tant de soin. C'est dans ce genre un ouvrage de génie. Lui seul était capable d'y mettre la précision, la justesse, la clarté, la concision, la mesure, enfin la sûreté de principes et d'expressions qui rendent ce chef-d'œuvre absolument irréprochable.

Cette *Exposition*, imprimée en simple forme d'épreuve et en très petit nombre d'exemplaires, pour être examinée avec la plus scrupuleuse sévérité, détermina la conversion du marquis et de l'abbé de Dangeau son frère, arrière-petit-fils du fameux Duplessis Mornay, surnommé *le pape des huguenots*. Turenne voulut lire aussitôt la nouvelle production qui venait de rallier à l'Église ces deux hommes, pour lesquels il avait beaucoup de bienveillance et d'estime. Il fut tellement étonné de trouver la doctrine catholique si différente de la forme hideuse qu'on lui attribuait dans les écrits et surtout dans les prêches des protestants, qu'il crut d'abord, sur la foi de ses théologiens, que Bossuet l'avait affaiblie et déguisée pour la rendre moins révoltante. Il donna communication de cette explication solennelle, comme d'un défi public, aux plus savants minis-

tres de la secte, et il les exhorta sérieusement à réfuter *ce petit livre*, qui leur donnait un si terrible démenti. Ils ne purent s'en dissimuler eux-mêmes l'urgente nécessité. Ils répondirent donc à l'*Exposition de la Foi*, ou du moins ils crurent y répondre, en soutenant hautement que cet ouvrage ne renfermait point le véritable enseignement de l'Église; que Bossuet n'oserait jamais le produire au grand jour; et que s'il le rendait public sous son nom, il n'éviterait pas la censure de toute la catholicité, principalement celle de Rome. L'*Exposition de la Foi* parut enfin; et elle obtint bientôt l'approbation authentique des universités, des évêques de France, de toutes les églises catholiques, des docteurs du saint-siége, des cardinaux, du pape lui-même, qui reconnurent formellement dans la doctrine de l'auteur, *l'exposé le plus fidèle des sentiments du concile de Trente.*

Le triomphe de Bossuet fut aussi éclatant qu'unanime dans une lutte si mémorable, comme ensuite dans la fameuse conférence sur l'autorité de l'Église, qui eut lieu en 1678, chez madame la comtesse de Roie, entre lui et le fameux ministre Claude, et dont le résultat fut la conversion immédiate de mademoiselle de Duras, nièce de Turenne. Convaincu ou du moins

très ébranlé par l'*Exposition de la Foi* [5], Turenne, dont les profondes idées se développaient avec trop de suite pour qu'il pût s'arrêter avec nonchalance dans l'éclaircissement de ses doutes en matière si grave, voulut avoir, tête à tête d'abord, et même ensuite quelquefois en présence des ministres de Charenton, des conférences réglées et intimes avec l'auteur d'un ouvrage clair et précis qui avait jeté sa raison dans la plus cruelle incertitude. La justesse et la sagacité de son esprit y furent également frappés de l'ascendant du raisonnement et de la lumière de la vérité. Il annonça enfin à Bossuet qu'il était résolu à faire son abjuration, et le chargea d'en aller porter lui-même la première nouvelle au roi; en même temps il ouvrit à l'évêque de Meaux son ame tout entière : *Le roi*, dit-il, *a daigné m'insinuer plus d'une fois, qu'il me ferait connétable le jour où j'abjurerais ma religion. Dites-lui de ma part que je vais y renoncer, mais qu'en devenant catholique par pure conviction, je ne dois et n'entends en recevoir aucune récompense sur la terre. Assurez-le donc que ne je mets point ma conscience à prix, et que je compte assez sur l'estime de sa majesté, pour être bien certain qu'elle ne me parlera jamais de la charge de connétable. Je n'ai pas voulu l'accepter jusqu'à présent par principe de con-*

science; et je crois me devoir à moi-même de la refuser toute ma vie, par un sentiment d'honneur[6].

Voilà le souvenir que nous ont transmis les contemporains d'un événement si mémorable. Bossuet se montra aussi humble que grand au moment où cette éclatante conquête vint signaler *le plus illustre triomphe* de son zèle et de son génie; et une discrétion si remarquable ne se démentit pas une seule fois durant tout le cours de sa vie, qui se prolongea encore de trente-six années. Quand on l'en félicitait, il ne recevait ces hommages qu'en y joignant le tribut de son admiration, pour en rapporter toute la gloire à son illustre néophyte. Bossuet eut aussi la touchante délicatesse de n'en jamais faire aucune mention, ni durant ses longues controverses avec les protestants, ni même douze ans après la mort de Turenne, dans le sublime parallèle qu'il établit entre ce héros et le vainqueur de Rocroy, lorsqu'il prononça la magnifique oraison funèbre du grand Condé.

Or, Fléchier a célébré en détail la conversion de Turenne; il en a fait la matière de six grandes pages, à la fin de la seconde et au commencement de la troisième partie de l'oraison funèbre, qu'on regarde avec toute raison comme le chef-d'œuvre de son talent. Il y peint les lon-

gues hésitations d'une conscience inquiète et d'un esprit indécis, qui lui firent consulter alors ses amis les plus éclairés et les plus habiles ministres du calvinisme ; et il nous le montre comme un homme conséquent dans ses principes, *bien différent de ceux qui ne sortent de l'hérésie que par des vues intéressées, ou qui, changeant de sentiments sans changer de mœurs, n'entrent dans le sein de l'Église que pour la blesser de plus près..... Turenne se montra ennemi irréconciliable de l'impiété, éloigné de toute superstition et incapable d'hypocrisie* (1).

Ces brillantes antithèses de Fléchier ne pro-

(1) Il faut l'avouer, Fléchier reste, comme orateur, fort au-dessous de Mascaron dans ce long et froid récit de la conversion de Turenne. Mascaron y déploie au contraire un vrai talent, souvent aussi une belle manière d'écrire. On croit même quelquefois reconnaître dans son langage l'énergique accent et la simplicité sublime de Bossuet ; par exemple, quand, nous présentant son héros la veille d'un combat ou dans l'ivresse de la victoire, il dit « que M. de Turenne n'a jamais plus vivement senti qu'il y » avait un Dieu au-dessus de sa tête, que dans ces occasions » éclatantes où presque tous les autres l'oublient. C'était » alors qu'il redoublait ses prières. On l'a vu même s'écarter » dans les bois, où, la pluie sur la tête, et les genoux dans » la boue, il adorait dans cette humble posture le Dieu de- » vant lequel les légions des anges tremblent et s'humilient. »

duisent aucun effet oratoire. Les six pages vides, ternes et languissantes, que cette abjuration fournit à sa plume, n'offrent de remarquable que la belle image qu'il emprunte d'un père de l'Église, au moment où *Turenne montre à ses frères derrière lui*, selon les termes de saint Augustin, *le pont de la miséricorde de Dieu, où il vient de passer lui-même.*

Si Fléchier n'a pas cru que son héros eût sacrifié l'épée de connétable à sa religion, et que la conversion de Turenne fût l'ouvrage de Bossuet, j'avoue qu'il a très bien fait de n'en pas parler. Mais s'il avait craint simplement de déplaire, en décernant cet hommage à l'évêque de Meaux, il faudrait le plaindre de n'avoir pas su profiter d'une occasion si précieuse à l'éloquence. Fléchier avait trop de talent pour redouter de semblables écueils, et pour ne pas se prémunir aisément contre tout reproche.

En exprimant ainsi mon opinion et mon vœu, je raisonne donc toujours d'après l'hypothèse que la persuasion intime de Fléchier n'opposait aucun obstacle à l'essor de son éloquence, ou que cette prétérition n'a été de sa part qu'un oubli. J'exhale d'autant plus librement les regrets que m'arrachent ici les droits de la justice et l'intérêt de l'art, qu'il suffisait à l'orateur chargé

de célébrer la conversion de Turenne, d'y faire intervenir le grand Bossuet, dont Louis XIV consacra si noblement le triomphe, en le chargeant aussitôt de prêcher à la cour l'avent de cette même année 1668, *pour confirmer*, disent les historiens, *la réunion de Turenne à l'Église catholique*. N'est-il pas manifeste en effet que le nom, l'apparition et l'influence de ce génie immortel auraient fait du tableau en action de l'abjuration de Turenne, l'un des morceaux les plus animés, les plus dramatiques, les plus saillants et les plus sublimes de son éloge?

Bossuet était présent lorsque cette oraison funèbre fut prononcée dans l'église de Saint-Eustache, le 10 janvier 1676. Un court intervalle de sept années s'était à peine écoulé depuis la conversion de Turenne, dont tout l'auditoire connaissait alors et dut nommer avec enthousiasme le véritable moteur. Et Fléchier, commensal journalier de Bossuet, son collaborateur dans l'éducation du dauphin, ne met pas en scène un seul instant dans cet éloge solennel deux interlocuteurs si dignes l'un de l'autre! Et Fléchier ne rappelle pas à ses auditeurs ces entretiens savants et intimes dans lesquels Turenne cherchait la lumière; où Bossuet, pénétré de respect et d'admiration pour lui, guidait et

soutenait ses premiers pas dans les sentiers de la foi, en portant devant lui le flambeau de la vérité qu'il faisait luire jusqu'au fond de cette grande ame! Et Fléchier ne le venge pas publiquement de son silence et de sa modestie! que dis-je? il ne sait l'en venger qu'à ses propres dépens, par un languissant remplissage qui énerve son discours! Et il ne soulève pas même ce voile d'humilité qu'il aurait dû déchirer devant tant de vertu, de génie et de renommée, pour la gloire de la religion, pour la gloire de Bossuet, pour la gloire du moins de Turenne, son héros, que le ciel et la terre avaient réunis sous ses yeux, et présentaient tous ensemble à l'admiration publique, dans ce jour solennel de justice, pour les associer aux honneurs d'un si beau triomphe! Et au moment où il célèbre cette conversion si ardemment désirée et si long-temps attendue, un orateur tel que Fléchier ne prend pas l'initiative sur l'histoire, en anticipant sur son témoignage, en liant, comme elle l'a fait, une pareille conquête au chef-d'œuvre de l'EXPOSITION DE LA FOI, si digne d'en assigner l'époque à la postérité! Et il ne consacre pas du sceau de la religion le souvenir à jamais mémorable de cette victoire de Bossuet sur Turenne, qui seule aurait suffi pour les immortaliser tous les deux!

Et le panégyriste national de ce grand homme n'évoque point son ombre auguste et chérie ! et il ne la montre pas s'élevant de son cercueil toute rayonnante de splendeur et de gloire, pour recevoir ce noble symbole de la première des dignités militaires, que son royal disciple dans la science des combats lui avait offert, et qu'il ne voulut jamais échanger contre son honneur et sa conscience, en faisant à l'ambition le sacrifice de sa religion paternelle ! Et plus timide que Mascaron sur le vœu et les regrets que la reconnaissance avait inspirés à Louis XIV, Fléchier ne va pas chercher dans le fond du cœur même de ce monarque, pour la produire au grand jour et l'en faire jouir, une pensée si digne de la justice et de la munificence du trône ! Et Fléchier ne profère pas non plus un seul mot sur ce refus héroïque de l'épée de Duguesclin, qu'il fallait faire briller de tout son éclat aux yeux de ses auditeurs du haut de la chaire, ou plutôt qu'il fallait déposer solennellement avec respect, au nom du roi lui-même, sur le mausolée de Turenne, sans craindre d'être ni démenti ni désapprouvé, en le proclamant connétable de France au milieu de ses funérailles ! Est-il possible, hélas ! que l'esprit symétrique de Fléchier, séduit par des antithèses éblouissantes, ou res-

serré dans l'alignement d'une diction cadencée, nombreuse et sonore, n'ait pas senti tout ce qu'un pareil tableau offrait de neuf, de sublime et même d'unique à l'éloquence sacrée! On dira tant qu'on voudra que toutes ces réticences ne pouvaient faire aucun tort à l'immense renommée de Bossuet et de Turenne. Certes j'en conviens hautement, et sans aucune inquiétude pour tant de gloire; mais en est-ce moins une perte pour la célébrité de Fléchier, qui n'a pas su partager un si magnifique triomphe en le solennisant d'une manière digne de lui?

XXXI. DE SAINT VINCENT DE PAUL.

De tous les sujets d'éloges que l'histoire moderne de la religion a fournis aux orateurs sacrés, le plus riche et le plus favorable à l'éloquence est, ce me semble, le panégyrique de saint Vincent de Paul, homme d'une sublime vertu et, jusqu'à nos jours, d'une chétive renommée, le meilleur citoyen que la France ait eu, l'apôtre de l'humanité, qui, après avoir gardé les troupeaux durant son enfance, a laissé dans sa patrie un grand nombre d'établissements plus utiles aux malheureux que les superbes monuments de Louis XIV, son souverain.

La vie de saint Vincent de Paul offre aux orateurs autant de variété que d'intérêt. Il fut successivement esclave à Tunis, précepteur du cardinal de Retz, curé de village, aumônier-général des galères, principal de collége, chef des missions, et adjoint au ministère de la feuille des bénéfices. Il institua en France les séminaires, les missionnaires lazaristes, les filles de la Charité, dont l'héroïsme se dévoue au soulagement des malheureux; il fonda des hôpitaux pour les captifs, pour les malades, pour les enfants trouvés, pour les orphelins, pour les fous, pour les forçats et pour les vieillards. Sa généreuse commisération s'étendit sur tous les genres de malheurs dont l'espèce humaine est accablée, et l'on trouve des institutions de sa charité dans toutes les provinces de cet empire.

Vincent de Paul avait exercé pendant quelque temps un ministère de zèle et de charité sur les galères. Il y vit un jour un malheureux forçat condamné à trois années de fers pour s'être livré, une seule fois, à la contrebande, et qui paraissait inconsolable d'avoir laissé dans la plus affreuse misère sa femme et ses enfants. Vivement touché de sa situation, il offrit de se mettre à sa place, et l'échange fut accepté. Ce héros de la charité fut donc enchaîné dans la chiourme des galé-

riens ; et ses pieds restèrent enflés, pendant le reste de sa vie, du poids de ces fers honorables qu'il avait portés. On sent tout ce qu'un pareil trait doit inspirer à un orateur, et combien il resterait au-dessous de son ministère, au-dessous même de son art, s'il le racontait sans attendrir sensiblement ses auditeurs.

Lorsque ce grand homme vint à Paris, on vendait les enfants trouvés dans la rue Saint-Landry, comme un vil bétail. Ces infortunés, que le gouvernement abandonnait à la pitié, ou plutôt à la barbarie publique, périssaient presqu'en totalité ; et ceux qui échappaient par hasard à tant de dangers étaient quelquefois introduits furtivement, par les complots de la cupidité, dans des familles opulentes, pour en supplanter les héritiers légitimes.

Vincent de Paul donna l'exemple en fournissant d'abord des fonds assurés pour nourrir douze de ces malheureux enfants : bientôt sa charité obtint des soulagements à tous ceux qu'on trouvait exposés aux portes des églises ; mais cette nouvelle ferveur qu'inspire toujours un nouvel établissement s'étant refroidie, les secours manquèrent entièrement, et les outrages faits à l'humanité allaient recommencer. Le père nourricier des orphelins ne se découragea point.

Bien loin de désespérer de la providence, il convoqua une assemblée extraordinaire ; il fit placer, dans son église de Saint-Lazare, un très grand nombre de ces pauvres enfants prêts à expirer, entre les bras des filles de la Charité ; et, montant aussitôt en chaire, il prononça, les yeux baignés de larmes, cette allocution pleine d'ame, qui fait autant d'honneur à son éloquence qu'à son zèle, et que je vais transcrire de l'histoire de sa vie, composée par M. Abely, évêque de Rhodez :

« Or sus, mesdames, la compassion et la cha-
» rité vous ont fait adopter ces petites créa-
» tures pour vos enfants. Vous avez été leurs
» mères selon la grâce, depuis que leurs mères
» selon la nature les ont abandonnées. Voyez
» maintenant si vous voulez aussi les abandon-
» ner pour toujours. Cessez à présent d'être leurs
» mères, pour devenir leurs juges ; leur vie et
» leur mort sont entre vos mains. Je m'en vais
» donc, sans délibérer, prendre les voix et les
» suffrages. Il est temps de prononcer leur ar-
» rêt, et de décider irrévocablement si vous ne
» voulez plus avoir pour eux des entrailles de
» miséricorde. Les voilà devant vous ! Ils vi-
» vront, si vous continuez d'en prendre un soin
» charitable ; et je vous le déclare devant Dieu,

» ils seront tous morts demain, si vous les dé-
» laissez. » On ne devait répondre, on ne répondit à cette pathétique exhortation que par des pleurs et des largesses ; et le même jour, au même instant, dans la même église, l'hôpital des Enfants-Trouvés de Paris fut fondé par acclamation et doté de quarante mille livres de rente.

Voilà l'homme qui ne jouit d'aucune réputation en France, et surtout en Europe! Le voilà cet homme qui, au jugement de ses détracteurs, n'eût que du zèle sans talent! *Honnis soient* les cœurs durs qui pourraient méconnaître encore un si grand bienfaiteur de l'humanité! Eh ! qui voudrait donc désormais parmi nous de la gloire, si Vincent de Paul n'était pas compté parmi les hommes dont s'honore le plus notre nation? Sa vie fut un tissu magnifique de bonnes œuvres, et nous en jouissons avec la plus honteuse ingratitude. Il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans : il était très assoupi la veille de sa mort. L'un de ses missionnaires lui ayant demandé la cause de ce sommeil continuel, il répondit en souriant : *C'est le frère qui vient en attendant la sœur*. C'était un souvenir touchant de situation qui rappelait à son ame, parfaitement résignée, la belle expression de Virgile, *consanguineus*

lethi sopor. Jamais on n'a mieux pardonné à la nature la nécessité de mourir.

Le malheur de saint Vincent de Paul, si toutefois c'en est un que d'être peu loué et même peu connu, son malheur, dis-je, fut de n'être point célébré, au moment de sa mort, le 27 septembre 1661, par cet éloquent Bossuet, dont la louange imprimait aussitôt le sceau de la gloire, et qui composait à la même époque ses premières oraisons funèbres. Mais l'honneur le plus solennel d'un éloge public est dû aux établissements charitables de Vincent de Paul encore plus qu'à ses vertus; et l'orateur qui saura le présenter dignement, au nom de la religion, à l'amour, à l'admiration et à la reconnaissance de ses concitoyens, aura bien mérité de la patrie, dont il acquittera l'une des dettes les plus sacrées.

En effet, jusqu'à présent saint Vincent de Paul compte quelques panégyristes, et n'a point encore d'orateur (1). Son éloge a presque toujours été traité sur le même plan. Cette marche banale, qui ne ralliait pas l'ensemble de sa vie à une conception principale, à une idée assez dominante et assez féconde pour former le point lumineux de tout le discours, a dû autant en af-

(1) J'écris ceci en 1779.

faiblir l'effet qu'elle en facilitait la composition. On ne saurait trop se méfier de tous ces plans de routine qui, pour saint Louis comme pour saint Vincent de Paul, ont été un premier aperçu, ou plutôt un premier écueil caché pour le vulgaire des panégyristes, et qui, ne coûtant aucun travail, ne promettent aucune gloire; car il faut bien se souvenir qu'un orateur s'expose à revenir sur ses pas ou à s'égarer dans le champ de l'éloquence, toutes les fois qu'il se met en route sans avoir bien combiné son chemin.

Les panégyristes de saint Vincent de Paul n'ont cessé d'en fournir la preuve, en marchant tous sur la même ligne, avec un sort pareil, à la suite les uns des autres. Ce plan de tradition, je dirais presque de hasard, met en dehors, et même absolument à l'écart, toutes les heureuses singularités de sa vie, qui présentent à l'orateur une perspective de laquelle on peut tirer un si grand parti, comme je tâcherai de le développer dans un instant; et il appauvrit étrangement, dans toute la première moitié du discours, l'un des plus riches sujets que puisse désirer l'éloquence de la chaire, dont cet éloge me paraît le beau idéal. On n'a donc pas, ce me semble, assez heureusement caractérisé Vincent de Paul, en le présentant toujours à l'admiration pu-

blique comme le héros de la religion et comme le héros de l'humanité. C'est une antithèse séduisante, et rien de plus. La seconde partie, enrichie de tous ses établissements publics, est assurément le tableau le plus vaste et le plus intéressant que puisse retracer un orateur sacré; mais elle restreint fort mal à propos la première, qu'elle réduit uniquement à l'apostolat de ses missions et à l'institution des séminaires; objets d'une haute importance, il est vrai, et néanmoins beaucoup trop limités pour fournir sans digressions (1), sans épisodes et sans langueurs, la moitié d'un tel panégyrique.

Eh! pourquoi donc se renfermer dans une enceinte si tristement circonscrite, quand le talent peut se mouvoir en pleine liberté dans un si grand espace? La multitude des faits ne laisse ici à l'orateur que l'embarras du choix. Il n'a

(1) J'entends par digressions très contraires aux mouvements oratoires et au genre de l'éloge, toutes les réflexions économiques, morales, systématiques et glacées, sur la mendicité, sur les hôpitaux, sur les ateliers des hospices, sur les aumônes domiciliaires, sur l'oisiveté ou l'immoralité des mauvais pauvres, et autres discussions qu'on ne saurait trop éloigner d'un panégyrique, d'où l'intérêt des faits doit exclure de si faciles et de si languissantes dissertations.

qu'un plan oratoire à chercher et à travailler dans un sujet qui, sans exiger aucun autre effort, lui fournit tout le reste en abondance et à souhait. C'est l'unique embarras de cette composition; et il s'y verra long-temps arrêté, s'il ne sacrifie point l'invention pour abréger le travail, en adaptant à l'éloge de saint Vincent de Paul une division déjà connue qui ne lui conviendrait même nullement, surtout si la première partie prouvait d'avance la seconde. J'avoue en effet qu'il n'est pas aisé, au moment où l'on médite la distribution et l'ordonnance d'un pareil discours, d'imaginer un plan lumineux et caractéristique, dont on puisse à bon droit se contenter, quand on le confronte avec tous les prodiges historiques qu'il doit renfermer, coordonner, rapprocher, graduer et faire ressortir. Il est très peu de cadres assortis à un pareil tableau; je veux dire assez vastes et assez saillants pour présenter sans confusion et pour reproduire avec éclat la vie entière de Vincent de Paul, par le récit en action des merveilles dont elle est remplie.

Cependant un orateur digne de se mesurer avec un si beau sujet, saura non seulement en retracer les événements divers sous un aspect vrai et frappant, mais encore y découvrir tant

d'ensemble, tant d'unité, tant de contrastes, tant d'intérêt, tant de mouvement, tant de richesses, tant de variété, tant d'obstacles et de prodiges, qu'il concevra peut-être, dans une féconde inspiration de son enthousiasme que tous ses auditeurs partageront ensuite avec lui, le mode naturel et unique d'en préparer et d'en multiplier les effets oratoires, en saisissant le véritable plan du discours, un plan pour ainsi dire dramatique, un plan dont le développement, conduisant sans cesse l'auditoire de surprises en surprises, de triomphes en triomphes, de merveilles en merveilles, deviendrait une conquête de l'art, et serait dans ce genre d'éloquence une innovation heureuse, de laquelle très peu de gens de goût démêleraient la combinaison, mais dont tous les auditeurs éprouveraient infailliblement l'influence et le charme. Je veux expliquer en détail mon dessein. C'est une espèce de problème oratoire, dont l'éloge de saint Vincent de Paul me suggère l'idée, et dont il me semble que le tableau de sa vie pourrait fournir la solution.

Parmi les innombrables amateurs du théâtre, il en est quelques uns sans doute dont le goût pur et délicat n'y cherche que les seuls plaisirs de l'esprit. On veut être fortement ému : on

veut contempler du rivage les tempêtes : on veut plaindre le malheur, s'attendrir sur les maux d'autrui, voir de près les vertus et les épreuves, les combats et les victoires, les obstacles et les succès, les dangers et les triomphes, enfin les sacrifices héroïques, les souffrances volontaires ou la joie vertueuse de ses semblables, dans les situations les plus propres à dévoiler leur ame et à développer leur caractère. Eh ! d'où peuvent naître en effet ce ravissement si commun, et cet attrait si puissant attaché aux compositions dramatiques? N'est-ce donc pas de l'intérêt continu que le poëte a su vous inspirer durant l'action qu'on représente, en faveur d'un personnage dont vous partagez toutes les émotions, toutes les angoisses, tous les périls, toutes les prospérités et tous les revers ? N'est-ce pas là cet enchanteur qui s'est emparé de vos affections les plus intimes, en les liant à une histoire touchante ou terrible dont le fil se noue, semble se dénouer et se renoue sans cesse devant vous, pour tenir votre ame toujours suspendue à son gré entre l'inquiétude et la surprise, la terreur et la pitié, l'abattement et l'espérance, par le ressort de ces secousses réitérées de compassion ou d'effroi qui tour à tour vous déchirent ou vous consolent, de scène en scène, jusqu'au dé-

nouement qui achève d'épuiser tout l'intérêt du sujet, quand la catastrophe vient mettre le comble à votre douleur ou à votre joie ?

L'éloquence de nos monologues ne peut que très difficilement atteindre aux émotions vives, profondes et variées, qu'excitent de beaux vers, l'intérêt de l'action, le concours des trois unités, l'explosion et le choc des passions, la rapidité du dialogue, le contraste des caractères, les malheurs de l'innocence, les crises redoublées des situations, enfin toutes les espèces d'illusions et de transports qui se réunissent pour émouvoir la sensibilité, et pour faire un bonheur du besoin de répandre des larmes, à la représentation des poëmes dramatiques.

Le prodige d'égaler par ce ministère la puissance oratoire aux mouvements pathétiques de la tragédie, s'est vu néanmoins deux fois dans nos temples. Bossuet en eut seul la gloire dans la péroraison de son éloge du grand Condé, et dans toute l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans. Il avait assisté dans ses derniers moments cette princesse, dont il rendit le nom immortel. Son imagination fut si frappée et son cœur tellement ému d'un pareil spectacle, que la douleur dominant heureusement son génie dans la composition de ce chef-

d'œuvre, il s'y abandonna tout entier, et rendit cette mort sans cesse présente à ses auditeurs, auxquels il fit partager l'étonnant effet qu'elle avait produit sur lui-même. On ne connaissait rien de semblable dans l'histoire de l'éloquence. L'auditoire, attéré par les coups de foudre dont l'orateur, abattu lui-même, fit retentir l'église de Saint-Denis, voyant pleurer Bossuet, malgré tous ses efforts pour retenir ou du moins pour cacher ses larmes, répondit à ses douloureux accents par des gémissements et par des sanglots.

Il me semble donc qu'un orateur digne d'un si auguste ministère peut tenter, avec le bonheur ordinaire du courage, d'illustrer la chaire par de très grands effets d'éloquence, en suivant la même route, autant que la différence des genres le comporte. Il peut surtout hasarder un heureux essai de ses forces, avec beaucoup plus d'espoir de succès, dans l'ordonnance des panégyriques, des oraisons funèbres, de quelques mystères touchants de la religion, des homélies, enfin de tous les sujets sacrés qui tiennent à des faits plus rapprochés d'un intérêt dramatique. Mais de tous les éloges réservés à la chaire, je n'en connais aucun qui se prête mieux à cette expérience oratoire que la vie de saint Vincent de Paul, dont la charité immense comme le

malheur, et toute puissante comme le Dieu qui l'inspire, parcourut le cercle entier des misères humaines, pour n'en laisser aucune sans soulagement.

La singularité vraiment unique de sa destinée le soumit à tant de vicissitudes, que depuis sa première enfance, disons mieux, depuis le jour même de sa naissance dans la chaumière d'un laboureur, jusqu'au milieu de sa longue carrière, chaque époque, chaque lustre, et même souvent chaque année, le placent dans une situation nouvelle qui, dans les desseins du ciel, devient en quelque sorte prophétique, en l'environnant du spectacle de toutes les calamités qu'il partage souvent, et auxquelles il doit remédier dans la suite. Son histoire nous le montre ainsi dans une continuelle succession d'épreuves tellement désespérées, qu'il est impossible non seulement de prévoir le moyen et de concevoir la possibilité de l'en retirer, mais encore d'imaginer, avec les lumières de la seule raison, qu'un si obscur et si misérable jouet du sort puisse avoir jamais la moindre influence sur les plus grands intérêts de sa nation, de son siècle et de l'humanité tout entière. Il ne cesse de tomber et de retomber d'abîme en abîme, sans que rien l'accuse jamais, et sans que rien

l'assiste : il en sort toujours ; il en sort même promptement, et il en sort uniquement par ses propres et seuls moyens, sans avoir jamais du moins d'autre protecteur que le ciel qui l'éprouve ainsi pour l'instruire. Le cours de sa vie, que l'orateur doit toujours suivre, le présente sans cesse à nos regards au fond d'un gouffre ; et pendant long-temps il se retrouve continuellement en butte à quelque nouveau danger toujours imprévu, toujours plus terrible, dont il ne peut se délivrer que par sa vertu.

C'est précisément cette longue et accablante série d'adversités forcées ou volontaires, et constamment dirigées vers sa gloire, qui lui concilie la pitié, l'admiration et le plus tendre intérêt; c'est elle qui doit à la fois dévoiler le secret de sa vie, guider le plan et tracer la marche de son éloge. Oui, c'est cette chaîne non interrompue de misères et d'angoisses qu'il faut suivre avec lui dans les sentiers laborieux de ses désastres et de sa renommée, puisqu'en l'appelant pendant quarante années à l'école du malheur, des événements si instructifs et si divers éclairent et développent sa sensibilité, annoncent ou du moins lui suggèrent et préparent de loin ses grands établissements ; et qu'en paraissant terminer ainsi à chaque pas sa carrière, ils mûrissent au

contraire sa destinée, tiennent tous les auditeurs d'un pareil discours, dirai-je dans un désespoir progressif ou bien dans un ravissement continuel? jusqu'au moment où une prospérité inattendue et presque incroyable qui devient la dernière comme la plus redoutable épreuve et le plus beau triomphe de sa vertu, facilite les prodiges de sa charité, amène toutes les merveilles de sa vie publique, dont tant de situations et de revers ont été les préludes et les plus éloquentes leçons, et révèle enfin les intentions du ciel dans ce long cours de tribulations que les souvenirs de son ministère vont signaler par autant de monuments de bienfaisance.

Ainsi conduits à leur insu par une marche si dramatiquement oratoire, les auditeurs de ce panégyrique partageraient avec effroi et avec délices les rigueurs et les triomphes de la destinée de saint Vincent de Paul, en épuisant tour à tour les charmes variés d'une pareille composition oratoire, dont ils ne soupçonneraient peut-être pas les ressorts; mais d'émotions en émotions, ils pourraient entrevoir de loin, dans la première moitié de sa vie, la main cachée et toute puissante qui ne saurait en régler ainsi les épreuves, sans faire pressentir d'avance les grands desseins qu'on verrait se développer en

action dans le tableau non moins étonnant de son ministère public. Tel serait le nouveau genre d'intérêt dont il me semble que l'histoire de cet homme extraordinaire pourrait devenir une source abondante, et jusqu'à présent inconnue dans la carrière de l'éloquence.

XXXII. DES PANÉGYRIQUES DE LA SAINTE VIERGE.

Cette digression sur les panégyristes français prouve que jusqu'à présent Vincent de Paul, beaucoup moins bien apprécié que tous nos grands hommes, n'a pas été plus heureux en tributs d'éloges que les autres saints : il en a été ainsi de la mère du Sauveur elle-même. En effet, nos orateurs sacrés du premier rang, qui sont généralement restés au-dessous de leur renommée en louant les héros de la religion, ne se montrent guère plus éloquents ou mieux inspirés en célébrant les grandeurs de la sainte Vierge. Les différentes solennités qui lui sont consacrées par le culte public, appellent ce panégyrique dans nos chaires cinq ou six fois chaque année, et un retour si fréquent d'hommages pieux nous a valu quelques beaux sermons sur quelques unes de ces fêtes particulières, spécialement l'un des ouvrages les plus appro-

fondis, les plus étonnants et les plus parfaits de Bourdaloue, sur la corruption de l'homme, pour le jour de la conception. Mais ce ne sont guère que des discours d'une moralité relative au mystère; et un sujet si souvent traité sous tant de rapports n'a fourni encore à la chaire aucun panégyrique dont elle puisse enrichir la collection de ses chefs-d'œuvre. C'est même une opinion assez généralement établie, et très décourageante pour les jeunes prédicateurs, que nous n'en aurons jamais aucun; que nous ne pouvons même pas en avoir; que le sujet est trop stérile en événements historiques pour soutenir l'étendue, l'intérêt et la pompe d'un éloge public; enfin qu'*une pareille composition oratoire*, comme le pensait Massillon après plusieurs essais infructueux, *n'est facile que pour des prédicateurs sans talent, dont on n'attend rien, qui se contentent de tout, ne voient rien au-delà de leurs idées, et se flattent d'avoir fait un panégyrique, en délayant des événements dépourvus d'intérêt, dans un vide continuel de lieux communs* (1).

(1) Lettre de Massillon, écrite en 1738, au père Renaud de l'Oratoire, qui venait de remporter le prix d'éloquence à l'Académie française.

Nos orateurs les plus distingués ne traitaient presque plus un éloge si difficile, qu'aucun exemple de succès ne recommandait à leur émulation; un éloge enfin dont Massillon désespérait encore pour l'éloquence, à la fin de sa vie, et contre lequel s'élevaient des préventions qui semblaient consacrées par l'autorité réunie de sa renommée, de son talent et de son expérience. On aurait dû en faire l'essai, au lieu d'y renoncer entièrement sur parole. Cette épreuve, qu'il aurait fallu subir au moins une fois pour sa propre instruction, n'eût-ce été que dans le dessein de mettre plus d'ordre et de profondeur dans ses études, aurait expliqué promptement et peut-être même fécondé la stérilité apparente du sujet.

En effet, le divin législateur du christianisme n'a rien écrit pour fonder sa religion, qui est pourtant devenue le seul culte des régions les plus éclairées de l'univers. Il ne commença même qu'à sa trentième année l'exercice de sa mission, par des prédications publiques; de sorte que les apôtres, l'ayant connu pour la première fois à cette époque, n'ont pu nous laisser que très peu de détails dans l'Évangile sur les premiers rapports de sa vie privée. Les anciens pères de l'Église étaient très instruits de tout ce que

la tradition orale en avait transmis aux chrétiens. Mais durant les premiers siècles de sa propagation, la loi si connue et si sage du secret, *lex arcani*, dut couvrir les principaux mystères de notre foi, spécialement l'incarnation et l'eucharistie, pour les soustraire aux fausses interprétations et aux calomnies des païens.

Le voile qui, à cette époque de persécutions et de suppositions également odieuses, dérobait ainsi aux regards du paganisme la personne sacrée de la mère d'un Dieu, a dû coûter ensuite de tristes et inutiles regrets à ses panégyristes. Nous ne savons plus rien de son intéressante histoire depuis la catastrophe du Calvaire, où un nouveau nuage environne encore sa solitude et ses vertus. Une tradition authentique nous apprend seulement qu'elle se retira pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie à Ephèse (1), où elle mourut dans la maison du même apôtre saint Jean qui en fut évêque, long-temps après que le Sauveur du monde lui eut assigné ce disciple bien aimé pour fils adoptif, du haut de la croix.

(1) Il est très remarquable que sa maternité divine y fut ensuite solennellement proclamée dans le troisième concile général, par l'anathème lancé contre Nestorius.

Le secret et le mystère durent donc envelopper les destinées de la mère du Rédempteur, jusqu'à l'heureuse époque de la liberté du christianisme dans le quatrième siècle, où l'empereur Constantin fit monter avec lui la religion chrétienne sur le trône des Césars. L'Église, toujours fidèle à ne consacrer que des faits authentiques, ne pouvant plus alors démêler avec certitude le fil de la vérité, au milieu de tous les souvenirs qui s'étaient transmis, de siècle en siècle, dans les foyers domestiques de ses enfants, relativement à la sainte Vierge, respecta comme elle le devait la circonspection des livres saints; et l'histoire de sa vie se trouva réduite pour toujours aux seuls témoignages très laconiques de l'Évangile.

Les premiers et les plus éloquents pères de l'Église n'ont jamais traité à fond, ni dans leurs prédications, ni dans leurs autres ouvrages, ce même sujet d'éloge, dont heureusement la gloire de la reine du ciel n'a pas besoin. Ils ne parlent d'elle que par occasion, et comme dans l'effusion de la plus simple et la plus religieuse sensibilité. Saint Épiphane et saint Jean Damascène, qui se montrent ses ardents et diserts orateurs, lui ont consacré plusieurs panégyriques, sans que ces hommages solennels appuient jamais sur

de nouveaux faits une si pieuse admiration. Dans le douzième siècle, le dernier père de l'Église, saint Bernard, signala son talent sur le même sujet par plusieurs discours dans lesquels il allie avec une grâce et un bonheur sans exemple, parmi les orateurs sacrés, beaucoup d'esprit et beaucoup d'ornements à l'onction d'une douce et insinuante éloquence. Nos prédicateurs peuvent en extraire et en citer une foule de traits brillants dans l'éloge de la sainte Vierge; mais il n'en a lui-même composé aucun assez instructif et d'un assez grand effet pour servir dignement de modèle.

Ou l'imagination s'éblouit étrangement dans une trompeuse théorie, ou il doit être aisé de prouver aux candidats de la chaire, que si un véritable orateur, animé par son talent à lutter contre les difficultés qui en doublent toujours la force, veut en faire l'essai sur ce même sujet signalé comme un écueil au milieu des naufrages, il parviendra, sans recourir aux détails languissants de morale qui ne sont jamais que des lieux communs, à réunir très heureusement toutes les grandeurs de la sainte Vierge dans un riche panégyrique, sans la perdre jamais de vue, depuis le commencement de son histoire jusqu'au triomphe de son assomption. Il me

paraît indubitable, qu'avec un plan possible à imaginer et à remplir, mais surtout avec du génie et du travail, on lui décernerait infailliblement un éloge neuf, vrai, solide, intéressant, varié, digne enfin d'être placé parmi les beaux monuments de notre éloquence sacrée. Les innombrables allusions et les comparaisons si oratoires de l'Ancien Testament, plus riche que le Nouveau en héroïnes de vertu, montreraient par d'heureux emblèmes la première Ève réhabilitée, et la seconde mère du genre humain resplendissante de lumière et de gloire, sous les touchantes figures de Sara, de Rachel, d'Anne la prophétesse, de Débora, de la mère de Tobie, de Judith, d'Esther, de la mère des Machabées, enfin de toutes les femmes illustres du peuple de Dieu. Une mine si féconde de la plus magnifique poésie de style embellirait d'un bout à l'autre par la pompe des images et l'accord des analogies, dans l'harmonie des deux lois, l'éloge de cette même Vierge, dont la vie se trouve déjà résumée avec beaucoup d'exactitude dans les Litanies historiques composées pour leur nouveau bréviaire, par les célèbres bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Ces allégories et cette correspondance de l'Écriture, si favorables aux couleurs et même aux mouvements de l'éloquence, ne

fourniraient-elles donc pas les ornements et les tableaux d'un panégyrique à jamais mémorable, si un plan bien conçu y développait, par une gradation vraiment oratoire, le *pouvoir des faits mis à leur place*, en les dirigeant tous vers un but d'une haute importance, auquel l'orateur rallierait toutes ses pensées, pour donner de l'unité, de l'intérêt et de la grandeur à son discours?

C'est par des rapprochements si féconds qu'une composition de ce genre doit faire ressortir les grandes idées de la religion, et le concert admirable des conseils éternels. A Dieu ne plaise que les jeunes orateurs, plus jaloux de l'effet que de la vérité, se livrent, dans l'exercice de leur ministère, à des illusions chimériques! Les livres sacrés doivent être leurs seuls guides et leurs principaux appuis dans la route de l'éloquence. Voici donc le véritable point de vue sous lequel l'Écriture me semble offrir au talent oratoire la Vierge prédestinée pour donner le jour à celui qui, selon les principes de la religion, en sa qualité d'homme, a une mère dans ce monde sans y avoir eu de père, et qui, dans sa génération éternelle, comme Dieu, a un père et n'a pu avoir de mère dans le ciel.

En élevant cette heureuse fille de Juda, par

la prérogative de la maternité divine, au-dessus de tous les êtres créés, sans aucune exception, le Tout-Puissant avait nécessairement la chute des anges rebelles devant l'immensité de ses regards. Pour lui, il ne peut exister en effet ni passé ni avenir, puisque tout est sans cesse présent à l'éternité de ses pensées. Un pareil spectacle lui retraçait donc toujours les dangers de l'orgueil, qui est le plus grand et en quelque sorte le seul vice des créatures, car il engendre tous les autres. Mais il a paru en craindre surtout la puissance et les suggestions pour une vierge si favorisée, dont il allait soumettre l'humilité à une épreuve incomparablement plus redoutable que la prééminence des esprits célestes, en la destinant à devenir la *mère du Créateur* (1). Jamais alliance de mots ne fut si étonnante dans la bouche des hommes; et cependant jamais aucune expression ne fut plus exacte et plus propre selon les principes de la foi. Le ciel voulut donc dans sa miséricorde préserver Marie des dangers de l'orgueil, qu'allait affronter la faiblesse d'une créature élevée à une si éminente prérogative. Voilà le but de l'Éternel en fixant les destinées de Marie; voici

(1) C'est le langage littéral de l'Église, *mater Creatoris*.

ses moyens. Le flambeau de la religion est ici notre seule lumière.

Par une disposition spéciale de la providence, et certes bien digne d'émaner de la suprême sagesse, il y a eu dans le ciel, à côté de ce décret de prédilection et de magnificence en faveur d'une telle mère, un autre décret de précautions et d'épreuves, dont l'objet a dû être d'opposer, comme parle saint Paul, *à ce poids éternel de gloire que Dieu opère en nous* (1), un égal contre-poids d'humiliations, pour abaisser durant tout le cours de sa vie mortelle, et principalement sous tous les rapports de sa maternité, cette même Vierge, cette même mère placée, à un si beau titre, par la divinité de son fils, sur la première marche du trône de l'Éternel.

Or, si ce projet est démontré par les événements, comme il va l'être, le secret du conseil d'en haut ne se trouvera-t-il pas dévoilé et constaté dans les fastes sacrés de la religion? On peut indiquer un si beau dessein du ciel avec confiance et admiration aux orateurs chrétiens, sans rien ajouter à la vérité. Mais si cet aperçu est

(2) *Æternum gloriæ pondus operatur in nobis.* 2 Corinth. cap. 4, vers. 17.

rigoureusement vrai, il en résulte encore que cette même maternité divine, qui élève Marie, ici-bas et dans le ciel, au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu, renferme aussi un nouveau mystère de protection et d'amour, si elle ne lui attire jamais que des abaissements sur la terre. Ainsi, par une disposition adorable de miséricorde, sa vie aura été dévouée aux humiliations, et l'éternité sera réservée à son triomphe. Je demande si l'éloquence chrétienne peut suivre un plus éclatant sillon de lumière dans le plan d'un tel panégyrique.

Un éloge oratoire, qui n'est point une vaine déclamation, a sans doute pour but principal d'inspirer beaucoup d'intérêt; mais cependant cette même émotion de l'ame, qui attache l'auditeur quand elle excite la crainte ou la pitié, le révolterait bientôt, si elle le mettait, pour ainsi dire, à la torture, par de cruels et continuels déchirements. Aussi n'est-ce point ce sentiment de tristesse, et peut-être de dégoût, que j'invite les orateurs à nous faire éprouver dans le panégyrique de la sainte Vierge. La première partie doit, il est vrai, développer les humiliations, et la seconde les souffrances que la maternité divine coûte à l'héroïne de ce discours, dont l'intérêt bien gradué peut aller toujours en crois-

sant jusqu'à la péroraison. Mais pour profiter des heureux contrastes du pathétique et du merveilleux que l'histoire offre ici à l'éloquence, il faut qu'une marche parallèle explique et contrebalance les décrets du ciel, en opposant tour à tour des prodiges de gloire aux épreuves d'humiliations ou d'abaissement, et des trésors de mérites, comme autant de titres de félicité, à chaque période d'angoisse ou de douleur. Cette perspective, que l'orateur ne devrait jamais laisser perdre de vue, développerait sans épisodes, sans écarts, sans exagération et sans remplissage, le double décret de la providence, qui formerait le plan du discours par l'explication et la correspondance d'un dessein si sublime. La démonstration continue d'une vérité frappante et lumineuse, la surprise, l'admiration, l'attendrissement, ne laisseraient pas languir, ce me semble, un seul instant, l'intérêt d'un tel panégyrique dont on s'est trop effrayé, et qui manque encore aux triomphes de la chaire.

Mais une pareille matière exige de l'orateur beaucoup d'esprit et de goût pour animer, varier et faire contraster ces peintures ; beaucoup d'éloquence pour entraîner l'auditoire par tous les ressorts combinés de l'admiration et de la pitié; beaucoup de dignité pour faire respecter

dans une si haute destinée les merveilles qui sortent de l'ordre commun, en respectant soi-même jusqu'au scrupule toutes les bienséances oratoires; surtout beaucoup de tact et de prudence, pour n'exposer jamais un sujet si délicat au moindre sourire de l'irréligion ou de la malignité, par aucune idée, par aucune expression, par aucune image qui manque de mesure ou de convenance.

Ce n'est point un discours que je prétends esquisser ici, c'est une simple marche que je me contente d'indiquer au talent. Je n'ai pas besoin d'avertir un véritable orateur des sentiments attendrissants que lui suggèrera la présence de la sainte Vierge au supplice et à la mort de son fils sur le Calvaire. Le tableau en est déjà crayonné dans le récit énergique et touchant de l'Évangile qui l'a peint d'un seul mot, dont il faudrait simplement découvrir la profondeur : STABAT *juxtà crucem Jesu mater ejus.* Joan. *cap.* 19, *vers.* 25. La maternité divine, qui semblait ne devoir l'exposer qu'aux éblouissements de l'orgueil, ne sollicite plus pour elle aux pieds de la croix, dans cet abîme de douleurs où elle est plongée, que la commisération et les larmes du genre humain.

De pareilles conceptions oratoires, dont la re-

ligion seule fournit la grandeur, ne méritent-elles pas d'exciter la verve et le saint enthousiasme de l'éloquence chrétienne? La vérité et la fécondité de ce plan doivent nous inspirer d'autant plus de confiance, que la sainte Vierge explique ainsi elle-même l'origine de sa gloire, en révélant expressément le mystère de son élévation dans son divin cantique. Dieu, y dit-elle, a daigné considérer l'humilité de sa servante; et c'est pour cela même que désormais toutes les générations futures vont célébrer à l'envi mon bonheur. *Quià respexit humilitatem ancillæ suæ: ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* Luc, *cap.* 1, *vers.* 48,

On doit être étonné que l'auguste héroïne de ce discours ayant si formellement indiqué la cause de son triomphe, et que son éloge se trouvant renfermé et consacré dans le simple commentaire d'un verset si lumineux, ses panégyristes, qui n'ont cessé de se plaindre de la stérilité du sujet, n'aient jamais creusé cette mine que l'Évangile ouvrait à leur ministère.

Après avoir combiné ce mode heureux de composer le panégyrique de la sainte Vierge, j'ai voulu me convaincre et je me suis assuré que ce plan n'avait encore été saisi par aucun de nos orateurs, pas même par Massillon qui l'aborda

de très près dans son sermon sur la fête de l'assomption. Ce discours se trouve dans le volume de ses mystères. En voici la division : « Les con-
» solations de la mort de Marie compensent les
» amertumes antérieures dont son ame avait
» toujours été affligée durant sa vie : premier
» point. La gloire de sa mort répare les humilia-
» tions qui l'avaient toujours accompagnée sur
» la terre : second point. »

Quelle perte pour le ministère sacré, qu'en se fixant uniquement auprès du lit de mort de Marie pour célébrer son entrée triomphante dans le ciel, Massillon ait fermé les yeux devant le vaste et magnifique horizon qui allait s'offrir à à sa vue ! Il n'avait plus qu'un pas à faire pour se trouver environné de toutes les richesses oratoires de son sujet ; et il s'arrête, en se jetant aussitôt dans un désert aride où son beau talent est réduit, après avoir ainsi répudié la véritable éloquence des faits, à masquer des lieux communs par la seule magie de son style enchanteur.

Quand un orateur du premier ordre, et dont le talent doit découvrir et répandre partout la lumière, traite un sujet si digne de l'inspirer, il est bien difficile qu'il ne saisisse, ou du moins qu'il n'entrevoie pas ses rapports les plus ora-

toires. Aussi, quoiqu'en général l'éloquent Massillon ait rarement montré de la profondeur et de la création dans ses plans, qui sont la partie la moins travaillée et la plus uniforme de ses compositions, un coup d'œil prolongé et souvent renouvelé sur l'histoire de la sainte Vierge, dut néanmoins suffire à la perspicacité d'un esprit aussi supérieur que le sien, pour démêler l'éclat qu'elle avait reçu de ses abaissements. C'est une idée très neuve et très belle qu'il a ingénieusement aperçue : je ne puis dire heureusement, puisqu'il aurait pu en tirer un meilleur parti ; et je me plais à lui en décerner avec cette mesure un juste tribut d'admiration. Mais ce cours d'humiliations ne commmence ici pour lui qu'au moment où elle trouve son fils, âgé de dix ans, assis dans le temple, expliquant la loi aux docteurs de la synagogue. Massillon relève d'abord avec onction dans son discours les rigueurs ou du moins l'indifférence apparente de Jésus, qui ne répond aux inquiétudes si touchantes de sa mère et de son père, dont la tendresse le cherchait inutilement depuis trois jours, qu'en blâmant cet empressement déplacé, et en les désavouant en quelque sorte pour parents, par son affectation à ne parler devant eux que du Père céleste, dont il défend les droits. L'éloquence de

l'orateur rapproche ensuite avec art trois autres dépositions de l'Évangile qui tendent au même but. Ainsi, quand aux noces de Cana, où pour la première fois, il exerce par un prodige son empire sur la nature, d'après une simple observation de Marie, qui a paru le désirer, l'Homme-Dieu semble craindre qu'une si prompte déférence n'appelle sur elle de trop glorieuses interprétations qu'il désavoue, et il prend soin de déclarer aussitôt qu'il n'y a rien de commun entre sa mère et ce miracle. Lorsque le peuple, transporté d'admiration pour lui, bénit aussi par l'éloge le plus solennel, les entrailles qui l'ont porté et le sein qui l'a nourri, il détourne lui-même de ce cœur maternel, qui s'en serait épanoui d'amour et de joie, de si douces bénédictions, pour leur assigner un autre objet, en les répandant sur tous les Israélites qui écoutent la parole de Dieu et y conforment leur conduite. Enfin il proteste devant tout le peuple, en présence de Marie et de Joseph, dont il est l'espérance et la gloire, qu'il ne reconnaît pour père, pour mère, pour frères, que les seuls hommes dociles à la voix de Dieu et qui accomplissent sa volonté.

Tels sont les aperçus historiques auxquels Massillon se borne dans cette partie si riche de son

sujet, sans remonter jamais à la cause secrète de tant de dégoûts et d'abaissements, sans expliquer l'esprit d'une si étonnante destinée, sans chercher et sans soupçonner les vues miséricordieuses du ciel qui humilie toujours cette mère ainsi éprouvée, dans le titre même le plus propre à exalter son orgueil.

Rien n'est pourtant mieux présenté et plus noblement écrit que ce récit de Massillon, à la fois ingénieux, vrai, touchant et neuf dans sa simplicité.

Mais par quelle fatalité, après une si riche conception, ce même orateur, qui se place à un tel point de vue, se borne-t-il à ces premiers aperçus, lui à qui l'Évangile en indiquait tant d'autres analogues, dont il avait enrichi bien moins à propos, et toujours partiellement, quelques uns de ses discours sur la sainte Vierge? Faut-il lui en adresser ici le reproche ou l'hommage? Par quelle étrange distraction, ajouterai-je encore, un écrivain si fécond en ressources, n'a-t-il donc pas mis en œuvre toutes celles qui, après s'être déjà offertes ailleurs à sa plume, auraient dû se présenter alors ensemble à son sujet avec tant de propriété et de magnificence?

Ah? si leur développement eût été l'idée dominante de son plan et de son esprit, il aurait

vu s'ouvrir auparavant, et se terminer fort au-delà, ce cours instructif d'abaissements qui remontent en effet plus haut et s'étendent plus loin dans l'Évangile, aux yeux d'un orateur qui veut approfondir, selon le génie de la religion, les mesures concertées par la providence pour rendre la mère d'un Dieu toujours humble, au milieu de sa gloire.

Voici les preuves que nous en fournissent les livres sacrés. Massillon, je le répète encore, en a recueilli plusieurs que je vais extraire de ses autres sermons sur les solennités de Marie; et je ne doute nullement qu'il ne les eût toutes réunies, si cette idée ne se fût pas retracée incidemment à son esprit dans la composition du discours pour la fête de l'assomption, où il se trouvait trop resserré par son plan pour découvrir tant d'objets d'éloges dans toute leur étendue.

Cette même Vierge, prédestinée à une si étonnante élévation dans l'histoire du genre humain, est issue du sang de David; mais elle se voit reléguée par son indigence dans les conditions les plus obscures, et elle ne paraîtra dans la Judée que l'épouse d'un simple artisan. Il entre dans l'économie de sa vocation, que cette maternité surnaturelle soit mise aux yeux des hommes sous la protection d'un mariage so-

lennel, qui lui en ôtera toute la gloire dans l'opinion de sa tribu. Au moment même où elle est initiée au mystère des conseils suprêmes dont elle doit être l'instrument, ses épreuves commencent avec son ministère maternel. Obligée de se confier, dans un âge si tendre, à une révélation solitaire très glorieuse et très frappante sans doute, mais après laquelle son imagination éblouie eût été peut-être excusable dans le premier moment de redouter quelque illusion, elle est soumise aussitôt à l'épreuve de livrer sa destinée à la foi de ce prodige instantané, sans en avoir aucun témoin pour garant. A peine les premiers signes de sa fécondité se manifestent, qu'elle se voit dévouée aux soupçons les plus humiliants, et menacée de la répudiation la plus ignominieuse. Au moment de devenir mère, un voyage long et pénible dans une situation si critique et dans une si rigoureuse saison, l'éloigne de son humble foyer et la transporte au loin, pour exécuter les prophéties, en croyant ne se soumettre qu'à la loi du dénombrement ordonné par l'empereur Auguste. Arrivée enfin après tant de fatigues à Bethléem, elle n'y peut trouver pour asile la plus misérable des hôtelleries; et elle donne le jour au Rédempteur du monde dans le réceptacle des plus vils animaux, qui

composent toute la cour terrestre de cette nouvelle reine du ciel.

Cette Vierge mère, cette Vierge pure comme la lumière, n'a pu recevoir sans doute aucune souillure par un enfantement divin, la plus auguste des consécrations; et cependant le seul respect dû par toutes les mères israélites aux rites sacrés de Moïse, la soumet aussitôt à la loi commune de la purification maternelle, c'est à dire à une cérémonie d'abaissement que la pauvreté de son offrande va rendre encore plus humiliante; à une cérémonie honteuse qui la dégrade publiquement des prérogatives de sa maternité divine, en la confondant avec toutes les autres mères du peuple juif. Et quand même elle ne serait pas touchée de cette abjection pour l'intérêt de sa propre gloire, pourrait-elle être insensible à celle de son fils, qui semble entièrement éclipsée par cette expiation légale? Le Rédempteur y paraît racheté lui-même sous la forme d'une victime vulgaire. C'est peu : il y paraît comme un pécheur, comme un enfant de colère, comme un esclave assujetti à la rançon commune; et sa malheureuse mère non seulement en est témoin, mais encore elle est appelée à le présenter au sacrifice qui devient pour elle une image anticipée du Cal-

vaire, où elle achèvera l'oblation de son fils unique à la justice inexorable du ciel. C'est là, c'est à Jérusalem, c'est entre les bras de Marie et sur le sein maternel, que cet agneau sans tache, réservé à s'offrir lui-même en holocauste, commence le cours de ses expiations propitiatoires, et prend sur lui seul toute la honte du péché. Sa mère ne l'avait conduit dans le temple que pour se purifier elle-même, en le soumettant aux observances de la loi. Mais que va-t-elle y éprouver? Elle y entend les soudaines et sinistres prédictions d'un saint vieillard, qui ouvre devant elle le livre de l'avenir pour lui montrer sa triste destinée et celle de son fils plus affreuse encore. Inspiré par un esprit prophétique, Siméon lui annonce qu'un glaive de douleur percera ses entrailles, et lui prédit d'avance le sort cruel de ce même enfant dont elle pleure déjà le supplice et la mort sur son berceau.

Marie, ainsi accablée de tout le poids du présent et de tous les désastres que lui prépare l'avenir, est bientôt condamnée à fuir au loin en Égypte, pour soustraire le fils du Tout-Puissant à la jalousie d'Hérode. Après l'horrible massacre auquel sa tendresse vient de le soustraire, il faut qu'elle revienne cacher son

dépôt sacré dans sa misérable demeure de Nazareth, sous la tutelle de ses pauvres parents. C'est là que sa foi, mise sans cesse à de nouvelles épreuves, doit reconnaître son Créateur et son Dieu sous la forme d'un enfant qui a voulu partager toutes les infirmités et toutes les misères de notre nature, excepté le péché. C'est là, c'est jusqu'à la trentième année de Jésus, que la prévoyance de l'Éternel exerce en silence l'humilité d'une mère qui semblait n'avoir à craindre que l'ivresse de l'orgueil. Elle est la mère d'un Dieu, il est vrai; mais précisément parce que ce sentiment d'exaltation paraît l'apanage inévitable d'une si sublime prérogative, elle a pour fils un Dieu qui jamais ne la glorifie, jamais ne la consulte, jamais ne la console, et qui épure au contraire cette auguste victime, dont la gloire ne doit commencer que dans le ciel, par toutes les rigueurs accumulées dans son histoire.

Cette histoire de Marie nous expliquera bientôt en effet des précautions si sévères. Dieu sortira de son secret, et alors toutes ces duretés apparentes ne seront plus que des mesures tutélaires. Un décret terrible, et dont la nature frémit, mettra le comble aux épreuves que doivent subir la foi et le courage de cette mère de

douleurs. Il faut qu'elle voie son fils non seulement méconnu par une ingrate et aveugle nation, mais encore haï, calomnié, persécuté, mourant sur une croix. En est-ce assez pour acquitter les expiations que lui coûte la maternité divine? Non! non! la rédemption du monde sera consommée par le sacrifice du Calvaire; mais les tribulations de la Vierge qui en est témoin ne seront pas épuisées par l'horreur d'un tel spectacle. Au moment où toutes les rigueurs du ciel et de la terre semblent finir pour elle par la mort de ce fils chéri, le plus cruel de tous les tourments pour son cœur commence; car après l'avoir vu rendre le dernier soupir, elle est condamnée à lui survivre. Ainsi le veut la justice divine pour la rendre encore plus digne de son triomphe. Son divin fils Jésus, rentré en possession de toute sa gloire, semble l'avoir oubliée dans cette vallée de larmes; et il faut que la vie, devenue plus cruelle pour elle que la mort, lui laisse mériter encore, pendant vingt-cinq années d'exil et de séparation, le trône si élevé qui l'attend dans le ciel. Voilà son histoire! voilà ce que lui vaut sur la terre le décret qui l'a choisie entre toutes les filles d'Adam pour mère de l'Homme-Dieu.

Quel orateur sacré osera se plaindre qu'un

sujet ainsi présenté dans la chaire, susceptible avec tant de richesse et de variété, de tout le sublime intérêt qu'inspirent la vertu, et la grandeur, et la maternité, et le courage luttant contre l'infortune portée à son comble, ne fournit pas assez de matière pour composer un panégyrique ?

XXXIII. DES PORTRAITS.

C'est ordinairement dans les panégyriques et dans les oraisons funèbres, que les prédicateurs tracent les portraits des contemporains fameux qui ont été les rivaux, les émules, les amis de l'homme dont ils célèbrent les vertus. Ces morceaux où l'on attend le panégyriste, et où la critique épie le jugement et le talent de l'orateur, sont ordinairement jugés avec d'autant plus de sévérité, qu'ils annoncent toujours des prétentions. L'auditeur ne les écoute point avec intérêt, si une heureuse précision ne les grave aussitôt dans sa mémoire, si chaque coup de pinceau ne forme un grand trait, si l'homme qu'on juge n'est déjà célèbre, enfin s'il ne rassemblent pas des idées frappantes dans un très court espace.

Lorsque Massillon prêcha son sermon analysé

dans l'article précédent, sur l'assomption de la sainte Vierge, aux religieuses de Chaillot, devant la reine d'Angleterre, il crut devoir placer, de courtoisie, dans ce discours, le portrait du prince d'Orange, comme un moyen adroit et convenable de plaire à l'épouse du roi détrôné par lui, Jacques II, en présence de laquelle il parlait. Son talent le servit fort mal dans cette occasion. Il parut oublier, en ajoutant aux prétéritions de la plus injuste partialité les pléonasmes d'une élocution déclamatoire, et surtout en déguisant mal la flatterie sous le voile de la détraction, qu'il serait jugé lui-même un jour sur cette même diatribe à laquelle il abaissait son ministère. Massillon ne nous présente qu'une seule pensée pour peindre Guillaume III, et après l'avoir exprimée dès sa première phrase, sans approfondir le caractère du stathouder, sans grouper et même sans saisir les plus mémorables résultats de son histoire.

Voici donc ce portrait si diffus et si peu connu (1) : « Pour l'usurpateur qui s'est élevé par

(1) On ne l'avait encore cité dans aucun recueil, lorsque je l'insérai pour la première fois, tel qu'il est ici, dans cet *Essai sur l'éloquence*, imprimé en 1780, et tel qu'il se retrouve dans toutes les éditions suivantes.

» des voies injustes, qui a dépouillé l'innocent
» et chassé l'héritier légitime pour se mettre à
» sa place, et se revêtir de sa dépouille, hélas!
» sa gloire sera ensevelie avec lui dans le tom-
» beau, et sa mort développera la honte de sa
» vie. C'est alors que la digue qu'opposaient aux
» discours publics ses succès et sa puissance,
» étant ôtée, on se vengera sur sa mémoire des
» fausses louanges qu'on avait été contraint de
» donner à sa personne; c'est alors que tous les
» grands motifs de crainte et d'espérance n'étant
» plus, on tirera le voile qui couvrait les cir-
» constances les plus honteuses de sa vie. On dé-
» couvrira le motif secret de ses entreprises glo-
» rieuses que l'adulation avait exaltées, et on en
» exposera l'indignité et la bassesse. On regar-
» dera de près ces vertus héroïques que l'on ne
» connaissait que sur la bonne foi des éloges pu-
» blics, et on n'y trouvera que les droits les plus
» sacrés de la nature et de la société foulés aux
» pieds. On le dépouillera alors de cette gloire
» barbare et injuste, dont il avait joui; on lui
» rendra l'infamie et la mauvaise foi de ses at-
» tentats, qu'on avait bien voulu se cacher à soi-
» même. Loin de l'égaler aux héros, on l'appel-
» lera un fils dénaturé, un de ces hommes dont
» parle saint Paul, sans culte, sans affection et

» sans principes ; sa fausse gloire n'aura duré
» qu'un instant, et son opprobre ne finira qu'a-
» vec les siècles : la dernière postérité ne le con-
» naîtra que par ses crimes, que par la piété fi-
» liale foulée aux pieds à la face des rois et des
» nations qui ont eu la lâcheté d'applaudir à son
» usurpation ; enfin que par l'attentat qui lui a
» fait détrôner un père et un roi juste, pour se
» mettre à sa place. Les histoires, fidèles dépo-
» sitaires de la vérité, conserveront jusqu'à la fin
» son nom avec sa honte ; et le rang où il s'est
» élevé aux dépens des lois de l'honneur et de la
» probité, le faisant entrer sur la scène de l'uni-
» vers, ne servira qu'à immortaliser son ambi-
» tion et son ignominie sur la terre. »

Cette amplification, ou plutôt cette diffamation inexcusable dans la bouche d'un orateur chrétien qui ne doit offenser personne (1), était beaucoup plus propre à consoler la reine d'Angleterre qu'à faire connaître le prince d'Orange ; elle peut servir d'exemple pour prouver que Massillon s'étendait trop sur la même idée, et abusait étrangement de sa facilité, en se livrant quelquefois à des répétitions fastidieuses ; mais

(1) *Nemini dantes ullam offensionem, ut non vituperetur ministerium nostrum.* 2 Corint. 6, 3.

écartons pour le moment cette discussion critique, à laquelle nous ne serons que trop obligés de revenir.

Voulez-vous voir maintenant comment Bossuet a peint le protecteur Cromwell bien autrement odieux que le prince d'Orange? Comparez à cette stérile abondance de l'évêque de Clermont, l'énergique impétuosité de l'évêque de Meaux; rien ne marque mieux la différence de leur génie (1). « Un homme s'est rencontré d'une » profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raf- » finé autant qu'habile politique, capable de tout » entreprendre et de tout cacher, également ac- » tif et infatigable dans la paix et dans la guerre; » qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pou- » vait lui ôter par conseil ou par prévoyance; » mais, au reste, si vigilant et si prêt à tout, » qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle » lui a présentées; enfin un de ces esprits re- » muants et audacieux qui semblent être nés » pour changer le monde. »

Massillon effleure les choses et épuise les mots : Bossuet, comme on vient de voir, fait précisément le contraire, et il n'est pas possible de prononcer un jugement plus digne de fixer

(1) Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.

l'opinion de la postérité. C'était elle seule, et non pas les cours de France ou d'Angleterre, que ce grand homme se représentait devant la justice de ses pensées, quand il en sut anticiper ainsi l'arrêt. On a loué cent fois, et avec toute raison, le bon goût, le mouvement rapide, la verve, la vérité, la concision, la profondeur et l'énergie de ce portrait oratoire, où l'on ne trouve ni antithèses ni exagération. Mais quel est le rhéteur plus éclairé et plus hautement équitable, qui, élevant son admiration pour l'orateur vers un autre genre de mérite beaucoup plus frappant dans ce tableau, en ait fait jusqu'à présent honneur à sa mémoire?

L'oraison funèbre de Henriette de France, reine de la Grande-Bretagne, eût été, pour un panégyriste vulgaire, une belle occasion d'environner le nom de Cromwell du souvenir de ses crimes et de ses vices. Bossuet, au contraire, n'en relève aucun autre que son hypocrisie, qui, fut le mode trop habituel de son caractère pour qu'on pût l'oublier, et dont il ne montre même que le *raffinement*, comme une espèce d'habileté politique : il ne lui fait point d'autre reproche : il s'interdit envers lui, non seulement l'outrage, mais la censure; il ne veut montrer enfin dans le *protecteur* qu'un génie extraor-

dinaire, et l'un de ces *esprits remuants et audacieux qui semblent nés pour changer le monde.*

La modération de Bossuet est très remarquable dans l'éloge funèbre de la veuve de Charles Ier, prononcé en 1669, onze années après la mort de Cromwell, et dix ans après le rétablissement de Charles II sur le trône : c'est à dire, quand, depuis deux lustres révolus, la mémoire de Cromwel était livrée au jugement de l'histoire, et que son cadavre avait été exhumé, traîné sur la claie dans les rues de Londres, pendu et enterré au pied du gibet.

Ce morceau, qui vient de nous fournir une si frappante leçon de justice et de circonspection oratoire, est tellement connu, que je ne l'aurais point cité, si ce rapprochement n'eût formé un contraste instructif entre Bossuet et Massillon. Mais je dois ici rendre hommage à l'illustre évêque de Clermont. Nous avons de lui un second portrait du prince d'Orange, absolument différent du premier que j'ai déjà mis sous les yeux du lecteur. « Du fond de la Hollande, dit-il » dans l'oraison funèbre du dauphin, *en ne » parlant plus cette fois* devant la reine d'An- » gleterre ; du fond de la Hollande sort un prince » profond dans ses vues, habile à former des

» ligues et à réunir les esprits, plus heureux à » exciter les guerres qu'à combattre, plus à » craindre encore dans le secret du cabinet qu'à » la tête des armées, un ennemi que la haine » du nom français avait rendu capable d'ima- » giner de grandes choses et de les exécuter, un » de ces génies qui semblent nés pour mouvoir » à leur gré les peuples et les souverains, un » grand homme enfin, s'il n'avait jamais voulu » être roi. »

Ce second portrait du prince d'Orange, dont la fin paraît imitée de celui de Cromwel, peut en quelque sorte servir d'*errata* au premier, et plus il mérite d'éloges, plus aussi il vient à l'appui de mes observations. Si je n'avais voulu qu'indiquer un superbe modèle aux orateurs, j'aurais préféré de beaucoup au portrait de Cromwell celui du cardinal de Retz, par Bossuet, dans l'oraison funèbre de Le Tellier : je ne connais rien de plus parfait en ce genre, parmi les anciens et parmi les modernes. « Mais puis-je » oublier celui que je vois partout dans le récit » de nos malheurs ? Cet homme si fidèle aux » particuliers, si redoutable à l'état, d'un ca- » ractère si haut qu'on ne pouvait ni l'estimer, » ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi : » ferme génie que nous avons vu, en ébran-

» lant l'univers, s'attirer une dignité, qu'à la » fin il voulut quitter, comme trop chèrement » achetée : tant il connut son erreur et le vide » des grandeurs humaines! Mais pendant qu'il » voulait acquérir ce qu'il devait un jour mé- » priser, il remua tout par de secrets et puis- » sants ressorts; et après que tous les partis » furent abattus, il sembla encore se soutenir » seul, et seul encore menacer le favori victo- » rieux de ses tristes et intrépides regards. »

Ce dernier trait eût été envié de Tacite. On ne pouvait peindre avec plus d'énergie et de vérité la haine implacable que le cardinal de Retz, trop fier pour se réconcilier avec son ennemi premier ministre, manifesta toujours contre Mazarin tout puissant sur les marches du trône. C'est ainsi qu'ayant à montrer un factieux sans objet, doué d'un génie remuant et d'un grand caractère, Bossuet le juge en peu de mots, mais pleins de vigueur et d'énergie, avec la sagacité d'un moraliste, la verve d'un orateur, la profondeur d'un publiciste, et l'impartialité d'un historien.

Ce fameux cardinal de Retz excellait lui-même dans l'art de peindre les grands hommes. Tous les portraits qui composent la galerie si estimée du premier et du meilleur volume de

ses *Mémoires*, sont autant de chefs-d'œuvre; j'en excepte pourtant celui d'Anne d'Autriche, que l'écrivain trace en homme de parti, aveuglé par la haine, et dès lors non seulement privé par sa passion de la perspicacité de son esprit, mais encore si préoccupé, ou plutôt tellement exagéré dans ses préventions, qu'à l'entendre, lorsque cette princesse pleurait de colère, elle *dardait ses larmes* sur le visage des personnes dont elle était entourée [7].

On ne saurait admirer le crayon sublime de Bossuet, dans les portraits oratoires qu'il nous a tracés de ses contemporains, sans désirer de savoir comment il fut peint lui-même, quelques années après sa mort, dans la chaire chrétienne qu'il avait tant illustrée par son génie. Heureusement le peintre n'était pas indigne du modèle. Voici donc l'aspect imposant sous lequel Massillon sut le présenter à l'admiration publique, dans la première partie de l'oraison funèbre du dauphin, dont l'évêque de Meaux avait été le précepteur :

« Quel soin, dit-il, que celui de former la » jeunesse des souverains! Quel ouvrage! Mais » aussi quel homme la sagesse du roi ne choi- » sit-elle pas pour élever son fils unique! Un » homme d'un génie vaste et heureux, d'une

» candeur qui caractérise toujours les grandes » ames et les esprits du premier ordre; l'orne- » ment de l'épiscopat, et dont le clergé de » France s'honorera dans tous les siècles; un » évêque au milieu de la cour; l'homme de » tous les talents et de toutes les sciences; le » docteur de toutes les Églises; la terreur de » toutes les sectes; le père du dix-septième » siècle, et à qui il n'a manqué que d'être né » dans les premiers temps, pour avoir été la » lumière des conciles, l'ame des pères assem- » blés, avoir dicté des canons et présidé à Nicée » et Éphèse. »

Massillon, je l'avoue, ne pouvait descendre à aucuns détails, en indiquant les différents objets de tous ces titres de gloire; mais il est remarquable qu'étant lui-même un grand orateur, et devant attacher la plus haute importance aux triomphes de la parole, il s'est néanmoins abstenu, je ne sais pourquoi, de placer le mot *éloquence* à côté de son nom *corrélatif* (en langue de grammaire), *Bossuet*, dont Quintilien aurait pu dire avec vérité, comme d'Homère et de Cicéron : *Quand je lis ses ouvrages, il me semble que je me trouve dans le temple de Delphes, et que j'y entends parler un dieu*

plutôt qu'un homme (1). *On croirait que les dieux l'ont accordé à la terre, afin que l'éloquence vînt faire l'essai de toutes ses forces dans sa bouche : son nom est pour la postérité moins le nom d'un homme que celui de l'éloquence elle-même* (2).

Les portraits oratoires tracés avec un burin vigoureux et placés à propos animent puissamment un discours, et produisent toujours un grand effet. L'éloquence doit les composer de traits caractéristiques et d'idées frappantes qui, en se mêlant à des faits connus, forment, pour ainsi dire, un corps et non pas simplement des membres isolés, offrent un tableau ressemblant, parlent à l'imagination, peignent au lieu de raconter, et intéressent tout l'auditoire qui veut entendre un orateur, et non pas un froid historien. Mais ces morceaux brillants doivent être courts, pour se faire remarquer et retenir aisément par cette précision sans laquelle il ne saurait y avoir ni profondeur ni énergie. C'est la

(1) *Ut mihi non hominis ingenio, sed quodam Delphico videatur oraculo instinctus Homerus.* Lib. 10, cap. 1.

(2) *Dono quodam providentiæ genitus, in quo totas vires suas eloquentia experiretur : apud posteros consecutus, ut Cicero jam non hominis sed eloquentiæ nomen habeatur.* Lib. 10, cap. 1.

grande et belle manière de Bossuet et de Tacite. Je ne multiplierai point ici les citations de l'évêque de Meaux; et il me suffira d'en choisir une seule de l'historien romain, qui excelle en ce genre. Ce grand peintre est aussi concis dans ses descriptions ou dans ses tableaux historiques, que dans ses portraits. Voici la couleur sombre et sublime qu'il emploie pour nous représenter la consternation de Rome et de l'empereur Galba, au moment où Othon est sur le point d'y arriver : « Galba était entraîné çà et là par les flots » opposés de la multitude; les palais et les tem- » ples étaient pleins : partout l'aspect du deuil; » le peuple, la populace même étaient sans voix; » mais tous les visages étaient immobiles de stu- » peur, toutes les oreilles épiaient le moindre » bruit. Il n'y avait ni tumulte ni calme; mais » c'était ce silence qui signale les grandes » frayeurs et les grandes colères (1). »

(1) *Agebatur hùc et illùc Galba, vario turbæ fluctuantis impulsu, completis undique basilicis et templis, lugubri prospectu. Neque populi aut plebis ulla vox : sed attoniti vultus, et conversæ ad omnia aures. Non tumultus, non quies; sed quale magni metûs, et magnæ iræ; silentium est.* Tacit. *Histor.* lib. 1, cap. 40.

XXXIV. DES COMPLIMENTS.

Puisque la discussion des différentes règles auxquelles l'art de l'éloquence assujettit les orateurs chrétiens me conduit à tous ces détails, je ne dois pas m'élever vers de plus grands objets, sans m'arrêter encore quelques instants à un autre épisode de nos compositions oratoires, qui offre quelques affinités de style et de coloris avec les panégyriques, et surtout avec les portraits : je veux parler des compliments par lesquels nous sommes quelquefois obligés dans la chaire de commencer ou de finir nos discours. L'usage établi ne permet plus aux ministres de l'Évangile d'annoncer la parole sainte en présence des maîtres du monde, sans brûler devant eux quelques grains d'encens. Les rois sont donc bien à plaindre d'être poursuivis par l'adulation jusque dans ces mêmes temples où ils viennent s'instruire de leurs devoirs et s'humilier de leurs fautes! Mais les orateurs chrétiens, qui devraient parler alors comme la conscience, inspirent un tout autre sentiment que la pitié, quand ils se rangent eux-mêmes dans la foule des flatteurs Ce qui doit, sinon les excuser, les consoler du moins, c'est la certitude que des éloges com-

mandés à celui qui les prononce, ne sauraient enorgueillir les hommes puissants auxquels on les adresse. Mais que l'on ne passe pourtant jamais les bornes du respect que l'on se doit à soi-même dans ces compliments d'étiquette; car la religion ne permet ces louanges, qu'en épargnant à la verité l'humiliation d'en rougir ou de les désavouer. Ah! que l'on reconnaisse donc toujours un apôtre ennemi du mensonge jusque dans ces hommages commandés par la bienséance; et n'avilissons point un ministère si auguste par des éloges exagérés qui ne sauraient tromper jamais ni le grand qui les reçoit, ni l'orateur qui les prodigue, ni l'auditeur qui les entend, ni le Dieu qui les juge. L'adulation outrée déplaît à tout le monde, et sert même très mal la vanité qui la souffre. *Louer les princes des vertus qu'ils n'ont pas*, dit le duc de La Rochefoucauld, *c'est leur dire impunément des injures ;* c'est du moins compromettre leur amour-propre, et oublier étrangement les égards qui leur sont dus en public. Eusèbe nous raconte dans *la vie de Constantin* (1), que cet empereur eut le bon sens d'imposer silence à un prédicateur qui, en sa présence, avait la bassesse d'imiter

(1) Lib. 4, cap. 4.

dans un sermon la fiction de Virgile pour l'apothéose d'Auguste, en annonçant à Constantin qu'après sa mort il serait associé au Fils de Dieu pour gouverner l'univers.

J'aime dans Bossuet cette noble franchise avec laquelle il exprime sa réserve dans la louange, de peur de déplaire, et surtout de s'avilir, en paraissant vouloir flatter. On sent dans ses compliments je ne sais quelle respectable austérité apostolique, et une répugnance invincible pour l'adulation. Un prédicateur ordinaire qui eût été chargé de prêcher la profession de madame de La Vallière en présence de la reine Marie-Thérèse, n'aurait peut-être pas manqué de saisir cette occasion pour faire amplement les honneurs d'une si éclatante expiation, à l'épouse pieuse et délaissée de Louis XIV. « Il est juste, » lui dit Bossuet, il est juste, madame, que fai- » sant par votre état une partie si considérable » des grandeurs du monde, vous assistiez quel- » quefois aux cérémonies où l'on apprend à » les mépriser. » L'orateur, en montrant ainsi autant de tact que de délicatesse et de mesure, se renferme aussitôt dans son sujet, et ne songe plus à cette princesse que pour en écarter avec respect le souvenir dans la suite de son discours. Il eût été indécent de ne point faire mention de

la reine qui présidait à la cérémonie, et dont les spectateurs épiaient tous les regards ; mais il eût été maladroit et barbare de lui offrir, même de loin, comme un triomphe digne d'elle, les pleurs volontaires d'une si touchante victime.

L'aversion de Bossuet pour la flatterie est encore plus frappante dans l'oraison funèbre du grand Condé. M. le duc de Bourbon conduisait le deuil à cette pompe funèbre qui fut célébrée dans l'église de Paris ; et le sujet que traite Bossuet semble lui coûter un effort ou même un excès d'indiscrétion, pour faire en quelque sorte malgré lui un éloge sublime du fils, en racontant les détails de l'agonie et de la mort du père. Ce compliment est amené avec un naturel, c'est à dire avec un art inimitable. « Comme le prince » donnait des ordres particuliers, dit-il, et de la » plus haute importance, puisqu'il y allait de sa » conscience et de son salut éternel, averti qu'il » fallait écrire et ordonner dans les formes.... » Quand je devrais, monseigneur, renouveler » vos douleurs, et rouvrir toutes les plaies de » votre cœur, je ne tairai pas ces paroles qu'il » répéta si souvent : qu'il vous connaissait, qu'il » n'y avait sans formalité qu'à vous dire ses in- » tentions, et que vous iriez encore au-delà. » Monseigneur, qu'un père vous ait aimé, je ne

» m'en étonne pas : c'est un sentiment que la na-
» ture inspire ; mais qu'un père si éclairé vous
» ait témoigné cette confiance jusqu'au dernier
» soupir, qu'il se soit reposé sur vous de choses
» si importantes, et qu'il soit mort tranquille-
» ment sur cette assurance, c'est le plus beau
» témoignage que votre vertu pût remporter ;
» et, malgré tout votre mérite, votre altesse
» n'aura de moi aujourd'hui que cette louange. »

Fénélon n'a jamais affaibli en chaire les saintes maximes qu'il a déposées dans le *Télémaque* contre les flatteurs. Nous n'avons de lui que deux compliments de ce genre. Le premier est même plutôt un éloge en récit. C'est Louis XIV qui en est l'objet ; et ce qui le rend encore plus glorieux pour sa mémoire, c'est que ce monarque n'a jamais entendu le discours où les louanges qu'on lui décerne sont inspirées par un sentiment spontané de zèle pour la religion, au lieu d'être simplement commandées et décréditées par les bienséances de l'étiquette. Avant d'être connu à la cour, Fénélon avait été chef des missionnaires de l'Aunis et de la Saintonge, où son zèle fut entièrement dévoué à ce ministère. Sa réputation naissante le fit choisir vers sa trentième année, pour prêcher à Paris, le jour de la fête en quelque sorte patronale de l'Épipha-

nie, qu'on célébrait avec la plus grande solennité, en l'honneur de la conversion des gentils, dans l'église des missions étrangères. Je rendrai plus loin un compte détaillé du discours trop peu connu qu'il prononça devant cette assemblée, et dont l'analyse nous fournira des citations où l'éloquence de Fénélon paraîtra sous un nouveau jour. Je veux me borner ici à la manière dont il sut louer le roi. C'est dans le genre de l'éloge, le ton austère, et par là même persuasif qu'on ne trouve guère parmi les orateurs modernes que dans Bossuet.

Les paroles manquent à l'admiration dont je me sens frappé, lorsque j'examine un compliment si éloquemment énergique, dans lequel Fénélon hasarde avec un air simple, et comme d'abondance de cœur, c'est à dire sans prétention et dès lors sans danger, les plus ambitieuses formules oratoires, la prosopopée elle-même avec toute la familiarité d'un missionnaire et toute l'autorité de l'évidence, en ne permettant aucune enflure à ses paroles, en cachant une figure si hardie sous un style tempéré, mais plein, ferme et énergique, et dont la seule simplicité forme tout l'ornement. Le compliment qu'on va lire me paraît dans cette partie un chef-d'œuvre singulièrement remarquable depuis le

premier mot jusqu'à la fin, par je ne sais quel accent adroitement austère et populaire; par une ingénuité qui, en attestant au plus haut degré l'amour, la vénération, la reconnaissance de tout un peuple, enlève et justifie l'admiration; par une onction enfin si exclusivement propre à ce compliment, qu'on ne peut le lire sans en être attendri jusqu'aux larmes, et dont le dernier trait surtout rappelle la sublimité franche et originale de Démosthène, qui seul entre les anciens orateurs a su rehausser avec cet art du génie ses compositions oratoires, par de si vigoureux coups de pinceau.

« Sache, dit Fénélon au milieu de sa première » partie, sache par nos histoires la postérité la » plus reculée, que l'Indien est venu mettre aux » pieds de Louis les richesses de l'aurore, en re- » connaissance de l'Évangile reçu par ses soins. » Encore n'est-ce pas assez de nos histoires; fasse » le ciel qu'un jour, parmi ces peuples, les pè- » res attendris disent à leurs enfants pour les in- » struire : Autrefois, dans un siècle favorisé de » Dieu, un roi nommé Louis, jaloux d'étendre » les conquêtes de Jésus-Christ bien loin au-delà » des siennes, fit passer de nouveaux apôtres » aux Indes : c'est par là que nous sommes chré- » tiens; et nos ancêtres accourent d'un bout

» de l'univers à l'autre (1) pour voir la sagesse,
» la gloire et la piété qui étaient dans cet homme
» mortel. »

Le second compliment dont Fénélon illustra l'éloquence de la chaire, se trouve dans le second de ses chefs-d'œuvre en ce genre. Il en sut orner le beau discours qu'il prononça lorsqu'il fit à Lille, en 1708, la consécration du prince de Bavière, archevêque et électeur de Cologne. Ce morceau est également digne de Fénélon, soit que l'on considère la réserve marquée avec laquelle il loue, soit qu'on s'arrête au tour oratoire dont il se sert pour justifier la circonspection et la pudeur de l'éloge. « Vous venez d'en-
» tendre, mes frères, tout ce que j'ai dit à ce
» prince. Eh! que n'ai-je pas osé lui dire, et que
» ne devais-je pas oser lui dire, puisqu'il n'a
» craint que d'ignorer la vérité? La plus forte
» louange l'honorerait infiniment moins que la
» liberté épiscopale avec laquelle il veut que je
» lui parle. »

Cette manière adroite de décerner un hommage public aux vertus, sans blesser la plus prompte de toutes à s'effaroucher, la modestie, qu'on récompense, au contraire, en lui refusant

(1) Les ambassadeurs de Siam étaient alors à Paris.

ce qu'elle désire davantage, le bonheur d'être ignorée, est pleine d'art et de délicatesse. Il est difficile en effet d'employer dans les compliments un style direct, sans paraître exagéré ou monotone, et sans embarrasser aussi le personnage qu'on veut célébrer. Il vaut mieux se renfermer dans une paraphrase de l'Écriture sainte, dans une prière à Dieu, dans une imposante apostrophe adressée à l'auditoire, dans une seule période terminée par un trait saillant, ou dans une allusion heureuse et imprévue. Mais quelque tournure que choisisse l'orateur, il faut lier le compliment qu'on fait au sujet qu'on traite; louer par les faits pour louer sans flatterie; ennoblir l'éloge en l'associant avec courage à quelque grande et utile vérité; éviter les généralités, qui ne caractérisent et ne satisfont personne; exercer un pareil ministère public avec dignité et retenue, pour ne compromettre ni son estime ni son héros; mêler avec une sage hardiesse l'instruction aux louanges, ou plutôt la faire sortir de la louange elle-même; se borner à un petit nombre d'idées vives et frappantes; tâcher de consacrer tout éloge individuel par des pensées aussi brillantes que justes et faciles à retenir; rester avec art dans l'expression de son estime en-deçà de la vérité, plutôt que

d'aller au-delà; se bien souvenir enfin que les hommages les plus flatteurs se fondent sur cette mesure d'admiration à laquelle les auditeurs peuvent ajouter de nouveaux tributs de gloire que l'orateur leur arrache, en les forçant par son adroite réserve de renchérir sur ce qu'il dit lui-même.

Bourdaloue n'a jamais excellé dans cette partie. Tous ses compliments sont sages, mais communs; il prêcha son beau sermon sur la conception de la sainte Vierge à Versailles, deux jours après le mariage d'Adélaïde de Savoie avec le duc de Bourgogne, fils du grand-dauphin, qu'on appelait simplement à la cour *monseigneur*. La péroraison de son discours fut enrichie d'un passage de l'Écriture sainte, dont l'application frappa vivement l'auditoire. La plupart des courtisans trouvèrent cette allusion très heureuse; ceux dont le goût fut plus délicat jugèrent qu'à force d'être exacte et littérale, elle dégénérait en jeu de mots. Après avoir acquitté son ministère par des présages qui deviennent des leçons, Bourdaloue parle en ces termes de la jeune princesse : « Voilà, » plus que son rang, ce qui me la rend vénéra- » ble, et ce qui me fait dire, comme le serviteur » d'Abraham, Éliézer, lorsque, voyant pour la » première fois l'épouse du fils de son maître, il

» s'écria dans un transport d'admiration et d'ac-
» tions de grâces : Oui, la voici celle que Dieu a
» choisie pour être l'épouse du fils de *mon sei-*
» *gneur. Ipsa est mulier quam præparavit Do-*
» *minus filio domini mei.* » Genes. 24.

On n'a jamais fait dans aucun compliment un usage plus heureux de l'Écriture sainte, que Massillon dans l'exorde de son sermon pour le jour de la toussaint. Ce compliment est digne de tous les éloges qu'il ne cesse d'obtenir des partisans du bon goût et des amateurs de la vraie éloquence. C'est l'Évangile même qui semble dicter à Massillon de si ingénieuses louanges et lui en fournit la plus riche tournure. L'orateur cite pour texte ces trois mots de l'évangile du jour : *Beati qui lugent : Bienheureux ceux qui pleurent ;* et après un choix si étrange au milieu d'une cour où l'on ne s'entrenait alors que de gloire et de prospérités, l'éloquent prédicateur, prenant le ton d'un apôtre, commente ainsi ces lugubres paroles, au début de son discours : « Sire, dit-il à Louis XIV, si le monde
» parlait ici à votre majesté, il ne lui dirait pas :
» *Bienheureux ceux qui pleurent.* Heureux, vous
» dirait-il, heureux le prince qui n'a jamais com-
» battu que pour vaincre ; qui a rempli l'univers
» de son nom ; qui, dans le cours d'un règne

» long et florissant, jouit avec éclat de tout ce » que les hommes admirent, de la grandeur de » ses conquêtes, de l'estime de ses ennemis, de » l'amour de ses peuples, de la sagesse de ses » lois ?.... Mais, sire, l'Évangile ne parle pas » comme le monde. » On se souvient encore qu'une éloquence si noble et si simple en apparence étonna les courtisans les plus spirituels de Versailles, et *excita dans l'assemblée, malgré la gravité du lieu, un mouvement involontaire d'admiration* (1).

Cette paraphrase paraît visiblement imitée de Fléchier, qui avait employé le même tour, en prêchant pour la solennité de la toussaint devant Louis XIV, plusieurs années avant Massillon. Fléchier n'était cependant point l'inventeur de ce compliment. Mais il est permis aux prédicateurs d'être les copistes ou les traducteurs des pères de l'Église, sans qu'on puisse les accuser de plagiat; et ce fut dans cette source que Fléchier puisa la belle idée dont il ne sut pas assez profiter. C'est en effet saint Augustin qui a paraphrasé le premier, avec beaucoup d'esprit et même de goût, les béatitudes de l'Évangile, en les appliquant aux empereurs, dans le

(1) Éloge de Massillon, par D'Alembert.

vingt-quatrième chapitre du livre cinquième de *la Cité de Dieu* (1).

Fléchier n'avait aperçu que le *motif* de ce beau commentaire : Massillon sut le réduire, en tirer la quintessence et se l'approprier. Toute conception intellectuelle ou morale appartient en effet de plein droit à l'écrivain qui réussit le mieux à l'exprimer. Tel est le droit consacré par l'intérêt public, qui ne veut rien perdre des beautés que peut ajouter le goût à la clarté, à l'élégance, à la pureté, à la précision, à l'énergie, à la propriété, à l'éclat et à l'harmonie du style. On est donc convenu, comme d'un axiome

(1) *Christianos imperatores non ideò felices dicimus, quià vel diutiùs imperarunt, vel imperantes filios morte placidâ reliquerunt, vel hostes reipublicæ domuerunt, vel inimicos cives adversùs se insurgentes et cavere et opprimere potuerunt. Hæc enim et alia vitæ hujus ærumnosæ vel munera, vel solatia, quidam etiam cultores dæmonum accipere meruerunt, qui non pertinent ad regnum Dei, quò pertinent isti : et hoc ipsius misericordiâ factum est, ne ab illo ista, qui in eum crederent, velut summa bona desiderarent. Sed felices eos dicimus, si justè imperant, si inter linguas sublimiter honorantium, et obsequia nimis humiliter salutantium non extolluntur, sed se homines esse meminerunt ; si suam potestatem ad Dei cultum maximè dilatandum, majestati ejus famulam faciunt ; si Deum timent, diligunt, colunt ; si plus amant illud regnum ubi non timent habere consortes ; si tardius vindicant, facilè*

de jurisprudence littéraire, qu'il est permis de voler à un auteur toute idée mal écrite, *pourvu qu'on le tue aussitôt*, a-t-on très bien dit, *au jugement du goût*, en rendant la pensée dont on s'empare beaucoup plus riche et plus frappante que n'avait fait l'inventeur.

XXXV. DU STYLE DIRECT ET DU DIALOGUE.

Si l'on excepte ces portraits et ces compliments, où l'orateur peut, sans déroger, s'abaisser à cueillir quelques fleurs d'esprit, une mâle vigueur, dont le nerf constitue la beauté, doit

ignoscunt: si eamdem vindictam pro necessitate regendæ tuendæque reipublicæ, non pro saturandis inimicitiarum odiis exerunt; si eamdem veniam non ad impunitatem iniquitatis, sed ad spem correctionis indulgent; si quod asperè coguntur plerumque decernere, misericordiæ lenitate, et beneficiorum largitione compensant; si luxuria tantò eis est castigatior, quantò potest esse liberior; si malunt cupiditatibus pravis, quùm quibuslibet gentibus imperare. Et si hæc omnia faciunt non propter ardorem inanis gloriæ, sed proter charitatem felicitatis æternæ; si pro suis peccatis, humilitatis et misericordiæ et orationis sacrificium Deo suo vero immolare non negligunt: tales christianos imperatores dicimus esse felices, interim spe, posteà reipsâ futuros, cùm id quod expectamus advenerit. Sanctus Augustinus, de Civitate Dei. lib. 5, cap. 24.

animer chaque membre de son discours. Toutes les fois qu'on parle à une assemblée nombreuse, on doit tendre à se rendre maître des cœurs; il n'y a que le langage passionné d'une véhémente éloquence qui atteigne et subjugue la multitude. Les hommes réunis dans un temple pour entendre discuter leurs intérêts éternels, attendent et exigent de l'orateur un sujet attachant, un plan lumineux, des preuves convaincantes, de grands tableaux, des mouvements pathétiques, des sentiments touchants, une émotion d'ame toujours croissante, enfin un style coulant et noble, sans vide dans les idées, et sans un seul mot superflu, pour animer et embellir une élocution toujours vive, pure et majestueuse dans sa simplicité. Faut-il en être surpris? Tous les juges du bon goût ont observé que, dans les lectures ordinaires de société, il faut, pour en soutenir l'attrait, choisir plutôt des ouvrages intéressants que des livres d'instruction. La vérité satisfait en tout genre l'esprit d'un lecteur isolé. Mais, dès qu'on est réuni, on veut être ému; et l'on sent le besoin d'un intérêt progressif, quand on entend lire, pour concentrer et fixer son attention, qui n'est jamais et ne peut être qu'une préférence spontanée qu'on accorde aux idées d'autrui sur les

siennes propres. Des écrits d'ailleurs excellents, mais froids, et surtout abstraits, cessent de plaire quand ils subissent la redoutable épreuve d'une lecture à haute voix dans un cercle. Un auteur paradoxal, systématique, et même, selon le langage de Montaigne, *un peu processif* pour la conversation, y réussit mieux que tant de beaux traités inanimés qui ne lui fournissent aucun aliment.

Orateur sacré, n'oubliez donc jamais, pour l'intérêt même et la gloire de votre ministère, que vous aussi vous destinez plus spécialement encore vos ouvrages à produire un grand effet sur un auditoire bien plus imposant par la délicatesse et la sagacité de son goût; que vous avez sans cesse à vous mesurer avec une plus nombreuse assemblée; que votre zèle et votre talent s'y trouvent toujours au milieu de vos adversaires transformés en juges; et que vous plaidez, en quelque sorte, votre propre cause, toutes les fois que vous parlez en public. *Silence!* s'écria le grand Condé, en voyant paraître Bourdaloue dans le temple où la multitude était réunie pour l'entendre, *silence donc! l'ennemi est en présence.*

Ne croyez pourtant pas faire un livre, lorsque vous composez un sermon. Gardez-vous d'em-

ployer jamais les formules glaciales d'un écrivain qui parle dans la chaire, à l'exemple de quelques prédicateurs anglais, de sa plume ou de son papier, tandis que par une illusion heureuse pour lui, on vient écouter son discours comme une inspiration soudaine. Voulez-vous rendre votre éloquence naturelle et animée? Évitez la langueur du monologue par la vivacité du style direct. Conversez donc sans cesse avec tous ces interlocuteurs muets en apparence, mais dont la religion épie et démêle les soupirs, excite et recueille les larmes, entend et exauce les remords. Au lieu de vous enfoncer dans des contemplations abstraites, parlez à cette assemblée déjà comme à demi-vaincue par sa foi, et qui se livre pour être émue. Chaque auditeur qui en fait partie attend de vous en secret, au milieu de ce concours public, le sujet d'un magnifique entretien qui va s'établir devant Dieu entre votre ministère et sa conscience. Troublé peut-être d'avance à votre insu dans la solitude de ses pensées, le coupable est prêt à s'isoler par ses remords, quand votre charité laisse l'accusation collective et, pour ainsi dire vague, tandis qu'une apostrophe plus précise ferait de chaque censure de votre zèle un reproche individuel. Fiez-vous donc sans

crainte à la puissance de cette morale ainsi généralisée ; sans en diviser, surtout sans en assigner jamais les parts : chacun y démêlera et prendra la sienne.

Si vous en demandez un exemple, vous trouverez un beau modèle de ce style, toujours direct et dramatique, dans l'instruction trop peu appréciée de Massillon, sur la *ferveur des premiers chrétiens*, pour *la cérémonie de l'absoute ;* exhortation unique dans son genre, qui ne ressemble à aucun autre de ces discours, et écrite avec une verve si continue qu'elle semble avoir été composée d'un seul jet. Ce ton ferme et véhément y renforce tellement le grand talent de l'évêque de Clermont, que chaque phrase en action devient un trait qui dans les mains de l'orateur remue et frappe toutes les consciences. Rien ne manquerait à la vigueur de cette composition, animée de la plus saine éloquence, si elle était terminée par une péroraison d'un plus grand effet. Mais le dernier *alinéa* n'est qu'une languissante amplification des deux premières lignes qui le commencent, et Massillon refroidit lui-même l'émotion de son auditoire, après avoir si bien su l'exciter.

Ce n'est point assez de parler à ses auditeurs : il faut encore les faire parler eux-mêmes, et

ajouter aux insinuations du style direct l'intérêt plus intime du dialogue. Les anciens traitaient ainsi les matières les plus morales, les plus littéraires, les plus philosophiques. Ces hommes qui étaient plus près que nous de la nature, ne composaient point de livres inanimés pour développer les idées qu'ils avaient recueillies dans leurs méditations ; ils se rapprochaient de la forme du drame ; ils mettaient en scène quelques amis éclairés, dont ils rapportaient les conférences ; ils discutaient contradictoirement les questions les plus importantes avec autant de profondeur que de clarté ; ils choisissaient chaque lecteur pour arbitre ; et cette méthode attache aux écrits de l'antiquité l'attrait qu'on éprouve quand on entend converser, et non pas disputer, un petit nombre de convives choisis qui se combattent et s'éclairent mutuellement, en se communiquant toutes leurs pensées dans les libres épanchements d'un banquet.

Or si Platon et Cicéron sont parvenus à rendre intéressants, par le dialogue, des sujets métaphysiques (1), combien cette méthode atta-

(1) Tous les traités si lumineux de Cicéron sur l'éloquence, et ses *Offices*, sont des dialogues dont les plus savants et les plus illustres de ses contemporains deviennent les interlocuteurs. Au moment où notre langue allait se fixer,

chante et rapide ne doit-elle pas donner plus de mouvement et de vie à la morale dans le genre

quelques uns de nos anciens écrivains imitèrent cette méthode philosophique et oratoire de l'antiquité. S'ils ne s'étaient pas formés à cette école, nous n'aurions jamais connu le véritable goût, dont les Grecs et les Romains pouvaient seuls nous fournir les principes et les modèles en tout genre. Guillaume Du Vair, évêque de Lizieux, et garde des sceaux au commencement du règne de Louis XIII, avait composé plusieurs dialogues, où nous trouvons encore des pages éloquentes, et quelques traits d'une heureuse énergie. Le meilleur de tous est intitulé : *de la Consolation ès-calamités de la vie.* Du Vair y déplore les horreurs de la Ligue. Il dit en parlant de Brisson, de Tardif et de Larcher, conseillers au parlement, condamnés au gibet par les Seize, que *les factieux les ont proscrits*, *parce qu'ils savaient qu'en de tels magistrats la France avait des arcs-boutants de sa grandeur. Mais*, ajoute-t-il, *ne désespérons pas néanmoins des destinées de notre nation. Les proscriptions de Marius et de Sylla ne furent à Rome que les cris de l'enfantement du plus grand et du plus florissant empire du monde.* On trouve aussi dans les œuvres de Du Vair plusieurs traductions de Démosthène et de Cicéron, un très grand nombre d'éloges funèbres qu'il prononçait aux obsèques de ses parents, de ses collègues et de ses amis. Ces discours ont été parmi nous, dans le seizième siècle, les premières lueurs de l'éloquence en prose, qui égale au moins et me semble même surpasser notre éloquence poétique.

oratoire? Le dialogue en récit y supplée aux interlocuteurs, éclaircit les idées, résout les objections, rompt la monotonie du monologue, reproduit tout le charme d'une conversation animée, fortifie le raisonnement, et inspire une douce confiance, pourvu que l'orateur n'affaiblisse jamais les difficultés qu'il doit se proposer; car si l'auditeur peut renforcer l'argument, il ne veut plus écouter la réponse : et si cette réponse n'est pas péremptoire, elle donne de plein droit gain de cause à l'adversaire. Rien n'est plus propre à renouveler l'attention, que ces suspensions interlocutoires adroitement ménagées, pour faire flotter l'auditoire dans une espèce d'hésitation et d'incertitude qui dérivent d'abord d'un mouvement de surprise inquiète, quand l'orateur se fait à lui-même de fortes objections, mais qui se changent bientôt en curiosité, en intérêt, en examen critique et en jouissance de l'esprit, au moment où il les réfute avec tout l'ascendant de la vérité.

J'aime dans Massillon ces dialogues qui tiennent les auditeurs en haleine au milieu des développements où leur intérêt, pourrait se ralentir. En voulez-vous un exemple? Je vais le

choisir dans son sermon *sur le mélange des bons et des méchants* (1).

« Les justes ôtent à l'iniquité toutes ses excu-
» ses. Direz-vous que vous n'avez fait que suivre
» les exemples établis? mais les justes qui sont
» parmi vous s'y sont-ils conformés? Vous excu-
» serez-vous sur les suites inséparables d'une
» naissance illustre? vous en connaissez qui, avec
» un nom encore plus distingué que le vôtre,
» en sanctifient l'éclat. Quoi? la vivacité de l'âge?
» la délicatesse du sexe? on vous en montre tous
» les jours, qui, dans une jeunesse florissante,
» et avec tous les talents propres au monde,
» n'ont des pensées que pour le ciel. Quoi? la
» dissipation des emplois? vous en voyez char-
» gés des mêmes soins que vous, et qui cepen-
» dant font du salut la principale affaire. Votre
» goût pour le plaisir? le plaisir est le premier
» penchant de tous les hommes; et il est des
» justes en qui il est encore plus violent, et qui
» sont nés avec des dispositions moins favorables

(1) Je puis en indiquer un autre exemple aussi admirable du même orateur : c'est l'alinéa qui s'ouvre par ces mots : *Mais quel usage plus doux et plus flatteur, etc.*, vers le commencement du second point de son sermon sur l'humanité des grands, pour le quatrième dimanche du *Petit Carême*.

» à la vertu que vous. Vos afflictions? il y a des » gens de bien malheureux. Votre prospérité? il » s'en trouve qui se sanctifient dans l'abondance. » Votre santé? on vous en montre qui, dans un » corps infirme, portent une ame remplie d'une » force divine. Tournez-vous de tous les côtés : » autant de justes, autant de témoins qui dépo- » sent contre vous. »

On ne trouverait pas dans les orateurs profanes beaucoup d'exemples de cette logique nerveuse, et de cette analyse claire, serrée et triomphante, qui rappelle le dialogue de Corneille. Nos avocats n'en ont pas la moindre idée au barreau, où les causes présentent souvent des faits qui s'y adapteraient heureusement, si l'on savait les lier, comme en faisceau, pour en former un corps de preuves, par le nœud de cette dialectique oratoire. C'est une conquête que l'éloquence sacrée doit au génie de Massillon. Mais des réponses qui se succèdent avec tant de célérité ne peuvent subjuguer l'auditoire, qu'en réunissant à chaque ligne la précision et l'évidence. Ce mode dramatique de dialogue, où les questions du ministre de la parole lui donnent pour interlocuteurs tous ses auditeurs, dont il ne peut se constituer l'interprète qu'en s'obligeant à ne jamais déguiser la force de leurs raisons, doit imi-

ter, ce me semble, à certains égards, la concision de l'espèce de petit poëme le plus opposé au genre des sermons : je veux dire de l'épigramme, où l'on exige que chaque trait soit court, brillant et fort comme la flèche.

Pour rendre hommage à Massillon des imitations et des succès de son école, où il a créé le dialogue oratoire, il faut en citer un autre exemple tiré de l'abbé Poulle, dans la seconde partie de son sermon sur les afflictions. Le disciple approche ici du maître; mais la ressemblance eût été plus heureuse encore, s'il n'avait pas eu la prétention de montrer plus d'esprit, en croyant donner à son style plus d'ornements que n'en avait employés l'évêque de Clermont.

« Dans la prospérité connaît-on les hommes? » Je le demande aux grands de la terre. Leur » exemple est plus frappant et donnera plus de » force à cette vérité. Vous avez du crédit : le » vent de la faveur vous porte, vous élève, vous » soutient; n'attendez des hommes que com- » plaisance, soins assidus, louanges éternelles, » envie de vous plaire. Vous les prenez pour au- » tant d'amis? Ne précipitez pas votre jugement. » Dans peu vous lirez au fond de leur cœur; mais » il vous en coûtera votre fortune. Ce moment » critique arrive : un revers imprévu hâte votre

» chute : tout s'ébranle, tout s'agite, tout fuit,
» tout vous abandonne. Quoi ! ces esclaves tou-
» jours attachés à mes pas ? ils vous punissent de
» leurs humiliations passées. Quoi ! ces flatteurs
» qui canonisaient toutes mes actions ? Vous n'a-
» vez pas de quoi payer leur encens : vous n'êtes
» plus digne qu'ils vous trompent. Quoi ! ces in-
» grats que j'avais comblés de bienfaits ? ils n'es-
» pèrent plus rien de vous, ils vont vendre ail-
» leurs leur présence et leurs hommages. Quoi !
» ces confidents, les dépositaires de mes secrets ?
» ils ont abusé de votre confiance pour travailler
» plus sûrement à votre ruine. Comptez à présent
» tous ceux qui sont restés autour de vous, et
» qui vous demeurent fidèles après l'orage : voilà
» vos amis ! Vous n'en eûtes jamais d'autres. Le
» monde n'est rempli que de ces ames basses et
» vénales qui se livrent au plus puissant; de ces
» courtisans mercenaires, prostitués à la fortune,
» et toujours courbés devant l'autel où se distri-
» buent les grâces. Renversez l'idole qu'ils ado-
» rent : ils la maudiront. Mettez à sa place telle
» autre idole qu'il vous plaira : ils l'adoreront.
» O honte de l'humanité ! dans le siècle où nous
» sommes, on pardonne plus aisément des in-
» justices qu'une disgrâce. Un homme perdu
» d'honneur, s'il est puissant, trouvera mille ap-

» probateurs : un homme vertueux et sans tache, » s'il est malheureux, ne trouvera pas un seul » consolateur. »

XXXVI. DE LA CHALEUR DU STYLE.

Plus le dialogue sera fréquent dans un discours, moins les apostrophes y seront nécessaires; et moins on prodiguera cette dernière figure, plus elle aura d'effet. C'est dans les apostrophes que l'orateur doit déployer toute sa véhémence, s'il craint le danger et la confusion très commune de s'échauffer tout seul : semblable alors, dit Cicéron, à un hommme ivre au milieu d'nne assemblée à jeun, *ebrius inter sobrios*. Le sentiment s'insinue toujours mieux et produit des impressions plus profondes que le raisonnement, surtout durant ces instants d'effervescence, où le génie et l'ame du prédicateur ont besoin de s'élancer avec assez d'impétuosité pour entraîner l'auditoire, tantôt par la force des preuves, tantôt par la rapidité des mouvements. Les apostrophes multipliées, et principalement les exclamations fréquentes, décèlent un déclamateur qui ne sait point écrire, qui est troublé plutôt qu'ému; qui montre l'épuisement de son esprit, à la fin de chaque période; qui laisse avorter toutes ses idées, dont

il ne suit jamais le fil, les développements et les rapports; qui, en réitérant la même figure, *saute sans cesse*, dit Cicéron, *parce qu'il ne sait pas marcher, bien moins encore courir* (1); et se flatte ainsi de suppléer aux transports de l'éloquence par des efforts stériles ou des convulsions affectées.

Il est nécessaire sans doute que l'orateur anime ses compositions de cette chaleur d'ame qui annonce la sensibilité et la réveille. S'il est dépourvu dans ses écrits de ces idées ardentes qui viennent du cœur de l'homme éloquent, et vont droit à celui de l'auditeur, son langage le plus emphatique ne sera jamais qu'un languissant jargon, destiné à s'éteindre comme un vain bruit dans l'oreille qu'il importune toujours et n'intéresse jamais.

Qui dit froid écrivain, dit détestable auteur.

La maxime de Boileau ne sera point contestée. Mais si on entendait par le mot *chaleur* les fermentations d'un cerveau creux, dont l'exaltation n'est que du délire, et se manifeste par cette double confusion d'idées et de paroles que les

(1) *Crebris compellationibus orationem quasi saltu tollebat in altum : incedere, multòque minùs currere nesciens.* Brutus, seu de claris oratoribus. 37.

Anglais appellent *de la prose ivre* (1); si l'on entendait l'audace du paradoxe uni au mauvais goût, les apostrophes continuelles, les mouvements divergents, les exclamations, les transports factices, les hyperboles ou l'enflure d'une élocution hydropique, les mouvements convulsifs, enfin un style gonflé de métaphores outrées.... Ah! préserve-toi de ces écarts et de ces excès, jeune orateur, qui as reçu de la nature l'inépuisable présent du génie : crois que le véritable enthousiasme n'est autre chose que l'inspiration sublime d'une imagination vivement exaltée, toujours unie à la raison, qu'elle ne sacrifie pas, mais qu'elle enflamme en lui donnant l'intérêt et l'accent d'un sentiment passionné. Crois surtout, sans l'apprendre par ta propre expérience, que l'épilepsie du cerveau ne fut et ne sera jamais la verve oratoire. Veux-tu savoir ce qui est froid? c'est tout ce qui est exagéré, tout ce qui est obscur, tout ce qui est surchargé de fleurs et d'antithèses, tout ce qui est entortillé, tout ce qui est vide de sens, tout ce qui annonce de la recherche, des efforts, de la prétention au bel-esprit, tout ce qui est écrit sans imagination et sans ame, et surtout rien n'est plus froid qu'une fausse chaleur.

(1) *Some drunken prose.*

C'est à des caractères bien différents que l'on reconnaît le vrai talent de l'éloquence. L'orateur qui le possède sait, sans se montrer jamais commun, être toujours simple; il évite tout ce qui est ampoulé, vague, affecté; et il veut à la fois plaire à la raison, toucher le cœur et charmer l'oreille. Maître de ses expressions comme de ses pensées, il s'élève, il s'attendrit, il se passionne, quand son sujet demande tour à tour de la noblesse, de la sensibilité, de la véhémence. Une matière bien préparée fait affluer sous ses pinceaux cette richesse de couleurs qu'Horace promet aux compositions ainsi mûries dans l'esprit de l'écrivain. *Je veux*, dit Quintilien, *que l'on soigne toutes ses expressions, mais que la principale sollicitude ait pour objet essentiel le fond des choses* (1).

Pour écarter de ses discours le remplissage de la déclamation, il faut donc qu'un orateur réfléchisse long-temps avant d'écrire; car ce n'est jamais à la suite d'une méditation profonde qu'on se livre à ce luxe stérile des mots, dans lequel un critique habile démêle aussitôt un simple jeu mécanique de la plume; ce n'est point après un

(1) *Curam ergò verborum, rerum solo esse sollicitudinem.* Quintil. *Præmiorum.* lib. 7.

pareil travail préparatoire, comme on peut s'en assurer par soi-même, que l'esprit vague et détendu se tourmente à pure perte pour trouver les expressions et les tournures les plus propres à bien rendre ce qu'on veut dire. Pourquoi ne découvre-t-on rien dans certains moments? parce qu'on ne sait réellement ni où l'on veut aller, ni ce qu'on cherche. C'est ici une poétique d'expérience qu'on apprend tous les jours dans l'art et l'habitude d'écrire. On se croit dans une léthargie de stérilité : on est seulement au milieu d'un désert et d'un nuage. Vous vous plaignez d'éprouver, à chaque membre de vos périodes, une nouvelle difficulté, pour rendre exactement votre pensée? Quand votre plume s'arrête, ne poursuivez plus l'expression qui la fuit : remontez plutôt à votre première intention oratoire : demandez vous-même à votre esprit ce qu'il se propose de développer, et son hésitation vous apprendra qu'il ne le sait pas bien. Les mots, dit Horace, viennent se présenter d'eux-mêmes à l'écrivain qui a bien médité son sujet.

Cui lecta potenter erit res,
Nec facundia deseret hunc, nec lucidus ordo.

L'orateur ne doit plus avoir rien à chercher, quand il cède au besoin de jeter sur le papier

les richesses conquises dans ses méditations solitaires. La composition décharge sa mémoire, et la soulage en débarrassant son esprit ainsi fécondé, au lieu d'être pour lui un effort, une fatigue, ou même un travail. Son unique indécision a pour objet le choix de ses idées : son seul embarras consiste à bien combiner la hardiesse ou la simplicité de ses expressions, la variété de ses tournures, le ton de ses couleurs, la mesure de ses mouvements, et les rapports de son sujet avec son style. Les sacrifices qu'il fait au goût et à la rapidité de son discours n'énervent point son éloquence : ils assurent au contraire un nouveau plaisir à l'auditeur, qui sait admirer un tour d'esprit naturel et vrai dans un style coulant et laconique. Ce mérite si rare et si digne d'être universellement goûté, perd cependant tout son prix aux yeux de ces hommes qu'une fausse énergie éblouit, et qui méconnaissent le vrai beau dans les arts, depuis que leur cœur blasé ne sent plus la nature. On sait que Sénèque trouvait l'éloquence de Cicéron trop simple, et que son disciple Néron fit dorer les statues de Lysippe. Mais Sénèque et Cicéron en sont-ils moins à leur place dans l'opinion de la postérité?

XXXVII. DES ÉPITHÈTES.

Cependant, malgré ce riche fond d'idées que la méditation suggère à l'orateur, et dont l'éloquence tire la force de ses preuves, la fermeté de sa marche, ainsi que la véhémence de ses mouvements, l'élocution oratoire manquerait encore de plénitude et de vigueur, si elle était surchargée d'un vain luxe d'épithètes parasites. Virgile, avec lequel Racine partage aujourd'hui la primauté parmi tous les écrivains en vers les plus signalés par la poésie de style, fut doué par la nature d'un sentiment et d'un besoin du beau qui tourmentaient son goût, jusqu'à ce que son esprit eût atteint la perfection idéale dont il s'était formé l'image. Il est, avec Horace, celui des poëtes de l'antiquité, qui a su donner le plus de relief à sa pensée par les mots auxiliaires dont il l'environne, et qui a le plus enrichi, le plus embelli ses vers par des épithètes de génie, des épithètes créées et presque toujours métaphoriques, qui agrandissent le domaine de l'imagination, en transportant, de la manière la plus heureuse, l'emploi des mots, du moral au physique et du physique au moral. Chaque page de ses poë-

mes en offre des exemples classiques. J'invite les orateurs à former leur goût à cette école. J'ai lu quelquefois de suite un chant tout entier de l'Énéide, en bornant mon examen à chercher et à bien approfondir la savante théorie des épithètes de Virgile ; car il faut décomposer ainsi en détail chaque partie de son style, pour en sentir tout le charme et pour en découvrir toute la richesse. C'est une étude suivie dont j'ai voulu m'occuper sous différents rapports, en méditant les poëtes et les orateurs ; et elle m'a toujours paru aussi piquante qu'instructive.

Voltaire montre un art particulier en ce genre. Il y cherche beaucoup moins à faire briller son imagination que son esprit; il a presque toujours visiblement le projet de former entre le substantif et l'adjectif une antithèse remarquable, non de mots, mais d'idées, dans le choix de ses épithètes. Quand on examine ses ouvrages avec cette attention analytique, on y est frappé des contrastes fréquents et sensibles d'une *absurde férocité*, d'une *atroce démence*, etc., etc., oppositions manifestement cherchées, et qui semblent indiquer l'un des secrets habituels de sa diction.

Massillon nous avait fourni avant l'auteur de

la Henriade les plus heureux exemples de ces mêmes antithèses entre les épithètes et les substantifs qu'elles contredisent. Parmi les preuves que je pourrais en produire, je me borne à cette seule phrase de son discours pour le troisième dimanche du *Petit Carême : Une* IMPIÉTÉ SUPERSTITIEUSE, dit-il, *refuse au Très-Haut la connaissance de l'avenir, et a la faiblesse d'aller consulter une pythonisse.* L'adjectif qui, selon son acception étymologique et littérale, doit nécessairement *ajouter* une idée nouvelle à la signification incomplète d'un mot pour exprimer toute une pensée, devient donc inutile, tous les fois qu'il ne sert point à le caractériser ou à le graduer. Toute épithète qui n'est pas nécessaire pour la clarté, l'énergie, la couleur ou l'harmonie, et qui ne figure point sensiblement dans une période, ne doit jamais y trouver place. Proscrivez-la comme un pléonasme; quand elle n'est pas commandée par ces divers besoins. La règle est facile et sûre; et c'est elle seule que doit consulter votre goût, quand vous relisez, la plume à la main, chaque page de votre composition, pour l'émonder, comme d'autant de bourgeons superflus, de toutes ces épithètes oiseuses qui affaiblissent toujours l'idée, quand elles ne contribuent pas à la fortifier.

La méthode des grands maîtres en toute espèce de style consiste à laisser le plus souvent aux lecteurs ou aux auditeurs le soin de mettre eux-mêmes l'épithète à côté du mot qui l'appelle et l'attend. C'est une jouissance de plus pour leur sagacité, et un nouveau triomphe pour le talent. Les adjectifs et les adverbes, qui semblent donner plus d'éclat et de vigueur à la pensée, l'atténuent souvent au contraire en énervant le style. Plus on veut dire, plus on croit dire, et moins on dit. La doctrine ordinairement si exacte de Quintilien me semble trop relâchée sur cette règle de goût. Il réserve aux seuls orateurs la sévérité des principes, dans cette partie de l'art d'écrire; et il se montre indulgent jusqu'au mépris envers les poëtes, déjà beaucoup trop enclins, par le besoin du mètre ou de la rime, à exténuer leurs vers par des épithètes inutiles. Mais, loin de se montrer moins difficiles et moins délicats en poésie qu'on ne doit l'être en éloquence, les vrais favoris des muses rejetteront avec dédain une si humiliante prérogative. « Il » suffit aux poëtes, dit-il, qu'une épithète con- » vienne au mot auquel elle s'applique : ainsi on » leur passe de l'*ivoire blanc* et du *vin humide*. » Mais dans la prose toute épithète qui ne pro- » duit aucun effet devient vicieuse; et l'effet

» qu'elle doit produire est d'ajouter tellement à » la chose dont on parle, que sans elle l'idée » ne se trouve point exposée avec assez de clar- » té (1). »

On a remarqué très judicieusement que dans l'analyse philosophique des langues, le substantif n'est jamais rien en lui-même, excepté dans l'ordre purement physique, puisque tout substantif moral est un mot abstrait et n'existe que dans la pensée, comme *puissance*, *science*, *vertu*, et tous les objets purement intellectuels ou moraux ; au lieu que l'adjectif qui en dérive est tout, philosophiquement parlant, parce qu'il devient aussitôt individuel et sensible en s'attachant à un être *puissant*, *savant* ou *vertueux*.

Cette théorie est très vraie en métaphysique : c'est peut-être tant pis pour elle, au jugement des lecteurs moins idéologues, qui n'aiment pas à laisser divaguer leur esprit dans les abstractions. Il n'en est nullement ainsi dans l'éloquence, où le substantif est tout, quoiqu'il ne représente que des idées simples et primitives, et où

(1) *Poetis satis est convenire verbo cui apponitur; et ità* dentes albi *et* humida vina *in his non reprehenduntur. Apud oratorem verò nisi aliquid efficitur, redundat, tùm autem efficitur si sine illo quod dicitur minùs est.* Lib. 8, cap. 6.

l'adjectif au contraire n'est rien en soi, si ce n'est pour exprimer des idées complexes ou accessoires; souvent même moins que rien, quand il ne se tranforme pas en épithète auxiliaire ou plutôt nécessaire : il n'apporte alors que redondance dans le style; et il va fatiguer inutilement la période, en ne renchérissant point sur le sens qu'elle présenterait assez à l'esprit, indépendamment de toutes ces languissantes répétions. Les épithètes sans fonction rendent l'élocution lâche et traînante. Horace, si brillant dans le choix et la grâce de ses épithètes, a prononcé le plus irrévocable anathème contre toute espèce de superfluité dans le style :

Omne supervacuum pleno de pectore manat.

Il est des discours étincelants de traits ingénieux, et qui paraissent néanmoins vides ou pauvres d'idées, comme nous l'avons déjà reproché au père de Neuville, uniquement parce qu'on pourrait en retrancher des lignes entières, sans rien couper dans le vif et sans y laisser la moindre obscurité.

Mais si les épithètes vagues donnent au style de la diffusion et de la langueur, les épithètes à prétention peuvent le rendre bizarre

et burlesque, par le ridicule d'une fausse énergie.

En voici un exemple que je vais tirer d'un orateur et d'un discours vantés dans toutes les rhétoriques. En prêchant l'oraison funèbre de madame la dauphine, le 13 juin 1690, Fléchier voulut lui faire un mérite de sa résignation durant le cours d'une maladie longue et incurable. Il crut qu'il était plus héroïque de conserver cette fermeté dans une mort lente, que de la déployer un moment contre une mort brusque et imprévue, « dont on peut, dit l'orateur, triom-
» pher plus aisément, parce que l'ame, n'étant
» pas alors affaiblie par de longues souffrances,
» reste entière pour lui opposer une constance
» *ramassée.* » Je ne connais dans les ouvrages de Fléchier aucun autre exemple de prétention à la création et à la vigueur des épithètes. L'essai ne lui a point réussi. Cette énergie ne lui est nullement familière; mais que dis-je? est-ce bien là de l'énergie? Il crut peut-être imiter Bossuet en employant une expression si sauvage; mais dans cette supposition il s'est étrangement trompé.

Vingt ans auparavant, le 22 août 1670, dans l'oraison funèbre de madame Henriette d'Angleterre, Bossuet avait fait un usage très juste du mot *ramasser*, appliqué au récit de cette mort

soudaine et, pour ainsi dire, tragique, dont Fléchier jugeait l'assaut plus propre à inspirer du courage aux mourants. Nous venons d'entendre le disciple ou le copiste. Voici comment le maître avait parlé avant lui :

« Alors qu'avons-nous vu? qu'avons-nous » ouï?..... Elle excitait le zèle de ceux qu'elle » avait appelés pour l'exciter elle même..... Tout » était simple, tout était solide, tout était tran- » quille. Dieu s'est hâté : en neuf heures l'ou- » vrage s'est accompli. Voyez combien sa mort » a été terrible! Pouvait-elle venir plus prompte » ou plus cruelle? C'est *ramasser* toutes ses » forces, c'est unir tout ce qu'elle a de plus » redoutable, que de joindre, comme elle a fait, » aux plus vives douleurs, l'attaque la plus im- » prévue. »

C'est ici le langage de la vérité et de l'éloquence. On ramasse tout ce qui se forme de différentes parties, tout ce qu'on assemble, tout ce qu'on réunit, tout ce qui est épars ou dispersé. On *ramasse* donc *ses forces*, parce qu'on les tire des secours de la religion, de sa foi, de ses espérances, de sa situation, de son repentir, de sa raison, de son caractère : voilà ce qui peut consoler et fortifier les mourants. La mort aussi *ramasse toutes ses forces* pour accabler sa

victime, la promptitude de la maladie, la multitude et la violence des maux, les crises et le déchirement de la douleur; et Bossuet a parfaitement signalé ce cortége de la mort, en indiquant toutes ses plus cruelles rigueurs envers l'infortunée Henriette d'Angleterre. Mais qu'est-ce donc qu'une *constance ramassée?* La constance ne saurait être éparpillée. Elle rallie toujours les éléments dont elle se compose, la force, le courage, la fermeté, la résignation; enfin elle *ramasse* tous ses appuis, et ne peut jamais être *ramassée.* On voit la différence des deux manières de Bossuet et de Fléchier : elle marque ici celle du bon et du mauvais goût.

Bossuet est original et admirable dans le choix de ses épithètes, dont l'emploi est presque toujours une invention de son génie. Elles lui fournissent des rapports nouveaux et sublimes, comme, par exemple, ce contraste étonnant que son imagination découvre entre le néant et la magnificence des décorations funèbres dans la représentation du mausolée du grand Condé, lorsqu'il dit dans sa péroraison : « Jetez les yeux » de toutes parts : voilà donc tout ce qu'a pu » faire la piété pour honorer un héros : des » titres, des inscriptions, vaines marques de ce » qui n'est plus : des figures qui semblent pleu-

» rer autour d'un tombeau, et de fragiles images
» d'une douleur que le temps emporte avec tout
» le reste; des colonnes qui semblent vouloir
» porter jusqu'au ciel le *magnifique* témoignage
» de notre *néant.* »

Bourdaloue est très sobre en épithètes; et elles sont toujours justes, simples et nécessaires. Massillon en fait un usage très modéré et très ingénieux pour augmenter l'éclat de sa pensée, la beauté de ses images et l'harmonie de son style. Neuville en est surchargé : cette loquacité rend son élocution flasque et assoupissante. C'est pour cela que ses discours paraissent un vain bruit de paroles, quoiqu'ils soient quelquefois assez solidement prouvés, et qu'on y trouve même de la profondeur.

XXXVIII. DE LA NÉCESSITÉ DE TRAVAILLER SON STYLE.

Effacez vous-même, orateur chrétien, tous ces pléonasmes. Jugez sévèrement vos productions, et bannissez avec ces redondances toutes les familiarités de style qui ravalent la majesté des idées. On n'exige pas que tout soit également frappant dans un sermon; mais on demande que tout soit écrit avec soin, et que l'éloquence dé-

dommage, par la beauté de l'élocution, de celle qui manque aux pensées : comme la sculpture supplée par les richesses des ornements à l'imitation plus difficile de la nature. C'est le grand art de Voltaire, dans les scènes les moins animées de ses tragédies. Il faut des repos pour l'admiration : il en faut surtout dans la véhémence; de sorte que si l'on dit qu'il se trouve plusieurs morceaux vraiment éloquents dans un sermon écrit d'ailleurs avec noblesse, soutenu avec intérêt, et raisonné avec force, on l'aura suffisamment loué, puisqu'il n'en existe encore aucun qui soit également parfait sous tous les rapports de l'art.

Aspirez-vous au mérite d'un style pur et élégant? multipliez donc les copies de vos discours; et à l'exemple de Fénélon, qui, né avec une si prodigieuse facilité, a laissé néanmoins onze manuscrits différents et complets de son Télémaque, écrits en entier, ou du moins raturés et corrigés de sa main, ne cessez de transcrire aussi votre ouvrage, jusqu'à ce que vous soyez parvenu à vous satisfaire vous-même. Tout orateur doit adopter la devise de César, qui *croyait n'avoir rien fait tant qu'il lui restait quelque chose à faire.* Plus on écrit, mieux on écrit; et ce n'est qu'en surmontant l'ennui de ces trans-

criptions réitérées, que l'on peut déployer dans son style toute la perfection de son goût. Aussi très peu de gens de lettres font-ils usage de toutes leurs forces. La plupart d'entre eux, accoutumés à se contenter trop tôt, meurent sans avoir jamais ni connu ni fait connaître l'étendue de leur talent. Les idées accessoires, les beautés de détail, les heureuses combinaisons de la finesse, du nombre et de l'harmonie, le doux sentiment d'un morceau achevé, qu'Horace a si bien défini et si bien exprimé par ces mots, *qui me mihi reddat amicum*, enfin les tournures élégantes et variées qui font le charme du style, se présentent rarement à l'esprit de l'écrivain dans le premier jet d'un ouvrage, et sont ordinairement le prix d'une longue correction. Tant qu'il est possible de changer, il est possible de mieux faire. C'est le caractère du beau dans les arts, de frapper si vivement le talent qui le produit et le spectateur qui l'admire, qu'également épris du même enthousiasme, ils ne puissent plus rien imaginer au-delà de ce qu'ils voient.

Tous nos grands orateurs, qui ont fait de l'éloquence de la chaire l'un des plus riches domaines de notre littérature nationale, se sont plus ou moins signalés par ce mérite suprême du style qui seul assure la vie d'un ouvrage. La

perpétuité de leur renommée est garantie par l'exemple et par les principes de tous les grands maîtres de l'art. Ce n'est plus moi, c'est Quintilien qu'il faut entendre parler, quand il insiste avec tant de force sur l'importance et la nécessité de ces laborieuses corrections; sans lesquelles on ne saurait obtenir et conserver aucune gloire. *Traitons*, dit-il, *maintenant du soin de corriger ce qu'on a écrit, soin qui forme une partie considérable de la composition; car ce n'est pas sans raison qu'en prenant ce mot dans le sens propre, on a dit que le style* (la plume) *n'agit pas moins en effaçant qu'en écrivant. Ce que j'appelle corriger, c'est ajouter, retrancher et changer. La clarté est la qualité première et fondamentale du style. Il faut que rien ne manque à la phrase et qu'il n'y ait rien de trop* (1). *On ne parvient point à bien composer en composant vite, et l'on parvient à composer vite en composant bien* (2). *Toutes nos pensées nous plai-*

(1) *Sequitur emendatio, pars studiorum longè utilissima. Nec enim sine causâ creditum est stylum non minùs agere cùm delet. Hujus autem operis est adjicere, detrahere, mutare.* De institutione oratoriâ. lib. 10, cap. 4. *Nobis prima sit virtus perspicuitas; nihil neque desit, neque superfluat.* Lib. 8.

(2) *Citò scribendo non fit ut benè scribatur, benè scribendo fit ut citò.* Lib. 10, cap. 3.

sent au moment où elles viennent se présenter à notre esprit; car autrement on ne les écrirait pas. Après ce premier jet qui ne saurait être jamais trop rapide, il faut revenir à l'examen et remanier cette composition, dont la facilité doit toujours nous être suspecte. Imposons-nous, avant tout, la loi d'écrire le mieux qu'il nous est possible; et de cette habitude naîtra la célérité (1). *Cicéron dit que le style est le grand maître et le principal ressort de l'éloquence* (2). *Que personne ne se flatte donc de devenir disert à peu de frais, ou par la seule fatigue d'autrui. Qu'on se persuade bien, au contraire, qu'il faut veiller, pâlir sur un ouvrage, et faire des efforts extraordinaires pour le rendre parfait. Tout orateur doit se fixer à lui-même un guide, une pratique, une manière qui lui soit propre; en sorte néanmoins que cet ordre de travail paraisse moins en lui un effet de l'art et le fruit de l'application, qu'un heureux don de la nature.*

(1) *Omnia enim nostra dùm nascuntur placent: alioquin nec scriberentur: sed redeamus ad judicium, et retractemus suspectam facilitatem. Primum hoc constituendum est: ut quàm optimè scribamus: celeritatem dabit consuetudo.* Lib. 10, cap 3.

(2) *Stylum Tullius optimum effectorem ac magistrum dicendi vocat.* Lib. 10, cap. 3.

L'art oratoire, s'il en est un, peut nous indiquer promptement le chemin; mais il se borne à nous découvrir les trésors de l'éloquence : c'est à nous à savoir en faire usage (1). *Il est des maîtres qui, après un exercice de quelques jours, et sans aucun plan, ne suivant que leur caprice, traitent les orateurs qui ont fait le plus d'honneur aux lettres, d'écrivains froids, timides, secs, ennuyeux, languissants, selon que l'une ou l'autre de ces épithètes se présente à leur plume. Ils sont en vérité bien heureux de se trouver éloquents avec si peu de peine, sans aucune science, aucun travail, aucune règle. Je les en félicite, et j'avoue qu'ils m'amusent infiniment* (2).

(1) *Nemo expectet ut tali vel tantùm alterius labore sit disertus. Vigilandum ducat, iterùm enitendum, pallendum. Est facienda sua cuique vis, usus, dux, ratio; nec tanquàm hæc tradita, sed tanquàm innata. Ars oratoria, si qua est, viam demonstrare velociter potest : verùm ars satis præstat si copias eloquentiæ ponit in medio : nostrum est uti iis scire.* Lib. 7, cap. 10.

(2) *Invenias præceptores qui brevem dicendi exercitationem consecuti, omissâ ratione, ut tulit impetus, passim tumultuentur, eosque qui plus honoris litteris tribuerunt, et ineptos, et jejunos, et trepidos, et infirmos; ut quodque verbum contumeliosissimum occurrit, appellent. Verùm illis quidem gratulemur, sine labore, sine ratione, sine disciplinâ disertis. Nobis certè sunt voluptati.* Lib. 2, cap. 12.

C'est la raison, c'est le bon goût qui suggèrent à Quintilien toutes ces réflexions dont le seul exposé démontre la sagesse, et suffit pour en faire des préceptes éternels de l'art. Il faut donc retrouver, en relisant de sang-froid et en jugeant ses propres ouvrages, la même promptitude de tact et la même sévérité de critique dont on use dès le premier coup d'œil qu'on jette sur les productions d'autrui, surtout de ses rivaux, pour y démêler leurs fautes ou leurs négligences : ce qui est infiniment plus facile que d'en saisir toutes les beautés; car pour apercevoir les défauts d'un discours il suffit de connaître les règles, et peut-être même d'avoir le sentiment des convenances; au lieu que pour en apprécier les différents genres de mérite, il faut s'associer en quelque sorte à la composition de l'auteur, et avoir été doué d'une sagacité assez prompte et assez continue, pour sentir, comme par un heureux instinct, les inspirations du génie, les richesses de l'imagination, le charme d'une diction naturelle, la finesse de l'esprit et la délicatesse du goût. En effet, pour peu qu'on ait l'habitude d'écrire, on distingue d'abord les morceaux qui ne sont point assez médités ou assez travaillés, et qui échappent de la plume de l'écrivain avant d'avoir acquis

dans son cerveau toute leur maturité. *Cet air facile qui fait*, dit très bien le grand poëte lyrique Jean-Baptiste Rousseau (1), *le charme d'un ouvrage, ne consiste point dans l'inobservation des règles; au contraire, cette inobservation fait voir l'impuissance où l'on est de surmonter les difficultés de l'art.*

Une composition précipitée ou négligée se reconnaît donc aussitôt, non pas, comme on le croit communément, à l'aimable abandon d'une diction libre et naturelle dans ses tournures, mais à l'embarras de la phrase dont tous les mouvements sont roides et contraints. Plus l'écrivain se hâte, plus ensuite le style se traîne; et quand on dit qu'un discours sent le travail, c'est une preuve évidente qu'il n'est point assez travaillé. On n'aperçoit plus la dent de la lime, lorsque l'acier a été bien poli.

En effet, plus les idées ont acquis de substance par la méditation, plus il est aisé d'écrire d'une manière élevée et ferme tout ce que l'esprit a conçu avec profondeur. La magie d'une correction sévère donne au style un air facile, sans qu'on puisse apercevoir le moindre effort dans son élégance, qui ne paraît plus qu'un heureux

(1) Lettre à M. de Lasseré du 29 décembre 1735.

présent du goût. Si votre génie a creusé et fécondé ainsi le sujet que vous traitez, la composition deviendra pour vous une jouissance; et vous ne commencerez à sentir le poids et les épines du travail qu'au moment où, devenu votre propre censeur, vous soumettrez le premier élan de votre imagination à l'examen de votre jugement.

Profitez donc, selon le langage énergique de Montaigne, des beautés *prime-sautières* de style qui viendront s'offrir à votre plume, au moment même où votre esprit effacera d'avance dans la copie suivante une partie de ce que vous écrirez alors de verve, mais avec négligence, en traçant les premiers linéaments de votre ouvrage. C'est là, c'est dans cette première effervescence du talent, que viennent se présenter d'elles-mêmes les tournures fécondes et originales, les expressions heureuses, les traits sublimes de création et non pas de travail, qui ne subissent jamais aucun changement dans les transcriptions successives, coûtent le moins de peine à l'écrivain, et lui font pourtant le plus d'honneur; mais ce n'est pas là qu'il faut poursuivre les beautés accessoires dont la recherche anticipée écarterait d'autres inventions plus importantes; ce n'est pas là qu'il faut attiédir l'inspiration de son talent par des distractions minutieuses. Tous les

détails du style vous occuperont assez quand il faudra donner les derniers coups de pinceau à votre composition, sans vous fatiguer d'avance du soin d'orner l'édifice, au moment où vous devez en poser les bases et en régler les dimensions. Une correction prématurée ralentirait l'essor du génie. Il ne faut revoir son travail, selon la sage maxime de Quintilien, qu'au moment où le premier feu de l'imagination est entièrement refroidi : *refrigerato inventionis ardore* (1).

Ce n'est donc pas à l'écrivain qui médite ou crée un ouvrage, mais au censeur qui se juge lui-même, que Boileau dit avec tant de raison :

Soyez-vous à vous-même un sévère critique.

Cependant cette rigidité d'un goût délicat ne doit jamais dégénérer en timidité et bien moins encore en scrupule, *petitesse d'esprit*, dont Fénélon nous avertit *qu'il faut s'affranchir dans le style comme dans la morale* (1). Une révision qui se fait, la plume à la main, est pour ainsi dire une répétition raisonnée de la composition primitive.

(1) *De Prolegomenis.*

(2) Lettre à l'Académie française.

La correction qui doit résulter de cette révision oratoire ne consiste pas simplement dans la pureté grammaticale du style : elle a pour objet principal la construction de la période qui doit développer la pensée de l'orateur avec un ordre clair et progressif, pour l'accorder avec l'harmonie et la pompe de l'éloquence. On construit généralement assez bien le langage de la conversation, qui ne demande jamais une harmonie soignée, dans lequel les inflexions de la voix favorisent la clarté, et où les idées n'ont ordinairement ni beaucoup de profondeur ni beaucoup d'étendue. La disposition et la place des mots exigent plus de combinaisons dans la langue écrite, et bien plus encore dans un discours. Les effets du style doivent y appeler une rigoureuse attention, parce qu'ils embrassent une grande multiplicité d'intérêts. L'originalité et la vivacité du génie de Bossuet se font spécialement remarquer dans sa manière savante de construire ses périodes. On y reconnaît aussitôt son empreinte. Le fond de sa pensée, et par conséquent l'objet de sa phrase, sont constamment signalés par l'ordre des mots qui en marquent la place et en préparent l'effet. Rien n'est recherché dans les tournures et la coupe de sa diction : rien n'y paraît même concerté avec effort. Que l'on essaie pourtant de

refaire sa période, d'y ajouter, d'en retrancher, d'y déplacer même une seule expression; j'ose affirmer, d'après plusieurs épreuves, qu'on n'y parviendra point sans en diminuer l'effet. Il est du très petit nombre de ces écrivains créateurs, dont le style, ainsi consacré par l'inspiration du génie, ne peut subir aucune transformation qui n'en altère aussitôt le nombre, l'éclat ou l'énergie.

Une correction soignée, quelque rebutante qu'elle soit pour la paresse, dédommage du travail, et des tourments qu'elle coûte, par le sentiment, le besoin, l'espoir de la perfection, et bien mieux encore, par la satisfaction intime du goût, pour lequel chaque changement heureux, qui lui offre dans un discours le tableau de ses conceptions fidèlement peint, animé, et fini à souhait, devient un enchantement qu'il faut avoir éprouvé pour s'en former l'idée. L'auditeur n'en saisit que l'ensemble; au lieu que pour l'orateur qui le compose, chaque partie a d'autant plus d'intérêt, qu'il est obligé d'en combiner tous les rapports, et d'en juger ensuite, avec un esprit inexorable de critique, toutes les idées, toutes les couleurs, toutes les preuves, tous les mouvements, toutes les expressions, j'ai presque dit toutes les syllabes.

Mais il faut avouer que ce charme, si souvent interrompu par des intervalles d'hésitation et de difficulté pour bien exprimer ce qu'on sent, ce qu'on pense ou ce qu'on veut peindre, est toujours à une énorme distance de l'ivresse de la composition, durant laquelle l'orateur, ravi de ses conquêtes, savoure avec mille fois plus de délices le premier suffrage de sa conscience littéraire, qu'il ne jouira jamais des applaudissements publics.

Voilà jusqu'où doit s'étendre la sollicitude d'une composition sévèrement travaillée. Et qu'on ne m'accuse point d'inviter ici les orateurs à dessécher leur éloquence pour épurer leur style. Je sais qu'un goût pusillanime peut affaiblir tout ce qu'il aspire à perfectionner avec trop de scrupule, et que l'impétuosité oratoire dédaigne les recherches minutieuses qui éteindraient son ardeur; mais je sais aussi qu'on peut écrire de verve, et corriger ensuite ses premières esquisses avec lenteur, sans refroidir la chaleur primitive, et qu'il existe un juste milieu entre le danger de l'inapplication qui se permet des fautes de goût, et l'abus du travail qui, en polissant trop les phrases, amortirait les élans du génie. Le grand *maître en*

l'art d'écrire a dit avant moi aux écrivains de tout genre :

> Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage ;
> Polissez-le sans cesse, et le repolissez ;
> Ajoutez quelquefois, et souvent effacez.

XXXIX. DU DISCOURS DE BUFFON SUR LE STYLE.

Les délices d'une composition où le talent et le goût se prêtent ainsi un mutuel éclat, ont été profondément senties et pompeusement exaltées par l'un de nos plus illustres contemporains. Buffon, ce peintre sublime, qui s'est montré, je ne dirai pas un orateur du premier rang, mais le pompeux historien et quelquefois le poëte enchanteur de la nature, prononça un discours très brillant sur le style, le jour de sa réception à l'académie française. Il appartenait sans doute à un si grand écrivain de parler de son plus beau titre de gloire, devant l'élite de notre littérature. Son ouvrage est resté ; et il a même fait époque dans ce genre de harangues, qui n'avait guère fourni avant lui que des remercîments ou des compliments de circonstance, trop souvent sans intérêt pour le lecteur.

L'imagination de Buffon, beaucoup plus favorable à son pinceau qu'à ses systèmes, brilla

de tout son éclat dans une occasion si solennelle. Ce grand maître présente des idées neuves indiquées d'une manière vaste et lumineuse sur la composition, sur la nécessité de posséder pleinement son sujet, sur les premiers aperçus, sur les principales conceptions, sur les linéaments préparatoires du plan d'un ouvrage, dont l'esprit doit s'occuper avant de rechercher les beautés accessoires qui rempliront plus ou moins heureusement le canevas, selon qu'elles seront plus ou moins fécondes. Cette théorie d'une composition originale est très imposante sans doute, quoiqu'il ne soit pas aisé de s'élever à la hauteur de ses conceptions, de décomposer sa méthode après en avoir été ébloui, et d'étudier en détail cette métaphysique abstraite pour mettre en pratique les règles, les procédés et les leçons d'un si grand maître. Buffon ne prétendait et ne devait pas faire un traité de rhéteur en présence de l'Académie. J'en conviens : ce n'est pas là non plus ce que je cherche dans son discours. Mais le style en est le sujet : c'était par conséquent sur le style qu'un si beau génie aurait dû nous donner de nouvelles lumières. Malheureusement pour notre instruction, son talent n'a pas suivi cette route.

Le style, dit-il, *n'est que l'ordre et le mou-*

vement qu'on met dans ses pensées. Une pareille définition nous ôte tout espoir d'être initiés dans la méthode de l'écrivain. Thomas est venu renchérir encore sur ce paradoxe qu'il n'avait peut-être que trop adopté sur parole, quand il a voulu tracer le portrait de Bossuet dans son *Essai sur les Éloges.* Il y prétend que *le style n'est que la représentation des mouvements de l'ame ;* d'où il résulterait peut-être, à la rigueur, que le style est le discours lui-même, qui reproduit véritablement une image complète de ces émotions ; il en résulterait encore, si j'ose le dire, que toutes les fois qu'un homme de lettres écrirait sur une matière étrangère à ces mouvements, c'est à dire sur un sujet abstrait et dans lequel son ame ne fut jamais émue, il ne pourrait plus avoir de style. Mais je reviens à Buffon, dont la seule doctrine doit ici m'occuper. *L'ordre et le mouvement qu'on met dans ces pensées* forment le plan, la distribution et la progression d'un ouvrage ; mais est-ce bien là le style?

La théorie du style, et surtout de celui de Buffon, qui doit peut-être à la seule magie de son pinceau toute sa renommée, développée solennellement par lui-même au moment de son triomphe littéraire, semblait nous promet-

tre l'explication de l'art qu'il possédait si éminemment, de peindre et d'agrandir tous les objets. On devait surtout attendre de lui la méthode précise et lumineuse d'assortir son élocution a son sujet, aux effets, aux illusions même qu'on veut produire; de donner de la couleur, de l'intérêt, de l'élan, de la variété, du trait à son langage; de rendre la diction sage avec hardiesse et élégante avec simplicité, ferme et coulante, naturelle et noble, vive et correcte, nerveuse et pittoresque, et en même temps toujours concise et serrée dans les récits, riche avec pompe et majesté dans les tableaux, harmonieuse et périodique dans les descriptions, enfin pathétique et entraînante dans les mouvements oratoires; car le style n'est réellement autre chose que la manière d'exposer, d'exprimer, d'animer et de nuancer avec cet art toujours en action, mais toujours caché, les faits, les pensées, les sentiments et les images qui composent le discours.

Ce pompeux ouvrage, écrit avec une hauteur singulière d'expressions fastueuses, à la manière de Platon, suppose des conjectures imposantes, de longues méditations, des conceptions originales, un esprit dont l'essor aspire à de nouvelles créations pour étendre l'empire

de la parole ; et il annonce beaucoup de vues sur la propagation et l'enchaînement des idées, quelquefois même sur les savantes combinaisons de l'art d'écrire, qui exige le concours de l'imagination, de l'esprit, de l'ame, du goût, et l'exercice simultané de toutes les facultés intellectuelles. Un pareil tableau, dessiné par une main si habile, me semble néanmoins beaucoup plus propre à exciter l'enthousiasme qu'à éclairer l'imagination. C'est l'hymne du génie qui raconte ses jouissances et exalte sa gloire : ce n'est pas la confidence d'un talent supérieur qui nous révèle son secret ; et après avoir lu, je regrette dans mon ignorance de ne pas me trouver mieux instruit de ma route par le récit d'un tel voyageur qui m'éblouit de sa magnificence, en me parlant d'un pays que je voudrais parcourir à sa suite, et d'où il a rapporté tant de richesses qu'il étale à ma vue, sans m'apprendre à les conquérir.

J'ai souvent entendu dire à Buffon qu'avant de pouvoir se contenter lui-même, il avait transcrit plus de vingt fois, ainsi que J. J. Rousseau, tous ses ouvrages, sans même en excepter les discussions et les détails les plus étrangers au prisme de son imagination. Ces copies, dont les corrections formeraient des leçons vivantes

et intimes de goût, seraient une excellente poétique pour un écrivain qui pourrait suivre et étudier tous les perfectionnements successifs de ce style enchanteur. Je soupçonne même que ce n'est pas la seule élocution que ces changements ont améliorée. Mais quand on médite attentivement le système que Buffon expose ou plutôt qu'il célèbre devant l'Académie, et qu'on le médite surtout, avec l'émulation encourageante de l'adapter ensuite à ses propres compositions, l'analyse de ce discours n'offre parmi tant de morceaux brillants aucune méthode didactique, aucune théorie usuelle, accessible, je ne dirai pas à l'imitation, mais du moins à l'intelligence de ses disciples, pour opposer avec succès les inspirations ou les vues de Buffon sur le style aux difficultés sans cesse renaissantes de l'art d'écrire.

Oh! si cet illustre écrivain eût daigné entrer dans les détails, qui sont tout en ce genre, sur la manière de former, d'animer et de perfectionner le style, avec autant de clarté, autant de profondeur, autant de génie qu'il en fait admirer quand il préconise et démontre, sans emphase et sans obscurité, la haute importance de l'art d'écrire, quelle rhétorique lumineuse n'eût pas consacré Buffon accrédité par

une réputation si dominante, en devenant par ses leçons de goût l'émule de Cicéron dans ses institutions et ses partitions oratoires, après s'être montré le rival et peut-être le vainqueur d'Aristote et de Pline dans l'histoire de la nature!

« Les ouvrages bien écrits, dit-il, seront les » seuls qui passeront à la postérité. La quan- » tité des connaissances, la singularité des faits, » la nouveauté même des découvertes, ne sont » pas de sûrs garants de l'immortalité. Si les ou- » vrages qui les contiennent ne roulent que sur » de petits objets, s'ils sont écrits sans goût, » sans noblesse et sans génie, ils périront parce » que les connaissances, les faits et les décou- » vertes s'enlèvent aisément, se transportent et » gagnent même à être mises en œuvre par des » mains plus habiles. Ces choses sont hors de » l'homme : le style est l'homme même. Le style » ne peut donc ni s'enlever, ni se transporter, » ni s'altérer : s'il est élevé, noble, sublime, » l'auteur sera également admiré dans tous les » temps; car il n'y a que la vérité qui soit du- » rable et même éternelle. Or, un beau style » n'est tel en effet que par le nombre infini des » vérités qu'il présente. Toutes les beautés in- » tellectuelles qui s'y trouvent, tous les rap-

» ports dont il est composé, sont autant de vé-
» rités aussi utiles et peut-être plus précieuses
» pour l'esprit humain, que celles qui peuvent
» faire le fond du sujet. Le sublime ne peut se
» trouver que dans les grands sujets. »

Tous ces apophthegmes, spécialement le dernier, sont dignes des anciens. On reconnaît la voix de l'oracle, quand le génie de Buffon avertit le goût des orateurs que *rien n'est plus opposé à la véritable éloquence que l'emploi de ces pensées fines et la recherche de ces idées légères, déliées, sans consistance, et qui, comme la feuille du métal battu, ne prennent de l'éclat qu'en perdant de la solidité.* Mais on pourrait abuser de l'autorité d'un si grand écrivain, quand, après avoir répandu tant de lumières sur l'importance du style, il en indique quelques procédés, et avance que *le style aura de la noblesse, si l'on a l'attention de ne nommer jamais les choses que par les termes les plus généraux.*

On se tromperait étrangement sans doute; on interprèterait très mal la pensée de Buffon, en se faisant un principe de goût, d'une pareille généralité d'expressions qui rendraient le style inanimé, vague et déclamatoire. Ce serait un système absolument opposé à la méthode des

anciens, qui, loin de préférer les *termes généraux*, se faisaient au contraire une règle de tout individualiser dans le choix des mots. La richesse de leurs idiomes pittoresques et de leurs noms composés se prêtait merveilleusement à cette excellente manière; et quand le vocabulaire manquait au besoin de l'idée ou de l'image intellectuelle qu'ils voulaient exprimer ou peindre, ils avaient le talent d'y suppléer par le plus magnifique emploi des métaphores.

Lorsque Buffon recommandait aussi l'usage des *termes les plus généraux*, comme le principal moyen de donner de l'élévation au style, il était probablement attiré à son insu vers les objets ordinaires de ses travaux et de ses études: il voulait parler spécialement de l'histoire naturelle qu'il composait alors, et dont les détails souvent bas et dégoûtants, surtout dans le règne animal, ont sans cesse besoin d'être relevés par les expressions les plus génériques qui sont toujours les plus nobles : il parlait de son genre, de sa manière : il parlait peut-être aussi, dans l'illusion d'une théorie trop généralisée, des descriptions où triomphe son style, où son coloris répand la plus riche magnificence, où les termes particuliers et usuels auraient dégradé ses tableaux, terni l'éclat de son imagination, et dans

lesquelles il lui était aisé d'éblouir ses lecteurs avec la splendeur des expressions solennelles qui lui étaient si familières, mais dont il faut avouer que l'emploi, devenu trop abusif, ne coûte plus aucun effort d'esprit quand on veut en faire usage; telles que les lois du *Créateur*, de la *nature*, du *mouvement*, de la *matière*, de l'*esprit humain*, du *sentiment*, des *passions*, de l'*instinct*; la sphère d'*action*, du *génie*, de la *puissance*, de la *gloire*; l'*être*, l'*espace*, le *temps*, la *circonférence*, les *rayons*, le *centre*, etc., etc. Tout ce langage plus ou moins métaphysique, appliqué à des objets sensibles, étend quelquefois le domaine de son élocution, en lui donnant plus de pompe et de majesté; et il semble même agrandir l'horizon de ses idées, parce qu'il ne laisse d'autres bornes à ses conceptions et à ses tableaux que l'immensité et l'éternité.

Une pareille méthode ne s'appliquerait pas, à beaucoup près, si heureusement à l'éloquence. Aussi Bossuet a-t-il une tout autre règle. Si l'on veut la comparer à celle de Buffon pour mieux sentir la différence de leur manière, on pourra choisir en l'honneur de l'historien de la nature, parmi ses superbes descriptions, une des plus belles et des plus citées, celle du che-

val (1), laquelle ne fera pourtant pas oublier celle de Job, celle de Virgile, que M. Delille a reproduite avec tant de magnificence dans sa traduction des Géorgiques, et même une autre plus récente, dont le talent de ce poëte a su enrichir le premier chant de ses Jardins. Je n'ai pas besoin de transcrire ici ces diverses pièces de

(1) Je la copie ici pour la commodité du lecteur. « La » plus noble conquête que l'homme ait jamais faite, est » celle de ce fier et fougueux animal qui partage avec lui » les fatigues de la guerre et *la gloire des combats : aussi* » *intrépide que son maître*, *le cheval voit le péril et l'affronte ;* » il se fait au bruit des armes, il l'aime, il le cherche, et » s'anime de la même ardeur. Il partage aussi ses plaisirs : » à la chasse, il étincelle ; mais, docile autant que cou- » rageux, il ne se laisse point emporter à son feu : il sait » réprimer ses mouvements ; non seulement il fléchit sous » la main de celui qui le guide, mais il semble consulter » ses désirs ; et, obéissant toujours aux impressions qu'il » en reçoit, il se précipite, se modère ou s'arrête, et » n'agit que pour y satisfaire. C'est une créature qui re- » nonce à son être pour n'exister que par la volonté d'un » autre, qui sait même la prévenir ; qui, par la promp- » titude et la précision de ses mouvements, l'exprime et » l'exécute ; qui sent autant qu'on le désire, et ne rend » qu'autant qu'on veut ; qui, se livrant sans réserve, ne » se refuse à rien, sert de toutes ses forces, s'excède, » *et même meurt pour mieux obéir.* »

L'inébranlable fermeté du cheval sur un champ de ba-

comparaison, que tous les gens de lettres doivent savoir par cœur.

Or, par une heureuse singularité à laquelle on ne s'attendrait guère, en lisant les ouvrages de l'évêque de Meaux, la souplesse de son génie s'alliait avec une telle aptitude à tous les rapports de l'esprit humain, qu'après avoir rencontré dans la collection de ses œuvres un traité d'anatomie (1), on est encore plus agréablement

taille est incontestable ; mais est-il bien vrai qu'il soit *aussi intrépide que son maître, et qu'il partage avec lui la gloire des combats?* Est-il même bien vrai qu'il *voie le péril et l'affronte?* Est-il bien vrai qu'il connaisse le danger quand il le brave? Est-il aussi bien vrai qu'en mourant *il meurt pour mieux obéir ;* et qu'enfin sa soumission égale le courage raisonné, le dévouement et le sacrifice volontaire de son maître? Si de pareils doutes avaient quelque fondement, ce ton de déclamation altérerait singulièrement la vérité et le mérite du tableau qu'on vante de préférence dans Buffon, et où l'on admire avec toute raison des beautés de style du premier ordre, entr'autres cette expression neuve qu'il serait si difficile de bien traduire, *ne* REND *qu'autant qu'on veut.*

(1) Vers la fin des études du dauphin, fils unique de Louis XIV, le roi se plaignit un jour à Bossuet de ce que sa première éducation avait été très négligée par le cardinal Mazarin, toujours disposé à craindre qu'il ne devînt trop savant sous la direction de son précepteur,

surpris d'y trouver aussi la description du cheval, qu'un seul mot de l'Écriture vint offrir à sa plume, au moment où il composait un livre de dévotion destiné à des exercices de piété pour la communauté des visitandines de Meaux.

Buffon envisage ce superbe animal dans tout l'éclat de sa beauté et de son ardeur, sur un champ de bataille, à la chasse, aux tournois, à la course, sous la main du conducteur qui le

M. Péréfixe de Beaumont, mort archevêque de Paris. Le roi lui dit qu'on ne lui avait jamais donné la moindre idée de l'organisation du corps humain ; et il ajouta qu'ayant voulu en acquérir quelques notions dans un âge plus mûr, il avait été si rebuté par la nomenclature de l'anatomie, que le désespoir de la fixer jamais dans sa mémoire l'avait totalement éloigné d'une étude déjà fort rebutante par elle-même ; mais qu'il désirait que son fils, élevé avec plus de soin, pût faire un cours abrégé de cette science à la fin de son éducation.

Bossuet s'en rapportait à lui seul du soin d'instruire ce jeune prince. Il s'imposa donc la tâche de faire lui-même un cours d'anatomie, pour apprendre ensuite à son élève tout ce qu'on doit en savoir, quand on ne veut pas appliquer ses connaissances à l'art de guérir. On le vit fréquenter assidument, durant une partie de ses soirées d'hiver, l'amphithéâtre du célèbre Nicolas Stenon, Danois d'origine, et le plus habile démonstrateur de ce genre qu'il y eût alors à Paris.

Ce grand homme apprit bientôt l'anatomie avec assez

guide, enfin dans toutes les circonstances les plus propres à manifester sa vigueur, sa grâce, son agilité, son obéissance et son impétuosité.

Bossuet, au contraire, ne le considère qu'au moment où l'écuyer le dompte, et il se contente de peindre sa docilité; il ne change même pas de ton en traitant un sujet si nouveau pour lui : il continue simplement un chapitre ordinaire d'un ouvrage de piété.

de soin pour pouvoir en composer un cours renfermé dans trente-deux pages, que les gens du métier regardent encore aujourd'hui comme un manuel élémentaire exact et suffisant pour l'instruction des lecteurs étrangers à leur profession. Ce traité d'anatomie, où l'organisation du corps humain est expliquée avec beaucoup de justesse et de clarté, se trouve dans le dixième volume *in-quarto* des œuvres de Bossuet : il forme le second chapitre de son *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même ;* et il est intitulé, *du Corps humain.* Bossuet fait mention de cet ouvrage dans sa fameuse lettre écrite au pape Innocent XI, en 1679, pour lui rendre compte de l'éducation du dauphin.

Stenon, auquel l'anatomie doit plusieurs découvertes importantes, était né luthérien. Bossuet, son disciple dans cette science et très aisément son maître en théologie, réussit à le convertir; et ce ne fut pas sans doute la moindre de ses victoires en ce genre que de lui faire abjurer sa religion. Le même anatomiste embrassa l'état ecclésiastique, fut sacré, par le pape Innocent XII, évêque

Ce morceau est, pour ainsi dire, dérobé aux gens du monde et même aux gens de lettres, sous le voile du plus ascétique de tous les écrits de Bossuet, dans ses *Méditations sur l'Évangile*, pour le 103e jour des méditations distribuées selon le cours de l'année; et l'on y voit comment il sait peindre les objets les moins familiers à ses pinceaux. Buffon est ici dans son vrai talent, et sur son terrain : Bossuet se livre en

in partibus de Titiopolis en Grèce, et devint vicaire apostolique du Saint-Siége dans tout le nord de l'Europe.

Cet illustre néophyte de Bossuet était grand oncle de *Jacques Bénigne* de Winslow, autre anatomiste de la première classe, dont la réputation se soutient encore à Paris. Winslow, fils d'un ministre luthérien, fut converti comme son oncle par le grand Bossuet, qui reçut également son abjuration. L'évêque de Meaux en fit son médecin, son commensal et son ami.

Winslow a été le dernier de nos contemporains qui eût vécu dans la familiarité la plus intime de Bossuet, dont il parlait toujours avec vénération, attendrissement et enthousiasme. Il mourut à Paris en 1760, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, *avec la réputation*, disent les auteurs du nouveau dictionnaire historique, *d'un des plus honnêtes hommes et des plus habiles anatomistes de la France*. On ne peut trop regretter qu'il ne nous ait point laissé de mémoires sur la vie privée de son immortel ami.

passant à une excursion imprévue absolument étrangère à son genre.

« Quand il faudra agir, dit-il, l'ame trouvera » ses forces entières et son action d'autant plus » ferme qu'elle sera plus paisible, non plus com- » me ses torrents qui bouillonnent, écument, se » précipitent et se perdent, mais comme ces » fleuves bénins qui coulent tranquillement et » toujours. L'ame se remplit ainsi d'une céleste » vivacité qui ne sera plus d'elle-même, mais de » Dieu. Voyez ce cheval ardent et impétueux, » pendant que son écuyer le conduit et le domp- » te. Que de mouvements irréguliers! C'est un » effet de son ardeur; et son ardeur vient de sa » force, mais d'une force mal réglée. Il se com- » pose : il devient obéissant sous l'éperon, sous » le frein, sous la main qui le dirige à droite et à » gauche, le presse, le retient comme elle le » veut. A la fin il est dompté : il ne fait plus que » ce qu'on lui demande : il sait aller le pas, il » sait courir, non plus avec cette activité qui » l'épuisait, par laquelle son obéissance était en- » core désobéissante. Son ardeur s'est changée » en force, ou plutôt, puisque cette force était » en quelque sorte dans son ardeur, elle s'est » réglée. Remarquez : elle n'est pas détruite, » elle se règle. Il ne faut plus d'éperons, presque

» plus de bride; car la bride ne fait plus l'effet
» de dompter l'animal fougueux. Par un petit
» mouvement qui n'est que l'indication de la vo-
» lonté de l'écuyer, elle l'avertit plutôt qu'elle ne
» le force : et le paisible animal ne fait plus,
» pour ainsi dire, qu'écouter. Son action est tel-
» lement unie à celle de son guide, qu'il ne s'en-
» suit plus qu'une seule et même action. Homme
» chrétien, agis ainsi; et change ton ardeur en
» activité, en gravité, en douceur, en règle. No-
» ble animal, fait pour être conduit de Dieu
» et le porter, pour ainsi dire, c'est là ton cou-
» rage, c'est là ta noblesse !

XL. DES MOTS HEUREUX.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer les expressions hardies avec simplicité, qui semblent échapper à l'élocution si naturellement énergique de Bossuet, dans cette description de rencontre où son génie découvre et indique, sans prétention et sans effort, une allégorie très frappante au milieu d'un livre de piété. On croirait, à n'en juger que d'après la fécondité et l'exactitude de ses crayons, qu'il lui suffit d'ébaucher, en passant, un pareil tableau, pour le finir. Quand on n'est pas inspiré par un si prodigieux talent, il faut y suppléer en l'admirant de loin,

par les assidues et lentes conquêtes de la méditation et de l'étude.

Un orateur laborieux, qui veut mettre la dernière main à ses productions, est toujours récompensé de son travail. Si l'application ne lui fournit jamais les masses d'un discours, elle l'avertit du moins de ces locutions ou de ces images inconvenantes qui peuvent se glisser quelquefois dans le jet rapide de la composition ; et c'est un avantage précieux, sans doute, dans un genre où l'on prétend, avec assez de vérité, qu'un mauvais mot, toujours facile à saisir, fait souvent plus de tort qu'un mauvais raisonnement, dont le très grand nombre des auditeurs ne peut s'apercevoir; elle lui indique des expressions heureuses qui rendent ses idées plus saillantes et sa diction plus pittoresque. De même, dit Cicéron, que les habits, inventés d'abord par le besoin, sont devenus ensuite des ornements pour le corps humain, les mots créés par la nécessité servent aussi de parure et donnent de la grâce à la pensée. Le mérite des expressions placées est si éminent dans l'art oratoire, que l'éloquence d'un trait dépend ordinairement d'un seul mot.

Je puis en citer un exemple digne d'être admiré; je le tire du beau discours que prononça le cardinal de Rohan, grand aumônier de France,

en présentant le corps de Louis XIV à l'abbaye de Saint-Denis. « Le prince que nous pleurons » laisse, il est vrai, DES NOMS fameux sur la terre; » et la postérité la plus reculée admirera comme » nous Louis le Grand, le juste, le triompha- » teur, le pacifique, l'ami des lettres, et le pro- » tecteur des rois. » Si le cardinal de Rohan eût dit que ce monarque laissait sur la terre *un nom fameux*, sa phrase eût été fort triviale, mais la même expression mise au pluriel, *des noms fameux*, en parlant d'un seul homme, et l'énumération immédiate des divers titres de gloire de Louis XIV, qui justifient aussitôt cette heureuse attribution, me paraissent un trait sublime.

Massillon connaissait aussi cet ingénieux secret de l'art; et souvent, dans ses discours, un mot qui semble énoncer un paradoxe, exprime au contraire un nouveau sens et une idée très piquante et très vraie. Telle est cette apostrophe qu'on lit dans son sermon *sur le mélange des bons et des méchants*, où une épithète lui suffit pour démontrer que la véritable amitié ne va jamais prendre place parmi tant d'hommages intéressés qui environnent la faveur et le pouvoir. « Grands de la terre ! l'innocent plaisir de la sin- » cérité, sans lequel il n'est plus rien de doux » dans le commerce des hommes, vous est re-

» fusé ; et vous n'avez plus d'amis, parce qu'il est » trop *utile* de l'être. »

L'emploi si brillant de ce mot peut nous rappeler un autre acception de l'un de ses dérivés, où l'on ne trouve pas moins de finesse. Lorsque Fontenelle reçut le cardinal Dubois à l'académie française, il crut devoir le louer de ses conférences journalières et intimes avec le jeune roi Louis XV sur la politique. Il voulut donc lui faire un mérite de la franchise avec laquelle il apprenait au monarque à se passer de ses services ministériels, en lui révélant tous les secrets de son expérience dans les négociations. *On sait*, lui dit-il avec beaucoup de grâce et d'esprit, *que dans ces entretiens journaliers, vous ne négligez aucun moyen de vous rendre inutile.* L'éditeur hollandais de Fontenelle s'imagina que c'était une faute d'impression ; et il eut la simplicité de croire lui rendre un bon office, en y substituant, *de vous rendre utile.*

Le feu comte de Mirabeau nous fournit aussi un exemple récent de l'heureux emploi qu'on peut faire d'une expression *trouvée* dans le style oratoire. Durant sa querelle avec Beaumarchais, sur l'affaire des eaux de Paris, son adversaire, qui craignait sa réplique, crut l'amadouer en assaisonnant sa réfutation de beauccup de com-

pliments. Indigné de s'entendre louer par un homme tel que Beaumarchais, Mirabeau, qui n'avait cependant guère le droit de se montrer si difficile, repoussa comme des outrages les éloges d'un pareil admirateur. REPRENEZ, lui dit-il fièrement dans sa réponse, REPRENEZ VOTRE INSOLENTE ESTIME! On ne saurait exprimer le mépris avec plus de hauteur et d'énergie.

XLI. DES MÉTAPHORES.

J'aime, dit Montaigne, *que les mots aillent ainsi où va la pensée.* Mais pour énoncer une idée dans toute sa force, l'expression ordinaire ne suffit pas toujours, et alors la métaphore devient le mot propre dans le style oratoire.

Au milieu des grands mouvements de l'ame, les mots les moins recherchés et les plus simples, les mots de situation sont toujours aussi les plus frappants par leur vigueur et leur propriété; au lieu que dans les tableaux de l'éloquence, l'expression qui s'offre naturellement la première à l'esprit n'est presque jamais la plus heureuse. L'effet oratoire exige qu'on en choisisse alors une autre à côté qui vienne y suppléer. La métaphore doit remplir cette fonction.

Le goût est donc autorisé à juger d'autant plus sévèrement cette parole ambitieuse, qu'elle s'empare d'une place qui ne lui appartient point, qu'elle est dès lors obligée d'y mieux figurer que le mot répudié en son honneur, et dont elle vient usurper le droit.

Ce sont les rapports communs à deux objets qui forment la métaphore, lorsqu'ils sont faciles à démêler, et qu'ils présentent une ressemblance frappante, comme *verte* vieillesse, *enflammé* de colère, *riantes* prairies, *moisson* de gloire, etc. L'art de saisir et de rapprocher heureusement ces analogies d'abord inaperçues, de se créer ainsi une diction nouvelle avec des mots anciens et usités, d'exprimer et même de peindre une idée commune ou abstraite par une image neuve et pittoresque, d'indiquer un objet pour en faire ressortir un autre avec plus d'éclat, d'enrichir enfin son élocution en faisant comparer par le goût du lecteur ou de l'auditeur ces brillants échanges d'expressions qu'invente la langue de l'éloquence ; ce bel art, dis-je, forme la figure oratoire qui donne du relief au discours, en montrant ainsi le mot propre dans le signe d'emprunt; et toute métaphore n'*est* par conséquent, dit très ingé-

nieusement Quintilien, qu'*une comparaison abrégée* (1).

L'éloquence ne saurait exister sans ce langage auxiliaire de l'imagination. *Le discours*, dit Cicéron, *doit frapper également l'esprit et les sens des hommes* (2). Or, les sens ne sont émus que par la vérité et la vivacité des images. La nature elle-même, qui est le type ou le premier modèle de l'art, inspire les figures les plus expressives aux sauvages de l'Amérique. Lorsqu'ils entendirent sonner l'heure pour la première fois, ils se firent expliquer la destination de cet instrument d'un mécanisme si nouveau, dont le nom même n'existait pas dans leur indigent vocabulaire. Ils le dénommèrent aussitôt, en réunissant deux mots généraux de leur idiome, dont ils surent former une métaphore très juste, très neuve, très poétique; et ils appelèrent cette horloge *la langue du temps*, qui les avertissait de son passage à mesure qu'il s'écoulait.

Le même langage métaphorique, commandé par le besoin et la pauvreté des langues, avant

(1) *In toto autem metaphora brevior est similitudo.* De Instit. Oratoriâ. lib. 8, cap. 6.

(2) *Oratio hominum sensibus et mentibus accommodata.* De Oratore. 12, 55.

d'être inspiré par l'imagination et combiné par le goût, est également très familier aux enfants, et aux hommes de la lie du peuple, quand ils sont dominés par une forte passion. Dumarsais a judicieusement observé *qu'on employait plus de tropes à la halle que dans les académies.* Il est vrai que ces métaphores populaires étant souvent peu exactes, un orateur doit s'assurer, avant de les admettre dans sa diction, qu'elles ont autant de vérité et de justesse que de hardiesse et d'éclat.

On ne saurait citer un exemple plus frappant de l'abus qu'on peut faire de l'élocution figurée, que cet absurde galimatias de Balthazar Gratian : « Les pensées partent des vastes côtes » de la mémoire, s'embarquent sur la mer de » l'imagination, arrivent au port de l'esprit, » pour être enregistrées à la douane de l'enten- » dement. » L'archevêque anglais Tillotson, dans son sermon sur le jugement dernier, ne donne pas le même développement et la même progression de mauvais goût à ses grotesques métaphores; mais son style n'est guère moins barbare, lorsqu'il représente le monde prêt à retomber dans le chaos, *et faisant entendre ses craquements* (1) *aux oreilles du pécheur.*

(1) *The cracks.*

Il faut sans doute de l'imagination dans l'expression, mais il y faut avant tout, de la vérité et du jugement. L'image est fausse quand il y a contradiction dans les termes. L'avocat Linguet, entraîné par son irréfléchie et incurable facilité, abonde en exemples de ce mauvais goût, qui naît d'un défaut de logique dans le style; je n'en veux citer qu'un seul : c'est cette phrase de sa diatribe contre les économistes : *Je remonterai à la base de vos réputations.* L'image est incohérente, lorsqu'elle peint, d'un côté, une substance physique, et de l'autre un objet moral; et telle est cette parenthèse du même écrivain : *Je dis donc* (*et je reste toujours assis sur mes principes*). Elle est puérile et recherchée si elle forme une périphrase précieuse et inusitée, comme quand Houdard de La Motte appelle les cadrans solaires *les greffiers du soleil.* Mais elle devient pittoresque et sublime, quand elle énonce une idée hardie et juste, avec autant de simplicité que d'énergie; et c'est ainsi que Bossuet, dans son discours pour la profession de madame de La Vallière, au couvent des Carmélites, peint admirablement les fantaisies tyranniques du luxe, lorsqu'il dit que *tous les arts suent* pour le satisfaire.

Quand Bossuet se sert d'une métaphore qui

paraît hasardée, il s'en excuse quelquefois; mais aussitôt il renchérit sur cette première image, qu'il ne trouve ni assez grande, ni assez hardie, au gré de son imagination. « Vous parlerai-je, » dit-il, dans l'oraison funèbre de Marie-Thé- » rèse, vous parlerai-je de la mort de ses enfants? » Représentons-nous ce jeune prince, que *les* » *grâces elles-mêmes semblaient avoir formé de* » *leurs mains*. Pardonnez-moi ces expressions: » il me semble que je vois encore *tomber cette* » *fleur*. Alors, triste messager d'un événement » si funeste, je fus aussi le témoin, en voyant le » roi et la reine, d'un côté, de la douleur la » plus pénétrante, et de l'autre, des plaintes les » plus lamentables; et, sous des formes diffé- » rentes, je vis une affliction sans mesure. »

Une idée qui serait commune et rampante sans la hardiesse d'imagination qui donne quelquefois des sens aux êtres inanimés, devient intéressante et noble sous le pinceau d'un orateur ou d'un poëte. Lorsque Racine a montré toute l'audace du style poétique dans ces vers qui paraissent si simples au premier coup d'œil :

> Non, vous n'espérez plus de me revoir encor,
> Sacrés murs que n'a pu conserver mon Hector !

il aurait pu dire, sans altérer la mesure : *non*,

je n'espère plus de vous, etc.; mais qui ne sent combien cette apostrophe ainsi conservée, ou, pour mieux dire, éteinte, eût été moins attendrissante et moins vive dans la bouche d'Andromaque? L'éloquence, j'en conviens, a des droits moins étendus que la poésie, à laquelle il faut accorder tant de licence; celle-ci est dispensée, selon la judicieuse observation de Boileau, de toutes les formules d'excuse auxquelles la prose est assujettie : *pardonnez cette expression, pour ainsi dire, si j'ose parler ainsi, etc.* Le poëte est affranchi par ses autres liens de tous ces ménagements timides : son titre établit son droit, toutes les fois que la prose serait autorisée, avec de pareilles précautions, à s'écarter des règles. Quand les Grecs croyaient devoir se faire ainsi pardonner des métaphores trop hardies, ils appelaient, selon Quintilien, cette faveur, *demander grâce pour l'hyperbole* (1).

Cependant on trouve souvent aussi dans les grands orateurs des métaphores qu'on oserait à peine hasarder en vers. Ces figures sont tellement fondues dans le style, qu'on ne les remarque presque point à la lecture. Massillon eût sans doute étonné Racine, sans offenser peut-être la

(1) Lib. 8, cap. 9.

délicatesse de son goût, lorsqu'il dit dans son sermon *sur le mélange des bons et des méchants* : « Le juste peut, avec confiance, condamner dans » les autres ce qu'il s'interdit à lui-même : ses » instructions ne *rougissent* pas de sa conduite. » Le grand poëte, le parfait écrivain, Racine, qui possédait au plus haut point le secret ou, pour mieux dire, le talent de cacher la hardiesse de ses expressions et de ses métaphores, avec tant d'art et sous une élocution si naturelle en apparence, qu'il faut réfléchir sur chacun des mots de sa phrase, quand on est jaloux de s'en apercevoir, Racine eût admiré cette heureuse audace de style qu'on trouve dans le même discours : « Les cour- » tisans de Sédécias accusaient *les larmes et les* » *tristes prédictions* de Jérémie sur la ruine de » Jérusalem, d'*un secret désir de plaire* au roi » de Babylone, qui assiégeait cette ville infor- » tunée. »

XLII. DES COMPARAISONS.

Mais si le style oratoire appelle sans cesse les métaphores, l'éloquence admet aussi des comparaisons plus développées, pourvu qu'elles ne deviennent pas trop fréquentes, et qu'elles ne

soient jamais ni prolixes, ni recherchées, ni communes. On les regarde avec raison comme l'un des signes les plus certains d'un esprit distingué. Cette figure répand beaucoup d'éclat sur un discours, quand d'heureuses similitudes aisées à retenir y sont à la fois justes, claires, courtes, frappantes et tirées du spectacle de la nature. Thomas en présente une grande et sublime dans son éloge de Sully, en nous rappelant les consolations et la seconde conscience que le bon Henri trouvait tous les jours dans ses entretiens intimes avec son ministre. *L'idée seule de Sully*, dit-il, *était pour Henri IV ce que la pensée de l'Être suprême est pour l'homme juste, un frein pour le mal, un encouragement pour le bien.* Cet orateur ne fournit, malheureusement pour sa gloire, aucun autre exemple de ce genre de beautés. Il puise ordinairement ses métaphores et ses comparaisons dans le vocabulaire ou dans les objets, toujours arides pour l'imagination, des sciences exactes et de la physique. Or, *ce qu'il faut principalement observer dans les comparaisons*, selon le grand maître Quintilien, *c'est de ne jamais présenter pour similitude une chose qui d'elle-même est obscure ou inconnue; car il est hors de doute que ce qui est destiné*

à éclaircir une idée doit avoir plus de lumière qu'elle (1).

Les règles instruisent moins que les exemples. Au lieu donc de répéter des leçons didactiques qu'on peut trouver dans tous les livres élémentaires, je vais mieux m'expliquer en rapportant quelques unes des plus belles comparaisons oratoires que ma mémoire me fournit en ce moment. Je les tire uniquement de nos orateurs sacrés qui n'ont point de rivaux dans cette partie de l'art, et dont les ouvrages vont nous montrer en action tous les préceptes du goût.

Voici comment Bossuet nous présente Henriette de France, reine d'Angleterre, seule debout au milieu d'une révolution qui avait renversé le monarque et le trône. Je ne connais pas, même dans Homère, une comparaison plus magnifique.

« O mère, ô femme, ô reine admirable ! et » digne d'une meilleure fortune, si les fortunes » de la terre étaient quelque chose ! Enfin il faut » céder à votre sort. Vous avez assez soutenu

(1) *Quo in genere id est præcipuè custodiendum, ne id quod similitudinis gratiâ adscivimus aut obscurum sit aut ignotum. Debet enim quod illustrandæ alterius rei gratiâ assumitur, ipsum esse clarius eo quod illuminat.* Lib. 8, cap. 3.

» l'état qui est attaqué par une force invincible
» et divine : il ne reste plus désormais, sinon que
» vous teniez ferme parmi les ruines. Comme
» une colonne dont la masse solide paraît le plus
» fort appui d'un temple ruineux, lorsque ce
» grand édifice qu'elle soutenait fond sur elle
» sans l'abattre, ainsi la reine se montre le ferme
» soutien de l'état, lorsque après en avoir porté
» long-temps le faix, elle n'est pas même cour-
» bée sous sa chute. »

Quand Bossuet ne veut pas déployer cette pompe de description qui rend ses comparaisons si augustes sans qu'elles deviennent jamais trop poétiques, il se borne à un seul trait dont son imagination fait un tableau qui suffit au développement de sa pensée. Ainsi, dans son oraison funèbre de la princesse Palatine, il n'a besoin que d'une phrase pour peindre toute la misère des riches, au lit de la mort. « Il
» ne reste plus alors, dit-il, que la mort et le
» péché. Tout le reste échappe : semblable à de
» l'eau gelée dont le vil cristal se fond entre les
» mains qui le serrent, et ne fait que les sa-
» lir. »

Je ne me borne pas sans regret à ces deux citations de Bossuet. Ses similitudes brillent par des rapprochements imprévus, pittoresques et

sublimes : il nous offre en chaque genre des modèles de perfection dans toutes les parties de l'art.

Sans avoir la même originalité, la même verve, le même éclat, la même énergie que l'évêque de Meaux, Massillon, qui est après lui le plus riche de nos orateurs, sous le rapport des comparaisons, y déploie aussi un très beau talent. Il tire toujours, comme Bossuet, ses comparaisons du spectacle de la nature. « La mort, » dit-il, dans son oraison funèbre du dauphin, » la mort nous paraît comme l'horizon qui borne » notre vue, qui s'éloigne de nous à mesure que » nous en approchons, et que nous ne voyons » jamais qu'au plus loin, en croyant toujours » ne pouvoir y atteindre. »

Il est si doux de louer ce qu'on admire, qu'on ne saurait trop exalter, dans son discours sur la soumission à la volonté de Dieu, pour la fête de la purification, cette sublime image par laquelle il compare les pécheurs qui ont fait le plus de fracas dans le monde, et desquels il ne reste rien après leur mort, « au tonnerre, » dit-il, qui donne aussi un grand spectacle à » la terre, et fait sentir aux hommes la gran- » deur et la puissance de Dieu, mais qui n'est » lui-même qu'un vain bruit d'un moment, et

» ne laisse après lui que l'infection de la matière
» dont il était l'ouvrage. »

Quand Massillon veut donner plus de détails et d'étendue à ses similitudes, on y retrouve la justesse de sa logique et la fécondité de son imagination. La première sous-division du premier point de son second sermon pour une profession religieuse, lui fournit l'occasion de peindre sous cette intéressante allégorie les tentations que doit redouter une vertu consommée, en s'approchant du terme de sa carrière : « Le
» démon, dit-il, en parlant à la novice qui va
» se consacrer à Dieu, le démon vous laissera
» plus paisible dans ces commencements de vo-
» tre ferveur; semblable à un pirate qui laisse
» passer tranquillement les navires quand ils
» partent pour un long voyage, et pour aller
» chercher au loin des marchandises précieu-
» ses : il ne les attaque qu'au retour et presque
» sur la fin de leur course, parce qu'il les trouve
» alors chargés de richesses qu'il s'efforce de
» leur ravir, en leur rendant inutiles les tra-
» vaux et les périls au prix desquels ils les
» avaient acquises. »

Je me proposais de ne citer pour modèles que les seules comparaisons tirées de Bossuet et de Massillon, nos deux orateurs les plus féconds

et les plus parfaits dans l'emploi de cette figure. Mais je ne puis résister au désir de tirer de l'oubli une autre comparaison dont la nouveauté, l'exactitude, la couleur et la mesure ont orné très heureusement, de nos jours, l'éloquence de la chaire. Les orateurs et même les poëtes n'ont jamais rien imaginé de plus brillant dans les rapprochements de ce genre. C'est un religieux, c'est le père Élisée, carme déchaussé, prédicateur d'une grande vogue dans ces derniers temps, qui a eu la gloire d'exprimer par une belle et touchante image une idée très délicate et très vraie. Il veut dire, dans son oraison funèbre du dauphin, que l'infante d'Espagne, première épouse de ce prince, était morte en couche à la naissance de son premier enfant; et voici avec quelle pudeur il rappelle un événement qui semblait embarrassant à exposer en chaire avec convenance : « Hélas! dit-» il, ces liens, que l'innocence des penchants » fortifiait encore, n'eurent que la durée d'un » instant. Semblable à la fleur qui tombe dès » qu'elle montre son fruit, le premier gage de » sa fécondité devint le signal de sa mort. »

Je m'exagère peut-être en ce moment le charme d'une si heureuse et si attendrissante similitude; mais il me semble qu'en l'admirant, Anacréon

lui-même aurait pu envier l'esprit, le goût et la grâce de notre orateur.

XLIII. DES EXPRESSIONS TECHNIQUES.

Ne confondons jamais avec ce beau langage de l'imagination, les mots techniques qui ne sauraient appartenir qu'à la nomenclature des sciences. Malheur à un orateur, quand il faut être savant pour l'entendre! Ce n'est point pour étonner par l'étalage de son érudition qu'il parle à une multitude assemblée : c'est pour l'émouvoir, c'est pour l'attendrir. Il s'écarte par conséquent de son but s'il préfère ces expressions abstraites et intellectuelles, que le vulgaire ne comprend point, aux paroles sensibles et animées qui produisent une impression générale.

Un orateur chrétien est encore plus redevable à ses auditeurs de cette simplicité d'élocution, sans laquelle il n'y aura jamais de véritable éloquence. Tous les hommes sont obligés de pratiquer les lois de la religion : il est donc juste qu'ils puissent tous entendre le ministre qui les annonce. Mais, répétons-le encore une fois, les devoirs du zèle sont en ceci, comme dans toutes les autres parties de la prédication, inséparables des intérêts de l'orateur et des règles de

l'art. Voulez-vous être éloquents? soyez simples; je ne dis pas assez, soyez familiers dans vos discours. Vous ne trouverez pas un seul mot scientifique dans les grands maîtres de la chaire. Ainsi rejetez, à leur exemple, toutes ces expressions bizarres qui cacheraient vos pensées au lieu de les énoncer, et n'élevez point de nuages entre la vérité et votre auditoire. Quintilien éclaircit ce précepte de goût par une comparaison très ingénieuse, quand il dit que *les orateurs doivent regarder les mots d'une langue comme autant de pièces de monnaie, qu'il faut rejeter, lorsque le peuple ne les reçoit point* (1).

Les expressions techniques réservées aux sciences et aux arts ne sauraient donc jamais se transporter avec succès dans le genre oratoire. Ce jargon scientifique mésallierait l'éloquence de la chaire, qu'on vit si long-temps étouffée parmi nous par l'étalage d'une vaine érudition aussi barbare que l'ignorance. La seule langue qui lui convienne est celle d'un style analogue au ton et à la couleur du sujet; d'un style simple, noble et mâle, ennemi de toute affectation et de toute obscurité; d'un style qui, toujours en harmonie avec la matière qu'on traite, se mon-

(1) Instit. lib. 3.

tre tour à tour précis et coulant dans les récits, nerveux et serré dans les preuves, vif et rapide dans les mouvements, pompeux et magnifique dans les descriptions, sans vaine parure, sans jeux de mots, sans images outrées, sans recherche de bel-esprit, et surtout sans cette bouffissure qui ne fut et ne sera jamais le symbole de la force. On n'aperçoit, je veux le redire, aucune trace de ce mauvais goût dans nos modèles immortels du grand siècle. L'élocution de leurs sermons les plus admirés à la cour est encore aujourd'hui à la portée du peuple; et leur exemple prouve que s'il faut être savant pour exercer avec empire le ministère de la parole, un orateur sacré ne doit jamais du moins vouloir le paraître dans son langage.

XLIV. DE LA NOBLESSE DU STYLE.

Cette popularité d'élocution ne dispense assurément point les prédicateurs de n'employer jamais dans leurs discours que des expressions nobles. Rien n'est plus opposé à la dignité du ministère que les mots bas, les allusions indécentes, les amphibologies, les alliances de termes équivoques, les tournures ou les images irréfléchies qu'un esprit de corruption peut expliquer ou

travestir avec la plus perfide, la plus scandaleuse et la plus honteuse facilité. Cicéron descend à des peintures dégoûtantes dans ses accusations contre Verrès, et dans les détails de l'intempérance de Marc-Antoine. Massillon, dont le langage est ordinairement très réservé, n'a peut-être pas assez respecté la délicatesse de la chaire, dans son panégyrique de sainte Agnès.

Le style le moins noble a pourtant sa noblesse,

dit Boileau, et à plus forte raison le style oratoire, le plus noble et par là même, le plus difficile de tous.

Le moyen, en effet, de se soutenir sans une extrême attention, à la juste hauteur de l'éloquence, dans une langue qui abonde en expressions équivoques, en rencontres de syllabes, qui par leur réunion offrent un nouveau et quelquefois un mauvais sens, en tournures familières ou ignobles, et dont le caractère a tellement besoin du talent de l'écrivain, qu'on ne peut ni l'écrire comme on la parle, sans trivialité, ni la parler comme on l'écrit, sans pédanterie!

Mais avons-nous le droit d'excuser notre faiblesse, en déprimant cette même langue que Bossuet, Fénélon, Massillon et tant d'autres

grands hommes ont consacrée par des ouvrages dont la tribune de Démosthène et de Cicéron aurait pu s'honorer, dans les plus beaux jours de leur éloquence ? On connaît cet ancien et interminable procès des écrivains contre les langues. Montaigne, réduit à un idiome naissant que son imagination avait le droit de trouver si pauvre, et qu'elle eut la gloire d'enrichir de tant de mots nouveaux également clairs, harmonieux et nécessaires, qu'il eût fallu adopter, au moins en grande partie (1) ; Montaigne, loin d'accuser son *langage natal* de lui *mal servir de truchement, cuidait* au contraire que *toute récolte d'idées provenait plus de cultivation et semence, que d'ingrédients du sol.*

Les orateurs et les poëtes ne sont jamais contents de leur langue. La langue latine nous inspire aujourd'hui autant d'admiration que de regrets et quelquefois d'envie. Cependant, depuis que Lucrèce avait su l'élever à la magnificence

(1) Ainsi le substantif *art* n'a pas tous ses dérivés dans la languefrançaise : il manque spécialement de son verbe. Montaigne avait proposé très heureusement ce nouveau mot dont aucun écrivain ne s'est ensuite servi, lorsqu'il dit si bien, en censurant les méthodes trop artificielles des instituteurs de son temps : *Si j'étais du métier, je naturaliserais autant l'art comme ils* ARTIALISENT *la nature.*

de la plus haute poésie, tout en déplorant la primitive indigence de son origine, *patrii sermonis egestas*, jusqu'au règne de Domitien, où l'on pouvait imputer au besoin de dissimuler et de voiler ses pensées durant la tyrannie de Tibère, de Caligula, de Claude, de Néron, et les ténèbres de Perse, et les obscures allégories de la fiction attribuée à Pétrone, et les profondeurs cachées de Tacite, on ne cessait de se plaindre à Rome de la stérilité du vocabulaire, ainsi que de la monotonie, du trop petit nombre et de la dureté des terminaisons du latin, en le comparant à la langue si riche et si harmonieuse des Grecs, dont nous reconnaissons tous la prééminence.

Quintilien nous a transmis les plaintes unanimes des écrivains de son temps contre cette belle langue du siècle d'Auguste, qui était dès lors en possession de tous ses trésors; et Quintilien ne désavoue, dans son *Institution classique de l'orateur* (1), aucun de ces reproches : il n'en dissimule et n'en réfute pas un seul : il avoue formellement l'infériorité du dialecte de ce *peuple-*

(1) Dans le préambule du quatrième livre de son *Institution oratoire*, Quintilien, choisi par l'empereur Domitien pour présider à l'éducation de ses neveux, eut le malheur ou plutôt le tort, que je m'abstiens de caractériser par le mot propre, d'honorer, de louer, d'invoquer

roi ; et un si habile rhéteur excite uniquement l'émulation de ses disciples à lutter avec une courageuse persévérance contre la magie de la langue d'Homère, pour contre-balancer, par les équivalents du génie, du goût et du travail, les immenses avantages qu'elle offrait à l'éloquence et la poésie.

« Moins notre langue, dit-il, nous fournit de » secours, plus nous devons redoubler d'efforts » pour y suppléer par l'invention des idées. Ti- » rons de notre sujet des pensées sublimes qui » puissent plaire par leur noblesse et leur variété. » Animons nos discours de tous les grands mou- » vements de l'éloquence : embellissons-les par » l'éclat des métaphores. Nous ne pouvons atteindre à la simplicité et à la délicatesse des Grecs? » Eh bien ! ayons plus de force et d'énergie. Ils » l'emportent sur nous par la finesse et la légè- » reté ? Donnons plus de poids et de majesté à » nos paroles. Enfin la propriété des termes, se » trouvant sous leurs mains, est-elle chez eux

même comme UN DIEU ce même prince justement flétri dans l'histoire, et reconnu indigne de conserver le nom d'homme. Cet éloge auquel il prostitua son talent est détestable sous tous les rapports ; mais il ne méritait pas d'être meilleur.

» mieux déterminée ? Surpassons-les donc par la » richesse et la pompe de notre élocution (1). »

Cette doctrine de Quintilien s'adapte également à nos besoins et à nos ressources. Notre langue, il faut l'avouer, est à la fois la plus dédaigneuse dans son style noble, la plus dépendante du talent qui l'emploie, la plus rebelle, la plus difficile, et peut-être la plus incomplète de toutes celles qui ont une littérature. Plus on l'approfondit, plus on la cultive, plus on a de goût, de justesse d'esprit, de talent, plus aussi l'on éprouve de difficultés pour lui faire exprimer ce qu'on veut dire, de la manière dont on prétend le dire. Elle parvient à se distinguer par sa clarté, précisément parce qu'elle est sans cesse exposée par ses pronoms à l'amphybologie; elle a de la précision, parce qu'elle ne permet pas à la mélodie elle-même aucun mot explétif qui ne soit absolument nécessaire au sens de la phrase : sa richesse et son harmonie sont des présents qu'elle reçoit de l'imagination

(1) *Nam quò minùs adjuvat sermo, rerum inventione pugnandum est. Sensus sublimes variique eruantur. Permovendi omnes affectus erunt : oratio translationum nitore illuminanda. Non possumus esse tam graciles ? Simus fortiores. Subtilitate vincimur ? valeamus pondere. Proprietas penes illos est certior ? Copiâ vincamus.* Inst. orat. lib. 12, cap. 10.

et du goût de l'écrivain. Elle est par la multitude et l'embarras de ses règles, comparativement aux autres langues, ce que serait le rhythme de la poésie, rapproché des mouvements libres de la prose. Quand on a bien étudié sa métaphysique et sa grammaire, on est également effrayé de tout ce qu'elle exige, de tout ce qu'elle refuse, de tout ce qu'elle défend, de tout ce qu'elle rejette et de tout ce qui lui manque. Cependant si l'on songe ensuite aux chefs-d'œuvre immortels qu'elle a produits, on se prosterne d'admiration devant tant de gloire, et l'on est tenté, dans un accès d'enthousiasme, de la proclamer la première des langues, sinon par ses éléments, sa richesse originelle, les familles complètes de son vocabulaire, du moins par le mérite éminent de ses grands écrivains qui ont su l'orner en tout genre, excepté dans l'épopée, de monuments du premier ordre, la doter de tous les dons du génie, l'enrichir enfin d'une littérature si variée, si vaste et tellement prédominante, qu'on ne pourrait lui opposer dans son ensemble les trésors littéraires d'aucune autre nation.

Il est constant en effet que cette même langue française obéit très heureusement au génie, et sait également s'abaisser et s'élever, quand on s'approprie toutes ses richesses, et qu'on a l'art de

relever des expressions populaires, en les environnant de termes nobles, indépendamment même du talent d'y substituer des équivalents et des métaphores. Racine n'est-il point parvenu à peindre en très beaux vers, dans le prologue d'*Esther*, la pieuse humilité de Louis XIV, qui baisait la terre toutes les fois qu'il sortait de l'église, après avoir assisté à l'office divin ?

> Tu le vois tous les jours, devant toi prosterné,
> Humilier ce front de splendeur couronné,
> Et, confondant l'orgueil par d'illustres exemples,
> Baiser avec respect le pavé de tes temples.

Ce mot *pavé*, si populaire et si effrayant pour un poëte, se trouve si heureusement enchâssé dans la contexture du vers de Racine, qu'on ne s'aperçoit point qu'il ait fallu du courage et du talent pour le transporter dans la langue poétique, où il cesse d'être ignoble. Il y devient même une nouvelle beauté. On ne songe plus en effet à l'expression populaire de *pavé* dans une telle période : on est frappé d'un bien plus grand intérêt que de la noblesse du style. Il y a ici toute autre chose qu'un vers admirable pour le spectateur : c'est l'orgueil humain que le poëte a voulu faire descendre si bas pour mieux le confondre. Racine ne vous laisse plus voir que ce

qu'un pareil hommage offre de majestueux à votre imagination, en absorbant vos pensées sur cet abaissement auguste d'un roi qui *humilie son front couronné de splendeur et de gloire*, en présence du Dieu devant qui *tout n'est rien*, selon le langage de Bossuet, et aux yeux duquel toute grandeur se rend justice quand elle s'anéantit. Mais un goût éclairé ne manquera pas d'observer que de telles hardiesses d'expression doivent toujours être habilement placées au milieu de la phrase, soit dans la prose, soit dans la poésie; elles dépareraient étrangement l'élocution, au début ou à la fin d'une période, à l'hémistiche ou à la rime d'un vers, en appelant et en fixant trop périlleusement l'attention et la délicatesse du lecteur.

Racine n'aurait fait peut-être qu'un vers ridicule et burlesque, en le commençant ou en le terminant par le mot *pavé*; mais en l'entourant de si près des paroles pompeuses de *respect* et de *temple*, il a voilé pour ainsi dire ce terme abject, et l'a couvert de tout l'éclat des expressions augustes qui l'environnent. On peut donc employer et ennoblir les mots les plus bas, pourvu qu'on les sache lier à des idées qui les relèvent ou cachent en quelque sorte ce qu'elles ont de choquant, et les placer avec art dans une pé-

riode, de manière que ni l'esprit ni l'oreille ne puissent jamais se reposer sur ces termes roturiers, au milieu d'une si heureuse alliance de pensées et d'un alliage si adroit de paroles.

L'éloquence partage avec la poésie le privilége de revêtir d'expressions nobles, des objets et des images qui, sans cet artifice, ne sauraient appartenir au genre oratoire. Bossuet excelle dans ce talent ou dans cette magie d'assortir les récits les plus populaires à la majesté de ses discours. Le songe de la princesse Palatine eût embarrassé, sans doute, un autre orateur; et il faut avouer que l'histoire d'un poussin enlevé par un chien sous les ailes de sa mère; n'était pas aisée à ennoblir dans un oraison funèbre, où la narration d'un pareil songe ne semblait guère pouvoir être admise. Bossuet lutte avec gloire contre la difficulté de son sujet; et d'abord il se hâte d'imprimer un respect religieux à son auditoire. « Écoutez, s'écrie-t-il, et prenez garde surtout » de n'écouter point avec mépris l'ordre des aver- » tissements divins et la conduite de la grâce. Dieu, » qui fait entendre ses vérités sous telles figures » qu'il lui plaît, continue à instruire la princesse » comme autrefois Joseph et Salomon; et durant » l'assoupissement que l'accablement lui causa, » il lui mit dans l'esprit cette parabole, si sembla-

» ble à celle de l'Évangile : elle voit paraître ce
» que Jésus-Christ n'a pas dédaigné de nous don-
» ner comme une image de sa tendresse, une
» poule devenue mère, empressée autour de ses
» petits qu'elle conduisait. »

Voyez avec quel art admirable l'orateur rapproche toutes ces allégories d'une imagination riche et brillante, l'intervention de la divinité, la préparation oratoire d'un sommeil mystérieux, *le songe de Joseph*, *celui de Salomon*, *la parabole de l'Évangile*. Il vous familiarise d'avance avec le merveilleux, en vous environnant d'un horizon qui vous présente de tous les côtés de pareils prodiges; et par ses ornements accessoires, il vous prépare, il vous amène à entendre sans surprise les détails d'un rêve où il n'est question que d'une poule, dont il semblait impossible, ou, pour mieux dire, presque ridicule de parler. Rien ne prouve mieux que cet exemple, qu'un grand talent parviendra toujours à adapter avec succès au style de l'éloquence presque tout ce qu'on pourrait se permettre dans les entretiens de la société.

Dans cette même oraison funèbre, Bossuet n'hésite point d'employer des locutions vulgaires, qu'un orateur médiocre eût rejetées d'un pareil éloge, sur lequel néanmoins elles répan-

dent le plus touchant intérêt; il dédaigne toutes les faciles périphrases capables d'altérer la simplicité naïve du trait qu'il veut faire admirer. Mais aussitôt il déploie l'autorité la plus imposante de son ministère, et il fait bien sentir que ce n'est nullement par défaut de goût qu'il descend à un langage si familier. Écoutez-le attentivement. Loin de s'en excuser, comme un bel esprit délicat n'y eût pas manqué, il s'en félicite, il s'en glorifie, il subjugue votre admiration par la sienne propre, et il s'afflige sérieusement dans l'enthousiasme de cette conquête oratoire, de n'avoir plus devant lui d'écueil semblable à braver.

» On ne peut retenir ses larmes, dit-il, quand » on voit cette princesse épancher son cœur sur » de vieilles femmes qu'elle nourrissait. *Otons* » *vitement*, disait-elle, *cette bonne femme de l'é-* » *table où elle est, et mettons-la dans un de ces* » *petits lits.* Je me plais à répéter ces paroles, » malgré les oreilles délicates; elles effacent les » discours les plus magnifiques, et je voudrais » ne plus parler que ce langage. Malheur à moi, » si dans cette chaire j'aime mieux me chercher » moi-même que votre salut, et si je ne préfère » à mes invitations, quand elles pourraient vous » plaire, les expériences de cette princesse, qui

» peuvent vous convertir! Je n'ai regret qu'à ce » que je laisse. »

On a droit de tout dire quand on sait se relever par un langage si majestueux. Il ne reste donc aucune excuse aux orateurs dont le style est abject et rampant dans des détails beaucoup moins bas et moins difficiles à ennoblir. On échoue, on se brise contre cet écueil d'une élocution populaire, quand on veut descendre en chaire aux désordres particuliers de chaque condition, au lieu d'attaquer les vices communs à tous les hommes. Dès qu'un prédicateur cesse de généraliser la morale, il ne peut plus parler à ses auditeurs une langue qui les intéresse tous. Une partie de l'assemblée rit de se voir spectatrice du combat, tandis que l'autre est accablée de reproches ou livrée à la honte du ridicule. Tout est noble dans la peinture des passions qui agitent le cœur humain : tout devient bas dans le tableau des excès réservés aux différents états qui partagent la société.

XLV. DES TRANSITIONS.

Moins vous multiplierez ces détails extérieurs ordinairement étrangers au cœur de l'homme, et qui n'ont même entr'eux aucune relation,

plus aussi votre discours aura d'unité, plus les parties en seront liées et suivies. Cet art des transitions est aussi difficile à soumettre à des règles qu'à réduire en pratique. On cite avec raison, comme un chef-d'œuvre dans cette partie du talent d'écrire, l'*Histoire des Variations*, où le grand Bossuet réunit toutes les branches divergentes de son sujet par le seul lien de sa logique, et rapproche ainsi sans confusion les questions les plus abstraites et les plus disparates. Les transitions qui ne sont fondées que sur le mécanisme du style, et qui consistent uniquement dans une liaison apparente entre le dernier mot du paragraphe qui finit, et le premier mot du paragraphe qui commence, ne sont point, à proprement parler, des transitions naturelles, mais des rapprochements forcés.

Les véritables transitions oratoires sont celles qui suivent le cours du raisonnement ou du sentiment, sans contrainte, avec assez d'art pour ne montrer aucun effort, et dont l'auditeur n'aperçoit point la liaison ; celles qui unissent les masses, au lieu de suspendre seulement quelques phrases les unes aux autres ; celles qui enchaînent tout le discours, et dispensent le prédicateur de faire un nouvel exorde à chaque sous-division que lui présente son

plan ; celles que le développement des idées fournit et place, pour ainsi dire, à l'insu de l'orateur, avec ordre et méthode ; celles qui s'appellent et se correspondent par une connexion naturelle, et non par une rencontre imprévue; celles enfin que la méditation engendre en inspirant de suite et presqu'à la fois plusieurs grandes pensées, et non pas celles que la plume fait coïncider en saisissant des rapports combinés. Des idées nettes et précises se prêtent mutuellement à des transitions faciles et heureuses. *Les pierres bien taillées*, dit Cicéron, *s'unissent d'elles-mêmes, sans le secours du ciment.*

L'imagination des anciens brille ainsi avec autant d'éclat que de mesure jusque dans l'aridité du genre didactique. Quintilien nous fournit aussi sur la même matière d'admirables imitations de cette méthode, qu'il avait apprise à l'école de Cicéron. Boileau est celui de tous les modernes qui se montre à cet égard le plus digne rival de l'antiquité, en présentant sans cesse avec le goût le plus ingénieux, dans son immortel *Art poétique*, tous les préceptes de chaque genre, en exemples et en images.

« Les pensées ingénieuses trop multipliées, » dit Quintilien, rendent aussi le discours trop » coupé ; car toute sentence renferme un sens

» complet, après lequel un autre sens com-
» mence; d'où il résulte que l'ouvrage paraît dé-
» cousu, plutôt formé de pièces et de morceaux
» que composé de plusieurs membres analogues;
» il manque alors de liaison, parce qu'il en est
» de ces traits d'esprit isolés, comme des corps
» de figure ronde qui ne peuvent jamais, quel-
» qu'effort qu'on fasse, s'emboîter et parfaite-
» ment cadrer juste les uns avec les autres (1).
» Nos idées, ajoute Quintilien, doivent non seu-
» lement être placées avec beaucoup d'ordre,
» mais encore être si bien liées ensemble, qu'on
» n'en démêle pas la jointure : en sorte qu'elles
» forment un seul corps, et non pas simple-
» ment des membres épars (2). »

Cette lumineuse doctrine des anciens sur les transitions du style, se retrouve en action et au degré le plus parfait dans les discours de Massillon. Jamais orateur n'a mieux, et même si

(1) *Facit res eadem concisam quoque orationem, subsistit enim omnis sententia : ideòque post eam utique aliud est initium. Undè soluta ferè oratio, et è singulis non membris, sed frustis collata, structurâ caret, cùm illa rotunda et undique circumcisa insistere invicem nequeant.* Lib. 8, cap. 5.

(2) *Sensus non modò ut sint ordine collocati, elaborandum est, sed ut inter se juncti, atque ità cohærentes, ne commissura pelluceat : corpus sit, non membra.* Lib. 7, cap. 10.

bien justifié le bel emblême sous lequel les anciens ont peint la marche de l'éloquence, qu'ils comparent au cours non interrompu d'un ruisseau. Il n'emploie aucun de ces mouvements brusques, aucun de ces tours forcés, aucune de ces transitions artificielles, qu'on imagine pour couvrir le vide ou pour masquer la discordance des idées. Rien n'est isolé et vague dans sa composition. Une pensée ne s'y montre que pour en engendrer une autre. Ses idées semblent se suivre au lieu de se chercher. Chaque *alinéa* y forme autant de tableaux; et ses sermons, où ils se trouvent tous placés à leur plus beau point de vue comme dans une riche galerie, présentent à notre admiration sans cesse renaissante, une suite continue de propositions oratoires qu'il développe sans s'arrêter, sans hésiter, et surtout sans divaguer jamais.

XLVI. DU STYLE NOMBREUX.

Si toute élocution sautillante, si une suite de phrases trop courtes, si les petites idées ne peuvent jamais se lier ainsi étroitement, hâtons-nous donc de les rejeter de nos discours. Un style sans cesse coupé et sentencieux ne fera jamais de puissantes impressions sur la multitude. L'éloquence demande un genre de diction étendue,

majestueuse, sublime, pour développer les mouvements de l'ame et donner à la pensée tout son essor. Quiconque recommence à penser de ligne en ligne est toujours froid, lent, monotone et superficiel. Le vrai sublime n'est autre chose que ce que le génie découvre par-delà les premières idées ordinaires. Creusez donc vos pensées; ne vous arrêtez point à ramasser des grains brillants de sable sur ce terrain qui couvre une mine d'or; élancez-vous bien loin des conceptions vulgaires, et vous trouverez au-delà ce même vrai sublime entre ce qui est commun et ce qui serait exagéré. Libre dans votre marche, ne vous renfermez point dans les limites étroites de ces phrases incidentes qu'on voit tomber à chaque instant avec l'idée qui s'évapore; et déployez dans leur vaste étendue ces formes nombreuses et imposantes qui donnent au style de l'éloquence sa force, son élévation, sa véhémence, sa grandeur, ses richesses d'harmonie, en accélérant la gradation des pensées et des mouvements de l'orateur. « Les traits foudroyants de » Démosthène, disait Cicéron, frapperaient beau- » coup moins s'ils n'étaient lancés avec toute la » force et l'impétuosité du nombre (1). »

(1) *Demosthenis non tàm vibrarent fulmina illa nisi numeris contorta ferrentur.* Orator. 131.

On appelle *nombres* dans le style les repos de la phrase indiqués par la ponctuation, les syllabes coupées et senties ou accentuées dans la manière de débiter, l'espace, la mesure d'une période, ou enfin le mode de la terminer par une chute finale et harmonieuse. Voilà tous les nombres oratoires. Les rhéteurs ont employé avec raison pour désigner ces intervalles ou repos du style un nom qui suppose leur pluralité, *nombre*. En effet, l'unité de temps, de mot ou de mouvement, ne peut jamais former seule des nombres, non plus que des mesures ou des séries de cadence qui se forment nécessairement du concours combiné de plusieurs unités et d'éléments distincts, en établissant un rapport de pluralité.

Cicéron définit donc très bien le *nombre* dans l'élocution, *une étendue cadencée; divisée en portions tantôt égales, tantôt inégales, et marquées par des pulsations plus ou moins sensibles. Nous pouvons compter ces intervalles*, dit-il très ingénieusement, *dans les gouttes d'eau qui tombent d'un toit, d'espace en espace, et non pas dans le murmure d'un ruisseau qui coule sans interruption* (1). Mais convaicu avec raison qu'il

(1) *Distinctio et æqualium et sæpè variorum intervallorum*

n'existe point de véritable éloquence sans un style nombreux et même une verve à demi poétique, ce grand législateur du goût oratoire ajoute : *Il faut que le nombre, au lieu de paraître recherché, semble suivre naturellement l'arrangement des mots, et que le discours soit soutenu par la régularité des nombres, sans usurper cependant jamais la mesure ou le mètre propre des vers. Il n'est point de nombre sans un repos qui coupe la continuité du son* (1).

Au lieu de m'arrêter à cette théorie élémentaire des nombres, je veux montrer ces repos mélodieux de prononciation, notés dans la période par le talent de l'orateur, comme on désignerait les temps séparés des mesures musicales. Je préfère à dessein pour cet effet l'exemple déjà choisi par l'abbé Batteux dans Bourdaloue, qu'on suppose trop légèrement s'être peu occupé de l'harmonie du style. Il y a plus ici qu'un heureux instinct : on découvre un goût très fin et très délicat dans la combinaison des nombres

percussio numerum conficit ; quem in cadentibus guttis, quòd intervallis distinguuntur, notare possumus, in amni præcipitante non possumus. Orator. 17.

(1) *Ut non quæsitus esse numerus videatur, sed secutus. Censeo enim numeris astrictam orationem esse debere, carere versibus. Numerus in continuatione nullus est.* Orator. 17.

oratoires, qu'il étale au commencement de son magnifique sermon pour le jour de pâques. A la suite de ce texte, *surrexit*, *non est hìc*, il est ressuscité, il n'est plus ici, Bourdaloue procède par une exposition cadencée, dans laquelle les espaces des nombres sont si manifestement indiqués, qu'un simple signe de repos va les faire marquer par le lecteur, s'il veut prononcer à haute voix le début de cet exorde.

« Ces paroles sont bien différente*s* de celles » que nous voyons communément gravé*es* sur » le tombeau des homme*s*. Quelque puissants » qu'ils aient été, à quoi se réduise*nt* ces magni- » fiques éloge*s* qu'on leur don*ne*, et que nous » lis*ons* sur ces superbes mausolé*es* que leur » érige la vanité humai*ne?* à cette inscripti*on* : » *hìc jac*et. Ce gr*and*, ce conqué*rant*, cet homme » tant vanté dans le mon*de* est ici couché sous la » pier*re*, sans que tout son pouv*oir* et toute sa » grand*eur* l'en puissent ti*rer*. Il en est bien au- » trem*ent* à l'égard de Jésus-Chr*ist*. A peine est- » il renfer*mé* dans le sein de la ter*re*, qu'il en sort » dès le troisième j*our* victorieux et triomph*ant*. » Au lieu donc que la gloire des grands du siè*cle* » se termine au tomb*eau*, c'est dans le tombeau » que commen*ce* la gloire de ce Dieu-Hom*me*. C'est » pour ainsi par*ler* dans le centre de la faibles*se*

» qu'il fait éclater toute sa force, et jusque entre
» les bras de la mort, qu'il reprend par sa pro-
» pre vertu une vie bienheureuse et immortelle. »

Voilà bien les nombres ou le repos du style. La prononciation exige ces intervalles plus ou moins courts, afin que l'esprit de l'auditeur jouisse, au gré d'une oreille musicale, du développement et de l'harmonie de la période. Bourdaloue se conforme dans la fixation des nombres à toutes les règles que le goût créateur de Cicéron avait établies sur l'harmonie du style; et il les consacre par toute l'autorité de son exemple, de son talent et de sa gloire.

Ce même Cicéron insiste avec d'autant plus de raison sur l'importance de rechercher une si mélodieuse variété dans le monologue du discours, que c'est manifestement le genre le plus exposé à la monotonie. Son excellent goût fait même de cet art de diversifier les mouvements, tantôt prolongés, tantôt rompus de son élocution, une règle de composition oratoire (1). Il compare d'abord, pour mieux graver sa doctrine dans tous les esprits, une suite de phrases cou-

(1) *Neque semper utendum est perpetuitate et quasi circuitu verborum ; sed sæpè carpenda membris minutioribus oratio est.* De oratore. 35.

pées à un mur de cailloux sans ciment; et il nous présente ensuite la structure des périodes oratoires, sous l'image d'une voûte spacieuse dont les arcs se combinent pour en dessiner et en soutenir les compartiments. Il fixe enfin l'étendue de chaque période à quatre vers hexamètres, ou de six pieds, qu'on peut prononcer d'une seule haleine (1).

Mais avons-nous de véritables périodes dans notre langue, au moins en comparaison du grec et du latin, qui se pliaient à tous les mouvements de l'ame avec la plus grande flexibilité, nous que chaque conjugaison assujettit à la traînante et monotone prolixité des verbes auxiliaires; nous dont tous les noms substantifs et adjectifs, loin de désigner par les désinences de leurs déclinaisons le cas grammatical, comme dans les langues anciennes, ont toujours des terminaisons uniformes; nous pour qui la construction commandée de nos phrases, gêne sans cesse l'ordonnance, la saillie, les circuits harmonieux et pittoresques de l'arrangement des mots; nous qui pouvons si rarement employer l'inversion; nous qui, réduits à lier le tissu de notre élocution par

(1) *È quator igitur quasi hexametrorum instar versuum circulo constat ferè plena comprehensio.* Orator. 20.

des fils si courts, si minces et si croisés, sommes obligés de présenter un sens, sinon complet, du moins toujours très clair, à quelque mot de la phrase que le lecteur veuille s'arrêter; nous qui nous trouvons assujettis à une marche forcée et languissante, où le *nominatif* touche presque toujours le *verbe* qui précède le *régime*, et qui nous plaignons avec toute justice d'être continuellement embarrassés par la répétition ou par l'équivoque de nos *pronoms*, parmi lesquels un si petit nombre a son accusatif (1); nous qui ne pouvons écrire sans être surchargés d'articles, de deux mots pour en composer nos négatifs, *ne*, *pas*, de particules, de prépositions, d'auxiliaires continuels, embarras beaucoup moins multipliés dans le latin, et qu'ils appelaient encore pourtant *impedimenta*. La théorie de nos *participes* est encore si abstraite, nos *conjonctions* sont tellement insuffisantes, nos *cas*, en supposant que notre langue en ait, tellement effacés par cette uniformité du son final qui leur ôte tout relief, qu'il faut sans cesse, en écrivant, rappeler le *nominatif* ou le *pronom* qui le repré-

(1) Ce sont nos seuls pronoms *moi*, *toi*, *soi*, *lui*, *elle*, et notre *qui* relatif. On dit à l'accusatif, *me*, *te*, *se*, *le*, *la*, et *que*.

sente, et sacrifier la rapidité, la précision, le nombre à la clarté. Les anciens comparaient la période à une fronde qui lance plus loin la pierre après plusieurs circuits; et notre phrase ne paraît le plus souvent, sans le génie et le travail de l'orateur, qu'un langage diffus ou décousu, ampoulé ou terne, semblable à la traduction servile et lâche d'un interprète qui rendrait littéralement peut-être, mais sans esprit et sans goût, sans vigueur et sans harmonie, sans images et sans ornements, la plus riche élocution d'un bel idiome qu'il croirait reproduire.

Bossuet déploie néanmoins dans ses oraisons funèbres toute la majesté et la puissance du nombre. Massillon nous en fait goûter la facilité et le charme dans la beauté des périodes qui forment l'enchaînement de son style. Fléchier en étale dans sa diction toute la pompe et la richesse; mais il recherche cette cadence jusqu'à l'affectation, et même jusqu'à l'excès, que Cicéron appelle si bien le luxe du nombre, *numerus luxurians*. Son tableau de la mort de Turenne, à commencer par ces mots, *je me trouble, messieurs*, forme sous sa plume une série de vingt-quatre repos ou demi-repos qui sont autant de vers d'inégale mesure, quand on les prononce comme la prose, sans faire sonner les *e* muets.

On peut le vérifier, en les séparant, ligne par ligne. L'orateur n'y songeait peut-être pas; et c'est probablement son oreille qui l'a trop bien servi, sans lui coûter aucun effort, par son penchant habituel pour la symétrie, l'antithèse et le contraste de son élocution et de ses idées (1).

XLVII. DE L'HARMONIE DU STYLE.

Sans ce nombre périodique, qui ne doit cependant pas, ou du moins très rarement former un vers, et surtout jamais une suite de vers d'une égale mesure, le style est lourd et sans harmonie. Un orateur chrétien ne doit donc pas dédaigner de plaire à ses auditeurs par une mélodie qui les rende plus attentifs à ses instructions, et qui par là fasse concourir les agréments de l'art au succès de son ministère. Nos grands maîtres ont souvent déployé dans la chaire le beau talent de peindre par les sons, et de créer par l'harmonie imitative des images auxquelles la poésie s'élèverait à peine. Ainsi Bossuet voulait dire dans l'oraison funèbre de Le Tellier, que ce magistrat avait rendu le dernier soupir

(1) *Antitheta numerum oratorium, necessitate ipsâ, efficiunt.* Cicer. Orator. 37.

en récitant ce verset du psaume 88 : *Misericordias Domini in æternum cantabo, etc.* Voici comment l'orateur rend, pour ainsi dire, présente à tout son auditoire cette circonstance de la mort du chancelier, en écrivant toutefois selon son usage, avec enthousiasme, et comme disaient les latins, *impetu*, lors même qu'il fait le plus briller son esprit : « Ravi de pouvoir » pousser SES RECONNAISSANCES jusqu'au dernier » soupir, il commença l'hymne des divines mi- » séricordes. *Je chanterai*, dit-il, *éternellement* » *les miséricordes du Seigneur.* Il expire en di- » sant ces mots, et continue avec les anges le » sacré cantique. »

Voulez-vous fixer vos regards et votre admiration sur une autre image non moins sublime du même orateur, quand il représente, par la plus savante combinaison de style, la retraite profonde dans laquelle s'ensevelit madame de La Vallière, au couvent des Carmelites? « Dé- » çue, dit-il, par la liberté dont elle a fait un » mauvais usage, l'ame songe à la contraindre » de toutes parts. Des grilles affreuses, une re- » traite profonde, une clôture impénétrable, » une obéissance entière, toutes les actions ré- » glées, tous les pas comptés, cent yeux qui » nous observent..... encore trouve-t-elle qu'il

» n'y en a pas assez pour l'empêcher de s'égarer; » elle se met de tous côtés sous le joug; elle se » met des bornes de tous les côtés; et ainsi res- » serrée de toutes parts, elle ne peut plus res- » pirer que du côté du ciel. » Cette dernière perspective, ainsi préparée et restreinte, effraie l'imagination; et l'on croit voir madame de La Vallière enfoncée par sa pénitence au fond d'un gouffre d'où elle ne peut plus découvrir que le firmament.

C'est le génie seul qui forme ces grands tableaux. L'art de les produire est supérieur et inaccessible à toutes les règles. Mais il n'en est pas moins vrai que les préceptes du goût sont la boussole de l'orateur, en lui révélant ces profonds secrets du talent, qui sont devenus ceux de l'art, pour démêler le beau idéal du coloris et de l'harmonie. Vous apprendrez à l'école de nos maîtres en éloquence à ne terminer jamais vos phrases, comme Chapelain aurait pu finir ses vers, par le très petit nombre de nos monosyllabes féminins, tels que *je, le, etc.*, à moins cependant qu'un effet savant de style, dans ces moments où *souvent un beau désordre est un effet de l'art*, n'exige une finale brusque et brisée, n'appelle l'accent sourd et lugubre d'un cri plaintif et étouffé, ou que des dési-

nences ainsi heurtées ne soient encore alors plus propres à frapper l'oreille et à soutenir la chute d'une période. Gardez-vous également de multiplier les mots dont les terminaisons uniformes introduisent des consonnances, et même des rimes que la prose doit toujours rejeter. C'est une attention de mélodie qu'on peut observer aisément en étudiant la diction de Fénélon; il s'en montre dans toutes les phrases du Télémaque le plus parfait modèle.

Une heureuse liaison de mots rend le style doux et coulant, quand on sait en marier les sons, par des élisions fréquentes et bien assorties, sans se permettre aucun des hiatus qui gêneraient la prononciation. Il faut marcher avec précaution entre ce double écueil des bâillements provoqués par la fréquence des voyelles, et des chocs durs qu'entraîne l'enchaînement des consonnes. Il faut empêcher les voyelles finales de se heurter avec d'autres voyelles initiales, comme dans cette phrase, *il a existé un Henri.* Il faut enfin consulter la délicatesse de l'oreille, pour allier tour à tour les voyelles finales à des consonnes initiales, et les voyelles initiales aux consonnes finales qui les précèdent. On peut rendre plus sensible la théorie de ces préceptes élémentaires sur l'harmonie du lan-

gage, en citant comme un exemple frappant d'un style dur et rocailleux, dans lequel les consonnes finales d'un mot choquent rudement la consonne initiale du mot suivant, ce vers très ridicule où les nombres sont rompus à chaque syllabe, et les membres de la phrase jetés au hasard plutôt que placés avec quelque discernement de goût. Le lecteur croit marcher sur des pointes de clous, en prononçant un vers si baroque. On a même besoin d'en compter les syllabes avec attention, pour s'assurer qu'il n'excède point la mesure du mode alexandrin.

Bouche, œil, sein, port, teint, taille, en elle tout ravit.

Vous trouverez dans le matériel de chaque langue une espèce d'harmonie mécanique, dont on ne saurait trop faire usage. Ainsi, dans la langue française, les *e* muets sont une source très abondante de mélodie; plus ils sont multipliés dans les dernières syllabes des mots dont la phrase est coupée, plus ils s'élident avec le mot suivant, plus aussi l'oreille est satisfaite des accents et des repos harmonieux du style.

Me sera-t-il permis d'ajouter à ces observations, familières à tout homme qui écrit, une autre réflexion que j'ai souvent faite dans mes

lectures? Il me semble donc que le style devient sensiblement plus harmonieux, lorsque les repos de chaque phrase sont alternativement variés par des terminaisons masculines et féminines. Tous nos grands orateurs ont suivi plus ou moins cette méthode, en se livrant à l'instinct d'un goût naturel, sans y penser peut-être, par le seul besoin de transporter dans la prose cette jouissance de l'un des charmes de notre poésie, et de satisfaire l'habitude ou la délicatesse de l'oreille. L'art d'écrire tient souvent à des précautions si fines, et en apparence si minutieuses, que rien n'est à négliger dans ce genre. Massillon surtout s'est conformé si fidèlement dans tous ses discours à la cadence et à la variété dont je parle, qu'il me paraît presque impossible que le hasard l'ait toujours si bien conseillé à l'insu de son esprit. Je n'en citerai ici qu'un exemple. J'invite le lecteur à vérifier lui-même dans les discours de l'évêque de Clermont, qu'on y observe cette manière presqu'à chaque page. La citation qui se retrace à ma mémoire est le tableau du juste mourant, dans son sermon sur la mort du pécheur.

« Il me semble, dit-il, que le juste est alors » comme un autre Moïse mourant sur la monta- » gne sain*te*, où le Seigneur lui avait marqué son » tomb*eau*. Avant d'expirer, il tourne la tête du

» haut de ce lieu sa*cré*, et jetant les yeux sur » cette étendue de royau*mes* qu'il vient de par- » courir et qu'il laisse derrière *lui*, il y retrouve » les périls innombrab*les* auxquels il est échap*pé;* » les combats de tant de nations vain*cues;* les » fatigues du dé*sert;* les embûches de Madi*an;* » les murmures et les calomnies de ses frè*res;* » les rochers bri*sés;* les difficultés des chemins » surmon*tées;* les dangers de l'Égypte évi*tés;* les » eaux de la mer Rouge fran*chies;* et touchant » enfin au terme heureux de tant de tra*vaux*, et » saluant enfin de loin cette patrie promise à ses » pè*res*, il chante un cantique d'actions de grâ- » *ces*; et regarde la montagne sainte où il va ex- » pi*rer*, comme la récompense de ses tra*vaux*, » et le terme heureux de sa cour*se*. » Je le répète encore, il est bien difficile de croire que Massillon écrive ainsi sans une intention constante de flatter l'oreille par la mélodie et la variété des intervalles de sa phrase, en empruntant le procédé et la mélodie de la versification. Quiconque voudra le lire ou plutôt l'étudier avec cette attention scrupuleuse, trouvera dans cette méthode trop d'art, et sans doute aussi trop de suite, pour n'apercevoir que du bonheur dans le mélange de ces terminaisons si habilement et si régulièrement variées.

XLVIII. DE LA VARIÉTÉ DANS LE STYLE.

Si la variété est nécessaire jusque dans les terminaisons des mots, elle est bien plus indispensable encore dans la coupe et principalement dans le tour de chaque phrase, lequel a la même importance pour faire ressortir les pensées et les figures de l'orateur, que l'attitude des personnages dans les ouvrages de sculpture ou de peinture, pour déterminer l'effet qu'on veut produire. Cicéron appelle, avec autant de vérité que d'imagination dans l'expression, ces différentes tournures des périodes, une espèce de geste du discours, *quasi gestus orationis.* Des formules monotones supposent toujours des pensées lâches. Êtes-vous donc embarrassé pour varier vos phrases et vos périodes? quittez la plume, revenez à la méditation; et chaque trait de la pensée reprendra bientôt son mouvement, son caractère et sa couleur. Les répétitions des mêmes tournures et des mêmes mots, au commencements de plusieurs alinéa, réussissent toujours dans le style de la chaire. C'est précisément dans le développement de ces morceaux de détail qu'il importe de faire contraster sans cesse les tableaux de terreur ou de pitié, d'onction ou de

menace, d'alégresse ou de douleur, et de varier les tours, les expressions, les figures et les nuances de chaque phrase, si l'on veut préserver ses auditeurs de l'ennui qui accompagne l'uniformité (1). Les sermons de l'abbé Poulle, que nous avons entendus avec beaucoup de plaisir, semblent se distinguer surtout par cette variété de pinceau, et paraissent dignes d'être cités comme des modèles sous ce rapport de l'art oratoire. Ce qui relève principalement son élocution, c'est cette heureuse fécondité qui diversifie sans cesse ses peintures, ses mouvements, son langage, et qui, montrant à chaque instant l'esprit de l'orateur sous des formes diverses, n'altère cependant jamais la simplicité du vrai talent.

XLIX. DE LA CLARTÉ.

Évitons néanmoins de sacrifier la clarté à la variété; et ne devenons point vagues, obscurs et inintelligibles, à force de chercher des équivalents, des synonymes et des périphrases, pour éviter la répétition des expressions ou l'unifor-

(1) *Variare orationem magnoperè oportebit, nam omnibus in rebus similitudo satietatis est mater.* Cicer. de invent. lib. 1, cap. 76.

mité des tournures. On ne parle que pour être entendu. Les Grecs, dont la langue peignait à l'esprit, et souvent aux yeux, le sens et pour ainsi dire les fonctions de chaque mot (1), appelaient la voix *lumière*. C'est peut-être par réminiscence d'une semblable allusion, que Denys d'Halicarnasse compare Démosthène à un brasier allumé au milieu des places publiques d'Athènes, pour éclairer et échauffer un peuple également aveugle et insouciant sur ses plus grands intérêts.

Telle doit être en effet la clarté de l'éloquence, qu'elle se répande par une propagation soudaine, comme la lumière, dans tous les esprits. *Non seulement*, dit Quintilien, *il faut que l'on comprenne ce que nous disons, mais encore qu'on ne puisse jamais ne pas nous comprendre.* Un orateur ne saurait donc se demander trop souvent à lui-même, je ne dis pas quand il compose; mais quand il revoit à loisir ses productions : *Qu'ai-je voulu dire? l'ai-je dit?* Plus l'expres-

(1) Ainsi, en français, *circonférence* est un terme abstrait dont les éléments étrangers à notre langue ne peuvent nous fournir l'explication. C'est pour les Grecs, au contraire, une simple image composée de deux mots qui signifient *tourner autour*; περιφέρεια.

sion est simple, plus elle est claire; et cette simplicité double toujours sa force. C'est le goût qui indique la propriété du mot, et c'est surtout cette propriété de l'expression qui en fait la clarté; mais il faut être profondément instruit de la matière qu'on veut traiter, avant d'en faire le sujet d'un discours, pour pouvoir y coordonner clairement ses pensées. Le chancelier d'Aguesseau consacra ce principe de goût par une critique très fine, lorsqu'en lisant dans sa société, à la campagne, l'histoire de Louis XI, par Duclos, il désapprouva par un sourire de pitié l'historien qui rendait compte de la pragmatique sanction, sans avoir étudié cette matière : *Ah! mon ami,* s'écria-t-il en laissant échapper le livre de ses mains, *on voit bien que tu ne sais cela que d'hier.* En effet, l'écrivain qui est obligé d'apprendre à mesure qu'il compose, est ordinairement obscur. Celui au contraire qui a laissé long-temps mûrir ses connaissances dans son esprit, où elles ont contracté une alliance intime avec ses idées, est assez maître de sa composition pour pouvoir écarter de son style le verbiage et la déclamation, qui exposent à l'équivoque et à l'amphibologie (1). L'obscurité provient

(1) On distingue, en fait d'obscurité, deux espèces de

du défaut de logique ou de réflexion, quand la phrase est vide de sens; de la prétention, lorsque l'expression est recherchée; de la négligence, s'il y a de l'embarras dans la construction; de la complication ou de la confusion des objets, pour peu que l'idée directe se trouve surchargée d'idées collatérales; enfin du mauvais goût, toutes les fois que le mot est plus abstrait que la pensée. Le degré de clarté dépend du rapport qu'il y a entre les idées de celui qui parle et l'intelligence de celui qui écoute; mais un prédicateur doit toujours mettre son langage à portée de la multitude. Le style de l'éloquence sacrée doit être net et en quelque sorte transparent. La rapidité du débit, qui ne laisse jamais le loisir de l'examen, exige dans un sermon toute la clarté du langage le plus familier.

L'obscurité qu'on a reprochée avec tant de raison à quelques orateurs de nos jours, était une juste punition de leur mauvais goût. Ils avaient trop de penchant pour le jargon et pour les abstractions de la métaphysique. Ils étaient habituellement disposés, selon l'observation de

galimatias, le *simple* quand ce qu'on écrit ne s'entend pas, et le *double* quand en écrivant on n'a pas pu s'entendre soi-même.

Quintilien en parlant de leurs devanciers, à être contents d'eux-mêmes, pourvu qu'ils fissent parade d'esprit, et qu'ils fussent applaudis quand ils parlaient (1). Ils aspiraient surtout, disait très bien l'abbé d'Olivet, *à paraître penser jusque dans la ponctuation, et ils croyaient briller en finissant des phrases tronquées par deux ou trois points d'admiration ou par d'autres points alignés, qui ne sont pas des figures de rhétorique, mais plutôt des figures de typographie.*

L. DES TRAITS FRAPPANTS.

Cette clarté ne nuit jamais ni à la profondeur ni à l'énergie. Plus un trait est frappant, plus l'expression doit être lumineuse. On aime à trouver dans un sermon quelques unes de ces idées grandes et neuves dont on est ravi, comme si l'on venait de les créer soi-même, car *la vérité entre si naturellement dans l'esprit*, dit Fontenelle, *que quand on l'apprend pour la première fois, il semble qu'on ne fasse que s'en souvenir* (2).

(1) *Modò sit materia ingenii mereaturque clamorem.* Lib. 12, cap. 9.

(2) *Pluralité des mondes*, Seconde soirée.

Mais ne confondons jamais les idées purement ingénieuses avec les traits frappants de l'éloquence. *Les pensées brillantes*, dit Quintilien avec son grand sens et son excellent goût, *les pensées brillantes, sont comme les yeux de l'éloquence : ils sont beaux*, ajoute-t-il; *mais je ne voudrais cependant pas qu'ils couvrissent tout le corps, de peur qu'ils ne fissent perdre leurs fonctions à ses autres membres* (1). La prétention de montrer à chaque instant de l'esprit, c'est à dire de faire toujours de l'effet, est pour un orateur un moyen infaillible de n'en produire aucun. Ce même Quintilien, qui proscrit si justement la manie de briller sans cesse par des traits ingénieux, nous fournit l'exemple de ces grands mouvements d'éloquence qui exercent tout leur empire sur les hommes assemblés, et que la postérité consacre ensuite par de longs souvenirs. *Lorsqu'Antoine*, dit-il, *plaidant pour Aquilius, déchira l'habit de l'accusé, et montra les blessures que son client avait reçues en combattant pour la patrie, Antoine se fia-t-il à la force de ses raisons? Non sans doute. Mais il fit violence,*

(1) *Ego verò lumina orationis velut oculos quosdam esse eloquentiæ credo ; sed neque oculos esse toto corpore velim, ne cætera membra suum officium perdant.* Lib. 8, cap. 5.

il arracha des larmes au peuple romain qui ne put résister à un tel spectacle ; et c'est parmi nous une tradition constante, qu'il profita de ce transport soudain de compassion pour faire absoudre son client (1).

Je me plais à rapprocher de ces traits frappants des orateurs anciens (2), les élans oratoires de Bossuet. Rien n'est plus propre à former le goût que les leçons vivantes fondées sur de pareilles comparaisons. Avant de choisir des citations très courtes en ce genre parmi les innom-

(1) *Nam Aquilium defendens Antonius, cùm scissâ veste cicatrices quas pro patriâ pectore adverso suscepisset ostendit, non orationis habuit fiduciam, sed oculis populi romani vim attulit : quem illo ipso aspectu maximè motum, in hoc ut absolveret reum, creditum est.* Lib. 2, cap. 15.

(2) Les poëtes de l'antiquité sont encore plus riches en ce genre que les orateurs. Horace et Virgile en fournissent trop d'exemples pour qu'on puisse les détacher de leurs écrits, à moins de les copier presqu'entièrement. Je ne citerai donc ici que la quatrième satire de Juvénal, dans laquelle il rend la mémoire de Domitien si odieuse et si méprisable, au moment où ce prince délibère dans sa maison de campagne d'Albano, avec toute sa cour, sur la manière la plus exquise d'apprêter un énorme turbot, *spatium admirabile rhombi.* Après avoir employé dans ses vers une si belle locution, le poëte y grave avec le burin du génie le portrait des courtisans, dont le pâle visage

brables exemples qu'on en trouve dans les chefs-d'œuvre les plus connus de l'évêque de Meaux (1), je veux lui faire hommage ici pour sa gloire de deux lignes seulement qui ornent ses sublimes *Méditations sur l'Évangile*, pour le 169e jour. Bossuet y considère comment *le grand secret du ciel*, dit-il, le mystère de la Trinité, nous est révélé par une allégorie admirable dans le 17e chapitre de l'Évangile selon saint Jean.

Bossuet expose d'abord, d'une manière haute

annonçait les déplaisirs mortels attachés à l'amitié des grands. « Quoi de plus cruel, ajoute-t-il, que l'oreille d'un » monstre, avec lequel on risquait sa propre vie en par- » lant selon sa pensée de la pluie et du beau temps ! »

In quorum facie miseræ magnæque sedebat.
Pallor amicitiæ.
. . . . . Sed quid violentius aure tyranni,
Cum quo de pluviis, aut æstibus, aut nimboso
Vere locuturi fatum pendebat amici!

(1) Je m'abstiens d'en indiquer des exemples dans son grand chef-d'œuvre du *Discours sur l'histoire universelle*. Chaque page en fournirait des modèles uniques à notre admiration. C'est ainsi qu'en exaltant les pyramides de l'Égypte comme des monuments faits pour braver la mort et le temps, il observe tout à coup que ce sont autant de tombeaux qui proclament plus hautement le néant de l'homme.

et ravissante, ce que la foi nous enseigne sur la parfaite égalité et l'origine éternelle des trois personnes divines. On croirait qu'il va s'applaudir ensuite d'une telle explication, et se féliciter d'un si beau triomphe de son talent. Point du tout : il se prosterne au contraire, il s'anéantit de confusion et de respect devant la majesté divine, en s'écriant avec une éloquente humilité qui rehausse la magnificence de ce tableau : *Pardonnez, Seigneur! ces expressions : ce sont des hommes qui parlent.* Quand on se place dans la situation, je dirais presque, dans l'extase d'admiration que vient de faire éprouver la lecture de Bossuet, au moment où une excuse si étonnante et cependant si juste échappe à son génie, on est tenté de croire qu'il n'existe rien de plus frappant en ce genre d'éloquence.

Voici un autre élan plus développé de ces coups de génie si fréquents dans Bossuet. Je le découvre dans quelques débris d'un de ses sermons, dont il ne nous reste que des fragments.

« Dieu se moque dans les livres saints, s'écrie » Bossuet, des idoles qui portent le titre de » dieux. *Où sont vos dieux*, dit-il aux peuples, » *ces dieux dans lesquels vous avez mis votre* » *confiance? qu'ils viennent à votre secours, et*

» *qu'ils vous protègent dans vos besoins* (1). Re-
» marquez, mes frères, que ce grand Dieu, ce
» Dieu véritable est seul digne par sa bonté de la
» majesté de ce titre, a dessein de nous faire en-
» tendre que c'est une indignité insupportable de
» porter le nom de Dieu, sans soutenir un si
» grand nom par de grands bienfaits. Cette no-
» ble idée de puissance est bien éloignée de celle
» que se forment, dans leur esprit, les puissants
» du monde ; ils s'imaginent que leur grandeur
» éclate plus par des ruines que par des bien-
» faits : de là les guerres, de là les carnages, de
» là les entreprises hautaines de ces ravageurs
» de provinces que nous appelons conqué-
» rants (2). »

Bossuet signale aussi l'originalité de son éloquence, par sa manière neuve et imposante de rallier quelquefois dans ses éloges les rapports des vertus humaines avec les perfections de Dieu, et par son rare talent, de rapprocher ceux

(1) Deuteron. 32, 37.

(2) *Fragments d'un sermon* sur les moyens de sanctifier la grandeur, *pour le quatrième dimanche du carême*. Je copiai très exactement ce passage de Bossuet lorsque je le rapportai pour la première fois dans cet *Essai*, il y a plus de trente ans, tel qu'on vient de le lire. On l'a beaucoup altéré depuis dans quelques recueils.

dont il est chargé d'exalter la gloire, de leurs plus illustres contemporains, sans frustrer ni les uns ni les autres du tribut de son admiration, quoiqu'on eût pu croire sur la foi d'un vers charmant de La Fontaine, que *l'or se peut partager, mais non pas la louange* (1). L'évêque de Meaux réunit, au plus haut degré, ce double mérite dans son oraison funèbre du chancelier Le Tellier, au moment où il célèbre la liaison intime de ce chef de la magistrature, auquel l'histoire a fait deux diverses réputations, avec le premier président de Lamoignon, qui, heureusement pour sa gloire, n'en a jamais eu qu'une seule. « La justice, dit-il, leur commune amie, » les avait unis. Et maintenant ces deux ames » pieuses touchées sur la terre du même désir » de faire régner les lois, contemplent ensemble à » découvert dans leur source les lois éternelles

(1) On trouve dans les œuvres diverses de La Fontaine une lettre adressée à madame la duchesse de Bouillon. En lui parlant de Madame de Mazarin sa sœur, le poëte dit :

« Vous vous aimez en sœurs : cependant j'ai raison
» D'éviter la comparaison.
» *L'or se peut partager mais non pas la louange.*
» Le plus grand orateur, quand ce serait un ange,
» Ne contenterait pas, en semblables desseins,
» Deux belles, deux héros, deux auteurs ni deux saints.

» d'où les nôtres sont dérivées ; et si quelque » légère trace de nos faibles distinctions paraît » encore dans une si simple et si claire vision, elles » adorent Dieu en qualité de justice et de règle. » En admirant une pensée si ingénieusement noble et élevée, on appliquerait volontiers à Bossuet ce que Virgile disait du prince des poëtes, qu'il serait *plus difficile d'emprunter un vers d'Homère, que de prendre à Hercule sa massue.*

Vous croiriez ne rien connaître de plus *bossuétique* dans l'éloquence de ce grand homme, si votre admiration ne redoublait peut-être encore à la vue du magnifique tableau qu'il nous retrace, du calme que la religion répandit sur les derniers moments du prince de Condé, avec une simplicité et une sobriété d'expressions qui pouvaient seules rendre la vérité et la sublimité d'une pareille image. « Tout retentissait de cris, » tout fondait en larmes : le prince seul n'était » pas ému, et le trouble n'arrivait pas dans l'a- » sile où il s'était mis. »

J'augurerais avantageusement du goût d'un jeune candidat de la chaire qui sentirait et développerait de lui-même tout ce qu'il y a d'admirable dans ce contraste d'émotion et de sérénité.

Massillon ne s'élève pas si haut. Voici néan-

moins un trait frappant de son éloquence, qu'on peut citer avec honneur après tous ces insignes élans de Bossuet. Je vais l'indiquer avec d'autant plus d'intérêt, qu'il est impossible de le démêler à la lecture, quand on n'est pas instruit de l'effet mémorable qu'y ajouta l'action de l'orateur.

Massillon prit pour texte de sa médiocre oraison funèbre de Louis XIV, ces paroles de Salomon : *Je suis devenu grand : j'ai surpassé en gloire et en sagesse tous ceux qui m'ont précédé dans Jérusalem ; et j'ai reconnu qu'en cela même il n'y avait que vanité et affliction d'esprit* (1). Après avoir prononcé lentement un passage si remarquable par le contraste que le commencement forme avec la fin, et si heureusement adapté au grand effet qu'il voulait produire dès l'ouverture de son discours, il parut frappé lui-même des réflexions que toutes ces idées de grandeur et de misère suggéraient à son esprit. Il voulut entrer en méditation pour se recueillir dans ses tristes pensées. L'émotion visible qu'il

(1) *Ecce magnus effectus sum, et præcessi omnes sapientiâ, qui fuerunt ante me in Jerusalem.... et agnovi quòd in his quoque esset labor et afflictio spiritus.* Ecclesiast. cap. 1, vers. 16 et 17.

éprouvait devint une heureuse préparation oratoire pour faire partager à ses auditeurs le sentiment profond de la douleur muette dans laquelle il était absorbé. Son silence étonna, et inspira le plus vif intérêt.

Avant de proférer un seul mot de son exorde, Massillon, avec la stupeur de l'abattement, la tête baissée et les mains appuyées sur la chaire, resta immobile et taciturne durant quelques instants dans cette attitude. Ses yeux à peine entr'ouverts se fixèrent d'abord sur le deuil de l'assemblée qui l'environnait ; il en détourna bientot la vue, pour chercher avec anxiété dans cette enceinte sépulcrale d'autres objets moins tristes et moins lugubres : il n'aperçut de tous les côtés sur les murs du temple que les trophées et les emblèmes de la mort. Ses regards ainsi contristés se refugièrent vers l'autel, encore plus surchargé de symboles et de décorations funèbres. Il semblait accablé d'un pareil spectacle, quand, se tournant avec effroi pour se distraire des doubles angoisses de cet appareil et de ses noires pensées, il découvrit la représentation funéraire élevée au milieu du temple, comme le sanctuaire de la mort. Consterné de ne voir autour de lui que des sceptres ou des diadèmes couverts de crêpes,

et une image universelle du néant dans l'anéantissement de toutes les grandeurs humaines, Massillon voulut rendre compte à l'assemblée du résultat de son silence, lui faire partager la même impression qu'il avait éprouvée; et dès son point de départ, se montrant déjà très loin des idées vulgaires, s'enfoncer dans son sujet, en s'écriant au milieu de tous ces débris qui succédaient à tant de gloire : *Dieu seul est grand, mes frères!* Tel fut son début : il excita une émotion extraordinaire, et l'éloquence de ce genre n'en fournit aucun d'une semblable énergie.

Après de si justes hommages qu'il faut rendre au génie transcendant des évêques de Meaux et de Clermont, il est heureux de pouvoir citer avec honneur, à côté de ces noms illustres, un missionnaire de nos jours, qui s'est quelquefois signalé par les traits de la plus véhémente éloquence. Lorsque Bridaine donna une mission dont le succès inoui parut un prodige à Grenoble, où il fit assister le parlement à la procession de clôture, pour l'inauguration d'une nouvelle croix, la guerre de la France contre le duc de Savoie rassemblait dans cette ville une garnison très nombreuse. Les troupes accouraient en foule aux sermons de Bridaine. Son zèle aposto-

lique, enflammé et souvent très heureusement inspiré par leur présence, lui suggéra un nouvel aperçu, d'un très grand effet oratoire, dans son sermon sur le pardon de ses ennemis. Après s'être élevé contre le duel avec l'éloquence la plus pathétique, il s'arrêta un moment; et d'un ton de voix plus calme il poursuivit ainsi son discours :

« Mais n'y aurait-il pas dans cet auditoire quel-
» que brave militaire impatient de m'interrompre
» ici pour me dire : Père missionnaire, savez-vous
» bien ce que c'est qu'un soufflet, selon nos prin-
» cipes d'honneur? — Oui, mon frère, je crois
» le savoir parfaitement. — Vous pourriez vous
» tromper, s'il vous plaît. Où l'avez-vous donc ap-
» pris? — Dans un livre qui m'enseigne tout ce
» qu'il importe le plus d'apprendre; dans un livre
» qui me rend un pareil affront exécrable, et
» pour le moins aussi infâme qu'il peut l'être à
» vos yeux : c'est dans l'Évangile. J'y trouve donc
» que notre Seigneur Jésus-Christ n'a jamais fait
» le moindre reproche à ses bourreaux et à ses
» juges, au milieu des tourments de sa passion,
» tant qu'il n'a été qu'insulté, calomnié, flagellé,
» crucifié; et que l'attentat d'un soufflet est le
» seul outrage qu'il n'ait pu endurer sans se
» plaindre. Voilà l'idée que m'en donnent les li-
» vres saints; je doute que le monde vous en in-

» spire plus d'horreur. Écoutez maintenant les » propres paroles du texte sacré : *L'un des » officiers qui était présent, donna un soufflet à » Jésus en lui disant : Est-ce ainsi que tu réponds » au grand-prêtre? Jésus lui répondit : Si j'ai mal » parlé, faites voir le mal que j'ai dit; mais si » j'ai bien bien parlé, pourquoi me frappez- » vous* (1)? » Cette observation très fine et très juste de Bridaine est un trait sublime (2).

A la suite et très loin de Bridaine, je ne sau-

(1) *Unus assistens ministrorum dedit alapam Jesu, dicens : Sic respondes pontifici? Respondit ei Jesus : Si malè locutus sum, testimonium perhibe de malo. Si autem benè, quid me cædis?* Jean, cap. 18, vers. 22. et 23.

(2) Deux très belles réponses furent faites dans le dernier siècle au même affront. Houdard de la Motte, se trouvant très ballotté au milieu d'une foule qui l'entraînait malgré lui, reçut un soufflet de la main d'un de ses voisins sur lequel le mouvement de la multitude le poussait rudement malgré lui. *Ah! monsieur*, lui dit Lamotte en le prenant par le bras, *vous allez être bien fâché; je suis aveugle.* Le célèbre Languet, curé de Saint-Sulpice, faisant la quête dans son église, insistait pour obtenir quelque secours d'un inconnu qui, impatienté de ses instances, le repoussa par un soufflet; *Ce que je viens de recevoir est pour moi,* lui dit ce vénérable pasteur, *à présent ce que je demande sera pour mes pauvres.* L'inconnu lui remit aussitôt sa bourse et disparut.

rais indiquer et préconiser les traits frappants dans le genre oratoire, dont la chaire a été illustrée par nos contemporains, sans rappeler une phrase singulièrement remarquable du père de Neuville dans la péroraison de son panégyrique de saint Augustin. « Pour détruire, dit-il, un em-
» pire qui perd la religion, Dieu n'aura pas be-
» soin de déployer sa puissance en lançant la fou-
» dre, et le ciel pourra se reposer sur la terre du
» soin de le venger et de la punir. »

Enfin de M. de Beauvais, évêque de Senez, auquel une pareille énergie n'était malheureusement pas ordinaire, sut mériter un tribut encore plus distingué d'admiration, justement décerné par toute la France à une très belle idée de ce prélat, dans son oraison funèbre de Louis XV : « Le peuple, dit-il, n'a pas sans doute le droit de
» murmurer ; mais sans doute aussi il a le droit
» de se taire, et son silence est la leçon des rois. »

FIN DU PREMIER VOLUME.

NOTES.

NOTE I.

L'éloquent panégyriste de Marc-Aurèle, Thomas, orateur et poëte, a très bien peint l'éloquence de la chaire, dans l'Essai de son épopée sur le czar Pierre-le-Grand, chant III, de la France. On me permettra la citation de cette tirade poétique au commencement d'un traité sur l'éloquence sacrée, dont ces beaux vers retracent dignement les objets, les genres, la majesté, le courage, les bienfaits et les triomphes toujours liés à la félicité publique. Ce n'est point l'explication de l'art, mais c'est une noble exposition du sujet que je me propose de développer dans cet ouvrage. La poésie ne célébra jamais si éloquemment le ministère de la parole évangélique.

« Czar, à des traits si fiers, reconnais l'éloquence ;
» Mais son règne est passé, ses honneurs sont éteints.
» Semblable à ces héros que forcent les destins
» De plier leur orgueil sous le pouvoir d'un maître,
» C'est sous des traits plus doux qu'elle ose ici paraître :
» Elle orne les vertus, console les douleurs,
» Au pied d'un mausolée aime à verser des pleurs.
» Sous les coups de la mort lorsqu'un grand homme tombe,
» Elle arrête son nom aux portes de la tombe,
» S'en saisit, et le lance à l'immortalité;
» La gloire encor lui reste, et non l'autorité.

» Mais la religion, qui quelquefois l'inspire,
» Par intervalle encor le rappelle à l'empire.
» Elle lui dit : Ton sceptre est brisé dans ces lieux ;
» Rajeunis ta grandeur en montant dans les cieux.
» Ta voix secondera mes pompes solennelles.
» Cours rallumer ta foudre aux foudres éternelles.
» Alors majestueuse, et le front imposant,
» Dans un saint appareil, terrible elle descend ;
» Une main dans les cieux, et l'autre sur la terre,
» Aux vices des humains elle porte la guerre,
» Réveille un formidable et sacré souvenir,
» Suspend l'homme tremblant sur l'immense avenir,
» Épouvante les rois étonnés de l'entendre.
» Leur trône et leurs flatteurs ne peuvent les défendre.
» Son intrépide voix les poursuit sous le dais,
» Accuse leur faiblesse et trouble leurs forfaits,
» Leur montre un Dieu vengeur au bout de leur carrière,
» Et d'avance à la mort dénonce leur poussière. »

NOTE 2.

Dans son trentième *dialogue des morts*, entre Démosthène et Cicéron, Fénélon adopte et motive cette prééminence que l'éloquent consul romain défère à l'immortel orateur d'Athènes. L'archevêque de Cambrai met en scène ces deux grands hommes, et les fait parler ainsi l'un et l'autre avec beaucoup de goût et de sagacité : « On ne » pouvait, dit Cicéron, s'empêcher, en entendant mes » oraisons, d'admirer mon esprit, d'être continuellement » surpris de mon art, de s'extasier sur moi, de m'inter- » rompre pour m'applaudir, et de me combler de louan- » ges. Tu devais, toi, être écouté fort tranquillement ; et » apparemment tes auditeurs ne t'interrompaient pas. —

» Ce que tu dis, lui répondit Démosthène, ce que tu dis » de nous deux est vrai. Tu ne te trompes que dans la » conclusion que tu en tires. Tu occupais l'assemblée de » toi-même; et moi, je ne l'occcupais jamais que de » l'affaire dont je parlais. On t'admirait; et moi, j'étais » oublié par mes auditeurs, qui ne voyaient que le parti » que je voulais leur faire prendre. Tu réjouissais par les » traits de ton esprit; et moi, je frappais, j'abattais, je » terrassais par des coups de foudre. Tu faisais dire : Qu'il » parle bien! et moi, je faisais dire : Allons, marchons » contre Philippe! On te louait : on était trop hors de » soi pour me louer. Quand tu haranguais, tu paraissais » orné : on ne découvrait en moi aucun ornement; il n'y » avait dans mes pièces que des raisons précises, fortes, » claires : ensuite des mouvements semblables à des fou- » dres auxquels on ne pouvait résister. Tu as été un ora- » teur parfait, quand tu as été, comme moi, simple, » grave, austère, sans art apparent, en un mot quand tu » as été Démosthène; mais lorsqu'on a senti en tes dis- » cours l'esprit, le tour et l'art, alors tu n'a plus été que » Cicéron, t'éloignant de la perfection autant que tu t'é- » loignais de mon caractère. »

NOTE 3.

Marmontel s'est toujours souvenu, avec des transports d'enthousiasme, d'avoir entendu dans sa première jeunesse ce grand orateur du peuple. Les plus brillants succès de collége venaient de signaler son talent naissant en rhétorique à Toulouse, quand il suivit, durant toute une mission de Bridaine, ce nouveau cours d'éloquence, dans

l'église cathédrale de Clermont. Massillon assistait très assidument aux exercices spirituels du missionnaire, dont il ne cessait d'exalter et d'envier l'empire sur l'esprit, ou plutôt sur la conscience de ses innombrables auditeurs, qu'il faisait fondre en larmes. *Il aurait effacé tous les prédicateurs*, disait l'évêque de Clermont dans sa société la plus intime, *si une heureuse culture eût perfectionné de si beaux dons naturels. C'est une mine d'or*, ajoutait-il; *mais ce saint homme, qui ne l'exploite pas pour lui-même, ne songe point à séparer le métal du sable.*

Le jeune Marmontel avait été tellement frappé du pouvoir de l'éloquence dans la bouche et l'action de Bridaine, qu'après plus d'un demi-siècle d'études et de comparaisons instructives, son admiration, toujours fidèle à cette première jouissance d'un grand succès oratoire, ne croit pouvoir célébrer dignement les triomphes de Bridaine qu'en les assimilant aux prodiges qui signalaient dans l'antiquité la toute-puissance des plus beaux poëmes lyriques, au milieu des fêtes que leur consacrait le peuple le plus spirituel et le plus sensible de l'univers. « En voyant » en chaire, dit-il, le missionnaire Bridaine, les yeux » enflammés ou remplis de larmes, le front ruisselant de » sueur, faisant retentir les voûtes d'un temple des sons » de sa voix déchirante, et unissant à la chaleur du sen- » timent le plus exalté la véhémence de l'action la plus » éloquente et la plus vraie, je l'ai supposé quelquefois » transformé en poëte, et fortifiant par les accents d'une » harmonie pathétique, les sentiments ou les images dont » il frappait l'ame des peuples; et j'ai dit: Tel devait » être Épiménide au milieu d'Athènes, Therpandre

» ou Tyrtée au milieu de Lacédémone, Alcée au milieu » de Lesbos *. »

Après lui avoir rendu cet hommage en prose, le même écrivain nous présente ainsi en vers et en action le tableau de l'éloquence de Bridaine dans la chaire, où il avait été souvent témoin de son ascendant sur la multitude, qu'il électrisait du même feu dont il était embrasé.

« Toutefois rendons gloire à la simple nature.
» Dans nos jardins l'arbuste a besoin de culture ;
» Le chêne inculte règne au milieu des forêts.
» Le génie éloquent le sera sans apprêts.
» Je l'ai vu : cet exemple a frappé ma jeunesse ;
» Il m'est présent encore, il le sera sans cesse ;
» Je l'ai vu : Massillon lui-même en fut témoin.
» De s'égaler à lui l'orateur était loin.
» Ce n'était point ce style ingénieux et tendre
» Qui semble attacher l'ame au plaisir de l'entendre,
» Ce langage épuré qu'une sensible voix
» Parlait si doucement à l'oreille des rois ;
» C'était un orateur saintement populaire,
» Qui content d'émouvoir, négligeait l'art de plaire.
» D'une élégance vaine il dédaignait les fleurs ;
» Il n'avait que des cris, des sanglots et des pleurs ;
» Mais de longs traits de feu, jetés à l'aventure,
» D'une chaleur brûlante animaient sa peinture.
» C'était l'ame d'un père ouverte aux malheureux :
» Son cœur se déchirait en gémissant sur eux.
» Le faible et l'indigent croyaient voir, à son zèle,
» L'ange consolateur les couvrir de son aile.
» Mais à l'homme superbe, à l'injuste oppresseur,
» Au riche impitoyable, au cruel ravisseur,

* Éléments de littérature, article *lyrique*.

» Déclarait-il la guerre ? une voix fulminante
» A leur ame de fer imprimait l'épouvante :
» Tout tremblait sous sa main : le méchant consterné
» D'un ténébreux abîme était environné.
» Il domptait l'habitude, il domptait la nature ;
» Il faisait du remords éprouver la torture.
» De son faste à ses pieds l'orgueil se dépouillait ;
» La rapine tombait des mains qu'elle souillait.
» La volupté rompait ses chaînes les plus chères :
» Ennemis et rivaux se pardonnaient en frères :
» C'était un nouveau peuple, et ce peuple charmé
» Bénissait l'orateur qui l'avait transformé. »

Discours en vers sur l'éloquence, lu dans l'assemblée de l'Académie française, du 29 février 1776, jour de la réception de M. l'archevêque d'Aix.

NOTE 4.

L'intérêt d'éclaircir pour la première fois cette discussion littéraire, et l'extrême rareté des livres qui sont les pièces du procès, excuseront ces détails et l'étendue de cette note, qu'on a abrégée autant que possible.

Voyez à la fin du *Siècle de Louis XIV*, dans le catalogue des écrivains, l'article *Sévigné*.

Voltaire dit dans le trente-deuxième chapitre de son même Siècle de Louis XIV, « Jean de Lingendes, » évêque de Mâcon, aujourd'hui inconnu, parce qu'il » ne fit point imprimer ses ouvrages, fut le premier ora- » teur qui parla dans le grand goût. Ses sermons et ses » oraisons funèbres, quoique mêlés encore de la rouille » de son temps, furent le modèle des orateurs qui l'imi-

» tèrent et le surpassèrent. L'oraison funèbre de Charles-
» Emmanuel, duc de Savoie, surnommé le Grand dans
» son pays, prononcé par Lingendes en 1630, était pleine
» de si grands traits d'éloquence, que Fléchier long-temps
» après en prit l'exorde tout entier, aussi bien que le texte
» et plusieurs passages considérables, pour en orner sa
» fameuse oraison funèbre du vicomte de Turenne. »

Cette assertion de Voltaire n'a pas encore été éclaircie. On voit qu'il confond ici l'évêque Lingendes avec le père Claude de Lingendes, jésuite, qui fut en effet le premier réformateur de l'éloquence de la chaire ; et qu'en citant un discours imprimé de ce prélat, il suppose *qu'il ne fit point imprimer ses ouvrages.* L'oraison funèbre dont il parle n'est pas consacrée non plus, comme il le prétend, à la mémoire de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, surnommé le Grand, mais à la gloire de son fils, le prince Victor-Amédée, duc de Savoie. Elle fut prononcée le 29 octobre 1637 dans l'église métropolitaine de Paris, par l'abbé Jean de Lingendes, sacré évêque de Sarlat en 1642, et transféré à l'évêché de Mâcon en 1650. Cet éloge funèbre de Victor-Amédée fut imprimé : on le trouve dans les recueils du temps ; et j'en ai dans ce moment sous mes yeux deux éditions uniformes.

Voici le misérable exorde où j'ai cherché vainement les grands traits d'éloquence, l'exorde entier, surtout le texte, dont Fléchier est accusé d'avoir orné son oraison funèbre de Turenne.

« *In mortuum produc lacrymas et fac planctum secundùm*
» *meritum. Répands des larmes dessus le mort, et fais un*
» *deuil selon sa dignité et son mérite.* Eccles. chap. 38,

» vers. 18. (Tel est le texte de Lingendes.) De toutes les
» pierres des tombeaux, dit-il ensuite, il semble que
» la justice et la vérité bâtissent un temple où elles veulent
» que la mémoire des morts soit honorée. La louange et
» la réputation est le seul de tous les biens du monde, se-
» lon les pensées de Platon, qui les accompagne dans les
» sépulcres, et après que la pompe des vanités, l'abon-
» dance des délices et la superbe de la vie les a abandon-
» nés, en cette journée terrible de la dernière séparation
» d'avec les créatures. En l'état où ils tombent d'extrême
» pauvreté et indigence où les hommes ne possèdent plus
» rien, si leur vie néanmoins a été accompagnée de belles
» et grandes actions, ils en demeurent riches à jamais par
» leurs prétentions légitimes à l'immortalité et à la gloire.

» Il y a, dit Aristote, diverses espèces de larcins, et le
» plus punissable de tous est celui qui peut être commis
» en la personne des morts : quoi donc ! la mort après
» avoir dépouillé les vivants de tous leurs biens, restent-
» ils encore dans un état qui les expose à en souffrir
» quelque violence et quelque injustice ? Et peut-on les
» dépouiller de quelque chose dont la mort, qui dépouille
» de tout, ne les ait point dépouillés auparavant? On le
» peut, certes.

» L'empire de la mort ne s'étend que sur le corps
» et sur les biens mortels des hommes. Mais outre ces
» richesses et biens caducs, il y a encore en tout homme
» vertueux, une vigueur éternellement florissante de la
» vertu et du mérite qui ne peut jamais mourir. Or par-
» tout où il y a aveu et reconnaissance de mérite, il y a
» obligation de l'honorer : tellement que dans ces occa-

» sions, quiconque ravit, diminue ou dénie cet honneur » qui doit être rendu à la réputation des morts, il ravit » et dénie une chose qu'il est obligé de leur donner, et » se rend par conséquent coupable de larcin et d'injustice.

» *In mortuum produc lacrymas*, porte le sacré texte qui » a ouvert ce discours; *et fac planctum secundùm meritum* » *ejus* : répands des larmes dessus le mort, et à propor- » tion de son mérite honores-en la mémoire par tes re- » grets. Actions illustres et éclatantes, rares et éminentes » qualités, perfections souhaitables et relevées, ou d'es- » prit, ou de corps, ou de nature, ou de fortune, ou de » vertu, qui faites l'excellence des hommes : il est vrai au » même temps que par la mort vous cessez de paraître de- » vant nos yeux, vous méritez d'être louées et pleurées ; » et si dans ces déplorables événements nous refusons, ou » l'un ou l'autre de ces devoirs, nous sommes injustes » envers les morts.

» La France qui ne peut être ingrate ni insensible, » Messieurs, pour ceux qui l'ont animée, ne souffre pas » cette injustice. Et en ce jour de deuil qui lui remet de- » vant les yeux la triste et lamentable mort d'un prince » incomparablement vertueux, se ressouvient de ce qu'elle » a perdu ; et la mémoire de cette perte l'ayant profon- » dément touchée, pour satisfaire à ses sentiments, elle » attend de nos yeux une profusion abondante de larmes, » répandues en l'amertume de nos pensées, et de ma » bouche des éloges et des louanges conçues dans la plus » haute estime que l'on puisse avoir de la vertu.

» Le deuil que la piété chrétienne ordonne dans les » cérémonies semblables à celle-ci, n'est autre chose à

» mon avis, qu'un mélange doux et amer en même temps
» d'acclamations et de louanges mêlées et confondues
» parmi des gémissements et des soupirs : il y aurait de
» l'inhumanité à ne pas s'affliger amèrement dessus la
» perte des grands hommes et particulièrement des prin-
» ces qui ont cessé de jouir de la lumière, puisqu'en ces
» occasions la compassion et la piété enjoint des larmes,
» *in mortuum produc lacrymas*. Et à ces larmes chacun est
» obligé encore de joindre des louanges dont la mémoire
» des morts soit honorée, pour ce que la piété n'impose
» pas moins religieusement cette seconde obligation que
» la justice la première, *et fac planctum secundùm meritum*
» *ejus*. Ainsi, Messieurs, suivant ces règles, nous voici
» assemblés pour satisfaire à la piété par des larmes ver-
» sées dessus la mort de ce grand prince, et satisfaire en-
» core à la justice par des louanges rendues à sa vertu et
» et à son mérite. O Dieu ! pour la conduite et l'exécu-
» tion de ce dessein, daignez en cette chaire ouvrir mes
» lèvres, guider ma langue, animer mes pensées, élever
» mes imaginations, etc., etc. »

Tel est presque tout l'exorde de Lingendes que Voltaire m'a obligé de copier à regret, et dont le style a déjà quelque pompe oratoire. Il n'y avait là rien à prendre pour Fléchier, et très certainement il n'y a rien pris. Il a choisi très habilement pour texte ce passage du chap. 9 du premier livre des Machabées. *Fleverunt eum omnis populus Israel planctu magno, et lugebant dies multos, et dixerunt : Quomodò cecidit potens, qui salvum faciebat populum Israel? Tout le peuple le pleura amèrement; et après avoir pleuré durant plusieurs jours, ils s'écrièrent : Comment est*

mort cet homme puissant, qui sauvait le peuple d'Israël?

Lingendes n'a jamais songé à employer ce beau texte, que Voltaire ne craint pourtant pas de lui attribuer, et dont Fléchier a su tirer un si grand parti. L'application du verset, le portrait allégorique et frappant du héros de ce discours, et le rapprochement admirable de la vie et de la mort de Judas Machabée avec la vie et la mort de Turenne, fournirent à l'orateur du général français l'un des exordes les plus neufs, les plus remarquables par la richesse, par la variété, par la magie vraiment unique du nombre et de l'harmonie oratoire, enfin le mieux adaptés au sujet, et le plus justement vantés dans l'éloquence de la chaire.

Mais il y a dans ce magnifique exorde un passage que je dois rapporter ici. « Puissances ennemies de la France, » vous vivez, et l'esprit de la charité chrétienne m'interdit » de faire aucun souhait pour votre mort. Puissiez-vous » seulement reconnaître la justice de nos armes, recevoir » la paix, que malgré vos pertes vous avez tant de fois re- » fusée, et dans l'abondance de vos larmes éteindre les feux » d'une guerre que vous avez malheureusement allumée. » A Dieu ne plaise que je porte mes souhaits plus loin! » Les jugements de Dieu sont impénétrables. Mais vous » vivez, et je plains en cette chaire un sage et vertueux ca- » pitaine, dont les intentions étaient pures, et dont la vertu » semblait mériter une vie plus longue et plus étendue. »

Or voilà précisément le seul trait que Fléchier ait eu la maladresse de prendre, non dans l'exorde, mais dans la dixième page de l'oraison funèbre de Victor-Amédée par Lingendes. On pourrait absoudre Fléchier ou du

moins l'excuser, s'il s'était permis dans un moment de distraction toutes ces négligences ; mais on ne saurait lui faire grâce d'un plagiat si pauvre, et sous tous les rapports si indigne de lui. Il n'imite pas, il copie ; et son amour pour l'harmonie d'une chute finale lui fait prendre jusqu'aux deux dernières épithètes synonymes d'*une vie plus longue et plus étendue.*

En effet Lingendes avait dit avant lui, et presque littéralement comme lui, dans son éloge funèbre de Victor-Amédée : « Puissances adversaires et ennemies de la » France, vous vivez, et l'esprit de la charité du chris- » tianisme qui m'interdit de faire aucuns souhaits pour » votre mort, m'en donne ou me permet d'en concevoir » beaucoup pour la correction de vos crimes et de vos » injustices. Mais vous vivez, et cependant je plains en » cette chaire la mort d'un prince de qui les mœurs et » la piété paraissent mériter le ciel plus doux et favo- » rable, et une *vie plus longue et plus étendue.* »

Ce plagiat fut dénoncé au public en 1702, huit ans avant la mort de Fléchier, par le père Houdry, dans son *Traité sur la manière d'imiter les bons prédicateurs.* Ce jésuite, par courtoisie ou par simplicité (car je n'ose pas dire par malice), en félicita hautement l'évêque de Nîmes lui-même, « dont le mérite, dit-il, est assez » connu, sans qu'il soit nécessaire de faire son éloge, » et à qui le public est obligé d'avoir, dans les excel- » lents discours qu'il a mis au jour, enseigné la manière » de bien imiter. Voici quelques endroits qu'il a embellis » en imitant les autres prédicateurs qui l'ont précédé ; en » telle sorte qu'il a donné un tour plus éloquent à leurs » pensées et les a exprimées plus heureusement. »

Le père Houdry relève, dans le tableau de la mort de Turenne par Fléchier, une seconde imitation dans la même dixième page de l'oraison funèbre de Lingendes. « Pourquoi, s'écrie Fléchier, pourquoi, mon Dieu, si » j'ose répandre mon ame en votre présence..... pour- » quoi le perdons-nous dans la nécessité la plus pres- » sante?... Peut-être avions-nous mis en lui trop de » confiance; et vous nous défendez dans vos écritures de » nous faire un bras de chair, et de nous confier aux en- » fants des hommes. Peut-être est-ce une punition de notre » orgueil, de nos injustices. Comme il s'élève du fond des » vallées des vapeurs grossières, dont se forme la foudre » qui tombe sur les montagnes, il sort du cœur des » peuples des iniquités dont vous déchargez les châti- » ments sur la tête de ceux qui les gouvernent ou les dé- » fendent. Je ne viens pas, Seigneur, sonder les abîmes » de vos jugements: je ne veux et je ne dois que les ado- » rer. Mais vous êtes juste: vous nous affligez; et dans un » siècle aussi corrompu que le nôtre, nous ne devons » chercher ailleurs que dans le déréglement de nos » mœurs toutes les causes de nos misères. »

On trouve dans l'oraison funèbre de Victor-Amédée par Lingendes, l'alinéa suivant, que l'évêque de Nîmes avait bien certainement lu, et qu'il relisait sans doute au moment où il écrivit le passage qu'on vient de lire.

« Hélas, dit-il, la vie abrégée de tant de princes n'est- » elle point une vengeance secrète de nos offenses, et » l'obscurcissement de ces étoiles viendrait-il point des » vapeurs que nos péchés eussent élevées? Je sais bien » qu'il n'appartient à personne de pénétrer dans les

» abîmes des jugements de Dieu, ... mais je sais aussi
» que nous perdons beaucoup en cette affliction, et que
» Dieu, qui n'est jamais vengeur injuste, a appesanti sa
» main sur nous. Il y a apparence de craindre que nos
» vices n'aient attiré ces châtiments et cette perte. Je sais
» davantage que dans un siècle si malicieux et si cor-
» rompu comme est le nôtre, nous sommes assez mé-
» chants pour ne chercher point ailleurs que dans la per-
» version et le déréglement de nos mœurs toutes les
» causes de nos misères; et je sais bien enfin que,
» comme les vallées fournissent la matière des foudres
» qui tombent sur les montagnes, tout de même l'iniquité
» des peuples mérite assez souvent des punitions que la
» colère du ciel envoie sur la tête des princes. »

Le père Houdry, croyant toujours faire infiniment d'honneur à Fléchier de savoir embellir ainsi tout ce qu'il *imite*, le loue beaucoup d'avoir rendu à Lingendes une espèce de service, en daignant retoucher ce morceau de la même oraison funèbre de Victor-Amédée :

« Oh! dit Lingendes, oh! si ce divin esprit, qui est
» le créateur de toutes les beautés d'une éloquence si
» animée, daignait orner et enrichir ce discours! quelle
» plus noble matière est disposée à recevoir ces orne-
» ments, que la vie de ce prince dont nous parlons, nour-
» ri, élevé, et enfin mort dans les armes, *et comme en-*
» *seveli dans la gloire de ses triomphes?* Presque tous les
» effets de sa vertu militaire ont été éclatants: conduites
» d'armées, siéges de places, prises de villes, passages
» de rivières, attaques hardies, retraites honorables,
» veilles, travaux, périls, hasards, blessures, et partout

» une passion ardente et généreuse de faire croître des
» lauriers, pour ses couronnes, dedans l'effusion de son
» sang.... De combien d'excellentes idées et d'agréables
» images ne remplirais-je pas vos esprits, si je pouvais
» représenter ici devant vos yeux le succès de ses pre-
» mières armes dans la première guerre! etc. »

J'avoue qu'après ces mouvements oratoires de Lingendes, Fléchier n'avait pas besoin de grands efforts d'imagination, et qu'il lui suffisait presque de le transcrire, pour dire ce que je vais citer de son exorde, où il emprunte de lui, une page auparavant, cette magnifique expression, *reçut le coup mortel et demeura* COMME ENSEVELI DANS SON TRIOMPHE, superbe locution que Mascaron avait déjà volée avant lui dans son éloge du duc du Beaufort, *héros mort et enseveli dans son propre triomphe.*

» Oh! si l'esprit divin, esprit de force et de vérité,
» avait enrichi mon discours de ces images vives et na-
» turelles qui représentent la vertu, et qui la persuadent
» tout ensemble, de combien de nobles idées remplirais-
» je vos esprits, et quelle impression ferait sur vos cœurs
» le récit de tant d'actions édifiantes et glorieuses! Quelle
» matière fut jamais plus disposée à recevoir tous les or-
» nements d'une grave et solide éloquence, que la vie et
» la mort de ce grand homme? Où brillent avec plus d'é-
» clat les effets glorieux et la vertu militaire, conduites
» d'armées, siéges de places, prises de villes, passages
» de rivières, attaques hardies, retraites honorables,
» campements bien ordonnés, combats soutenus, ba-
» tailles gagnées, ennemis vaincus par la force, dissipés
» par l'adresse, lassés et consumés par une sage et noble
» patience? »

Le père Houdry ne se lasse point de chercher, pour la gloire de Fléchier, d'autres preuves de son admirable talent pour l'*imitation*, dans la même oraison funèbre, où il s'approprie, comme on va le voir, quatre lignes d'un autre orateur, *en leur donnant les derniers traits de l'éloquence.* Fléchier a dit : « L'éloquence de la chaire n'est pas pro-
» pre au récit des combats et des batailles. La langue d'un
» prêtre, destinée à louer Jésus-Christ, le Sauveur des
» hommes, ne doit pas être employée à parler d'un art
» qui tend à leur destruction. »

C'est dans l'oraison funèbre de Louis XIII, par Godeau, évêque de Vence, que le père Houdry découvre cet humiliant plagiat, comme un nouveau fleuron pour en orner la couronne oratoire de l'*imitateur* Fléchier.

« L'éloquence de la chaire, avait dit Godeau, ignore
» les termes de la guerre, et n'a point de pinceau pour
» représenter ni les siéges ni les batailles. La langue des
» évêques, destinée à la louange de Jésus-Christ, le
» Sauveur du genre humain, ne doit pas proférer les
» termes d'un art qui tend à la destruction des hommes. »

Je me borne ici aux imitations de l'éloge de Turenne. Mais le père Houdry, toujours zelé pour faire valoir le rare mérite de Fléchier dans le genre de l'imitation, ne se contente pas de l'exalter, comme on vient de le voir, en confrontant avec le discours de Lingendes cette oraison funèbre dans laquelle il découvre six lignes de Godeau; il en cite encore deux autres exemples très insignifiants, tirés de l'éloge funèbre de madame de Montausier, par l'évêque de Nîmes : l'un est copié du panégyrique de sainte Anne par un abbé Ogier, et l'autre de l'oraison funèbre de Louis XIII par le même orateur.

Je ne cherche nullement à justifier Fléchier de tous ces reproches mal déguisés. Mais il n'en est pas moins vrai que ces *imitations*, dont on a fait tant de bruit, n'ont absolument rien de commun avec le texte si heureux, avec presque tout le magnifique exorde, et bien moins encore avec les plus beaux traits d'éloquence de son oraison funèbre de Turenne, tels que les premières pages de cet éloge, le tableau raccourci des campagnes de Turenne en Flandre et en Allemagne, l'apostrophe à la Flandre, la définition d'une armée, la modestie de Turenne après ses victoires, quand il se dérobe à sa réputation, le sublime récit de ses deux dernières années de guerre et des approches de sa fin : *Déjà frémissait dans son camp l'ennemi confus : déjà prenait l'essor pour se sauver dans les montagnes cet aigle dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces;* tels encore que le spectacle *tragique de ce grand homme étendu sur ses propres trophées*, au milieu duquel l'orateur refroidit tout à coup notre intérêt par cette distraction inconcevable d'un déclamateur qui manque ici de logique et de mesure, *n'attendez pas que je fasse crier son sang ainsi que celui d'Abel :* comme si le sang de Turenne, répandu avec honneur sur un champ de bataille, pouvait jamais *crier vengeance* avec autant de justice et de force que celui d'Abel versé par les mains d'un fratricide ; tels enfin que la scène si admirable qui suit les premiers moments de la mort de Turenne, le trouble, les regrets, les plaintes de l'orateur qui la raconte, en l'environnant de tous les hommages de la douleur et de l'admiration de la France, et la belle prière qui termine ce discours. Quand on est si riche de son propre fond, quand on a

été assez bien partagé dans la distribution des dons les plus heureux de la nature, pour n'avoir à se défendre que de l'abus de l'esprit, de la fréquence des antithèses, de l'affectation du nombre ou des repos trop marqués et trop recherchés, c'est être en vérité trop modeste que d'imiter et surtout de copier les ouvrages d'autrui. Fléchier a voulu sauver quelques idées peu remarquables de l'obscurité et d'un éternel oubli. Voltaire, si rigide envers lui, ne s'est pas montré plus scrupuleux : il s'emparait volontiers des beaux vers de nos grands poëtes, quand il les trouvait à sa convenance, et ne dédaignait même pas d'en emprunter plusieurs du père Le Moine, jésuite doué d'une ardente imagination, mais écrivain sans goût, dans son poëme de *saint Louis*, où peu de lecteurs seront tentés de les aller chercher.

Voltaire étudiait au collége de Louis-le-Grand en 1702, lorsque le père Houdry, jésuite, y publia son prétendu *Traité de la manière d'imiter les bons prédicateurs*. C'est une simple et très longue table alphabétique précédée d'une préface, laquelle forme tout ce traité de rhétorique. Le titre du livre ne paraît donc qu'un prétexte insidieux sous un voile de courtoisie, pour dénoncer à la sourdine, comme autant d'*imitations* légitimes et admirables, quatre ou cinq plagiats manifestes, mais fort courts et très peu importants, d'un seul orateur, c'est à dire uniquement de Fléchier, qui vivait encore alors et jouissait de toute sa réputation.

On sent quelle rumeur dut exciter cette découverte dans une telle maison d'éducation, où tous les écoliers de rhétorique avaient habituellement entre leurs mains l'orai-

son funèbre de Turenne, ainsi dénoncée au tribunal du public, comme remplie de larcins littéraires. L'imagination du jeune Voltaire surtout ne pouvait pas manquer d'en être vivement frappée. Il est pour le moins très probable que dans la maturité de l'âge, où il s'épargnait volontiers la peine de consulter les originaux, Voltaire a toujours répété de mémoire l'accusation intentée dans son enfance contre Fléchier, sur la foi du seul père Houdry, dont il n'avait plus l'ouvrage sous les yeux. L'étrange manière dont il parle de l'oraison funèbre de Lingendes, est pour moi une démonstration qu'il ne l'avait jamais lue, et qu'il n'en connaissait que les citations du jésuite, auxquelles il ajoutait poétiquement tant de suppositions idéales. On ne saurait expliquer autrement la légèreté, les inexactitudes, les erreurs de toute espèce et les fausses assertions qu'on remarque dans son récit. Les rédacteurs de tous les dictionnaires historiques ont trouvé plus commode et plus court de transcrire les mêmes imputations, que de les vérifier. Il ne se sont même pas contentés de les copier; ils ont renchéri encore sur les fictions du censeur, en avançant que le texte et la belle allégorie de la mort de Machabée, si heureusement adaptée à Turenne, non seulement se trouvaient dans la prétendue oraison funèbre de *Charles-Emmanuel*, duc de Savoie, par Lingendes, mais que Fromentières, évêque d'Air, en avait fait auparavant usage dans l'oraison funèbre du duc de Beaufort. C'est une seconde supposition imaginée pour soutenir la première.

Fromentières nous a laissé six volumes de ses compositions oratoires. Mais nous ne connaissons point d'autre

oraison funèbre de ce duc de Beaufort, *le roi des halles*, que celle de Mascaron, prononcée dans l'église de Paris en 1670. Il n'en existe aucune sur le même sujet dans la collection de Fromentières, quoiqu'il rappelle lui-même, dans la première phrase de son discours sur la réparation d'un sacrilége, en présence de l'assemblée générale du clergé, dans l'église des Cordeliers à Pontoise, qu'il avait *prêché peu de jours auparavant*, *devant le même auditoire*, *aux services de madame et de monsieur de Beaufort*. Ce n'était probablement pas un éloge funèbre : on ne le trouve nulle part; et l'on n'en cite pas moins ce discours inconnu, comme une seconde preuve du plagiat de Fléchier, en l'accusant d'en avoir copié le texte et l'allégorie de Machabée, pour célébrer la mort et le triomphe de Turenne.

Cependant les oraisons funèbres de Fromentières, si vainement réclamées dans cette discussion de plagiat, me fournissent deux observations relatives à l'objet de cette note.

La première, c'est qu'un texte tiré de l'Écriture sainte appartient également à tous les orateurs sacrés. C'est l'heureux usage qu'on en fait qui en établit la propriété. Ainsi Bossuet eut tout droit et toute raison, en prononçant l'oraison funèbre de Henriette de France, reine de la Grande-Bretagne, de choisir un texte si frappant et si beau après la révolution d'Angleterre, et au milieu des funérailles de la veuve de Charles Ier, quoiqu'il eût été employé, quatre ans auparavant, mais sans analogie comme sans effet, par Fromentières, pour l'éloge de la reine régente Anne d'Autriche : *Et nunc, reges, intelligite; eru-*

dimini, qui judicatis terram. Maintenant, ô rois! apprenez; instruisez-vous, juges de la terre. Psal. 11, vers. 10.

Ma seconde observation se rapporte à une phrase de Fromentières, qui se trouve au commencement de la première partie de l'oraison funèbre de Péréfixe. L'orateur dit, en parlant du frère de ce prélat, tué au siége de Dôle, *qu'il se trouva enseveli dans son propre triomphe.* Fromentières avait pris lui-même à Lingendes, comme je l'ai déjà relevé, cette magnifique expression; mais, toute belle qu'elle est, elle ne fit aucun effet sous la plume de ces deux orateurs, parce que les sujets auxquels ils voulurent l'adapter ne pouvaient soutenir un pareil éloge : on l'admira très justement dans la bouche de Fléchier, qui sut la rendre neuve, vraie et sublime, en se l'appropriant pour l'appliquer à la mort et au triomphe de Turenne.

Instructive singularité, bien propre à dégoûter les plagiaires! Fléchier emprunte d'un orateur oublié, trois ou quatre fois dans l'un de ses discours, environ dix lignes très peu saillantes, qui, loin de concourir à son succès, compromettent jusqu'à son goût et lui attirent les plus sévères critiques; et l'on se prévaut de cette découverte pour lui enlever, pour attribuer même à l'auteur ainsi copié tous les traits les plus originaux du meilleur de ses propres ouvrages!

NOTE 5.

Voici sur tous ces objets le témoignagne très succinct, mais très suffisant, du président Hénault, dans son

Abrégé chronologique de l'Histoire de France, sous la date de 1668.

« Abjuration de Turenne, le 23 octobre. Il commen-
» çait depuis long-temps à entrevoir la vérité ; mais il
» tenait encore à l'erreur par les préjugés de l'éduca-
» tion, et par l'attachement qu'il portait à madame de
» Turenne, sa femme, fille du duc de La Force, calvi-
» niste de bonne foi. Sa mort, arrivée en 1666, et les
» instructions de M. de Meaux, achevèrent de décider
» M. de Turenne. Ce fut pour lui qu'il composa son li-
» vre de l'*Exposition de la Foi*, ouvrage raisonnable et
» solide, que les protestants laissèrent sans réplique, et
» qui justifie surtout l'Église romaine des superstitions
» ridicules qu'on lui impute. »

Ce témoignage a d'autant plus de poids pour assurer à Bossuet la principale gloire de la conversion de Turenne, que le président Hénault était incontestablement, de nos jours, le témoin le plus digne de foi, comme l'homme de France qui savait le mieux l'histoire du règne et de la cour de Louis XIV, dont il avait connu plusieurs grands personnages. Il conserve partout, dans ses réflexions et dans ses récits, un esprit juste, impartial, circonspect; et il se montre fort éloigné d'affirmer ce qu'il ne pourrait pas prouver. Cet écrivain mérite d'ailleurs d'autant plus de confiance sur les anecdotes historiques du dix-septième siècle, qu'il en est très sobre dans son Abrégé chronologique.

On trouve, dans le recueil des discours prononcés à l'Académie française, l'éloge particulier de Bossuet par l'abbé de Choisy, le jour de la réception du cardinal de

Polignac, successeur de l'évêque de Meaux. Cet orateur de notre premier corps littéraire était très lié avec le cardinal de Bouillon ; et son témoignage, qui doit être pour nous de la plus imposante autorité, puisqu'aucun de ses contemporains ne se permit de lui opposer la moindre réclamation, attribua solennellement dans cette séance publique, au seul Bossuet et à son *Exposition de la Foi*, toute la gloire de l'abjuration de Turenne.

« Dans les conférences, dit l'abbé de Choisy, page 7 » de cet éloge, les plus habiles, les plus fameux adver- » saires de Bossuet, ne tenaient pas devant lui; et, ne » voulant pas se rendre à la force de son raisonnement, » ils ne trouvaient d'excuse à leur défaite visible, que » dans la véhémence de son discours et dans la vivacité » de ses réparties. Alors commença véritablement le » triomphe de la religion catholique.... Un héros, de » tous les côtés grand maître dans l'art de la guerre, n'a » pas dédaigné de recevoir ses instructions. Turenne, » le grand Turenne se rendit à la vérité, et soumit aux » pieds de Bossuet cette ame hautaine que tant de vic- » toires avaient accoutumée à l'indépendance; et, dans » toute la suite de sa vie, pénétré de reconnaissance pour » les grâces reçues, altéré de grâces nouvelles, il venait » puiser dans la source où il avait trouvé sa guérison.... Ce » fut en cette occasion, et pour un si grand sujet, que » parut le livre de l'*Exposition de la Foi* (on ne l'imprima » que deux ans après) : livre admirable, qui dans une » noble simplicité expose si clairement toutes les vérités » de la religion ; qui, en ouvrant les yeux à tant d'ames » aveuglées, les a fait rentrer dans la bonne voie.

» Ainsi Bossuet par ses écrits et par ses conférences avec
» les hérétiques, en dissipant leurs préjugés, leur apla-
» nissait le chemin du ciel. »

Nous n'avons besoin ni de produire d'autres preuves pour assurer la gloire de Bossuet, ni d'entrer dans d'autres détails sur la conversion de Turenne, qui fut son plus beau triomphe. On assure que les causes et les circonstances de cette abjuration se trouvent développées dans des manuscrits qui seront probablement publiés un jour. Je ne les connais point, je n'en puis rien dire. Toutes les personnes instruites savent que le cardinal de Bouillon se plaisait à jouir, dans sa petite cour, de l'honneur d'avoir converti ce grand homme. Il était neveu de Turenne : il fut l'ami et le défenseur officieux de Fénélon ; et il avait toutes les préventions de la jalousie contre Bossuet, auquel son amour-propre enviait une si honorable victoire. Malheureusement pour ses flatteurs, l'opinion qu'on avait de son esprit et de ses connaissances théologiques ôtait toute espèce de crédit à une pareille prétention. Ses courtisans les plus dévoués n'osèrent jamais porter l'excès de la flatterie jusqu'à le présenter au public comme le principal mobile de cette abjuration. L'on comptait parmi eux l'oratorien Mascaron, qui eut assez d'esprit et de pudeur pour conserver beaucoup de mesure, quand il voulut décerner en chaire cette apparence d'hommage à son protecteur. Voici avec quelle réserve il sut faire au cardinal de Bouillon sa part de gloire, en portant la courtoisie aussi loin que pouvaient le permettre les bienséances oratoires, dans la troisième partie de son éloge funèbre de Turenne :

« Les bénédictions, dit-il, et les applaudissements ne » s'arrêtèrent pas à cet illustre converti ; ils passèrent » jusques à ce cher et illustre neveu qui, par ses confé- » rences fréquentes, avait *contribué* si efficacement à la » conversion de ce grand homme. Certes, Messieurs, si » pour mériter l'honneur du triomphe parmi les Ro- » mains, et pour monter au Capitole avec la pourpre, il » fallait avoir étendu les bornes de l'empire et défait des » armées considérables : quand la grandeur de la nais- » sance, la profondeur du savoir, l'innocence des mœurs, » une sagesse consommée dans une grande jeunesse, » n'auraient pas assuré à ce prince la plus éminente di- » gnité de l'Église, il suffisait d'avoir CONTRIBUÉ QUEL- » QUE CHOSE à la conquête de cette grande ame, pour » mériter d'entrer en triomphe, et couvert de la pour- » pre sacrée, dans le Capitole du monde chrétien. »

L'orateur regrette sensiblement de ne pouvoir pas dire que le neveu a été fait cardinal pour avoir ramené l'oncle dans le sein de l'Église ; il le loue modestement d'y avoir *contribué* pour *quelque chose*. L'éloge serait mince pour le véritable ministre de la conversion de Turenne. Mascaron respecta l'opinion publique, et n'osa pas aller plus loin en présence même du cardinal de Bouillon qui officiait à cette cérémonie ; mais s'il ne flatta pas davantage sa vanité, il la consola du moins en ne proférant pas le grand nom de Bossuet, qui l'eût trop éclipsé, et qu'une époque si solennelle dut rappeler à tous les esprits, précisément parce que l'orateur l'oubliait. C'était retrancher saint Ambroise de la conversion d'Augustin.

Au surplus, le cardinal de Bouillon et plusieurs autres

grands personnages, tels surtout que le duc d'Albret, avaient fort bien pu *contribuer*, comme l'insinue Mascaron, à disposer favorablement l'esprit de Turenne en faveur de l'Église catholique. Un homme si considérable, auquel le cardinal de Richelieu avait offert en vain, dans la plénitude de sa toute-puissance, une de ses nièces en mariage, à condition qu'il professerait la foi catholique; un homme doué d'une telle justesse et d'une telle solidité d'esprit, qui s'occupait sérieusement de l'étude de la religion depuis la mort de sa femme, très zélée calviniste, et bien plus encore depuis la conversion du duc de Bouillon son frère aîné, auquel il ne voulut pas se joindre, avait sans doute beaucoup de relations de société qui pouvaient préparer de loin son esprit à ce grand changement. Mais on savait, plusieurs mois avant son abjuration, que Bossuet avait été admis à son conseil de conscience, et qu'il avait avec lui des conférences suivies, dont l'objet ne devait paraître équivoque à personne. Or, dès que Bossuet fut appelé à une pareille discussion, la supériorité de son génie, l'ascendant de sa réputation, le mérite éminent de ses ouvrages, le souvenir et l'éclat de ses victoires en ce genre, persuadèrent à toute la France, au moment surtout où Bossuet venait de composer l'*Exposition de la Foi*, qu'un tel controversiste ne figurait pas en seconde ligne dans de semblables occasions; et Bossuet dut être placé par l'opinion publique, comme il l'a été depuis par l'histoire, à la tête des théologiens qui concoururent à ce grand triomphe de la vérité.

Puisque j'ai rappelé dans cette note l'oraison funèbre de Turenne par Mascaron, j'ajouterai ici à ce que je dis

de ce discours dans le texte de mon ouvrage, qu'en traitant le même sujet, l'orateur est resté néanmoins au-dessous de Fléchier. L'exorde et toute la première partie de Mascaron, sont d'un style de narration, d'une extrême faiblesse et d'une couleur très commune, à l'exception de deux ou trois beaux mouvements que son sujet lui inspire. Mais, depuis le milieu de la seconde partie jusqu'à la fin de la péroraison, il signale son talent par de fréquentes et grandes beautés, des idées lumineuses, des traits fins et saillants, dont rien n'approche dans ses autres ouvrages; et j'avoue que dans plusieurs endroits il fait mieux connaître Turenne, et le fait aussi beaucoup plus aimer que Fléchier. Il y déploie surtout une verve oratoire et une éloquence entraînante qu'on chercherait inutilement dans le discours de l'évêque de Nîmes. Mascaron n'avait ni le goût, ni l'élégance, ni l'imagination, ni l'harmonie, ni le coloris de son rival. En montrant dans Turenne le grand capitaine, le sage et le chrétien, il a la maladresse de raconter et de célébrer la mort de son héros à la fin de sa première partie. Avec un mérite distingué comme prédicateur, il se montre aussi trop didactique, trop raisonneur, trop moraliste et veut paraître un peu trop érudit dans l'oraison funèbre : *genre d'éloquence*, dit très bien Voltaire, *qui demande de l'imagination et une grandeur majestueuse qui tient un peu à la poésie, dont il faut toujours emprunter quelque chose, quoiqu'avec discrétion*, QUAND ON TEND AU *sublime*. Siècle de Louis XIV, chap 32, *des Beaux-Arts*.

NOTE 6.

Toutes ces anecdotes sont conformes aux mémoires sur la vie de Turenne publiés par Ramsai, à son histoire composée par l'abbé Raguenet, au récit des mémoires et des journaux du temps, spécialement au journal si volumineux du marquis de Dangeau, et, selon l'observation de Voltaire, aux lettres de Pélisson. Pour ne pas surcharger cette note de citations, je me bornerai à rapporter les témoignages historiques de l'abbé Raguenet et de Voltaire, relativement à la conversion de Turenne, et à son refus de l'épée de connétable, dont il aurait pu faire, plusieurs années auparavant, le prix de son abjuration.

« Le roi, est-il dit dans l'histoire du vicomte de Tu-
» renne, voulant le récompenser des services qu'il lui
» avait rendus pendant le cours de cette guerre qui pré-
» céda la paix des Pyrénées, lui donna la charge de
» maréchal-général de ses camps et armées. Le cardinal
» Mazarin lui fit même entendre qu'il ne tenait qu'à lui
» d'être élevé à une plus haute dignité ; que la charge
» de connétable, qui était la première du royaume,
» avait à la vérité été suprimée, à cause de la trop
» grande puissance qui y était attachée ; que néanmoins
» le roi la rétablirait volontiers en sa faveur, si lui-
» même n'y mettait obstacle par la religion qu'il profes-
» sait. Mais le vicomte de Turenne n'était pas d'un ca-
» ractère à se laisser tenter par l'attrait des honneurs,
» quand il s'agissait de religion. L'offre de la première
» charge de la couronne ne fut pas capable de lui faire

» quitter la religion calviniste, tant qu'il la crut la meil-
» leure, comme nulle considération ne put l'y retenir,
» quand il fut persuadé du contraire. »

Il me semble que Fléchier ne pouvait ignorer ni l'intention de Louis XIV, ni le refus de Turenne; et l'on n'en découvre aucune indication dans son oraison funèbre. On ne saurait expliquer un pareil sacrifice oratoire dans un sujet d'éloge assurément très riche, mais qui n'offrait rien de plus favorable à l'éloquence qu'un si récent et si magnifique souvenir. En supposant, si l'on veut, que Louis XIV, instruit par vingt-cinq années de règne, eût changé d'avis, et crût funeste à son autorité le rétablissement de la première charge de la couronne, il était facile à un orateur tel que Fléchier, de célébrer le premier dessein d'estime et de reconnaissance du roi, sans désapprouver la sage circonspection de son expérience. L'art oratoire, si fécond en expédients de ce genre, n'aurait manqué ni de moyens ni de précautions pour rendre l'hommage d'un tel vœu glorieux à Louis XIV lui-même, après la mort de Turenne, qui en aurait eu, sans compromettre personne, tout l'honneur dans son tombeau.

Le silence absolu de Fléchier est d'autant plus étonnant, que Mascaron, son émule, loin d'user d'une si timide prétérition, venait, peu de jours auparavant, de relever franchement ce noble refus de Turenne, dans la troisième partie de son oraison funèbre. L'orateur y avait dit, sans craindre les démentis de l'envie et sans en être blâmé de personne, ce que je vais transcrire, quand il expliquait les délais de son abjuration

jusqu'au temps où la plus ferme conviction vint s'établir dans son ame : « Jamais homme n'a été de meil-
» leure foi dans l'erreur que M. de Turenne..... Il fut
» pourtant attaqué par tout ce qu'il y a sur la la terre
» de plus fort et de plus sensible..... La fortune et la
» gloire le sollicitèrent par tout ce qu'elles ont de force
» et d'attraits. Le roi, avant la paix des Pyrénées,
» eût honoré la plus grande vertu de son royaume de
» la première charge de la couronne, si M. de Turenne
» eût cru qu'il eût été permis de s'élever aux plus grands
» honneurs de la terre, en foulant aux pieds la religion
» qu'il professait. Quelle perte, que tant de constance
» et de fermeté n'ait pas été employée pour la bonne
» cause ! La providence le permit, afin que la gloire de
» sa conversion ne fût pas douteuse, et qu'il parût que,
» sans le mélange d'aucun motif humain, il n'avait
» été vaincu que par l'amour de la vérité. Ce combat in-
» térieur..... a été l'occasion de sa plus noble victoire et
» de son triomphe le plus illustre. Il employa pour se
» vaincre lui-même plus d'art, plus de sagesse et plus de
» courage, qu'il n'en avait jamais employé à vaincre
» les autres..... Il triompha de la mauvaise honte qui,
» parmi les hommes, fait passer pour faiblesse un chan-
» gement, lors même qu'il conduit à la vérité ou à la
» vertu..... L'Église regarda cette conversion avec au-
» tant de joie que celle d'un royaume tout entier. M. de
» Turenne, vainqueur des ennemis de l'état, ne causa
» jamais à la France une joie si universelle et si sen-
» sible que M. de Turenne vaincu par la vérité et sou-
» mis au joug de la foi. »

Je ne remarque encore ici l'étrange silence de Fléchier, que relativement au refus de l'épée de connétable. Mascaron n'a pas su, j'en conviens, célébrer un si beau sacrifice avec l'éloquence d'un grand orateur. Mais du moins il en a parlé, il a donné à l'imagination de ses auditeurs le signal de l'admiration, et il a ainsi rendu plus surprenante et moins excusable cette omission trop longtemps impunie de Fléchier.

Reprenons à présent la suite des témoignages que nous fournit l'histoire, sur ce refus de Turenne, et sur la véritable cause de sa conversion, dont l'abbé de Choisy et le président Hénault nous ont déjà fait connaître le motif le plus déterminant, dans la note précédente.

« Les occupations de la guerre, poursuit l'abbé Ra-
» guenet, n'avaient pas empêché le vicomte de Tu-
» renne de continuer à chercher dans les livres catho-
» liques l'éclaircissement de ses doutes au sujet de la
» religion calviniste. La paix, durant laquelle il était
» bien moins occupé, lui fut encore plus favorable pour
» s'en éclaircir. Il sentit enfin le faible du calvinisme ;
» et, pressé par sa conscience, il fit connaître son état
» à quelques évêques de ses amis : il s'ouvrit encore au
» duc d'Albret, qui leva jusqu'au moindre doute qui
» pouvait lui faire quelque peine. Alors convaincu qu'il
» était hors de la véritable Église, quoiqu'il fût regardé
» parmi les calvinistes comme l'un des protecteurs de
» leur secte, il l'abandonna. Il alla faire son abjuration,
» le 23 octobre 1668, entre les mains de M. de Péré-
» fixe, archevêque de Paris ; et il ne l'avertit de son

» dessein que la veille du jour où il la devait faire, vou-
» lant éviter l'ostentation qui accompagne ordinairement
» ces sortes de cérémonies, quand elles viennent à la
» connaissance du public. Le pape lui écrivit un bref
» pour le féliciter de sa conversion. »

Écoutons enfin le récit de Voltaire dans le 12e chapitre du *Siècle de Louis XIV*, intitulé, *Belle campagne et mort de Turenne.* « Né calviniste, dit-il, il s'était fait
» catholique l'an 1668. On savait que Louis XIV, en le
» créant maréchal-général de ses armées, lui avait dit
» ces propres paroles rapportées dans les lettres de Pé-
» lisson et ailleurs : *Je voudrais que vous m'obligeassiez de*
» *faire quelque chose de plus pour vous.* Ces paroles pou-
» vaient avec le temps opérer une conversion. La place
» de connétable pouvait tenter un cœur ambitieux. Il
» était possible aussi que sa conversion fut sincère. Le
» cœur humain rassemble souvent la politique, l'am-
» bition, les faiblesses de l'amour, les sentiments de
» la religion. *Enfin il est très vraisemblable que Turenne ne*
» *quitta la religion de ses pères que par politique ;* mais *les*
» *catholiques*, qui *triomphèrent de ce changement*, ne cru-
» rent pas la grande ame de Turenne capable de feindre. »

Voltaire a trop souvent oublié, en écrivant l'histoire, cette sage règle de critique consacrée par l'autorité de Boileau :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable ;

et il s'est étrangement trompé en voulant soumettre toujours la vérité des faits aux règles de la vraisemblance.

Mais ses préventions contre la religion le jettent ici dans un autre excès. L'étrange vraisemblance qu'il admet, en supposant qu'IL EST TRÈS VRAISEMBLABLE *que Turenne ne quitta la religion de ses pères que par politique*, est au contraire l'invraisemblance la plus révoltante qu'on puisse imaginer. Voltaire réfute assez lui-même son imputation, en avouant *qu'il était possible que la conversion de Turenne fût sincère*, imputation démentie encore plus hautement par le désaveu unanime de l'opinion publique, et surtout par la droiture et l'élévation d'ame de ce grand homme, dont aucun de ses contemporains ne révoqua jamais en doute le désintéressement et la bonne foi. Voltaire seul s'est permis cet injurieux soupçon contre la véracité et la vertu de Turenne.

Si *les catholiques triomphèrent de son changement*, comme Voltaire l'assure, leur triomphe, assurément très légitime, fut du moins singulièrement modeste, au moment où ce héros, environné du respect et de l'admiration de toute la France, vint, dans son douzième lustre, se rallier à leur religion; car leur premier organe, Bossuet, qui avait eu tant de part à une si glorieuse victoire sur les protestants, et qui aurait si bien su la célébrer, n'en a jamais dit un seul mot dans aucun de ses ouvrages.

Au reste, si les seuls catholiques crurent Turenne *incapable de feindre*, au moment de son abjuration, comme l'insinue Voltaire, ils se montrèrent par un si juste hommage seuls dignes de le juger et de le louer. Il aurait fallu que Turenne devînt connétable après s'être fait catholique, pour qu'on pût attribuer sa conversion, avec

quelque ombre de vraisemblance, à ce motif intéressé que Voltaire ne craint pas d'indiquer, sans oser pourtant le garantir. Or, Turenne a survécu pendant sept ans à son abjuration : Turenne n'a jamais été connétable de France ; et sa vie ne nous offre aucun indice ni de désir ni de regret qu'une si haute dignité ait jamais fait naître dans son ame. Toute la France savait que, malgré la haine très prononcée de Louvois pour un si grand homme, Louis XIV lui avait offert publiquement de rétablir en sa faveur la charge de connétable, dès qu'il voudrait *lever l'unique obstacle* que le calvinisme opposait à cette promotion. Toute la cour savait également qu'à l'époque de sa conversion, la délicatesse de Turenne avait prévenu d'avance le roi de son refus, dans le cas où sa majesté persisterait à lui destiner une récompense si bien méritée. Enfin quand Voltaire dit que *ces paroles du roi pouvaient avec le temps opérer une conversion*, il oublie que si elles avaient pu déterminer la *conversion* de Turenne, elles l'auraient *opérée* beaucoup plus tôt et plus utilement pour sa fortune.

NOTE 7.

On a inséré dans les *Mémoires* du cardinal de Retz, un éloge de saint Louis, dont le cardinal de Retz est bien véritablement l'auteur: il est intitulé, *Sermon de saint Louis, roi de France, fait et prononcé devant le roi et la reine régente sa mère, par monseigneur Jean-François-Paul de Gondy, archevêque de Corinthe, et coadjuteur de Paris, dans l'église de Saint-Louis, des pères jésuites, le* 25 *août* 1648.

Le titre dit la vérité. C'est un sermon, ce n'est pas un panégyrique. Le sujet n'y est nullement traité; et l'on chercherait inutilement dans ce discours les vertus, le caractère, la législation ou les *établissements*, la politique et le règne mémorable de saint Louis. Le style de l'auteur, souvent inférieur à celui qu'on admire dans ses *Mémoires*, où son génie était beaucoup plus dans sa sphère, s'y distingue déjà, de loin en loin, par sa vigueur, par son abondance, par sa noblesse, et surtout par un ton oratoire dont l'élévation et la véhémence éclatent une fois dans un trait sublime, que l'on verra briller à la fin de cette note. Le cardinal de Retz parle avec toute la dignité et l'autorité du ministère épiscopal à Louis XIV, qui n'était alors que dans sa dixième année. A n'en juger que par les effets, il devait y avoir plus d'éloquence dans les autres sermons qu'il prêchait dans Paris, pour y exciter la guerre ridicule de la Fronde. Mais ce fut probablement moins encore par ses talents en ce genre; que par l'influence de son rang et de son caractère, qu'il eut un ascendant si absolu sur l'esprit de la multitude. Ce discours sur saint Louis n'est pas très commun, et ne se trouve point dans toutes les éditions de ses mémoires. Je vais donc en extraire les trois morceaux les plus remarquables, sur lesquels chaque lecteur pourra faire ses observations, et apprécier le mérite oratoire du cardinal de Retz.

Voici d'abord les leçons chrétiennes qu'il donne au jeune roi, auquel il adresse continuellement la parole, en lui appropriant ainsi presqu'exclusivement la morale de son discours, comme s'il n'avait que lui seul pour au-

diteur. Cet exemple n'a été que trop suivi de nos jours.

« On ne peut, dit-il, commencer la vie de saint Louis » par rien de plus élevé que sa naissance; et cette longue » suite de rois, dont il a tiré son origine, ouvrirait avec » pompe ce discours, si je n'étais persuadé que les avan- » tages les plus illustres, et de la naissance et de la for- » tune, ne méritent jamais d'être relevés dans les chaires » chrétiennes. Ils sont trop au-dessous de la dignité d'un » lieu sanctifié par la parole de l'Évangile, pour n'être » pas ensevelis dans le silence. Mais ce silence, sire, est » peut-être ce qui sera le plus instructif dans ce discours. » Il apprendra à votre majesté que cette haute naissance » qui, par un privilége dû aux seules maisons dont vous » sortez, vous sépare du commun des rois, n'est rien » devant Dieu, puisque je n'ose seulement pas la faire » entrer en part des éloges que je donne à un de vos pré- » décesseurs, dans cette chaire, qui est pourtant le » véritable lieu des louanges, puisque c'est celui d'où » l'on les doit distribuer selon le poids du sanctuaire. De » sorte que le seul avantage véritablement solide que » vous pouvez tirer de ce grand nombre de monarques » que vous avez pour aïeux, est la connaissance de l'o- » bligation que vous avez de songer, plus souvent *que* » *tous les autres princes de la terre*, que vous être mortel, » parce que vous comptez plus d'ancêtres qui vous ensei- » gnent cette vérité par leur exemple. Et cette considé- » ration, dès le commencement de votre vie, vous doit » tous les jours humilier devant Dieu, même en vue de » ce que vous avez de plus grand dans le monde, à la » différence des autres hommes, qui trouvent assez de

» sujet dans eux-mêmes, même selon la terre, pour
» abaisser leur orgueil. Et toutefois ouvrons ici nos con-
» sciences : confessons-nous publiquement à la vue du
» ciel et de la terre. N'est-il pas vrai que, sans descen-
» dre du sang des rois, la moindre chimère, assez sou-
» vent ridicule, même selon le monde, nous emporte à
» des vanités criminelles contre les ordres du ciel ? »

La naissance des rois ne saurait rendre cette leçon absolument exclusive à Louis XIV et à son trône, puisque dans toutes les autres familles régnantes, et même dans les conditions privées, on est également assuré de la mort de tous ses ancêtres, quoiqu'on ne connaisse pas si bien leur histoire. Il n'est donc pas rigoureusement vrai que les rois *comptent plus d'ancêtres qui leur enseignent cette vérité par leur exemple.* Après cette tirade de déclamation, où un sévère esprit de critique peut relever un paradoxe appuyé sur un sophisme, le cardinal de Retz parle au monarque enfant, de la reine Anne d'Autriche, pour lui inculquer l'obéissance qu'il doit à sa mère ; mais l'orateur ne lui donna pas long-temps l'exemple de cette soumission à la régente.

Le jour où ce discours fut prononcé à Paris devant Louis XIV et Anne d'Autriche, présente une date singulièrement remarquable. Ce fut le 25 août 1648, que le coadjuteur, qui était déjà secrètement l'un des chefs de la Fronde, prête à éclater le lendemain, fit entendre au jeune roi cette instruction sur la piété filiale, tandis qu'il était lui-même littéralement à la veille de se déclarer en état de pleine révolte contre la mère du roi. Lisez en effet l'Abrégé historique du président Hénault, sous

la même année 1648 : vous y trouverez, que le 26 du mois d'août, c'est à dire le lendemain de son sermon, le cardinal de Retz, dont toute la fortune alors se bornait à l'expectative de l'archevêché de Paris, ordonna de *barricader* les rues de la capitale. « Le cardinal Mazarin, » dit-il, crut que le jour où l'on chantait le *Te Deum* à » Notre-Dame, pour le gain de la bataille de Lens, qui » était le 26 août, serait une occasion favorable pour » faire arrêter le président Potier de Blanc-Ménil » et Broussel..... Cet emprisonnement fit plus de bruit » qu'on ne s'y était attendu. Le peuple les redemanda. » Bientôt les chaînes furent tendues dans Paris : c'est ce » qu'on appelle la journée des *barricades ;* et la reine fut » obligée de rendre les prisonniers..... A la tête des » frondeurs étaient le duc de Beaufort, de Retz, coadju- » teur de Paris, qui fut depuis cardinal, la duchesse de » Longueville, le prince de Marsillac, le prince de » Conti, le duc de Vendôme, le duc de Nemours, le » duc de Bouillon avec le maréchal de Turenne son » frère, et le maréchal de La Mothe. »

Le cardinal de Retz se souvint toujours, et il prenait plaisir à raconter dans la suite, qu'un bourgeois impatient de voir les ordres du prélat promptement exécutés, et les chaînes tendues à tous les carrefours, l'importuna plusieurs fois de cette question, qu'il fut obligé de se faire répéter pour en comprendre le sens, et que Boileau citait de préférence, d'après lui, en parlant de l'harmonie du style, comme une telle cacophonie, que l'oreille ne pouvait plus distinguer si c'était de l'arabe ou

du français : MONSEIGNEUR, QU'ATTEND-ON DONC TANT? ET QUE NE LES TEND-ON?

Voici maintenant l'instruction pastorale adressée en chaire par le cardinal de Retz à Louis XIV, sur la piété filiale, dans le panégyrique de saint Louis.

» Sire, je ne prétends pas vous toucher en ce point » par des exemples. Les obligations que vous avez à la » reine votre mère, parlent plus puissamment à votre » cœur que toutes mes paroles ne sauraient faire enten- » dre à vos oreilles. Vous êtes l'enfant de ses larmes et » de ses prières; elle vous a porté au trône sur des tro- » phées : vous êtes conquérent sous sa régence; et, ce » qui est sans comparaison plus considérable que tous » ces avantages, elle vous instruit soigneusement à la » piété. Je vous ai dit ces vérités de la part du clergé » de votre royaume : *je me sens forcé par un instinct se-* » *cret* de les répéter encore aujourd'hui à votre majesté, » de la part de Dieu, non pour vous exhorter à l'obéis- » sance que vous lui devez, de laquelle l'auguste sang » qui coule dans vos veines, et ce beau naturel que l'Eu- » rope admire dans les commencements de votre vie, ne » vous permettront jamais de vous dispenser, mais pour » prendre sur ce fond un juste sujet de vous expliquer » en peu de paroles la plus importante et sans doute la » plus nécessaire des instructions : c'est, sire, la dis- » tinction du droit positif de votre royaume, et du droit » naturel qui oblige tous les hommes. Le droit positif » de votre état fait que la reine votre mère est votre su- » jette, et ainsi il la soumet à votre majesté. Le droit » naturel, qui est au-dessus de toutes les lois, fait que

» vous êtes son fils, et ainsi il vous soumet à elle. Dis-
» tinguez, sire, ces obligations : elles ne sont point con-
» traires, mais il les faut entendre. Je ne les touche
» qu'en passant, parce que je ne doute pas que la sainte
» éducation que vous recevez ne vous permettra point
» de les ignorer. Aussi est-ce en cet endroit, et en ce
» point et en plusieurs autres, la connaissance la plus im-
» portante et la plus nécessaire aux princes. *Saint Louis*
» *n'eut pas plus tôt atteint un âge raisonnable, qu'il se*
» *trouva enveloppé dans une grande et difficile guerre, émue*
» *par quelques princes mécontents dans son royaume, etc.* »

Ce qui est souligné dans cette citation était ou a pu paraître ensuite une prédiction énigmatique, dans la bouche du cardinal de Retz, la veille des troubles de la Fronde.

Je ne saurais finir cette note sans y ajouter quelques lignes, dans lesquelles la verve du cardinal de Retz fut excitée à un magnifique élan oratoire, par le spectacle de la mort de saint Louis. « Je m'arrête, dit-il, contre mes
» sentiments, pour voir mourir ce grand monarque,
» mais non pas pour parler de sa mort. On peut exagé-
» rer la mort des hommes ordinaires, parce qu'assez
» souvent on n'en est ému qu'après de longues réflexions ;
» mais celle des grands rois touche par la seule vue de
» leurs tombeaux. Saint Louis étendu sans sentiment
» dans un pays ennemi, sur une terre étrangère, mar-
» que plus fortement la vanité du monde, que tous les
» discours qu'on pourrait faire sur ce sujet. Et à ce triste
» spectacle, je me contente de m'écrier avec le pro-
» phète : *Ubi gloria Israel?* Où est la gloire d'Israel ?

» Où est la grandeur de la France? Où est cette floris-
» sante noblesse? Où est cette puissante armée? Où est
» ce grand monarque qui commandait à tant de légions?
» Et au même moment que je fais ces demandes, il me
» semble que j'entends les voix confuses et *ramassées* de
» tous les hommes qui ont vécu dans les quatre siècles
» écoulés depuis sa mort, qui me répondent qu'il règne
» dans les cieux. »

Il y a sans doute de l'éloquence dans ce tableau. Toutes ces questions rapides et touchantes réunissent l'intérêt et l'éclat de l'apostrophe la plus oratoire, depuis les mots, *saint Louis étendu*, *etc.*, jusqu'à la dernière de ces vives interrogations; et c'est la réponse par laquelle se termine un si beau mouvement, que j'ai cru pouvoir annoncer plus haut comme un trait sublime.

FIN DES NOTES.

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

ESSAI SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DU CARDINAL MAURY. . . . . j

AVANT-PROPOS. . . . . xxxvij

Discours prononcé par M. l'abbé Maury, à sa réception à l'Académie française. 1

Réponse de M. le duc de Nivernois au discours de M. l'abbé Maury. 39

Essai sur l'éloquence de la chaire. 51

I. Objet de cet ouvrage. . . . . *Ibid.*

II. Image de l'éloquence de la chaire. . . . 53

III. Des moyens de convaincre une grande assemblée. 56

IV. Des avantages de l'orateur qui s'étudie lui-même. 58

V. De la manière de préparer les compositions oratoires. 61

VI. Du plan d'un discours. 65

VII. Des plants tirés du texte. 68

VIII. De la progression du plan. 71

IX. Du tort que l'esprit fait à l'éloquence. . . 75

X. De l'exorde. 78
XI. De l'exposition du sujet. 81
XII. De la propagation des idées. 83
XIII. De l'éloquence du barreau. 88
XIV. De Cicéron. 96
XV. De Démosthène. 102
XVI. De Bossuet. 109
XVII. De la priorité et de l'influence de la poésie sur le style oratoire. 115
XVIII. De la révolution opérée par Bossuet dans la chaire. 122
XIX. De l'interrogation. 133
XX. De l'éloquence de M. Bridaine. 140
XXI. Du choix des sujets. 156
XXII. Des causes de la décadence de la chaire. . 167
XXIII. Du Petit-Carême de Massillon. . . . 172
XXIV. Des prédicateurs célèbres depuis Massillon. 182
XXV. Du père de Neuville, jésuite. 190
XXVI. De la justice du dix-huitième siècle envers les orateurs et les écrivains du siècle précédent. 202
XXVII. Des panégyriques. 205
XXVIII. Des panégyriques de Bourdaloue. . . 213
XXIX. De nos autres panégyristes, et des règles de ce genre. 231
XXX. De l'oraison funèbre de Turenne par Fléchier. 237
XXXI. De saint Vincent de Paul. 256
XXXII. Des panégyriques de la sainte Vierge. . 272
XXXIII. Des portraits. 296

XXXIV. Des compliments. 309
XXXV. Du style direct et du dialogue. . . . 322
XXXVI. De la chaleur du style. 334
XXXVII. Des épithètes. 340
XXXVIII. De la nécessité de travailler son style. 349
XXXIX. Du discours de Buffon sur le style. . . 362
XL. Des mots heureux. 378
XLI. Des métaphores. 382
XLII. Des comparaisons. 389
XLIII. Des expressions techniques. 396
XLIV. De la noblesse du style. 398
XLV. Des transitions. 410
XLVI. Du style nombreux. 414
XLVII. De l'harmonie du style. 423
XLVIII. De la variété dans le style. 430
XLIX. De la clarté. 431
L. Des traits frappants. 435
Notes. 449

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

DC
33
.5
M3
t.1

Maury, Jean Sifrein
Oeuvres choisies

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY